This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06933380 9

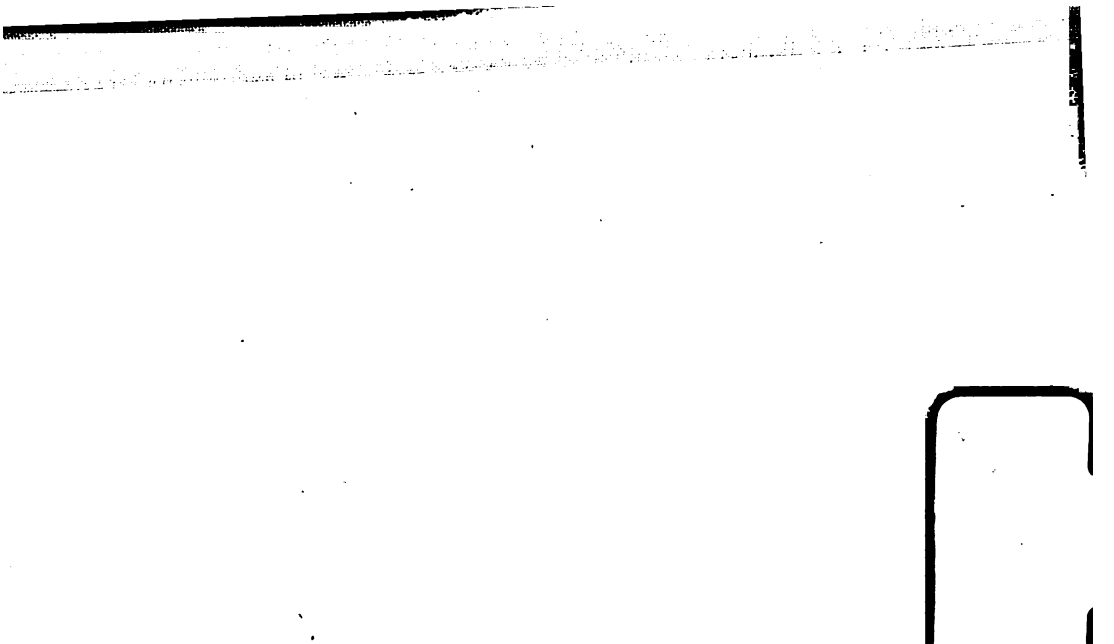

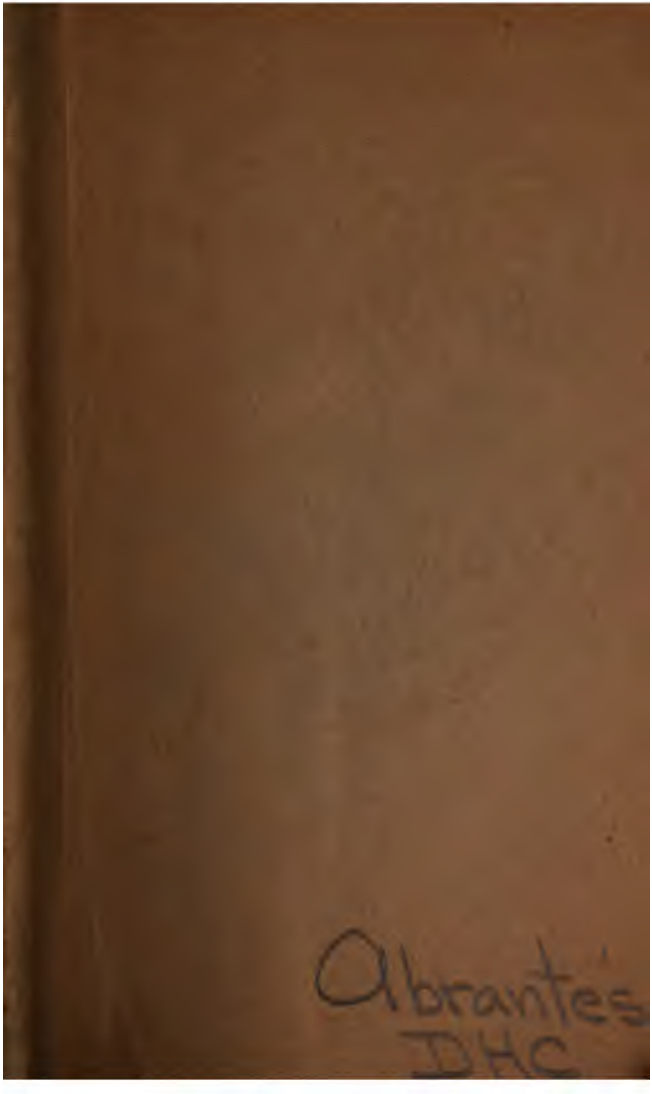
Abrantes
DHC

MÉMOIRES

SUR LA

RESTAURATION.

—

TOME V.

1100
D.4C

MÉMOIRES

SUR LA

RESTAURATION,

OU

SOUVENIRS HISTORIQUES

Sur cette Époque, la Révolution de 1830, et les premières années du règne de Louis-Philippe,

PAR Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

Tome Cinquième.

NEW-YORK.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN, CATTOIR ET COMPe.

1837.

MÉMOIRES

DE Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

CHAPITRE PREMIER.

M. de Blacas aux Tuileries. — Surprise de la cour. — Le cardinal Gonsalvi. — Les événemens de Lyon. — M. de Castelbajac. — M. de Sallabéry. — M. de Puymaurin. — Son talent *numismatique*. — Amitié du roi pour lui. — La partie d'écarté. — La pièce de cent sous. — Les cinq cents francs. — La liste civile de M. de Puymaurin. — Le duc d'Ayen. — Son mot au roi. — M. de Serres. — Son beau caractère. — Les pamphlets. — Aix-la-chapelle. — Le roi de Suède. — Complot d'assassinat. — Belle conduite de Bernadotte. — Lyon. — M. de Senneville. — Général Canuel. — Camille Jordan. — Le duc de Raguse. — Les troupes étrangères. — Le colonel Fabvier. — Sa belle conduite. — MM. de Girardin et de Lameth. — La reine Julie et la reine de Suède. — Béranger. — *J'ai mes ministres aussi !* — Le Russe Rostopchin.

Il arriva vers cette époque un *événement* qui, pour tout autre, n'eût été qu'une chose très-or-

dinaire, ce fut l'arrivée de M. de Blacas aux Tuileries... Il tomba là comme des nues. Qu'était-il venu faire à Paris? y était-il rappelé? Etait-ce donc de la volonté du roi?... Dès le premier jour, Louis XVIII mit tout le monde d'accord... Il reçut M. de Blacas avec amitié, mais sans aucun enthousiasme romanesque, et il dut se convaincre que sa présence à Paris n'était ni désirée par le roi, ni permise par le favori... Aussi dut-il quitter Paris dès son arrivée; et trois jours s'étaient à peine écoulés depuis ce moment qu'il repartit pour Rome où il était ambassadeur de France et où il faisait enrager le pape, qui *ne pouvait pas le sentir*, ainsi que me le disait le bon et spirituel cardinal Gonsalvi.

Mais son voyage fut suivi d'une affaire trop importante pour n'avoir pas donné l'éveil aux gens accoutumés à juger et comparer les faits importans. Je veux parler des événemens de Lyon. La chambre des députés était composée, cette même année, de manière à exciter grandement les craintes des amis de l'ordre et de la paix... M. de La Bourdonnaye, M. de Castelbajac, tous deux passionnés dans leur royalisme, étaient effrayans dans leurs attaques contre le ministère. C'était une haine contre M. Decazes surtout, qui était vraiment indigne de gens comme eux. M. Sallabéry, autre énergumène, avait véritablement une volonté déterminée de faire une révolution ou plutôt une contre-révolution... Mais le moment était dangereux... Il y avait encore M. de Puymaurin à la chambre, qui, avec son

dévouement, n'en était pas moins un homme à redouter... Il était comique, mais pour faire rire la chambre, il n'en était pas moins à craindre pour le pouvoir... Nous sommes des gens si étonnans dans cette matière, nous allons à la mort en riant et en chantant, mais nous y menons aussi les autres.

M. de Puymaurin, le numismatique, M. de Puymaurin aimait le roi tout en attaquant son ministère, et le roi l'aimait aussi. Il allait souvent aux Tuileries. Un jour le roi lui dit : — Puymaurin, voulez-vous faire une partie de whist ou d'écarté (1) avec moi? — Sire, certainement je suis trop heureux de faire la partie de votre majesté!

Et voilà Puymaurin tournant *le roi*, mais ne gagnant pas et finissant par perdre je ne sais combien de parties. — Ah ça, dit le roi, qu'avons-nous joué? — Ce que voudra votre majesté, dit l'homme aux médailles, avec le même sang-froid qu'il mettait à tout!

— Eh bien! cinq cents francs.

Puymaurin ne s'étonne pas; seulement il fait un petit mouvement de tête particulier chez lui, et ti-

(1) Le roi jouait quelquefois quand sa main le lui permettait; cette main, dont il se plaignait fort souvent, pour détourner l'attention de maux plus sérieux, quoi qu'on en dise. J'ajouterai que je crois que c'est à l'écarté qu'il joua avec M. de Puymaurin, mais on est si pointilleux avec moi que je n'ose l'affirmer.

rant une pièce de cent sous de sa poche, il la pose bien tranquillement sur la table en disant au roi :

— Sire, ma liste civile n'est pas de trente-cinq millions, permettez-moi de répondre à l'enjeu de votre majesté de cette manière !... et il dépose son jeu sur la table. Le roi se mit à rire et il n'en fut pas plus (1). A la chambre, Puymaurin faisait de même que dans le cabinet du roi, il portait en plaisantant de terribles coups. Ce n'étaient pas de tels hommes, ainsi que Benjamin Constant, et Camille Jordan le plus vertueux des hommes, ni M. de Serres, un des pères de la doctrine, et une foule d'autres, qui devenaient des conspirateurs et des délateurs insensés et stupides. C'étaient ces hommes-là qui nuisaient à la paix intérieure, en attaquant journellement M. Decazes dont la patience était à bout, et qui voulait donner sa démission. Le roi l'aimait et lui reconnaissait trop de talent pour l'abandonner ; il savait que M. Decazes connaissait la France, tandis que les autres la traitaient comme une terre étrangère.

Monsieur n'aimait pas M. Decazes, c'était la

(1) Cela me rappelle un trait charmant du duc d'Ayen, qui avait refusé d'envoyer son argenterie à la monnaie, je ne me rappelle plus pour quelle guerre. Le roi l'avait fait, mais la ville de Paris lui rendit une vaisselle d'or pour une d'argent, et la chose faite ainsi fut un texte pour M. d'Ayen, qui, lorsque le roi lui reprocha *son avarice*, lui dit : Ma foi, sire, quand Jésus-Christ se laissa crucifier, il savait bien qu'il ressusciterait le dimanche !

haine qui se reportait sur un nouveau favori. M. de Blacas était souffert, presque aimé, il était loué! Monsieur, tous les jours ennuyé d'entendre des accusations contre M. Decazes, répétait tous les jours aussi à son frère les choses les plus absurdes, tout en ayant à la fois de l'esprit et de la bonté... Une fois les choses furent si loin que M. Decazes se fâcha et voulut savoir d'où venait cette source de haine : il employa la police, et trois semaines après il sut que les libelles et les pamphlets, envoyés d'Aix-la-Chapelle comme venant d'Allemagne, y étaient envoyés de Paris... La chose fut découverte par une personne qui m'était bien chère, et qui trouva, et donna le fil de toutes ces menées indignes de grands hommes ; il y avait dans tout cela un M. Bernard et un ancien chef de la police du duc d'Otrante nommé Wolff. M. Decazes mit ces preuves sous les yeux du roi, et du moins pour quelque temps il fut assuré d'un peu de tranquillité, mais elle fut courte... Ce fut alors que les affaires de Lyon eurent lieu, et que M. de Blacas vint de Rome à Paris.

M. le comte d'Artois était en-dehors de tout cela ; seulement il était convaincu que tant que M. Decazes resterait au ministère rien ne marcherait... voilà ce qui faisait tout le mal. Rien n'est plus à craindre que les gens de bonne foi, quelle que soit leur opinion. Aussi Monsieur était-il furieux lorsqu'il apprenait de quelles intrigues il était l'instrument ; mais il recommençait le lendemain. Son

coup d'état de la chambre des députés de 1816, et la loi sur la liberté individuelle de 1817 (1) faisaient dire à ses ennemis qu'il voulait perdre le roi. Je vous demande quel intérêt il y avait! Pour rétablir les Bonaparte, disait la faction. C'était absurde : toujours dans l'ombre sous l'empire, il ne pouvait espérer une faveur et un crédit aussi éclatans que ceux dont il jouissait. Mais jamais la passion ne raisonne.

Ce fut dans ce même temps que Bernadotte dut comprendre qu'avec ses chances heureuses la royauté a aussi ses mauvaises. Il y eut un complot formé pour l'assassiner. Ce complot fut découvert ; il avait été formé par des gens qui devaient nécessairement être les ennemis de Bernadotte. La bourgeoisie de Stockholm fit une députation à Charles-Jean pour le féliciter ; il lui répondit un fort beau discours. Comme je suis assez heureuse pour en avoir une partie qu'on me donna à cette époque et que j'ai conservée comme une belle chose, je la donne ici.

« En revenant au milieu de vous, Messieurs, » j'ai apporté comme garantie mon épée et mes » actions... si j'avais pu vous apporter une série » d'ancêtres depuis le temps de Charles-Martel ; je » l'aurais désiré, seulement par rapport à vous. » Pour moi je suis également satisfait des services » que j'ai rendus et de la gloire qui m'a élevé.

(1) Loi du 12 février 1817.

» Les prétentions se sont accrues par l'adoption du » roi et le choix d'un peuple libre. Là-dessus je » fonde mes droits, et aussi long-temps que la » justice ne sera pas bannie de la terre, ces droits » seront plus légaux et plus sacrés que si j'étais des- » cendu d'Odin... Rappelez-vous votre état à mon » arrivée, et voyez ce que vous êtes maintenant. »

On voit que Charles-Jean n'avait pas oublié le beau ciel de la France sous le jour nébuleux de la Suède; il avait le souvenir de l'école où il avait été formé.

Dans ce même temps j'eus le chagrin de perdre le maréchal Masséna; il mourut le 4 ou le 5 avril de cette même année 1817, âgé seulement de 59 ans! ... C'était un homme bien remarquable, dont l'empereur devait ménager la vieille gloire, en ne l'envoyant pas commander en Portugal lorsqu'il devait jouir de ses travaux. Aussi brave que le maréchal de Berwik ou Villars, mais sans aucune jactance, Masséna était notre plus grand général: Zurich, Gênes, Rivoli et une foule d'autres noms rendent le sien immortel.

J'ai parlé tout à l'heure des troubles de Lyon, c'est-à-dire dans quelques communes environnant Lyon. Le préfet était M. de Chabrol-Crouzol, le maire était M. de Fargues, et le lieutenant-général, le général Canuel, ancien révolutionnaire et homme de sang de la révolution; c'est un de ces hommes qui n'ont qu'une volonté, celle d'obéir et qui le feront *quand même*, de ce nombre est le gé-

péral Canuel. Le commissaire général de police M. de Senneville, neveu de l'évêque de Versailles, fut le plus accusé dans cette affaire...

Le fait est que l'inertie de l'autorité ne peut se comprendre ! ... Les dénonciations ont lieu ; elles se renouvellent, rien ne se met en mesure pour arrêter ce malheur qu'on redoute ; enfin, voici le moment de l'explosion et aucune mesure, aucuns préparatifs n'ont été provoqués ! ... Des malheureux paysans s'agitant sans chefs dans leurs villages, quelques ouvriers, criant sans savoir pourquoi, furent mis à mort par des soldats qui parcouraient les campagnes et commettaient eux-mêmes des excès affreux. L'instrument du supplice était au milieu d'eux comme l'armée révolutionnaire traînait l'échafaud après elle. La cour prévôtale de Lyon fit merveille au reste, et tout fut en harmonie dans cette tragédie infernale ! ... Voici l'opinion de Camille Jordan, l'un des hommes les plus vertueux dont la France puisse s'honorer :

« Sur deux cent cinquante révoltés formant des rassemblemens séditieux, plus de cent cinquante individus, parmi lesquels ne se trouvaient même pas les directeurs de ces mouvemens, étaient traduits en jugement ; près de cent dix, condamnés à des peines afflictives et infamantes, et la plupart supposés chefs par le titre de leur condamnation. Au nombre des condamnés à mort on voit un enfant de seize ans, condamné pour une simple menace d'assassinat que sa simple volonté l'empêcha

d'exécuter ; un simple ouvrier, pour avoir porté un paquet de cartouches, mais dont il pouvait ignorer et dont il ignorait, comme portefaix salarié, le contenu ... etc., etc.

Telle était la fin du système de 1815!... mais dans les émeutes qu'on poussait aussi arbitrairement, on retrouverait, si l'on n'en quittait pas quelquefois le fil, le gouvernement occulte qui frappait le pouvoir existant!...

Le duc de Raguse fut choisi par le roi pour aller voir et calmer cette province malheureuse. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il faut lui rendre la justice de dire que tout se calma comme par enchantement... les faubourgs de Lyon cessèrent de s'agiter ; les campagnes de trembler en voyant promener le *fatal tombereau,* suivant l'expression vigoureuse de Camille Jordan à la chambre; et quelques jours seulement s'étaient écoulés depuis l'arrivée du maréchal, que tout était pacifié. La chose était importante ; au moment de demander et d'amener le départ des troupes étrangères, il ne fallait pas leur montrer nos agitations et nos périls. — Vous êtes des enfans fous, nous auraient-ils dit, vous voyez bien que nous ne pouvons pas vous abandonner ainsi!...

La véritable cause de ces affaires de Lyon est dans cette vieille aristocratie de 1787, qui est encroûtée de ses préjugés, qui veut, après vingt ans de calamités, les faire renaître *quand même.* Voilà ce qui est révélé par des gens impartiaux.

Le maréchal Marmont, après avoir pacifié les campagnes désolées du Lyonnais et rassuré la seconde ville du royaume, fit au roi un rapport très-lumineux, très-excellent et qui lui fit honneur. Dans cet écrit, il était conciliant, et voulait jeter un voile sur les événemens de Lyon; mais, aussitôt après parut une brochure terrible du colonel Fabvier, premier aide-de-camp du maréchal; elle déchirait tous les voiles, enlevait tous les masques... Il attaquait principalement M. de Senneville, qui, en sa qualité de commissaire général de police, devait être et était instruit; mais tout ce qu'on peut dire contre un homme, le fut contre le colonel Fabvier; il plaida avec M. de Senneville; des injures furent prodiguées des deux côtés. Le résultat de cette lutte fut la disgrâce la plus complète du colonel Fabvier, qui perdit sa place d'aide-de-camp, fut menacé, attaqué en duel par un matamore dont je ne me rappelle plus le nom, et qui lui donna un coup d'épée au-dessous du cœur. Il fut réformé, mis à la retraite, et, sans emploi, sans argent, contraint de s'expatrier pour aller en Grèce, pays qu'on égorgeait aussi, lui porter son talent et sa bravoure...

Cette insurrection de Lyon avait au reste de grandes ramifications, et certes l'autorité fut coupable de ne pas agir. Mon frère, qui fut rappelé de Strasbourg, et envoyé à Lyon après tous les événemens, m'a raconté des choses inconcevables sur cette époque. Il ne comprenait pas comment les

autorités chargées de veiller sur la ville s'étaient endormies : c'était le mot le plus doux. Mais voici le plus curieux : M. Decazes était fortement attaqué par ce parti occulte qui agissait alors. Eh bien! pour soutenir les autorités qui tenaient à son ministère, il se fâchait quand on lui disait que tout avait été malheureusement trop vrai, et qu'une conspiration était vraiment ourdie !... C'est fabuleux.

J'ai vu des jets lumineux et ardens quelques semaines après, lorsque je suis passée en Italie. Milan, où je m'arrêtai, Bologne, et toutes les autres villes remplies de ces *venta* de carbonari me montraient l'Italie en feu et au moment d'éclater. Ces sociétés secrètes s'organisaient partout. C'était contre les rois, mais particulièrement contre les Bourbons qu'elles dirigeaient leurs coups!.. c'était une guerre sourde mais terrible!... ensuite il faut dire, et cela est important pour l'histoire du temps, que les royalistes ultras portaient des coups mortels à la royauté... Louis XVIII, instruit de leur conduite, leur parlait souvent avec une fermeté colérique!... Il avait de l'esprit, et comprenait ce qui résulterait de tout ce tumulte... Un soir, étant dans son cabinet avec plusieurs intimes du château, il se fâcha, et demanda positivement à M. de La Châtre pourquoi son humeur était si amèrement dirigée sur MM. de Girardin et quelques autres, les deux Lameth et plusieurs autres...

— Ils ne sont pas plus méchans que beaucoup d'autres; je le sais, dit le roi (1)!...

Un jour de cette même année, un homme se présenta aux Tuileries, il était jeune encore, et paraissait dans son bon sens, quoiqu'il fût fou; cet homme demanda son oncle... c'était encore un Louis XVII, c'était le fils ou le neveu d'un banquier appelé, je crois, M. Dufresne... Il pénétra, je ne sais comment, jusqu'au roi qui eut une peur des plus belles... On arrêta sa majesté, et on le conduisit au maréchal Victor, *Beau-Soleil*, qui lui fit décliner ses noms et qualités : c'était encore un Charles de Navarre... Il en pleuvait véritablement; c'était une comédie.

J'eus un grand plaisir à cette époque. M. Decazes

(1) Cette conversation a été lue et rapportée dans l'un de ces mémoires apocryphes qui courent en foule aujourd'hui, mais il en a été de cela comme de plusieurs autres choses. N'y étant pas et n'ayant recueilli ces mots que par des ouï-dire nombreux; il s'ensuit que les choses étaient toujours très-altérées. Par exemple, y a-t-il rien de plus comique, pour nous qui avons connu ces personnes-là, que d'entendre dire que la princesse de Suède était aussi belle que sa sœur (la reine Julie)! La reine Julie était ce qu'elle est encore, un ange de bonté; mais elle n'est pas jolie. Je ne dis cela que pour relever un mensonge; car, pour moi, la reine Julie est la plus belle des femmes. Son âme et son cœur sont ceux d'un ange. Elle est laide plus qu'on ne l'est même ordinairement. M. de Metternich, parce qu'on savait qu'il mettait de la poudre, se coiffe, dit-on, comme Mirabeau ! et ainsi de suite. C'est alors une continuelle erreur dans laquelle on ne trouve que des désappointements.

fut nommé pair de France (1); ce fut une victoire pour ceux de son parti et une grande défaite pour ses ennemis... mais comme il faut toujours qu'il y ait un côté méchant, même dans la chose la plus simple, on trouva à rire dans la politesse du *Moniteur* qui imprima : M. de Cazes avec un malheureux C majuscule! ce fut toute une rumeur, et les journaux reçurent l'ordre de ne pas écrire ainsi le nom du nouveau pair de France.

Mais c'était en vain que Louis XVIII le comblait de faveurs et de bonnes grâces... il avait au cœur une blessure sans cesse renaissante que les journaux envenimaient tous les matins. La *Minerve* et surtout le *Conservateur* lui faisaient tout le mal possible en attendant mieux. La *Minerve* surtout était une terrible puissance! c'étaient Étienne, M. de Jouy, M. Pagès, M. de Châteaubriand (pour le *Conservateur*), qui, dès-lors, portaient à la restauration des coups plus terribles, qu'ils ne devaient plus tard lui faire de bien en revenant à elle!... c'était Benjamin-Constant, c'était Camille Jordan qui donnait dans ses écrits les derniers soupirs de son âme française et généreuse!... et Béranger lui-même, qui faisait des chansons contre le roi et son gouvernement... et celle si plaisante :

Car, Dieu merci,
J'ai mes ministres aussi!

(1) C'est-à-dire plus tard, le 30 janvier 1818.

fit un grand bruit, et avec raison. Tout en avançant dans l'année 1817, pour atteindre le moment de mon départ pour l'Italie, je dois raconter les événemens publics et particuliers qui se passèrent alors. Un des plus remarquables pour moi fut de dîner chez une personne de mes amies, avec le Russe incendiaire Rostopchin... il était plus ridicule qu'autre chose, et ne paraissait nullement fâché d'avoir causé la mort d'autant de Russes peut-être que de Français... Que pouvait-il dire, au fait, après une telle tragédie ?... rien, et le silence était même le plus convenable pour lui... Il avait un singulier goût, pour un homme qui faisait rôtir les hommes par milliers... il aimait les fleurs avec passion, et toutes les fois qu'il le pouvait, il avait un bouquet. Il y a dans cet homme une nature sauvage et bizarre, dont l'étude m'aurait amusée s'il eût été plus supérieur, mais c'était peu de chose.

CHAPITRE II.

Je pars pour l'Italie. — M. de Metternich. — M. Buttini, médecin de Genève. — Son beau talent. — Il me sauve la vie. — Son amabilité et son esprit. — Domo-Dossola. — Le lac Majeur. — Le passage du Tésin. — Le capitaine autrichien. — On ne passe pas ! !... — J'envoie à Milan. — Je passe Florence. — Les lauriers de l'Isola-Bella. — Le prince de Metternich. — Le prince Borghèse. — La duchesse Lanté. — Son beau talent pour le chant. — Les Cassines. — Marie-Louise. — L'archiduchesse Léopoldine. — Départ pour le Brésil. — L'empereur Don Pedro. — Le prince Latour-Taxis. — Le prince Diablonowska. — La grande verveine. — Schneider. — Longarno. — Le prince de Metternich. — Son portrait.

Je partis de Paris au mois de juin 1817, pour aller en Italie. M. de Metternich devait se trouver à Florence, et nous nous y étions donné rendez-vous pour ensuite aller à Rome et peut-être à Naples. Le temps pressait. Je partis donc en calèche, seule, avec un secrétaire de mon mari qui remplissait le même office auprès de moi, ma femme-de-chambre et un valet-de-chambre. Je voulais connaître les deux routes... je n'avais fait

que celle du Mont-Cenis ; je voulais faire celle du Simplon, et entrer dans la Lombardie par Domo Dossola et la Suisse italienne. J'arrivai rapidement à Genève ; là, après avoir passé un jour à Sechenau, chez le bon Dejean, qui me reçut comme de ses meilleures connaissances, je partis pour Saint-Maurice par une ravissante matinée du mois de juin. Je me mis sur le siége de ma voiture, et laissant l'intérieur à mes gens, je me laissai aller à jouir du spectacle magnifique, quoique bien connu, qui m'entourait. Déjà la veille j'avais donné toute une journée à la contemplation du Mont-Blanc et souffert tout en admirant. C'était dans cette même chambre que, trois ans auparavant, j'avais appris la mort de mon mari !... c'était là que mon enfant, frappé de mort dans mon sein, avait cessé d'exister, et que j'avais été entre la mort et la vie pendant neuf jours. Je ne dois l'existence qu'à M. Buttini. J'aime à proclamer ma reconnaissance envers lui (1) !...

Cette vue toujours triste du Mont-Blanc et de Saleri, me le parut encore en ce moment où j'étais si seule, presque abandonnée par la mort de tant d'amis qui m'entouraient encore trois ans auparavant ! Mon excellent père, le comte Louis de Narbonne, vivait alors ; il était mon espoir de consola-

(1) M. Buttini me soigna alors avec un talent et une de ces bontés de cœur rares, et me prodigua les plus attentifs et les plus tendres soins.

tion... et celui-là aussi avait été frappé... Oh ! que j'avais souffert ! Cependant la matinée était belle et pure ; le lac réfléchissait le ciel bleu dans ses eaux cristallines. Monges, Rolle, Lausanne se dessinaient sur la rive gauche, tandis qu'à droite les glaciers dominaient les bords du lac. Je revoyais Saint-Gingoux et puis Millevoie dans le lointain... Vevai... Oh ! c'est un ravissant tableau que celui des bords du lac de Genève.

J'arrivai de bonne heure à Lausanne. Je voulais voir madame de Montaulieu que je connaissais depuis long-temps ; mais elle n'y était pas. Je la revis plus tard... Le lendemain je déjeunai à Vevai, et ne m'y arrêtai que le temps de prendre la vue de l'église de Vevai et une autre vue de Clarens. Je ne pouvais pas m'écarter de ma route, et je ne pouvais prendre ces vues que de loin. Le soir, j'arrivai à Saint-Maurice, dont je dessinai aussi le pont pittoresque. Le lendemain, je m'enfonçai dans les solitudes du Simplon !... quelles magnificences !.. quelles louanges de Dieu racontent ces merveilles !... quelles admirables beautés ! !... D'autres ont écrit sur l'Italie ; ce livre n'est pas destiné à ce genre d'ouvrage ; je me bornerai donc à ce qui est indispensable pour la marche de mes souvenirs (1).

(1) Depuis que je n'ai vu Venise, il y a, m'a-t-on dit, de grands changemens. On a reculé les boutiques de deux pieds dans les maisons, et les petites rues ont ainsi gagné en largeur.

La route du Simplon, exécutée par les soins et les ordres de Napoléon, est certes un des monumens de son règne dont ses admirateurs doivent être le plus fiers ; car des routes, des édifices publics, des canaux, des manufactures ; voilà ce qui fait la prospérité d'un pays... Les tyrans ne font pas de ces choses-là !

Le Simplon souffrait déjà d'être séparé de la France, mais à un tel degré que la détérioration était sensible à l'œil du voyageur... Cela me fit de la peine. Eh quoi ! me dis-je, veut-on lui faire expier par nous-mêmes la grandeur de sa gloire !... En arrivant à Domo-Dossola, l'admiration me ferma la bouche ; je ne sentis plus de plaintes à former ; je ne vis que ce paradis qui se déployait devant moi avec ses lacs, ses prairies brodées de fleurs, et ce ciel couvrant tout cela de son azur ; cet air parfumé de l'été qui m'enveloppait, cet air de l'Italie avec ses brises, ses parfums enivrans qui endorment toutes les douleurs !... Comme j'ai compris ce jour-là les charmes de l'Italie !...

Je couchai à Domo-Dossola, et le lendemain je vins tout doucement à Arezzo, jolie petite ville sur le lac Majeur. L'auberge y est bonne, et de cette auberge on est conduit à la statue de saint Charles Borromée. Cette statue est de la hauteur de vingt-cinq pieds ; elle domine le lac de sa taille colossale, et semble protéger les eaux tranquilles qui enserrent comme une ceinture de cristal les trois îles du lac : l'Ile-Mère, l'Ile-des-Pêcheurs et

l'Ile-Belle. C'est dans celle-ci qu'est bâti, comme à Venise, le beau palais Borromée, sur pilotis (1). Cette fameuse merveille ne me plut pas du tout; je n'y vis qu'une carrière de pierres entassées sur l'eau par une sorte de miracle. Il y a deux beaux lauriers, seuls ombrages pour ainsi dire de cette terrasse aride. Ces lauriers sont historiques par une singulière particularité : en allant à Marengo, Napoléon s'arrêta à Arezzo, et vint à l'Isola-Bella; il vit l'un de ces deux lauriers, et, prenant un canif, il écrivit dessus, en enlevant l'écorce, le mot : VITTORIA. Depuis lors l'arbre, en grandissant, a porté vers le ciel le mot glorieux du héros. C'est une chose belle et grande, surtout après la bataille de Marengo...

Après avoir navigué tout un jour dans les eaux du lac, avoir parcouru les trois îles dont l'Isola-Madre est la plus belle, je me mis en route pour Milan, et je partis le lendemain matin pour passer le Tésin... Arrivée au bord du fleuve je trouvai un capitaine autrichien qui me demanda mon passe-port. Je lui présentai le mien qui était revêtu de la signature du duc de Richelieu et de M. Decazes... Mais ces deux noms-là étaient bien indifférens à mon officier... Il lui fallait celui de l'ambassadeur d'Autriche, et puisque je ne l'avais pas, je n'avais rien.

(1) Il y avait alors une verveine à odeur de citron, dans la seconde cour à gauche, de plus de vingt pieds de hauteur ! elle est devenue grimpante.

— Comment, Monsieur il me faut retourner à Paris pour avoir cette signature?

— Oh ! non pas, me répondit le capitaine ; il ne vous faut aller qu'à Turin.

— Et combien y a-t-il d'ici à Turin?...

— Mais presque rien, trente lieues.

— Ah ! mon Dieu ! m'écriai-je ; mais c'est un fou qui est au poste !... Comment je ne puis passer !... Mais j'ai affaire à Florence le 17 de ce mois, et nous sommes au 12.

L'homme me prit à son tour pour une folle ; cela lui était vraiment bien égal que j'eusse affaire ou non à Florence !... Il se remit à fumer tout en se promenant sur le bord du Tésin, et ne s'occupa plus de moi.

J'étais dans une colère vraiment violente ; de ne pas pouvoir tirer d'un homme autre chose que Turin ou Paris ; il y avait de quoi délirer... M. Connado, mon secrétaire, brave et excellent homme, m'engageait à me calmer, mais ne voyait pas plus que moi le moyen de nous tirer d'affaire... lorsqu'un monsieur fort bien mis et de bonne façon, qui nous avait écoutés et qui paraissait prendre intérêt à cette discussion, s'approcha de moi et me dit qu'il y avait à Milan un gouverneur autrichien, que je n'aurais qu'à lui écrire en lui envoyant mes passeports, et qu'il ne doutait pas qu'il n'y mît un laisser-passer, en apprenant surtout que j'étais l'amie du prince de Metternich. Je remerciai ce monsieur comme un sauveur... Je m'appro-

chai du bourru capitaine, qui ne voulait pas laisser passer mon valet-de-chambre à franc-étrier... Mais mon protecteur me fit voir que son avis était un peu plus qu'une parole vague; il me paraît qu'il avait même quelque autorité sur le capitaine, car celui-ci, après avoir grommelé quelques instans, laissa passer Balthazar, qui s'en fut à Milan tout de suite, avec une lettre de moi et mes passeports... J'expliquais, en me nommant, toute ma position, et je demandais au gouverneur de me donner possibilité de continuer ma route; en attendant je m'en retournai à Arezzo et je contemplai les belles eaux du lac Majeur pendant deux jours entiers. Ce qui fait que je n'ai pas du lac Majeur le charme que j'en aurais conservé sans cela...

Balthazar revint le surlendemain avec une lettre fort aimable, dans laquelle le gouverneur de Milan, dont j'ai oublié le nom, ce qui est bien ingrat à moi, me demandait pardon pour le capitaine et m'envoyait tout ce qui m'était nécessaire pour entrer en Italie.

C'est aussi ce que je fis le jour même; je ne m'arrêtai que très-peu de temps à Milan, réservant mes courses pour mon retour... Je passai les Apennins, et enfin je découvris la belle et fertile Toscane!... J'arrivai à Florence deux jours après M. de Metternich, qui conduisait l'archiduchesse Léopoldine, qui était destinée à l'empereur don Pédro. Elle s'embarquait à Livourne pour le Brésil... Elle était accompagnée de plusieurs personnes

marquantes, parmi lesquelles étaient quelques-unes de mes connaissances, entre autres le prince de Latour-Taxis, neveu de la reine de Prusse, et charmant garçon.

Je logeai à Long-Arno chez Schneider; c'est la plus belle auberge de Florence. Il y a des bains, une abondance de luxe tout-à-fait confortable (1) dans une auberge... J'étais logée sur le quai...

Une heure après mon arrivée, le prince de Metternich était chez moi. Je retrouvai à Florence l'ami de toujours, le même homme si bien fait pour avoir aussi des amis qui lui soient dévoués (2),

(1) Je compte publier mon voyage en Italie, cette même année, et en faire un ouvrage à part.

(2) M. de Metternich est un homme à part. C'est un homme qui est rempli de cœur. Il a une bonté native qui est dans toutes ses actions. Il n'afflige jamais parce que, avant de s'attacher, il sait si l'objet de son affection, soit en amitié, soit en sentiment plus tendre, est digne de son amitié, et il ne la lui retire pas sur un motif léger, comme dans le monde on le voit souvent; son essence enfin n'est pas celle d'un homme léger. Il a de la tenue et de la profondeur dans son âme et son cœur, comme dans son esprit. Je connais M. de Metternich depuis bien long-temps, et jamais il ne m'a fait un moment de peine, et je puis dire que dans mes malheurs les consolations de son amitié, les *consolations pures de son cœur*, sont venues me chercher dans mes jours d'affliction pour les adoucir. C'est bien à lui qu'on peut adresser cette pensée: *loin des yeux, près du cœur!*... Il est ami constant. On le retrouve toujours. Aussi l'aime-t-on. Il est, avec cette supériorité sur tous les hommes de son temps, aussi bon, aussi excellent que

ce qu'on appelle vulgairement à la vie et à la mort... Il se mit à rire en se trouvant avec moi sur ce balcon suspendu au-dessus de l'Arno !...

— Comprend-on aujourd'hui la vie? me dit-il ;... nous étions à Paris il y a quelques années ; il y a d'autres années nous étions sous l'empire !... Maintenant nous sommes ici tranquilles et paisibles... Mais combien cela durera-t-il ?...

Sa belle figure prit alors une expression toute sérieuse... Comme il a une grande facilité d'impression, je lus dans ses yeux qu'il était vivement affecté !... Je me rappelai moi-même ce qui m'était arrivé cette même année, et j'eus aussi un frisson. Mais je ne parlais politique avec lui, qu'autant qu'il ouvrait la conversation avec moi, et jamais je ne commençais. Il pensait aux sociétés secrètes en ce moment, j'en suis sûre... Hélas ! ce sujet de réflexion était bien assez grave...

Je songeais moi-même à mon danger passé et à celui auquel ce malheureux avait succombé ! il y avait là matière à réflexion...

l'homme le plus médiocre ; et je me trompe en cela, car la médiocrité est toujours faible, et conséquemment susceptible, se blessant de tout et ne pardonnant rien ; un pareil caractère est malheureux et rend les autres malheureux. Il ne sait comment vivre avec ses amis, et ses amis ne savent comment vivre avec lui. Il y a dans un tel cœur bien du malheur et bien de la douleur ! pour lui tout n'est qu'imaginaire ; pour ceux qui l'aiment tout est réel.

M. de Metternich me demanda la permission, en me quittant, de m'amener le même soir le prince de Latour-Taxis, le prince Diablonowska, ambassadeur d'Autriche à Naples, et plusieurs autres personnes qui étaient à la suite de l'archiduchesse. M. et Madame Appony étaient absens alors de Florence, où ils étaient, l'un pour la diplomatie de l'Autriche, et l'autre pour montrer tout ce qu'elle peut donner d'agréable, de charmant et de gracieux dans les manières. Je la connaissais auparavant.

M. de Fontenay, notre chargé d'affaires, était un homme de bonnes manières et fort aimable... Je le vis souvent pendant mon séjour à Florence, et je regrettai que la diplomatie française à Rome ne l'eût pas avec elle. Je dois cependant faire une observation, car elle touche un de mes amis, M. Augustin Jordan, frère de Camille Jordan, secrétaire d'ambassade de France, et l'un des plus excellens et des meilleurs hommes que je connaisse. J'en parlerai comme il le faut, tout à l'heure.

J'étais encore à table lorsque mon valet-de-chambre m'apporta un magnifique bouquet composé des fleurs les plus rares, et posé dans une corbeille remplie elle-même de fleurs.

— C'est de la part du prince Camille Borghèse, me dit Balthazar; il demande quand madame la duchesse voudra le recevoir. Je répondis que ce serait quand il le voudrait; et à peine avais-je pris

mon café, que j'entendis quatre chevaux piaffer au-dessous de mon balcon, et quelques instans après le prince Camille entra dans mon salon, tenant par la main la duchesse Lanté.

La duchesse Lanté était une personne charmante, jolie, spirituelle, ayant des manières charmantes, françaises enfin, ce qui est rare chez des Italiennes et des Espagnoles; et possédant une foule de talens, parmi lesquels celui du chant était en première ligne. Elle était une des premières dames de Rome, et très-*apparentée*, comme nous disons. Son beau-frère, le cardinal Lanté, était alors légat à Bologne, où il donnait des fêtes et des bals tous les jours, le plus cavalièrement du monde. Il était donc tout simple que madame la duchesse Lanté vînt me voir, mais non pas présentée par le prince Borghèse; mais il n'en était pas là des convenances. La duchesse Lanté me plut, au reste, aussitôt que je la vis. Quant au prince, je le trouvai, comme toujours, un homme parfaitement nul, et ridicule cependant. Il me proposa de me conduire ce même soir *aux Cassines*, dans sa calèche, ce que j'acceptai avec plaisir. J'y vis l'archiduc et ses deux nièces : l'archiduchesse Léopoldine, la future impératrice, et... l'autre... était Marie-Louise... notre impératrice à nous !... mais que nos cœurs confirmaient dans la déchéance qu'elle-même avait prononcée sur sa tête !... Quand je l'aperçus, je ne pus m'empêcher de tressaillir... La duchesse Lanté vit ce mouvement, et, pour

dire la chose à sa louange, elle la comprit comme elle devait l'être... Marie-Louise passa plusieurs fois devant son beau-frère, et nous salua toujours parfaitement gracieusement.... Je la saluai parce que je ne pus faire autrement... Sainte-Hélène était entre nous deux !

Le soir, on vint prendre du thé chez moi. Je dis à M. de Metternich : Il faut que j'aille voir l'impératrice Marie-Louise. Il ne me répondit pas; mais le lendemain il me répondit le billet que voici :

« Je ne crois pas que vous deviez aller voir Marie-Louise. Si elle s'étonnait de ne pas vous voir, je me charge de lui dire que c'est moi qui vous ai empêchée d'y aller. Je vous en dirai la raison. Adieu, etc.

» METTERNICH. »

Ce billet, que j'ai encore, me fit penser que je ne devais pas insister; aussi n'insistai-je pas. Je ne vis pas Marie-Louise, et je quittai Florence après avoir assisté à l'embarquement de l'archiduchesse Léopoldine, qui partait pour le Brésil avec toutes les conditions d'une future épouse qui devait y être heureuse, et qui pourtant y fut très à plaindre. La princesse de Leuchtenberg ne le fut que davantage encore !...

Des affaires personnelles et importantes m'appelaient à Rome. J'espérais y trouver M. de Metternich, dont l'appui, comme ministre, m'était

fort nécessaire : mon *collègue* en intérêt étant sous la domination autrichienne ; mais le malheur voulut que M. de Metternich ne pût venir à Rome. Des intérêts majeurs le rappelaient à Vienne et d'abord à Milan ; mais il me donna en partant tout ce que l'ami le plus parfait peut faire pour une amie dont il peut réparer les malheurs, et je partis pour Rome, munie de tout ce qui devait m'accréditer auprès du prince de Kannat, beau-frère de Metternich, et ambassadeur d'Autriche à Rome... Nous trouvâmes en lui tout ce que nous pouvions attendre d'un homme qui, ainsi que lui, connaissait le bonheur et le malheur de la vie.

Je me séparai avec une peine profonde du prince de Metternich, et la dernière soirée que nous passâmes ensemble, la veille de mon départ, et où il m'apporta les lettres qui m'étaient nécessaires pour Rome, ne sortira jamais de mon souvenir ! ... Il le sait... mais je veux que ce témoignage d'une amitié reconnaissante lui parvienne avec ce livre!... Ce n'est pas aimer ses amis qui fait à l'amitié : c'est une parole dite avec le cœur ; c'est une démonstration qui nous raconte combien on est heureux d'avoir un ami ! ... Ces mots se gravent, s'unissent dans le cœur et n'en sortent jamais : voilà ce qui est le bonheur de l'amitié, et non pas la promesse, la certitude, et même un service rendu!... Qu'importe ce service, si la main qui le rend n'est pas légère pour approcher d'une plaie faite par le sort ? qu'importe, enfin, tout ce qui souvent

donne l'apparence de l'amitié, et n'en est que le masque ? .... M. de Metternich est un ami dont la parole est sacrée, dont la main est sûre... c'est un homme dont l'appui moral ne vous manque jamais, enfin; et voilà ce que je cherche quand je souffre.

J'ai rencontré dans ma vie un homme qui, sans être son frère, lui ressemble dans tous les points que je viens de nommer. — C'est la même bonté avec plus de douceur, quoique ferme; c'est un esprit aussi supérieur qu'il y en ait en ce monde... mais il n'est pas homme d'état. S'il l'eût été, trois fois heureux le pays qu'il aurait gouverné ! ... Ce pays serait revenu à ces âges qu'on appelle d'or ou d'argent, ou bien il aurait abandonné les rênes du gouvernement; il aurait, comme M. de Metternich, rendu ces peuples ce que sont ceux de Hongrie, d'Autriche et de Bohême... Je sais bien qu'on fait de grands reproches à M. de Metternich sur sa sévérité !... J'ai entendu des Italiens dire qu'il était *despote*, *tyran* même !... cela n'est pas vrai. — Je le connais, je connais son cœur, et je puis affirmer qu'il est droit et pur, et qu'aucune pensée cruelle n'entre dans son âme... Voilà ce qui est vérité; j'en réponds sur ma tête...

Au reste, M. de Metternich, jugé par des hommes intéressés ou non intéressés à la question, est un tout autre homme... La partialité ne peut abandonner la passion; elle marche côte à côte avec elle,

obscurcit son regard et altère sa parole. Les forteresses de la Hongrie et de la Bohême ont sans doute renfermé bien des prisonniers ; mais je demande aux gens qui cherchent à excuser 93, comment il se fait qu'alors les prisons regorgeassent de monde sans que cela fût un tort !... Il y avait donc une sorte de raison pour cela, et cette raison était celle de l'état. — Or, dans ce temps-là le comité de salut public disait : L'état c'est moi !... il faut que l'état soit tranquille ; il ne le sera pas tant que les royalistes remueront ! Eh bien, M. de Metternich dit à son tour : L'état doit être tranquille ! les sociétés secrètes le troublent, les jeunes gens veulent le gouverner en sortant de l'école : c'est trop tôt ! un peu trop tôt !...

On leur dit cela : ils n'en tiennent compte. Alors arrivent les insurrections, les fureurs, les malheurs, les menaces d'assassinat ! M. de Metternich recevra des lettres dans lesquelles on le menace de mort !... on lui dira que tel jour il sera frappé... lui, le meilleur des hommes et le plus parfait, surtout dans tout ce qui regarde les états héréditaires d'Autriche !... Alors il donne l'ordre de remonter à la source de ces menaces ; on le fait, et l'on trouve des groupes d'hommes qui complotent et menacent de ruiner l'état. Je sais bien que M. de Metternich a eu tort d'user d'une sévérité peut-être paternelle quoique dure ; mais jamais une histoire n'est plus connue que lorsqu'elle l'est des deux partis : voilà la vérité. J'excuse ici M. de Metternich, non pas

comme une amie mais comme une personne étrangère (1)... Je suis équitable.

A l'époque où j'arrivais en Italie, il y avait une foule de brigands qui infestaient les états romains

(1) J'entends ici une foule de voix qui s'élèvent pour me demander compte de la prison et des tortures de Silvio Pellico !... Oui, sans doute, et moi-même j'ai pleuré sur les infortunes de cet homme. Il y a plus, je ne l'avais pas lu en italien ; c'est-à-dire je ne le connaissais que par fragmens. Ce n'est qu'avant hier (22 avril 1836) que j'ai lu ses Mémoires écrits dans sa langue naturelle et avec tout le charme d'un style clair, aussi rapide que touchant. Mais, qu'est-ce que cela prouve ? Quand on me dira : il existe un gouvernement dans lequel les geôliers ou les commandans de forteresse n'abusent pas de leur pouvoir ; où les subalternes ne seront pas heureux de faire souffrir ; où les chefs de l'état voient par eux-mêmes jusqu'au sort de *la vingt millionième* personne de leur empire ; alors je dirai adieu à mon pays, et j'emporterai ma tente pour la planter en un lieu où l'âge d'or revivra, car ce serait l'amener que de voir le souverain ou son premier ministre pouvoir écouter la plainte du dernier prévenu. En général, un roi, un chef de gouvernement est juste par calcul s'il ne l'est par équité naturelle, toutes les fois qu'il est appelé à rendre la justice à la face des hommes ! Voyez ce que faisait à cette même époque l'empereur d'Autriche ! Tous les jours de la vie il rendait cette justice en étant accessible au dernier de ses sujets qui venait lui demander une grâce ou bien la plus simple équité. Ceux qui étaient en prison ne le pouvaient pas, me dira-t-on. N'avaient-ils pas des pères, des frères, des amis qui pouvaient parler pour eux ? Mais ils parlaient et n'obtenaient rien... parce que l'empereur d'Autriche savait que des insurrections étaient organisées dans le Tyrol, dans les Alpes milanaises, sur les bords du Tésin,

et ceux de Naples. Les horreurs qu'ils commettaient formaient le sujet de toutes les conversations. La duchesse Lanté me recommanda beaucoup de prudence; « ils arrêtent surtout la nuit, me dit-elle... ne voyagez que le jour... en prenant cette précaution vous serez sauvée ; je sais qu'elle est pénible, et qu'au mois de juillet une nuit d'Italie est bien séduisante ! surtout avec ce temps !... »

En effet, il faisait en ce moment le clair de lune le plus pur... Le ciel avait cette teinte ardoisée qui donne tant de charme aux nuits du midi. L'air était embaumé balsamiquement, et je fis remarquer l'effet de la lune sur les flots de l'Arno, ce fleuve tant de fois chanté par tous les poëtes, l'honneur de l'Italie.

» Eh bien ! dit le prince Borghèse, j'aime encore mieux la Seine !... »

Je ne puis dire l'effet que nous firent ces paroles. Chacun se réveilla comme d'un songe... On regarda le pauvre prince avec cette colère qu'on éprouve contre celui qui vous fait mal volontairement, bêtement... « Voilà un homme, dit M. de Metternich, qui est convaincu qu'il vous a fait le plus

enfin dans tout ce qui entourait ce qu'il regardait comme son bien. Si c'était une illusion, elle était commune à bien des gens. Le besoin du calme et du repos est celui qui se fait le plus impérieusement sentir à l'homme, fût-il souverain ou pâtre, jeune homme ou vieillard, bon ou méchant; ce besoin est le plus profondément senti. Les animaux eux-mêmes en comprennent l'exigence !...

grand plaisir du monde, parce que vous êtes Française... Il m'en aurait dit autant pour le Danube... s'il y avait songé ! »

Ceci se passait l'*avant-veille* de mon départ de Florence pour Rome.

Je suivis le conseil de la duchesse Lanté, et ne voyageai que le jour... J'arrivai à la Storta, la poste avant Rome, et je m'y arrêtai quoiqu'il ne fût que sept heures, et que la lune éclairât l'horizon avant même le coucher du soleil (1), ce que M. Gudin a si admirablement rendu dans son tableau de détresse !!...

L'auberge de la *Storta*, compose à la fois le village et la poste aux chevaux. Cet isolement m'effraya. Comment, en effet, le maître pouvait-il résister aux brigands avec deux ou trois domestiques et une douzaine de postillons, gens si pacifiques pour l'ordinaire, qu'ils se couchent dans les jambes de leurs bêtes pour attendre l'issue du combat!... En soupant je ne pus m'empêcher de le dire au maître de la maison, qui me servait lui-même... Il me répondit qu'il y avait un poste de carabiniers très-près de là, et qu'en cas d'alarme, il y avait une cloche qui s'entendait au loin; que d'ailleurs

(1) J'ai vu le même effet de lumière dans les Alpes et dans les Pyrénées, et cela fort souvent. On peut se rappeler que du second étage de Sécheron on voit le lac de Genève éclairé par la lune, et le Mont-Blanc et même les deux Salèves éclairés par le soleil encore assez haut.

un événement de cette nature, arrivant dans sa maison, empêcherait d'y coucher à l'avenir toute personne approchant de Rome, et qu'on s'arrangerait de manière à arriver à Rome vers le milieu du jour!... Je compris que pour assurer la paix de sa maison, il payait une rente annuelle aux brigands.

Cet homme me raconta toute leur histoire. Ils étaient nombreux à cette époque... Barbone, Gasparone, Décésaris, une foule d'autres encore ravageaient les routes et commettaient des horreurs. Voici un fait qui me fut raconté par cet homme, et qui était arrivé quelques semaines auparavant à Terni; j'ignore par quelle troupe.

Des Anglais voyageaient en Italie et venaient de Naples; ils s'arrêtèrent à Rome et résolurent d'y demeurer l'hiver et une partie du printemps. La fille aînée de cette famille venait de se marier à Naples avec un M. Bishopp (je ne me rappelle plus le nom de la famille de la jeune femme). Elle entend parler un jour de la cascade de Terni, et témoigne le désir d'y aller... Son mari propose à sa belle-mère et à ses belles-sœurs; elles refusent. Ils partent seuls avec une femme-de-chambre... Arrivés à Terni, sans escorte, ce qu'on leur avait pourtant recommandé de ne pas faire, les jeunes gens couchent à l'auberge, et le lendemain à cinq heures du matin ils se mettent en marche pour la cascade, où ils arrivèrent à l'heure où, frappée par la réflexion du soleil levant, elle brille des mille

ville de Terni reçut sa plainte, mais tout en hochant la tête, il lui conseilla de donner tout de suite des ordres à son banquier. « Mais, dit l'Anglais, je n'ai pas un crédit illimité, et j'ai peur qu'il n'ait pas à moi 30,000 fr. — Quel est votre banquier ? — Torlogna. — Oh ! il vous fera bien crédit de quelques mille piastres pour une chose comme celle-ci. Car ces scélérats de brigands n'en rabattront pas un paolo. Ils savaient probablement que vous étiez nouvellement mariés (ils étaient dans la lune de miel), et voilà ce qui vous vaut les 30,000 fr. »

M. Bishopp partit pour Rome à franc-étrier, pour perdre moins de temps; il était dans des transes que peuvent concevoir ceux qui ont une femme jeune et belle et qu'ils adorent ... Son banquier lui offrit son crédit. Mais il y avait alors à Rome un ange de paix et de bon secours pour tous ses compatriotes souffrans ; aussitôt qu'elle apprit l'aventure de mistress Bishopp, elle vint chez sa mère pour lui offrir sa bourse, et pourtant elle n'était pas riche : c'était la duchesse de Devonshire!... mais tout était accompli. La fin de cette histoire est lamentable. M. Bishopp retourna à Terni, il porta lui-même la sacoche pleine de piastres et la déposa sur la pierre... il y retourna pendant quinze jours, le malheureux! aucune nouvelle ne lui parvint, et jamais on n'a su ce qu'était devenue cette malheureuse jeune femme! M. Bishopp est revenu à Terni le quatrième jour, et on en donnait huit;

le jour n'était pas en chiffre, il ne peut donc y avoir eu erreur; il n'y a qu'une pensée à avoir, et cette pensée est horrible pour le malheureux mari! ... je n'ose pas l'écrire.

Aussitôt que je fus à Rome, où je logeai chez Ramelli, à l'hôtel de l'Europe, place d'Espagne, au bas de Monte-Pincio, j'envoyai mes lettres à M. de Blacas, qui arriva tout aussitôt chez moi. M. le duc de Richelieu me recommandait particulièrement pour les affaires que j'avais à traiter avec le gouvernement romain. M. de Blacas était encore très-beau alors, c'est-à-dire ce qu'on appelle beau dans le monde; car j'avoue que, pour moi, j'aimerais mieux un laid visage expressif, qu'un beau visage de marbre, froid comme lui. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de personnes qui diffèrent de mon opinion.

Je ne connaissais pas M. de Blacas; j'en avais fort entendu parler, je l'avais beaucoup vu dans le monde; mais je ne le connaissais pas *de causerie* enfin. Je trouvai en lui un homme très-remarquable comme instruction, et très-attachant comme savoir dans les sciences numismatiques, d'antiquité, et de toutes ces choses qui font bâiller tant elles sont belles et inconnues !... J'étais habituée à ce genre d'ennui avec mon ami Milin que j'aimais de toute mon âme, mais que j'avais fini par redouter comme le feu, tant il m'effrayait quand il me disait : « J'ai écrit aujourd'hui dix pages sur le fauteuil du roi Dagobert !... »

Du reste, bon enfant et même tout-à-fait enfant : il jouait avec les miens comme s'il eût eu seulement six ans.

Il m'avait recommandée à Rome à tout ce que la science, les arts, tout ce qui intéresse enfin, pouvait avoir de plus distingué. M. de Forbin m'avait donné une lettre pour ce bon et parfait Granet, homme aussi distingué qu'habile, et que j'ai aimé aussitôt que je l'ai connu, parce qu'il est le plus excellent des hommes. Il y avait encore M. Mazois, architecte d'un très-haut mérite, qui terminait alors un ouvrage sur Pompéia qu'il dédiait au roi de France. M. Mazois était ami intime de M. Augustin Jordan, premier secrétaire d'ambassade de France, et frère de Camille Jordan.

Je n'étais connue que de nom à M. Jordan, et presque aussitôt mon arrivée il vint me voir, et à partir de ce moment il vint presque tous les jours. J'appréciai son excellent et noble caractère, son esprit égal, fin et doux ; une instruction très-remarquable, et tout ce qui fait aimer et estimer : bon père, bon mari, bon frère, enfin toutes les qualités, je le répète, qui font aimer. Ce fut lui qui me fit connaître M. Mazois ; ils étaient bien dignes d'être amis.

Mon salon fut bientôt à Rome ce qu'il était à Paris encore à cette époque : il y avait M. Augustin Jordan, M. Mazois, Canova, M. de Palfy attaché à l'ambassade d'Autriche, le prince de Kaunitz son ambassadeur, M. Ackerblaët, Suédois et savant

très-habilement versé dans les plus obscurs secrets de l'antiquité. Cette phrase peut être comprise à Rome surtout où, dans les salles du Vatican, on voit entassés tant de trésors dont les âges sont pour nous des mystères. M. Ackerblaët me guidait souvent dans le voyage que j'y faisais, et me rendait l'éminent service de tout m'expliquer. C'est pendant une partie de mon séjour à Rome que, sous la direction de Canova, le Vatican acheva de s'arranger tel que nous le voyons aujourd'hui (1).

A tous les noms que je viens de citer, il faut ajouter celui du comte de Châtillon, un de mes anciens amis, et celui le plus cher de Lucien, quand il venait de la Ruffinella (Tusculum) à Rome. — C'est un homme qui, ainsi que je l'ai dit dans mes Mémoires sur l'Empire, est un de ces types de l'ancienne société, qui se perdent tout-à-fait... Il est spirituel, il peint d'une manière charmante, fait des vers comme un poëte, en tenant la palette de l'autre main... est bon musicien, joue la comédie et la tragédie à ravir, et de plus possède le don de la sociabilité autant qu'il le faut pour vivre dans le monde, où rien ne peut aller sans cette condition obligée... Il habitait la Ruffinella, où Lucien et lui travaillaient à l'envi pour occuper cette nombreuse et charmante famille qui, à elle

(1) Je parlerai de ces choses dans mon Voyage en Italie que je compte publier cette année, mais comme spécialité et pour ne parler que de l'Italie.

seule, forme une colonie (1); et puis c'était Granet, le bon Granet... et une foule d'artistes aussi agréables qu'instruits. J'ai déjà dit que la société des artistes me plaisait extrêmement...

Mais le cardinal Gonsalvi était l'homme le plus remarquable de Rome à cette époque. La duchesse de Devonshire me le dit dès que je lui parlai de lui... « Il y a dans cet homme, me dit la duchesse, de quoi en faire deux autres. » Je l'avais connu à Paris, lorsqu'il y était venu ; mais ce n'est pas ainsi qu'on connaît un homme comme lui. Je le connus en dernier lieu pour ce qu'il était, à Rome, et puis ensuite dans sa correspondance. J'ai plus de cinquante lettres de lui, extrêmement remarquables.

La duchesse de Devonshire (lady Elisabeth Foster) était une femme que j'aimais tendrement, et dont j'ai bien pleuré la mort... C'était un être aimable et bon, deux qualités bien rares à trouver ensemble!.... J'allais aussi passer la soirée chez elle. Elle était, comme moi, aimant la société des artistes, et en recevant chez elle. Le cardinal Gonzalvi, son plus cher ami, mais non pas comme on l'entendait, dirigeait beaucoup sa société; aussi M. de Blacas n'avait pas chez elle un ton d'assurance aussi tranchant que chez lui.

(1) Je possède un dessin au trait admirablement fait comme tout ce qu'il fait en ce genre, de la main de comte de Châtillon. Il représente toute la famille de Lucien qui est rassemblée autour de la princesse de Canino.

Madame la duchesse de B..... était jolie, douce, grande dame, et pourtant elle ne paraissait rien de tout cela : c'est que rien n'est contagieux comme cette manière d'être qu'a son mari, et la pauvre femme, à force d'entendre et de voir l'ennui, avait fini par devenir ennuyeuse, tout en étant jolie et agréable... On ne lui en savait aucun gré, parce qu'elle avait l'air de dire à tout cela : qu'est-ce que vous me voulez ? allez-vous-en (1) !

Un jour je parlais de son mari et d'elle à la duchesse de Devonshire, et lui parlant des perfections du duc de Blacas, de la beauté et des vertus de sa femme... elle me répondit, moitié riant, moitié grondant : « Oui, ce sont deux anges, si vous voulez; mais deux anges !... l'un de bois, l'autre de pierre !... »

Madame mère était à Frascati, dans une villa qu'elle y occupait, et qu'elle avait achetée au roi de Hollande. Le cardinal Fesch était à Rome, au milieu de ses tableaux, et formant à lui seul la plus belle collection de particulier qui existe certainement en Europe... Lucien était à la Ruffinella et la princesse Borghèse à Frascati... Dans ce même moment, Torlogna donna un bal dans une villa qu'il avait à la porte de Rome, et qui est aussi charmante qu'une de nos plus jolies maisons de campagne... La fête fut charmante aussi; mais elle

(1) Madame la duchesse de B..... est une des femmes les plus vertueuses et les plus estimables que je connaisse.

finit pour moi d'une triste manière ; je me donnai une entorse ou plutôt je me foulai le pied, et fus obligée de demeurer six semaines dans ma chambre. C'est un accident plus triste que partout ailleurs, lorsqu'il vous arrive à Rome ; quand vous voyez un beau ciel bleu par votre fenêtre, qu'il vous arrive un vent tiède et parfumé qui vous frappe le visage et vous charme de sa douce magie... C'est un bonheur que vous perdez à chaque minute qui s'écoule... Mes amis me tinrent fidèle compagnie, et j'eus souvent une visite à laquelle je fus très-sensible : c'est celle du cardinal Gonzalvi. Il vint un jour me dire qu'aussitôt que je serais rétablie, le pape me verrait avec grand plaisir dans la villa Pamphili, où il allait (1) souvent se promener. « Mais, me dit le cardinal en souriant, il y a une personne qui vous en voudra à la mort de ne pas vous faire présenter par elle !

Et il me nomma M. de Blacas...

— Je ne pense pas, dis-je au cardinal, que l'ambassadeur de France me regarde comme une Française, car il agit avec moi d'une telle sorte que je ne le crois nullement. Au surplus, je n'en parlerai pas, cela sera mieux (2)...

(1) Le pape ne reçoit pas de femmes dans le Vatican, ni à Monte-Cavallo. Seulement par faveur, alors, il *rencontrait* celles qu'il voulait voir soit à Villa-Pamphili, soit à Villa-Colonna, ou à la chapelle Sixtine.

(2) Il est pourtant vrai que pour avoir la paix il fallait de telles mesures !...

Je vis le pape; je le connaissais déjà, je l'avais vu à Paris lors du sacre, et à cette époque il fut excellent pour moi, parce que je parlais très-bien l'italien.

—Scometto che lei è nata nella strada del Corso! disait le pape; et toujours il parlait italien, quoiqu'il eût assez de facilité pour parler français. Il me parla de plusieurs personnes qu'il avait vues à Paris, et finit par arriver à la princesse Borghèse.

È mia figlia! disait le bon pontife, è mia figlia!

Mais celui qu'il aimait comme son enfant véritablement, c'est Lucien. En parlant de lui il avait presque les larmes aux yeux.

Il me parla beaucoup de mon mari qu'il avait vu souvent dans son premier séjour à Paris, et qui lui avait aussi gagné le cœur en lui parlant italien.

Cette première visite fut courte; j'étais arrivée trop tard, ayant mal compris l'heure... Je le revis deux fois : l'une à la villa Colonna, et l'autre encore à la villa Pamphili.

Un jour j'allai voir la princesse Borghèse, que je trouvai souffrante comme à son ordinaire. Elle était couchée sur un canapé, vêtue d'une robe de mousseline de l'Inde très-fine et brodée à jour, garnie d'une dentelle de point d'Angleterre, surmontée d'une natte en satin rose, le corsage drapé, les manches courtes, et sur les épaules, un grand châle d'Angleterre sous lequel on pouvait distinguer une masse de perles fines terminée par

un gros gland en une perle en poire ; ses bras avaient deux fils de perles de la plus belle eau ; ses petits pieds étaient chaussés avec des souliers de satin blanc, et parfois se cachaient sous un couvre-pied de point d'Angleterre doublé de rose et jeté négligemment sur elle.

— Comment me trouvez-vous ? me dit-elle en voyant mon admiration.

— Aussi belle que jamais ! lui répondis-je et c'était vrai.

Elle sourit, car elle aimait à être belle plus que toute autre femme au monde.

Il y avait chez elle, cette fois, madame Torlogna, une autre dame romaine et un jeune Romain dont j'ai oublié le nom, mais qui avait bien l'air le plus stupide que j'aie jamais vu. Il y vint aussi le marquis de Douglas, celui qui est devenu duc d'Hamilton. On le disait fort aimable ; quant à moi je ne l'ai jamais entendu parler, ainsi je ne puis dire le contraire. Il y a à Paris une femme de mes amies qui l'a vu plus souvent que moi, et toujours aussi silencieux. Il était fort amoureux alors de la princesse Pauline. C'est, au reste, un homme fort supérieur, ses amis s'honorent d'avoir son estime.

CHAPITRE III.

Lucien à la Ruffinella. — La princesse Ercolane de Bologne. — Les fiançailles. — Le 7 octobre. — Monseigneur Cunéo. — Les fouilles. — Les brigands et le *monsignor halte là!!* — Le beau brigand. — Le costume. — L'effroi! — Le pauvre prêtre. — Surprise. — Le comte de Châtillon. — Sa belle conduite. — La méprise. — La blessure. — Le noble dévouement d'un ami. — *Ecco il principe!* — Décésaris. — Douleur et blessure. — La rançon. — Le portrait du brigand. — *La police de Rome!* — La princesse Borghèse. — Sa belle conduite. — La jeune fille de Marino. — Albano. — Barbone. — Les brigands. — Belle histoire de tous ceux de cette époque, par M. de Châtillon. — Mon séjour à Albano. — Le lac. — Le poëme de *Charlemagne*, par Lucien. — Encore Décésaris. — La ferme isolée. — La jeune paysanne. — La mère et le vieux père. — Amour d'un brigand. — Vengeance maternelle. — Le carabinier. — Le retour. — La tête mise à prix. — Le brigand vaincu.

Lucien était dans sa terre de la Ruffinella, où il menait la vie la plus charmante qu'un homme d'esprit puisse mener. Les arts, les sciences, les découvertes astronomiques, les fouilles dans le cirque de Cicéron, tout cela remplissait sa vie et

ainsi qu'une foule de bijoux les plus curieux et les plus rares, dépouilles des malheureux qu'il avait assassinés.

Monsignor Cunéo fut d'abord très-effrayé, mais sa frayeur redoubla lorsqu'il vit sortir du taillis une douzaine d'hommes armés jusqu'aux dents, et prêts à mettre la main sur lui au moindre mouvement qu'il ferait pour fuir !...

— Mon Dieu ! dit-il d'une voix tremblante, je ne suis qu'un pauvre prêtre !...

— Allons donc, dit celui qui lui avait posé la main sur l'épaule... Vous êtes monsignor ! voyez donc ces bas violets !... Vous plaisantez, je crois !... Pas de raillerie ; n'êtes-vous pas de la maison du prince de Canino ?

Monsignor fit un signe de tête...

— Eh bien ! écoutez-moi ! vous allez descendre jusqu'à la grille du parc, vous sonnerez ou vous appellerez pour qu'on vous ouvre. Mais malheur à toi si tu fais un signe, seulement de l'œil, pour avertir que je suis derrière toi... Tu m'entends !... marche.

Le pauvre monsignor Cunéo, glacé d'épouvante, marche en tremblant et arrive enfin à la grille où il sonne pour avertir de sa présence.

On l'avait attendu long-temps, Enfin Lucien, croyant qu'il avait prolongé sa promenade, car la soirée était belle et douce, ordonna qu'on servît, et l'on était au dessert lorsqu'on entendit la cloche de la grille qui ouvrait sur le chemin des fouilles...

—Enfin le voilà ! s'écrie Lucien. Châtillon ; allez donc au-devant de lui. Je parie qu'en apprenant qu'on est au dessert il est capable de ne pas oser entrer.

Le comte de Châtillon descend rapidement un petit escalier qui devait le conduire plus promptement auprès de monsignor Cunéo... Il franchit l'escalier d'un saut et se trouve en face d'un brigand, haut de cinq pieds six pouces, la carabine au bras et le poignard à la ceinture...

—Ah ! s'écrie le brigand, en voyant un homme habillé, sans chapeau, avec la tournure d'un maître de maison... Ecco il principe !...

Et il mit aussitôt la main sur le collet de M. de Châtillon !... Mais celui-ci était alors encore jeune et très-fort ; d'une secousse il se dégage et renverse le brigand en appelant au secours. Mais les domestiques étaient déjà retenus par le reste de la troupe... Et le haut de l'escalier ne conduisait à rien !... M. de Châtillon se mit aussitôt en devoir de se défendre d'une manière plus positive... Il prit son ennemi à la gorge, le serra à l'étouffer, ce qu'il voulait en effet, et puis ensuite monter en deux sauts dans sa chambre, qui était dans ce même escalier, et dont une fenêtre en œil de bœuf donnait sur ce même escalier ; et de là tirer sur les brigands à mesure qu'ils monteraient, ces armes étant toujours chargées... L'homme qu'il serrait ainsi allait en effet succomber, lorsqu'un seul homme fit changer la scène. C'était celui qui avait

parlé à monsignor Cunéo... En voyant la résistance de M. de Châtillon, il lui asséna un violent coup de carabine sur le front, et le renversa aussitôt par terre !

— È il principe! il principe! s'écriait-il avec force.

Aussitôt, relevant M. de Châtillon qui était sans connaissance et perdait tout son sang, il le chargea sur ses propres épaules, et faisant soutenir sa tête par l'un de ses gens, il s'éloigna à grands pas de la Ruffinella avec son fardeau, tandis que le tocsin sonnait à grandes volées, pour avertir les parroisses environnantes...

— C'est là une belle capture ! dit Décésaris à son lieutenant ; car le brigand qui avait pris M. de Châtillon était le fameux Décésaris, le plus beau, le plus féroce et le plus brave des brigands de l'Italie...

La nuit était froide... M. de Châtillon revint à lui, pour souffrir avec une terrible angoisse de la blessure que Décésaris lui avait faite au front... Il balbutia quelques mots, et finit par demander où il était...

— Avec des gens qui sont aussi honnêtes que bien d'autres, répondit Décésaris... Que vous réprouvez comme des misérables... Et que vous vouez à l'exécration, parce qu'ils sont malheureux... Vous êtes avec des brigands, monseigneur!... Et si votre altesse veut donner une belle rançon, elle soupera demain avec sa famille sans avoir eu aucun mal... Ce n'est pas ma faute si

vous avez résisté... Pourquoi vous êtes-vous défendu aussi !...

— Mais vous me prenez pour un autre, répondit M. de Châtillon, d'une voix faible ! Je ne suis ni prince, ni altesse impériale... Vous me prenez pour un autre !...

— Vous êtes le prince de Canino !... Allons, ne vous débattez pas tant, monseigneur !

— Mais je ne suis pas le prince de Canino, dit de nouveau M. de Châtillon... je ne suis pas le prince de Canino !... Je suis un pauvre peintre, n'ayant pas une obole à donner pour ma rançon !...

— Mincchionnerie !... dit Décésaris ; vous êtes le prince !...

M. de Châtillon voulut encore répliquer ; mais il comprit qu'à cette heure le brigand ne le croirait pas ; il songea à lui donner des preuves de ce qu'il avançait ; il avait sur lui des lettres et des choses à son chiffre et à son adresse, qui prouvaient qu'il était *lui*.

Au point du jour, on fit halte dans la clairière d'un bois, où Décésaris paraissait avoir son quartier-général... Là, M. de Châtillon le convainquit enfin qu'il n'était pas Lucien. Alors le brigand fit entendre une imprécation terrible... et se tournant vers M. de Châtillon :

— Vous mériteriez d'être sévèrement puni pour

nous avoir laissés commettre *une telle faute!* s'écria-t-il!... Puis, tout-à-coup, en voyant le front sanglant de M. de Châtillon... — Allons, poursuivit-il... après tout, vous êtes un brave ami! Il y a eu du courage à vous laisser prendre ainsi! Mais à son tour, il faut que votre ami vous tire de nos mains, et moyennant une somme de cinq mille piastres vous en serez quitte et lui aussi!... Voilà qui est dit...

— Mais je n'ai rien au monde, dit M. de Châtillon!... — Vous trouverez!... Pas de réplique.

M. de Châtillon se tut. Mais, pour donner une idée qui pût faire reconnaître le brigand qu'on envoyait à Rome pour porter la lettre de Décésaris, il fit son portrait sur le papier, en écrivant sous la dictée du chef... Il avait aussi sa montre, cet indice fit espérer à M. de Châtillon que la police de Rome le délivrerait... La police de Rome!... Vraiment, elle pensait bien à cela!

La princesse Borghèse fut admirablement bonne dans cette circonstance... Elle s'offrit de payer la totalité de la somme... ainsi que le cardinal Fesch; mais le prince de Canino voulut que son ami fût délivré par lui... La somme de cinq mille piastres fut comptée religieusement à Décésaris, et déposée au pied d'un arbre qu'il avait indiqué dans la forêt où il faisait son séjour... Pendant que tout cela s'exécutait, il racontait à M. de Châtillon les principaux événemens de sa vie... C'est alors qu'il apprit tout ce qu'avait fait cet homme

étonnant. Il lui raconta (1) comment une fois sa troupe l'avait soupçonné de peu de fermeté, parce qu'il aimait une jeune fille de Marino (2) qui venait chaque soir, au coucher du soleil, passer quelques heures avec lui. — Alors, dit Décésaris, j'étais heureux! mes gens n'ont pas pu admettre ce bonheur avec notre état, et ils voulurent me déposer! moi! Décésaris!... Cette pauvre fille fut victime de ces malheureux!...

Et il racontait comment il la tua, pour prouver sa force! Ce n'était pas un homme ordinaire que Décésaris!

M. de Châtillon a fait de lui un portrait très-bien exécuté qu'on a refusé au Salon de cette année, je ne sais trop pourquoi; car il a, à la fois, de la couleur, du ton local, et il offre la grande ressemblance d'un homme qui a fait trembler les États-Romains pendant bien des années, et qui finit misérablement.

Lorsque M. de Châtillon fut délivré, il vint me voir. Je revenais moi-même d'Albano, où j'avais

(1) M. de Châtillon a trouvé dans cette aventure le sujet des *Brigands d'Italie*, ouvrage très-remarquable, dans lequel on trouve ce que je viens de dire et une foule de détails inconnus jusqu'ici. Il y a en outre l'histoire de Gasparoone, et d'un autre meurtrier. Il y a dans le *Double parricide*, une foule de choses du plus grand intérêt; enfin ce livre sera bientôt imprimé, je l'espère, et alors on aura un ouvrage des plus curieux.

(2) Près d'Albano.

été passer le mois d'octobre, dans le palais du prince Césarini... Je ne me doutais certes pas du danger qu'on courait à la Ruffinella pendant ce temps-là. Ce n'était pas la troupe de Décésaris qui exploitait le pays d'Albano, mais bien celle de Barbone; et comme il avait une blessure qu'il faisait soigner dans le couvent de capucins qui est au bord du lac, sa troupe avait ordre de ne pas troubler la tranquillité du pays pendant le temps de la villegiatura forcée du chef... Je passai quinze jours dans une joie continuelle. Nous faisions de longues promenades même sur le lac. Puis nous allions jusqu'à Marino... Que de fois je suis demeurée en contemplation devant le ravissant paysage qui se déployait au-dessous de moi, lorsque j'arrivais d'Albano à Marino!... Je m'arrêtais en haut du chemin ombragé qui descend dans la vallée de Marino, et je jouissais du plus charmant coup-d'œil qu'on puisse avoir en Italie, parce qu'il y a la plus belle végétation qu'on puisse voir; des arbres aussi beaux que dans la Basse-Saxe, et le ciel d'Italie!...

Je revins à Rome, charmée de ma villegiatura, mais très-effrayée en pensant que ce terrible homme pouvait se promener du côté d'Albano, comme de celui de Frascati! Un danger passé fait une sorte d'impression même quand il est évité.

M. de Châtillon m'apporta de la part de Lucien, son poëme de *Charlemagne*... Je n'en dirai rien, parce qu'il y a des beautés. Mais la poésie extraor-

dinaire a besoin d'une telle supériorité pour se faire pardonner, qu'elle ne doit pas dépasser les bornes permises dans ce cas. *Charlemagne* est un bel ouvrage, mais trop long ; et puis le sujet est lourd, et ceci n'est pas sa faute... Il y a dans la taille de Charlemagne, du colossal, et toutes les fois qu'on veut lui mettre une robe faite pour un autre, il y est mal à l'aise et ne fait aucun mouvement. C'est ce qui est arrivé à celui de Lucien. Le même inconvénient a eu lieu pour le *Napoléon*, d'un homme dont le talent est pourtant bien distingué... Mais l'inconvénient a été le même et encore plus grand, parce que l'homme est plus près de nous, et conséquemment plus colossal encore. Il n'appartenait qu'à Victor Hugo d'en parler avec des vers à sa mesure... En parlant de Napoléon, il s'élève à son niveau ; alors le poëte, lui aussi, est grand homme ! c'est Homère parlant d'Achille !...

M. de Châtillon avait encore un bandeau noir sur le front, lorsqu'il me vint apporter ce livre... Je lui demandai comment toute cette aventure des brigands s'était passée, et il me raconta tout ce que je viens de dire... excepté le double parricide et la mort de Décésaris qui arrivèrent quelque temps après. Comme j'ai parlé de cet homme extraordinaire, je veux dire comment il a fini.

Décésaris devint l'effroi de tout l'État-Romain, après le meurtre de cette jeune fille. Il semblait qu'il voulût lui faire de sanglantes funérailles !... il devint encore plus cruel ; et bientôt sa tête fut

mise à prix... pour mille piastres romaines!!...

Mais le prendre n'était pas chose facile !... il se tenait toujours armé et sur ses gardes, ne dormait que d'un œil, et jamais deux jours de suite sur la même fougère !...

Bientôt cette vie inquiète, agitée, fut terrible pour lui ; il devint plus cruel encore !... il fit couler le sang à flots !... Un jour il trouva dans ses promenades autour de son quartier, qu'il changeait à tous momens pour échapper aux carabiniers qui le cherchaient, une ferme dans laquelle il avait souvent mangé du lait et des fruits au temps de sa jeunesse, et lorsqu'il avait dans le cœur quelques sentimens vertueux... Il y entre et se fait reconnaître des vieux fermiers, qui l'accueillent et l'invitent à prendre place à leur table... Il avait déjà remarqué une jeune fille ravissante, qui n'était qu'une enfant lorsqu'il venait à la ferme ; elle était belle comme la Vittoria d'Albano, dont M. de Châtillon a fait un si beau portrait !.... elle était timide et belle comme les vierges du Corrége. Décésaris, à partir de cet instant, voulut que les environs fussent respectés ; ses gens eurent ordre de tout cacher aux yeux des habitans de la ferme. Les paysans s'accoutumèrent à le voir armé... ils le crurent contrebandier, et cette qualité n'est pas plus déshonorante parmi les paysans italiens que parmi les espagnols... Bientôt la jeune fille lui sourit, car le regard de Décésaris ne la faisait plus aussi trembler... cependant elle ne l'aimait pas

d'amour ; elle en aimait un autre, absent à cette époque ; mais lui l'aimait, non pas avec amour, mais avec délire...

Un soir, Décésaris apprend que le vieux fermier est allé à Viterbe et ne doit revenir que le lendemain... Il prend son ceinturon, le dépose sur la table, ôte son manteau et déclare à la vieille fermière qu'il aime sa fille, et ne sortira de la maison que le jour suivant ; — Et comme les larmes et les injures m'ennuient, s'écria-t-il en saisissant par le bras la mère qui résistait, voici pour t'enseigner à faire ma volonté ; et toi, dit-il à la jeune fille tremblante et pâle d'horreur... voilà qui doit t'apprendre à être docile... Et poussant la pauvre mère dehors, il la jette la face contre terre, et ferme la porte sur elle en poussant le verrou.

La mère demeura d'abord étourdie du coup ; mais bientôt revenant à elle, elle frissonna de rage en entendant les cris étouffés de sa fille, elle se souleva doucement, leva la tête et ne vit autour d'elle que la solitude...

— Maintenant, dit-elle, que Dieu me protège !

Et se levant aussitôt, elle courut, sans prendre haleine, jusqu'à un poste de carabiniers qui était dans les bois.

— Voulez-vous que je vous livre Décésaris ? dit-elle d'une voix étouffée à l'un d'eux.

— Sainte mère de Dieu ! je le crois bien !

— Eh bien ! venez avec moi ! Si le cœur ne man-

que pas au bras, et que votre carabine vise juste, le monstre est perdu... Venez !

Le carabinier visite ses armes, les met en bon état et suit la fermière qui, dans la soif de la vengeance, touche à peine la terre. Bientôt ils arrivent en vue de la ferme. Tout y est calme; la porte est toujours fermée...

— Il croira que je suis restée là où il m'a jetée comme un chien ! je lui ferai voir que j'ai des dents ! ... et les siennes claquaient par la violence de l'émotion que la vengeance lui faisait éprouver...

— Prends bien garde à ce que je ferai, dit-elle au carabinier, après l'avoir posté avec sa carabine dans un massif d'oliviers, à quelque distance de la maison... regarde bien, lui dit-elle, lorsque tu me verras lever la main avec *un air riant*... alors tire sur le meurtrier et le bourreau des jeunes filles !... ce sera le signal.

Bientôt après Décésaris sortit de la ferme. Il poussa du pied la malheureuse mère en lui disant :

— Allons ! raccommodons-nous. Eh bien ! après tout je ferai peut-être un bon gendre... Qu'en penses-tu ? Allons, ne boude plus et viens boire un verre de montefiascone avec moi. La femme se lève, tend la main au brigand, et rentre dans la maison en souriant à Décésaris ; mais là, en apercevant sa malheureuse fille descendant l'escalier de bois de la ferme, pâle, les yeux rouges à force de pleurer, échevelée, dans un désordre qui révélait à la mère que sa fille était une victime désignée

au poignard de ce monstre!... elle s'approcha d'elle l'embrassa et la serra étroitement contre elle, car elle jouait sa vie contre la tentative du soldat, si importante dans la péripétie de l'action... Elle embrassa sa fille et dit ensuite à Décésaris : — Eh bien, oui! je suis charmée d'avoir un gendre comme vous... A la réussite de ce que nous voulons! s'écria-t-elle en élevant son verre. Le brigand fut frappé au moment où il élevait le sien pour répondre au salut de la mère de sa victime. Le carabinier ne l'avait pas manqué : le coup lui traversa la poitrine. Aussitôt qu'il fut abattu, le carabinier prit son sabre et lui coupa la tête avec une cruauté indigne d'un homme même ordinaire... Le soldat prit la tête, la porta à Rome toute coiffée du chapeau de Décésaris ; là elle fut exposée au-dessus de Porta-Pia et y blanchit à côté de celles de plusieurs autres chefs. Après la mort de Décésaris, sa troupe ne fut pas difficile à réduire.

CHAPITRE IV.

La princesse Borghèse. — Sa statue, par Canova. — Sa description. — La pomme. — *Il y avait du feu.* — Ce mot est d'elle. — La sculpture. — Madame Mère. — Le cardinal Fesch. — Le buste du roi de Rome. — Lord Byron. — Lord Broughan, depuis chancelier d'Angleterre. — Belle conduite de madame. — Sa douleur. — *Les jours filés d'or et de soie.* — La reine de Naples. — Murat. — Le cardinal Gonzalvi. — M. le duc de Blacas. — M. le prince de Metternich. — Projet du pape. — Projets libéraux. — On n'aimait pas M. de Blacas à la cour de Rome. — Lucien. — L'affaire des brigands comme résultat. — Mon opinion. — M. de Blacas en est innocent. — La bulle pour le sacre de Louis XVIII. — Querelle entre le pape et M. de Blacas. — La haine contre M. de Cazes. — M. Augustin Jordan. — Comme il est bon et spirituel! — Mot de M. Ballanche. — Le roi de Hollande. — Encore Madame Mère. — Conversation avec le cardinal Gonsalvi. — Le comtat Venaissin. — *Vous ne l'aurez pas.* — Le prince Ra..... — Projets de mariage. — Portrait du prince. — Lord Bristol. — Son portrait. — Il est le véritable gentilhomme anglais.

— Avez-vous vu ma statue? me dit la princesse Pauline, un soir que j'étais chez elle, la contem-

plant avec admiration, et lui disant combien elle était toujours belle.

— Non, madame, et je m'en voudrais, si je ne voyais l'original.

— C'est égal, allez la voir ; je donnerai des ordres pour que la porte vous soit ouverte ; car j'ai écrit avant-hier au prince Camille, que je ne voulais plus qu'il s'avisât de donner des permissions pour voir ma statue, comme on va voir un modèle dans l'atelier de Canova.

Dans le fait, elle avait raison ! — Mais elle était si belle, si belle !... que jamais le ciseau d'un statuaire n'a donné au monde une merveille aussi parfaite. C'était la nature autant que le marbre peut l'être !... C'est le chef-d'œuvre de Canova... Il était placé dans une des salles les plus retirées du palais Borghèse... Au temps des Grecs, cette statue aurait été adorée comme la ressemblance de Vénus la plus parfaite... Elle est parfaitement ressemblante ; elle est représentée à demi-couchée sur un sopha, dans lequel le poids de ce corps gracieux fait entrer ses formes avec un charmant abandon... Le marbre cède sous la pression ; ce n'est plus que du duvet recouvert d'une étoffe sur laquelle repose un bras qui soutient une pomme, gage d'un triomphe qu'on reconnaît bien mérité. — La figure est d'une ravissante manière ! les chairs ont cette morbidezza que les modernes ont tous reconnu n'appartenir qu'à Phidias. — Canova, dans ce chef-d'œuvre, a été vraiment inspiré

par son modèle. — Je suis ressemblante, n'est-ce pas? me dit la princesse.

— Parfaitement, madame, lui dis-je.

— Je le crois bien, me dit-elle... je le crois bien, vraiment! j'ai posé!... moi-même!...

— Vous-même! m'écriai-je... vous, madame! dans cet atelier!...

—Oh! me répondit-elle naïvement (1), il y avait du feu. — Cette réponse, qui a beaucoup couru, a été dite par elle de cette manière, et dans le sens où je la rapporte, et pas du tout en plaisantant... Je ne puis répondre qu'il y ait eu de sa part autre chose qu'une absence de pensée en ce moment-là.

Je n'aime pas la sculpture! Je ne sais pourquoi le plus beau morceau de sculpture ne m'a jamais fait d'impression; je ne vois là qu'une froide imitation de la mort... et je trouve que la peinture est tellement au-delà, qu'il ne faut pas même la comparer. La littérature qui exprime les passions est une digne sœur de la peinture et de la poésie; mais la sculpture!... Une chose digne de remarque, c'est que, dans les arts, vous trouvez une foule de talens secondaires qui travaillent et proclament leur talent dans la sculpture; c'est tout au plus si vous trouvez un homme par siècle... Ce n'est pas que l'œuvre manque à l'ouvrier, c'est l'ouvrier qui manque à l'œuvre. — Enfin,

(1) Le mot est dit par la princesse très-bien dans ce sens. C'est une vérité.

vous comptez Phidias, et voilà tout; tandis que Praxitelle, Parrhasius, Appelle et beaucoup d'autres nous transmettent jusqu'aux costumes et aux coutumes les plus exactes de l'antiquité... Enfin, je n'aime pas la sculpture; et puis, excepté deux ou trois individus dans la sculpture, aujourd'hui je n'y vois personne à estimer. Je ne connais que M. Duseigneur dont le beau talent soit grand, large comme celui de Bras. Il y en a d'autres, tels que M....., que je connais, qui rêvent aussi les arts. On ne professe pas les arts, en effet, lorsqu'on fait de la fabrique ; il y a du feu sacré dans cet art de la sculpture comme dans la poésie.

Mais une figure d'une dimension à placer dans Plutarque, qui était alors à Rome, c'est celle de Madame mère !... Cette mère pleurant sur la captivité de son fils!... pleurant sur elle comme les Israélites durant la captivité de Babylone !.. ayant conservé une robe de deuil, ne la quittant jamais depuis que l'empereur avait été capturé contre le droit des gens, par les bourreaux qui lui infligeaient un supplice comme étant les plus forts... Il y avait à cette conduite une infamie qui soulevait d'indignation le cœur de la mère du héros! et puis son cœur se dégonflait; et quand elle voyait d'anciens amis, elle pleurait sans craindre de voir mal interpréter et humilier sa douleur... Elle n'avait pas encore, à cette époque, le buste du roi de Rome exécuté par Canova; qu'elle avait envoyé au malheureux prisonnier, et qui ne l'eut que six semaines

après son arrivée, parce que sir Hudson Lowe voulut qu'il souffrît !... Oh ! comme ce misérable a été malheureux de la mort de l'EMPEREUR NAPOLÉON !... Il ne tenait plus ce colosse au bout de sa baguette de vengeance ; il ne pouvait plus verser dans son cœur de fausses joies et de fausses consolations, pour lui rendre son absynthe plus amère !... Sa victime lui échappait ; elle arrivait à la couronne du martyre par un chemin qui frappe d'exécoration sir Hudson Lowe !... Oh ! quand Madame recevait des nouvelles rares de Sainte-Hélène, alors les joues pâles de la mère se coloraient, son regard, devenu atone, s'éclaircissait, et elle se ranimait sous cette joie passagère ; mais quand son effet était passé, elle retombait dans son état de marasme ordinaire ; son silence était complet, et elle ne parlait plus que pour penser aux jours de la prochaine arrivée d'un nouveau courrier !... Et à cette époque dont je parle, l'empereur vivait encore !... Ce buste du roi de Rome lui revint de Sainte-Hélène après la mort de son fils ! Elle le mit au pied de son lit, et à chaque minute du jour elle tournait ses yeux vers ce buste, qui lui rappelait, les deux fins tragiques de ses deux fils !... Alors la mère et l'aïeule n'était plus qu'une faible femme ; elle était sans force contre un malheur si grand, et ce fut avec ses larmes, ses larmes amères, qu'elle creusa sa tombe, qui vient seulement de se refermer sur elle !...

Elle voyait fort peu de monde : c'était à grand'

peine que des étrangers de marque, tels que lord Byron, lord Brougham et quelques autres, virent la mère de l'empereur pleurant sur son sort. Aussi cette femme, à genoux devant ce buste du roi de Rome, capable des plus grandes et des plus illustres actions par l'excès de son amour même et de son affliction, puisait dans cette affliction même la force de lui donner une noble et digne attitude !... Il y a de la grandeur à faire agir ainsi une cause première pour véhicule, mais non pas comme moyen.

Elle était toujours coiffée de bonne heure, et sa toilette était faite avec le plus grand soin... Elle avait quelque chose de puissant et de fort, qui faisait voir une grande et belle âme. — Oui, madame Lætitia Bonaparte est une personne dont le nom sera toujours dans l'itinéraire de celui qui maintenant visitera Rome. Son nom est attaché à celui de l'empereur, et tous deux arriveront ensemble aux pieds de l'Éternel !!...

Le cardinal Fesch, dont l'esprit n'est pas de la force de celui de sa sœur, la secondait à merveille dans l'exercice de cette modeste et pourtant admirable douleur. il ne parlait de son neveu que pour pleurer sur son souvenir, mais sans jamais le placer dans une position peu convenable ! L'Angleterre elle-même devait rougir devant ce morne désespoir qui creusait la tombe d'une mère, et lui faisait appeler la mort comme un bienfait, après avoir eu tant de *jours filés d'or et de soie*, selon le public

toujours persuadé qu'on n'a pas de malheur dans un palais !... et pourtant que de fois je l'ai vue pleurer sur le retard d'un courrier, lorsque la campagne de Russie était entreprise! que de fois j'ai pensé qu'une telle existence était bien amère auprès d'une continuelle source d'inquiétude et de larmes! et maintenant les mêmes yeux qui avaient pleuré sur les malheurs de la victoire pleuraient sur ceux de la captivité du héros!

La princesse Pauline me dit un matin où j'avais été de bonne heure chez elle, après une promenade à Monte-Pincio : — Voyez-vous ma mère pleurant ainsi sur les malheurs de mon frère! eh bien! cette douleur ne la tuera pas maintenant; elle souffrira long-temps, et son malheur sera plus affreux peut-être que celui de l'empereur!

La princesse aimait sa mère et en était fort aimée. Souvent elle me racontait que la reine de Naples ne pouvait obtenir le pardon de sa mère... — Et je la connais, disait la princesse Pauline; n'est-ce pas elle qui a excité Murat! ce bon Murat aurait-il jamais imaginé de parler, de penser seulement contre l'empereur!!

La princesse était bien instruite, parce que à cette époque on savait la conduite véritable du roi de Naples qui, au fait, avait été guidé par sa femme !... Voilà ce qui est vrai... c'est la justice, il faut la rendre...

Le pape était parfait pour la famille exilée qui s'était abritée sous son aile paternelle. Il était

l'homme de Dieu, vraiment son vicaire! Il avait une telle reconnaissance pour Lucien, de ce que celui-ci l'aimait!... c'est là un beau et excellent caractère!... Il y a une véritable bonté qui touche et qui pénètre l'âme en étudiant cette paternelle influence qui doublait ainsi le pouvoir souverain qui protégeait la famille proscrite.

Je suis fâchée de le dire, mais M. de Blacas jouait alors un rôle peu chrétien envers les Bonaparte : toujours les accusant de complots imaginaires; les marquant pour ainsi dire d'un sceau réprobateur, il les dévouait à une inquisition qui, remise en d'autres mains que celles du cardinal Gonsalvi eût été meurtrière pour la famille proscrite! ... Le cardinal m'en parlait avec confiance, et ses lettres que j'ai conservées me parlaient avec droiture des projets qu'avait le pape, et lui-même excitait à les exécuter. Lorsque je lui parlais de M. de Metternich, lorsque je lui disais que M. de Metternich trouvait que la droiture et la bonne foi sont les meilleurs moyens à employer pour la diplomatie, il s'écriait :

— Oh! qu'il est excellent! c'est donc bien vrai! ... je ne voulais pas le croire! Eh bien! M. de Metternich est un homme dont je serais à jamais l'ami s'il le voulait (1) !...

Les projets du pape, dirigés, inspirés par Gon-

(1) L'Autriche ne l'aimait pas, et ce fut son influence qui l'éloigna de la tiare pontificale.

salvi, avaient une immense étendue. Je suis assez fondée à croire que Lucien, que le pape appelait *son enfant bien aimé*, n'était pas étranger à ces pensées généreuses que les murs du Vatican, habitués à n'entendre discuter que sur le plus ou le moins de sévérité d'une bulle d'excommunication, voyaient et entendaient pour la première fois... Oui, je crois que l'abolissement des couvens, en ne maintenant que ceux qui étaient volontairement l'asile des gens dégoûtés du monde et de cœurs flétris par le malheur ; cette liberté des cultes que rêvait le cardinal Gonsalvi, venaient, je pense, d'une tête plus républicaine que la sienne!... La liberté des cultes, promulguée du haut du Vatican me paraissait une chose merveilleuse!... mais le cardinal Gonsalvi avait une grande peur du duc de Blacas...

Le cardinal m'expliqua toute l'histoire du concordat de François Ier ; il avait proposé toutes les clauses de ce traité, et tout ce qui était dans la marge connue du public n'était pas la bonne version. M. le duc de Blacas était bien aise de porter dans le cabinet pontifical cette même façon d'être qu'il avait mise en œuvre pendant les années 1814 et 1815 ; mais il se trouvait marchant avec des souliers ferrés sur un terrain glissant sur lequel il tombait à toute heure ; ainsi sa position lui devenait à charge en raison du peu d'accord qui régnait *vraiment* entre l'ambassadeur de France et le secrétaire d'état de la cour de Rome ! ... L'affaire du con-

cordat, que le roi ne voulut pas ratifier et que M. de Blacas fut contraint de déchirer, fit un grand tort à ce dernier. Louis XVIII fut appelé le roi jacobin, et ce fut pour cette fois que le parti *ultra*-royaliste le désigna à la plus belle des proscriptions. Si l'on avait été au temps du tribunal secret, les jours du roi n'étaient pas en sûreté... singulière époque où le fer peut se lever sur nous en même temps pour être juste et pour être injuste!

Lucien ne savait pas à quel point la haine de M. de Blacas le désignait au malheur; cependant il arrivait à lui quelquefois au milieu d'un calcul astronomique, de la répétition d'une tragédie composée par lui, ou bien de la correction d'un chant de son poëme, il arrivait un avertissement qui disait à Lucien : Prenez garde à vous!... mais il ne faisait qu'en rire... C'était une douleur pour lui que de s'inquiéter. — Vraiment, disait-il, je serais trop sot de donner cette joie à mes ennemis! non, non, pas de tourmens imaginaires! nous avons assez de la réalité.

Arriva l'affaire des brigands. Cette tentative faite sur Lucien, cette sorte d'acharnement contre un homme connu depuis vingt ans à Rome, cette attaque sur une maison aussi remarquable que la sienne... tout donna d'étranges soupçons à ses amis!... Le nom de M. de Blacas fut prononcé dans cette mystérieuse affaire, mais c'est ici que je dois rendre à chacun la justice qui lui est due. Lucien fit dire hautement qu'il ne soupçonnait pas

M. de Blacas d'une perfidie ; qu'il l'en croyait plus qu'innocent, et le témoignait hautement. Ses amis n'étaient pas du même avis; mais moi je jugeais aussi comme lui, et quand j'écrivis en France, ce fut dans le sens que Lucien prescrivit. Je ne doute pas que M. de Blacas ne soit même mécontent du bruit même léger de cette affaire. Ceci ne dépend pas de moi... Le fait est que je suis aussi convaincue que Lucien que M. de Blacas n'a rien ordonné dans cette affaire !... je le certifierais sur ma conscience...

Une continuelle source de discussions entre le pape et l'ambassadeur de France était la malheureuse bulle que M. de Blacas réclamait pour que Louis XVIII pût se faire sacrer à Reims. Il manifestait une prétention qui était absurde : c'était celle de faire dater son règne du jour de la mort de Louis XVII !...

— Je ne le puis, disait le saint Père !

— Et pourquoi cela ? demandait fièrement l'ambassadeur.

— Parce que je ne sais pas être un homme à deux partis, monsieur l'ambassadeur, lui dit enfin un jour le pape avec beaucoup d'humeur !... j'ai été en France sacrer, couronner, oindre de l'oingt du seigneur, Napoléon Bonaparte, que voulait alors la nation toute entière! Si je l'ai couronné de mes propres mains, comment voulez-vous que je puisse parler après cela du règne de Louis XVIII !...

l'an dix-neuvième de son règne ne peut être autorisé par moi...

— Mais, dit l'ambassadeur avec aigreur, car sa mission était désagréable du moment où il luttait avec le saint père; mais il me semble qu'on vous a forcé, contraint même avec brutalité à descendre les cent marches du Vatican pour aller couronner l'usurpateur; votre sainteté a été forcée, et, vous-même, vous vous êtes vengé.

— Monsieur, dit le pape avec une noble fierté, je ne fus *pas forcé!*... on a pu voir que je ne l'étais JAMAIS : ma conduite à Fontainebleau le prouve assez. Quand on m'opprime, je résiste comme j'ai résisté à Napoléon le jour où il me montra une âme sans droiture et qu'il retint le patrimoine de saint Pierre, lorsqu'il me priva de ma liberté, alors j'ai puni; j'ai lancé les foudres de saint Pierre comme vicaire de Jésus-Christ !... mais seulement alors ! et mon ressentiment ne peut avoir d'effet rétroactif... il était légitime tout autant que l'est ma sévère fidélité à mes premiers engagemens envers Napoléon. Il est roi comme tous les rois du monde, son front a reçu l'huile sainte, il n'y a plus moyen de revenir là-dessus. Si la chose était si mauvaise, pourquoi donc l'Europe entière, excepté l'Angleterre, l'a-t-elle salué du nom de frère ?... La réflexion vient bien tard !

Jamais le pape ne voulut revenir sur cette décision; il se refusa toujours à donner la bulle pour le sacre de Louis XVIII, et celui-ci mourut sans

avoir été couronné, ce qui fit une grande douleur à M. de Blacas, car il aimait vraiment le roi. J'en suis sûre, par une voie qu'il ne pourrait pas supposer lui-même; par une personne qui l'aimait beaucoup.

Mais une partie de son âme, qu'elle me fit voir avec du regret.. c'était la haine qu'avait M. de Blacas contre M. Decazes! C'était une de ces haines qui dans l'Inde vous font donner du poison à celui qui l'inspire... Il y avait à cette haine une base terrible, c'était la jalousie du ministre *d'abord*, la position de M. Decazes, belle et brillante, tandis que M. de Blacas était *relégué* à Rome enfin, comme ambassadeur il est vrai, mais ambassadeur sans puissance, et sacrifiant à chaque caprice un article largement discuté par lui!... Cette jalousie lui montrait le roi riant peut-être de lui avec M. Decazes! Il les voyait parlant de sa dernière arrivée à Paris, de ce départ intimé par le roi lui-même, et auquel M. de Blacas donna lieu, de son côté, par des raisons singulières pour leur invraisemblance.. Tout cela le mettait quelquefois dans un état voisin du désespoir. J'en parlai à M. Augustin Jordan, premier secrétaire d'ambassade : quel fut mon étonnement en le voyant tout nier!... excepté cependant la haine (qu'il appelait une prévention) contre M. Decazes.

— Je crois deviner pourquoi l'ambassadeur m'a prise, ainsi, ce que nous appelons en grippe, c'est parce que je suis amie de M. Decazes!

— Non ! non ! s'écria M. Jordan !...

— Non ! ... Mais alors qu'a-t-il donc ? Il me semble que cette humeur à griffes et à dents ne peut être motivée par ma visite à la princesse Borghèse ? ... Cela deviendrait bouffon, et il y aurait là-dedans le sujet d'un joli proverbe.

— Je crois bien, dit M. Jordan, qu'il y a de la haine contre M. Decazes, qui se déverse sur vous. Mais aussi, convenez qu'un homme qui est aussi mal pour M. de Blacas que M. Decazes, ne peut s'attendre à autre chose ! ...

— Ne parlons pas de cela, lui dis-je en me levant. Cette discussion serait interminable ! .... Voilà la vingtième fois que nous la recommençons !...

En effet, cela était vrai, et en sortant de ces *disputes*, je me fortifiais dans cette pensée si charmante de finesse de M. Ballanche !

« *Il ne faut jamais discuter et même disputer, que lorsqu'on est tous deux du même avis !...* »

Le roi de Hollande était à Rome. C'est un homme dont l'exil n'avait changé ni les mœurs ni altéré le caractère. C'était la même tranquillité dans l'humeur résignée d'un être souffrant et impotent à peine à la moitié de sa vie... Il y avait dans la constante patience du roi de Hollande une abnégation de soi-même qui était bien grande devant Dieu !... Il était devenu fort pieux, et ses sentimens religieux se rapprochaient tellement de l'église, qu'on ne doutait pas, et j'en suis con-

vaincue, que si la reine n'existait plus il se mettrait dans un couvent ignoré, où le nom de Napoléon ne fût pas parvenu... En un mot, dans un lieu où il pourrait prier sans avoir des pensées involontaires qui lui parlassent du monde et lui fissent encore entendre son bruit ! Il avait un amour de la retraite que ses infirmités (1) redoublaient encore. Il est doux et bon ; et de tous les frères de Napoléon après Lucien, c'était celui que sa mère aimait le mieux... Il a de l'esprit et une tournure mélancolique, qui fait rêver quand on le voit ; il est auteur, mais ce n'est pas là ce qui lui va. Il ferait mieux de garder le silence... Un auteur ordinaire, quand il est frère de Napoléon, est un homme encore plus en vue qu'un autre et doit prendre garde à lui. Voilà tout ce qu'il y a à dire à un malheur aussi grand que son infortune... Il ne peut avoir aucune place réservée, toutes sont fausses... Louis est particulièrement un spirituel et excellent homme, voilà son type.

Le duc de Montfort n'était pas à Rome au moment où j'y étais, il habitait l'Allemagne et vivait près de Munich. Le prince Eugène et lui s'étaient connus enfans, et quoique le prince fût de quelques années, je crois, plus âgé que le duc de Montfort, ils s'accordaient parfaitement ensem-

(1) Ses mains sont quelquefois entièrement paralysées et hors de leur service. Je l'ai vu ne pouvant pas signer son nom de Louis.

ble. Sa femme, comme je l'ai dit, était pour lui un ange tutélaire et un ange gardien !... Toujours prête à épargner une peine à son mari. elle était pour lui comme une maîtresse qui cherche à se faire aimer !...

Le cardinal Fesch était, comme je l'ai dit, très-aimé du pape... Il avait de la douceur, une grande égalité d'humeur, et de cette droiture qui fait tant aimer ceux qui la possèdent ! Le cardinal Fesch, dans l'exil, avait conservé une attitude honorable, parce que, pendant la grandeur de l'empereur, il était l'homme du saint-père et l'homme qu'il fallait dans son état et dans sa profession... Que voulait le saint-père ? Un cardinal qui fût un homme d'église, et non pas, comme le cardinal Maury, un homme d'épée et de combat. Il aimait donc le cardinal Fesch parce qu'il reconnut en lui un homme comme il fallait qu'il fût.

Madame mère était la personne sur qui les regards étaient toujours attachés... Grande, belle, majestueuse, solitaire dans sa douleur, et retirée comme une personne frappée par le sort, elle pleurait, mais jamais devant un œil étranger ! Il y avait dans madame mère une dignité de douleur qui ne pouvait qu'aller à l'âme, même d'un indifférent !...

Lorsque je fus à Rome, je ne pus m'empêcher de gémir, en voyant ses vieilles murailles détruites, renfermer les derniers membres de cette famille que Napoléon avait marquée d'un sceau de pros-

périté et de gloire, et qui maintenant était une famille proscrite et ne dormant que sur la parole de pitié d'un pape !... Lucien, ce tribun qui avait fait retentir notre forum de sa voix tribunitienne, maintenant devenu paisible philosophe, cultivait les sciences et les arts dans la solitude que Cicéron embellissait jadis de son éloquente parole. Louis, devenu particulier et simplement bon homme comme il était, accomplissait à Rome la mission commencée en Hollande. Madame mère, comme la mère de toutes les douleurs, se résignait sous leur poids, et courbant la tête ne savait que prier. Il y avait à côté d'elle la princesse Borghèse qui plaisait encore dans les salles gothiques du palais Borghèse à Rome, comme elle plaisait à Paris. Seulement, frappée par le vent d'orage que la tempête a fait souffler sur cette famille malheureuse, elle souriait encore au travers des larmes! C'était une triste joie maintenant, que la sienne !...

Telle était en 1818 et 1819 l'état de la famille Bonaparte à Rome. M. de Blacas aggravait autant qu'il était en lui leur état misérable. Un jour il demanda le renvoi de Lucien des États-Romains. — Et pourquoi donc le renverrai-je, s'écria le Pape, Monsieur ! Je ne veux pas qu'on se permette davantage des attaques contre le prince de Canino, tandis qu'il n'attaque, *lui*, personne.

J'ignore si M. de Blacas le sait; mais je puis affirmer que le pape aurait préféré un autre ambassadeur !... Les manières hautaines du duc lui déplai-

saient ; il y avait toujours dans son humilité une sorte de raideur qui le faisait redouter même par ceux qui, comme le pape, ne devaient pas le craindre. Mais que faire dans une pareille occurrence ? Demeurer en d'aussi bons termes que possible, et c'est ce que fit le pape.

Un jour le cardinal Gonsalvi arrive chez moi, c'était le matin, j'étais seule...

— Je vous apporte de quoi vous divertir, me dit-il... Or, il faut savoir que le cardinal Gonsalvi aimait la diplomatie de Metternich, parce qu'il disait tout ce qu'il pensait ! Il avait une grande finesse ; mais il y avait de cette bonne foi finasseuse, qui fait tout-à-coup rire celui qui rencontre un obstacle, quand il croyait jouer cartes sur table !...

— Qu'avez-vous à me dire ? lui demandai-je... C'est sans doute divertissant ?

— Oh ! je vous en réponds !... C'est pourtant sérieux, c'est l'affaire du concordat !...

— Mais savez-vous bien, monseigneur, qu'avec toutes vos belles pensées philosophiques, c'est une singulière chose que le rétablissement des annates (1) !... Savez-vous que l'empereur, dans le plus beau temps de sa gloire, n'aurait pas osé nous parler de cela !...

— Allons donc !

(1) On appelle ainsi la première taxe imposée par le saint-siége sur un bénéfice vacant.

— Je vous le jure, monseigneur !... L'avez-vous demandé au cardinal Maury ?

— Eh bien ! c'est lui qui m'a protesté que ces mesures ne déplairaient pas à la nation française.

— Alors, monseigneur, je crois que le cardinal Maury a voulu se venger de la pénitence que le pape lui a d'abord imposée... Il a voulu vous entraîner à mal faire, soyez-en sûr !... Et puis la restitution du comtat Venaissin, il n'est pas possible que vous l'ayez demandée !

— Pourquoi pas !...

— Mais je dirai plutôt pourquoi ?...

— N'était-ce pas à nous ?

— Mais nous l'avions pris, et ce qui *est bon à prendre est bon à garder !...*

— Mais écoutez donc la justice ! ce que le saint-père a demandé en 1814 et 1815 à l'empereur, à Fontainebleau, il le demande plus tard au roi de France Louis XVIII. Les noms sont changés, mais la France est toujours détentrice de notre bien, et nous le voulons.

— Mais vous ne l'aurez pas !

Le cardinal me regarda d'un air tout étonné; car je mis à lui dire ce peu de mots une assurance qui, d'ailleurs, était juste... Le cardinal me considéra encore quelque temps, et répéta à demi-voix...

— Nous ne l'aurons pas !

— Vous ne l'aurez pas !...

— Mais nous demandons un équivalent.

— C'est un jeu d'enfant, monseigneur. Si les chambres ne veulent pas accorder la permission de démembrer le royaume, comment voulez-vous qu'elles soient plus complaisantes pour la Corse ou pour le Dauphiné!... Mais ce serait insensé!... De plus, vous exigez que les libertés de l'église gallicane, si vaillamment défendues par Bossuet, soient violées maintenant par Louis XVIII, qui a le besoin de se rendre le peuple français favorable!... par l'apparence au moins du soin de sa gloire! Non, non, cela n'est pas bien!... Et moi qui croyais au libéralisme de votre éminence!...

— Aussi devez-vous le faire, dit-il avec une joyeuse humeur tout aimable, car certainement je suis libéral autant qu'un cardinal l'ait été jamais!...

— Oh! sans doute, dis-je en riant à mon tour; les prébendes... les excommunications légalisées, les annates!... voilà du libéralisme!... En vérité, M. de Blacas a dû être émerveillé d'en avoir tant fait, non pas à lui seul, mais avec vous!... et par vous, monseigneur!

La duchesse de Devonshire, qui entrait dans le même moment, rendit un peu de gaieté à la conversation; elle nous annonça l'arrivée du prince Ra....., un prince sicilien que j'avais vu à Paris, et voici comment.

Mon beau-frère, M. de Geouffre, me dit un jour: — Voulez-vous venir ce soir au Vaudeville; c'est une première représentation, fort jolie,

dit-on... J'ai votre ancienne loge. — En effet, la loge du gouverneur de Paris, un petit salon, y avait été rendue au public.

Je me rendis de bonne heure au spectacle, et j'écoutais la pièce avec assez d'attention, parce qu'elle me plaisait, lorsque je vis entrer un petit homme, ayant une énorme tête sur deux petites jambes ! entre la tête et lesdites jambes on voyait un ventre immense... Voilà le personnage qui entrait dans ma loge, et que mon beau-frère me présenta sous le nom burlesque de prince Ra.....!!... Ce monsieur, qui regardait le spectacle avec deux petits yeux très-infiniment petits, me faisait l'honneur de me regarder encore plus que le spectacle. Cela me parut d'abord assez simple, puis m'impatienta, parce que cette tête immense, couverte de longs cheveux châtains plats, huileux, dégoûtans et tombant par mèches grasses sur les épaules de leur maître, tout cet ensemble me faisait rire, et la qualité du prince me faisait désirer de garder mon sérieux. Il était mis avec cela d'une façon si burlesque, qu'il n'y avait en aucune façon moyen de retenir au moins un sourire.... Je regardai mon beau-frère, comme pour lui demander compte de cette étrange présentation ; mais il détournait les yeux, et ne répondait que par un sourire : allons, me dis-je, ce n'est pas bien sérieux...

En sortant du spectacle, pendant lequel le prince n'avait pas dit *une parole !* il m'offrit sa

main ; mais, pour l'empire du monde, je ne me serais pas laissé voir avec une pareille figure au bras... Je feignis de rajuster mon châle, puis je pris le bras de M. de Cherval, qui était avec moi dans la loge, et je descendis au moins paisible avec ma convenance !

Le lendemain à midi, mon beau-frère était chez moi.

— Eh bien, comment trouvez-vous le prince que je vous ai présenté ? — Mais fort bien pour ce que j'en veux faire, mon très-cher frère.

— Ne plaisantez pas... Il veut se marier, et je vous demande si vous voulez l'épouser !

— Jésus, mon Dieu, m'écriai-je ! avec une détresse comique ! le personnage roulant que j'ai vu hier veut se marier ! et il jette les yeux sur une Française !... mais il a donc une bien immense fortune pour autant de présomption !...

— Quatre cent mille livres de rentes ! et en très-bon état.

— Allons, vous voulez rire ?

— Pas du tout. C'est une personne de mes amis qui me l'a amené hier matin, en me parlant de son désir de vous épouser... Il a déjà demandé la maréchale Moreau, une autre veuve, et il a échoué !

— Je le crois bien...

Mon beau-frère se fâcha. — Mais, lui dis-je en cessant de rire, la chose n'est que bouffonne. Si

vous voulez en faire une chose sérieuse, libre à vous, mais je n'y aiderai pas.

— C'est votre dernier mot?

— Très-certainement.

Dans ce moment on annonça le prince R..... ; il était plus comique au jour qu'à la lumière... Il me salua avec l'intention de me faire une révérence, mais son ventre se mettait en révolte contre ces politesses-là!... Il avait fait couper ses cheveux à la Marlborough, et, dans cet équipage, il avait vraiment l'air d'une drôle de personne... Mes fils, dont le plus jeune était encore aux bras de sa bonne, se mirent à éclater d'un tel fou rire en voyant cette figure, que ce que je pus faire de mieux fut de les congédier ; mais Napoléon, plus grand que son frère, comprit tout-à-fait que la figure qu'il voyait était amusante, et voilà les petites pestes de rire au nez de leur futur beau-père. Heureusement qu'il en rit avec eux parce qu'il crut que ces enfans avaient reçu quelque jouet ou quelque bonbon pour les mettre ainsi en joie!... Je lui parlai italien pour lui rendre un peu l'esprit; ce fut merveilleux. Il rit, causa comme tout le monde, et fut presque comme tout le monde aussi... Il y avait en lui toute une comédie.

Le fait est qu'il voulait se marier ; mais j'avais autre chose en tête et au cœur même, à cette époque-là. Je comptais me remarier aussi, et certes, ce n'était pas de cette manière que je comptais me décider.

— Mon cher frère, dis-je un jour à M. de Geouffre, qui tenait à son prince comme Dandin à juger, il n'y a qu'une seule chose qui puisse me déterminer; que le prince donne toute sa fortune à mes quatre enfans, et je l'épouse avec joie!... Je puis me sacrifier pour eux!

Mon beau-frère se mit à rire : et vous ne vous comptez donc pour rien? Et si vous avez des enfans! .

Ce cas-là serait excepté. — Je ne veux pas d'un autre arrangement.

Mon beau-frère comprit qu'il ne me ferait pas entendre autrement raison... Je lui dis qu'il serait inutile de m'en parler davantage... Alors il rendit compte à l'ami intermédiaire... Le lendemain il vint chez moi, il était tout effarouché.

— Comprenez-vous, chère cœur! s'écria-t-il du plus loin qu'il me vit... comprenez-vous?... Le prince R..... est veuf... il a deux enfans de sa *première défunte*, auxquels il doit le bien de leur mère, mais comme il est *taquin*, à ce qu'il paraît, il plaide avec eux en ce moment.

— Que grâces soient donc rendues au Seigneur! m'écriai-je. Enfin je suis donc certaine de ne plus entendre parler de principauté, de royauté, Dieu me pardonne... Car mes oncles, l'abbé de Comnène et le comte Georges, étaient dans une telle agitation, qu'il y avait entre eux une sorte de fièvre pour savoir si le prince *R*..... serait ou non le neveu impérial.

Je n'en entendis plus parler, et comme j'étais au moment de mon départ pour l'Italie, il me passa de la tête comme toute autre chose. Quel fut donc mon étonnement, lorsque mon valet-de-chambre m'annonça à Rome le prince R..... Il était le même qu'à Paris. Tout aussi ridicule. Je le crois très-bon homme et très-éloigné des prétentions qu'on lui prêtait. Il retourna en Sicile; je ne sais s'il a trouvé une femme, ce ne devait pas être aisé... Je n'en ai plus entendu parler.

La duchesse de Devonshire était, comme je l'ai dit, une femme excellente et bien spirituelle... Mais une autre personne aimable que je voyais chez elle, était son frère lord Bristol. Il me donnait tout-à-fait l'idée de ces gentilshommes anglais qui ont dans le souvenir, comme nous l'avons dans le nôtre, celui d'une génération toute chevaleresque... Il voyageait avec lady Bristol, qui était presque toujours malade, et douze enfans!... Quelle colonie à placer dans les auberges!...

Lord Bristol a eu une figure charmante et a toujours des manières de la plus haute distinction. C'est en général une qualité assez ordinaire chez les Anglais, mais les Anglais de haute naissance, que la distinction!... et lord Bristol est plus particulièrement doué de cette qualité-là qu'un autre... C'est un type de bonne et excellente compagnie... Tout-à-fait comme Grandisson, mais Grandisson amusant et aimable. En quelque lieu que ce livre tombe entre les mains de lord Bristol, je lui de-

mande de le lire dans l'esprit où cette page a été faite. C'est une vraie parole du cœur et un souvenir d'amitié que je lui adresse ici.

CHAPITRE V.

Le prince Kaunitz et sa famille. — Combien il est excellent homme. — Comme sa femme est ennuyeuse. — La duchesse de Devonshire et les fouilles du Forum. — La colonne Focca. — Les antiquités. — Le serre-papier. — M. Mazoï et Pompéia. — Les mystères du palais de Caserte et de celui de Naples. — Le pape envoie chez moi. — Ce que me dit le cardinal Gonsalvi. — Rupture du concordat. — Le maréchal Saint-Cyr. — Il n'a pas de *sympathies*. — Le cardinal Maury. — Cause de sa mort.

Une nouvelle famille était arrivée à Rome. C'était celle du prince Ka..... Il préférait sa liberté à toutes les familles du monde, et je crois qu'il aimait autant une promenade à *Testagnio* avec une jolie Trasteverène, qu'une magnifique promenade au Corso à côté de la princesse sa femme.

Je connais peu de personnes moins agréables que madame la princesse K..... C'est toute la raideur, la morgue allemande, sans aucune de leurs nombreuses compensations. Aucune bonhomie, un air ennuyé, une sorte de port de tête altier, sans savoir pourquoi, enfin une vraie parade qui

ne menait qu'à donner de l'ennui et pas autre chose...

Le prince donna des fêtes ; lui et la princesse m'invitèrent. J'y fus une fois pour le prince, qui est un très-bon homme, mais je me promis bien de ne plus m'ennuyer aussi solennellement que ce soir-là. Je trouvai en rentrant chez moi tous mes habitués qui m'attendaient, excepté M. Augustin Jordan, qui était demeuré à la douleur de l'ennui, douleur que partageait le prince de Kaunitz, qui bâillait plus fort que les autres au milieu du plus beau duo chanté je ne sais par qui.

La duchesse de Devonshire vint me prendre un soir pour aller à ses fouilles du forum... On venait de lui découvrir la colonne de l'empereur Focca. Et autour de cette colonne on trouvait une foule de petits bronzes antiques tout-à-fait précieux. Ces bronzes formaient de petits groupes, des figurines charmantes. Un soir nous remportâmes une corbeille remplie de choses vraiment jolies. J'en eus une très-belle collection que me fit accepter la duchesse. Je les ai presque tous donnés. J'ai fait monter en serre papier le plus charmant de tous. C'est un char de forme antique attelé de quatre chevaux. Le char et les chevaux ne sont pas plus gros que le poing; je fis poser le char bien solidement sur un beau morceau de jaune antique, ce qui en fit un très-beau serre-papier (1)...

(1) Je l'ai donné au duc Decazes.

Mazoï nous lisait quelquefois de son *Pompéia*, et j'y trouvais de l'intérêt, bien moins cependant que lorsqu'il me racontait les mystères du palais de Naples et de celui de Caserte... Que de fois je me suis surprise à l'écouter lorsque deux heures après minuit sonnaient ... — Comment allez-vous dormir ? me disait-il, en me baisant la main. Comme tout ce que je vous ai raconté vous agite ! vous êtes bien bonne en vérité ! Je crois que si l'ancienne maîtresse de ces belles demeures savait que vous êtes dans une telle situation à cause d'elle, elle en serait heureuse.

— Mais que lui ai-je fait ?

— Ce que vous lui avez fait !

Et Mazoï me regardait en souriant et le doigt levé comme pour me gronder de ce que je pouvais demander ce qu'elle avait contre moi !...

Le pape, ayant su que j'étais malade, me fit l'honneur d'envoyer savoir de mes nouvelles. Ce fut le cardinal Gonsalvi qui vint. Je le voyais toujours avec un nouveau plaisir, et cette fois il m'en fit vraiment beaucoup : il me donna des nouvelles de l'empereur !... de Sainte-Hélène ! et me dit :

— Eh bien ! voilà le concordat rompu, quant à plusieurs articles. Qu'en dites-vous ?

— Je dis tant mieux !

— Vous êtes donc contre nous ?

— Non, certainement ! Votre éminence connaît mes opinions religieuses et mon admiration personnelle pour sa sainteté; mais j'avoue que je crai-

gnais que les chambres ne se missent en colère... Voyez quelle singulière existence a notre ministère !... il ne peut demeurer ce qu'il est pendant quinze jours ! Encore une nouvelle mutation : voilà le maréchal Saint-Cyr à la guerre... Cette nomination ne plaira pas à l'armée.

Je ne me trompais pas ; le maréchal Saint-Cyr, quelque bien qu'il fût d'ailleurs, n'avait aucune sympathie avec l'armée comme ministre de la guerre !... Il faut des qualités positivement spéciales pour remplir le poste de ministre de la guerre... nous sommes exigeans de notre nature, et nous voulons trouver ce que nous demandons.

— Pourquoi le cardinal Maury déplaisait-il aussi généralement en France ? me demanda Gonsalvi.

— Parce que avant tout nous voulons de bonnes manières, et que le cardinal Maury est un homme acerbe, ayant des façons, non-seulement vulgaires, mais cent fois vulgaires ; parce qu'il choquait enfin... Comment le pape l'a-t-il reçu ?

— Mal ! J'ai fait ce que j'ai pu pour adoucir cette réception, mais cela n'a pas pu être autrement, il lui fallait une correction, et sa sainteté la lui a infligée... Sa mort a été affreuse !... Figurez-vous que son avarice était tellement sordide qu'il ne voulait pas qu'on lui fît du bouillon frais. Je fus prévenu, et le pape, à qui j'en parlai, me commanda de venir auprès du cardinal Maury, et de lui ordonner de la part de sa sainteté de laisser faire ses serviteurs. Il avait un neveu qui est un

digne enfant ; mais la volonté de son oncle le dominait... Enfin on parvint à lui faire du bouillon, mais il lui fit, je crois, plus de mal que de bien, et peu de jours après il mourut, je le crois, mais plus de sa souffrance morale que de son mal...

Je continuais toujours à être souffrante de cette maladie nerveuse du pylore (1). Je souffrais de cruelles douleurs et je sentais que ces douleurs me conduisaient au tombeau ; je le disais au docteur Sernicoli qui me soignait et qui riait de tout, même de la mort de ses malades... — Non, non, vous n'en mourrez pas, et vous reverrez la France.

Enfin vint le moment du départ ! La princesse Pauline me dit : Que vous êtes heureuse, vous allez revoir la France ! la France !!...

Elle laissa tomber sa tête dans ses mains et pleura beaucoup. Elle pleurait vraiment avec une abondance de larmes qui me toucha... Elle avait en ce moment bien du charme pour moi, car elle était femme : et quand une femme pleure, et qu'elle est jolie, je ne sais pas comment on ne pleure pas avec elle... Voilà le secret des âmes qui sentent et qui aiment ! et des âmes sèches et froides qui n'aiment rien, pas même elles. Je pris les ordres de Madame, et je me disposai à revenir

(1) C'est une convulsion nerveuse qui provoque des crises très-douloureuses. Elle est maintenant inhérente à ma nature et je dois vivre et mourir avec elle.

en France, après avoir vu le spectacle le plus étonnant du monde : c'était cette famille dans l'exil et sous le poids d'une proscription non méritée, qui subissait son ban avec une noble et courageuse résignation. Voilà sans doute un coup d'œil bien philosophique, bien remarquablement philosophique, et de nature à éveiller dans l'âme de hautes et puissantes pensées !

J'allai, avant de quitter Rome, à la Scala-Santa, que je montai à genoux. Cette coutume, qui a pour but, on le sait, de ne pas poser les pieds sur un bois sacré, conduit à une église grande comme une chapelle, et dans laquelle sont trois confessionnaux occupés par trois prêtres tenant chacun une longue baguette de saule avec laquelle ils touchent le pénitent qui passe. Cette cérémonie suffit pour donner au pénitent qui s'agenouille, l'indulgence soit pour un an, soit pour plus ou moins, selon ce que décide le pape... Je me suis agenouillée comme les autres, et je me suis aussi rendue, comme les autres, coupable par mon incrédulité. Voilà le résultat de l'absurde !...

En quittant Rome, plusieurs de mes amis voulurent m'accompagner jusqu'à Terni, que je voulus voir encore une fois avant de quitter l'Italie. Nous nous y rendîmes ; mais comme il le faut faire, c'est-à-dire en nombre suffisant pour s'amuser, et n'avoir rien à craindre. Quel beau spectacle !... quelle scène ! voilà ce qu'il faut pour prier religieusement !...

CHAPITRE VI.

Établissement du carbonarisme à Naples. — Réflexion à ce sujet. — Carbonarisme de Sicile. — 1809. — Guerre avec l'Autriche. — Le mariage. — Son effet sur les carbonari. — Le général Pamphile-Lacroix. — Jean de Witt. — Capoue et la Venta suprême. — Salerne. — Le baron de***. — L'assassin. — Le puits. — Les cadavres. — L'officier du 14e de chasseurs. — M. Pas de Beaulieu. — Le 20 mars à Grenoble. — L'insurrection et l'état de siége. — Les Rubans tricolores. — La place Saint-André. — Conduite plus que singulière de l'autorité militaire. — Sévérité juste, mais hors de propos pour l'intérêt même du roi.

C'est une grande époque dans l'histoire de notre temps que l'établissement du carbonarisme, ou plutôt le rétablissement des sociétés secrètes du moyen-âge, de ces francs juges qui jugeaient à huis clos non-seulement les coupables, mais les hommes qui ne l'étaient bien souvent que parce qu'ils étaient leurs ennemis... Ces tribunaux iniques, dont la justice ne pouvait être qu'illusoire, qui fi-

rent long-temps de la Westphalie un pays effrayant pour celui qui n'était pas *affilié* à la société des invisibles, ne furent que les instrumens de la vengeance personnelle de plusieurs de leurs membres les plus influens. L'établissement du carbonarisme n'eut pas un autre motif. Il existait alors une grande force agissant ouvertement; il fallait donc à la faiblesse une puissance de résistance qui ne pouvait se trouver que dans l'exercice occulte des facultés de ceux qui se jugeaient opprimés. Quand on ne peut combattre ouvertement une grande force, il faut se concentrer dans l'ombre, s'affilier pour faire *faisceau* et miner souterrainement ce qu'on ne peut renverser au grand jour.

Ce fut d'abord la pensée des Siciliens, aussitôt que l'empereur Napoléon eut placé un de ses frères sur le trône de Naples; ils se formèrent en association secrète et *anti-française*. Tout ce qui portait ce nom fut proscrit et désigné au poignard des assassins. Le nom de *carbonari* fut donné à la société, dont le but était de délivrer l'Italie des Français, n'importe par quels moyens : on était alors en 1808.

Aussitôt que cet accord fut établi et reconnu, des bandes de carbonari, ou plutôt de brigands, furent envoyées de la Sicile sur les côtes de la Calabre. Leur mission était de détruire les Français, et de recruter pour l'association, par quelque moyen que ce fût. Bientôt, en effet, on vit un horrible résultat de cette association de sang. Des assas-

sinats partiels eurent lieu dans tout le pays de Naples, Terra de Lavoro: les Abbruzes, la Calabre, tout le pays le long du Garganus, furent témoins d'excès épouvantables!... Le colonel Bruguières, aide-de-camp du roi Joseph, fut assassiné dans une mission qu'il remplissait par ordre du roi, et devint une des premières victimes!... Au village de Parenti, un détachement du 29e régiment de ligne perdit les trois officiers qui le commandaient... Peut-être le détachement entier aurait-il succombé sous la trahison, si un sergent, brave et plein de résolution et de présence d'esprit, n'avait pas sauvé ce qui en restait en l'emmenant de ce village, vrai repaire d'assassins plutôt que lieu de repos.

A Salerne, le baron de****, adepte fanatique du système de l'association, prêta serment non-seulement de remplir sa mission comme simple affilié *de venta*, mais il voulut montrer un zèle dont l'excès seul prouve la folie de la férocité... Il sollicitait les billets de logement pour recevoir chez lui les officiers français qui, en passant, s'arrêtaient pour une nuit à Salerne: il les recevait aussi; mais après avoir passé le seuil de la porte de son palais, les infortunés ne le repassaient plus, et ne revoyaient jamais la France: le misérable les assassinait, et faisait jeter leurs cadavres dans un puits!... On découvrit enfin cette infâme énergie qui servait son pays en le déshonorant. Ce fut la mort d'un jeune officier au 14e régiment de chasseurs à cheval, qui révéla ce mystère d'hor-

reur!... (1). Le général Pamphile de la Croix était alors commandant supérieur de la division territoriale de Salerne ; ce fut lui qui, prévenu de la disparition de M. de Beaulieu, le fit chercher avec plus de soin que ne pouvaient l'être des officiers passagers, que l'on croyait sortis de la ville avant le jour, quand ils gisaient massacrés, sans sépulture, au fond du puits du baron de ****.

On était alors en 1809. La guerre avec l'Autriche était, en ce même moment, dans sa plus grande chaleur. — L'Italie n'a jamais aimé l'Autriche... Elle voyait donc avec une grande inquiétude la question qui s'agitait sur les bords du Danube et sur ceux du Mincio!... Que résulterait-il pour eux d'une victoire remportée sur les Français? L'empereur Napoléon était habitué à vaincre, sans doute, mais enfin il n'était ni invulnérable ni invincible!... Voilà ce que la peur disait aux Italiens, et ce que la bataille de Wagram fut au moment de justifier (2).

La guerre était donc imminente, au moment où je parle des affaires de l'Italie, entre la France et l'Autriche. Murat n'était pas un homme à avoir de lui-même une idée aussi vaste que celle d'élever

(1) Je crois que ce jeune officier était M. Pas de Beaulieu, mais je n'en suis pas assez certaine pour l'affirmer.

(2) La bataille de Wagram fut au moment d'être perdue par l'empereur Napoléon. Je tiens de plusieurs officiers-généraux que le sort de la bataille fut aventuré pendant une heure.

une autre association secrète en Italie, même pour combattre celle anglo-sicilienne, établir dans le cœur de l'Italie un contre-poids qui soutînt au moins la balance, et préparât dès-lors le système unitaire de l'Italie. Les proscrits et les réfugiés de l'an VI et de l'an VII se rappelèrent leur vie d'exil, la confiscation de leurs biens, et ils résolurent dès à présent de combattre ce qui les menaçait, et de se poser en situation de résister à l'avenir, mais avec des armes égales. Ils se voyaient menacés, au nord, par les armées allemandes, au sud de la péninsule de l'Italie, par une armée anglo-sicilienne qui faisait de grands préparatifs d'embarquemens dans tous les ports de la Sicile, de Malte et de Corfou.— Les craintes qu'inspirèrent toutes ces dispositions firent naître la pensée d'opposer au carbonarisme sicilien un carbonarisme purement italien.

Le général Pamphile-la-Croix était alors chef d'état-major du roi Joachim, successeur du roi Joseph. Il reçut plusieurs lettres écrites dans un esprit qui ne pouvait laisser aucun doute sur ce qui pouvait résulter de l'établissement de cette nouvelle association, évidemment aussi protectrice que l'autre était effrayante et destructive... Le plus pur patriotisme se révèlait dans ces lettres, qui n'étaient évidemment que l'expression d'une brûlante et admirable pensée! — Sans doute il y avait quelque chose du rêve d'une unité italienne; mais tous s'accordaient à jurer que la nouvelle

société *n'aurait jamais rien d'hostile contre le roi Joachim, quoiqu'il fût Français, et contre les Français eux-mêmes, qu'ils regardaient comme leurs frères aînés* (1)! — Ils ajoutaient, que leur premier mobile était de résister aux étrangers, ennemis de la France comme de l'Italie!... qu'en élevant ainsi autel contre autel, ils espéraient déconcerter les projets sanguinairement contre-révolutionnaires des carbonari anglo-siciliens, et neutraliser leurs complots qui devenaient plus effrayans dans leurs résultats de jour en jour. Séduits par cette illusion brillante d'une unité italienne, les hommes les plus influens auprès de Murat donnèrent leur adhésion à cette nouvelle société secrète. Le roi lui-même (mais plus tard) y donna presque son consentement. L'un des hommes le plus en faveur auprès du roi Joachim devint le protecteur le plus chaud de cette association, et bientôt son réseau invisible s'étendit sur toute l'Italie. Abusée par l'utilité apparente dont elle semblait être le gage, l'autorité fut d'abord tranquille sur son établissement, et même le protégea. La police napolitaine, sous la direction de Salicetti, qui en était ministre, ce même homme qui avait fait arrêter Napoléon comme terroriste, à la réaction de 1794 (2), et qui, lui-même, périt

(1) C'étaient des généraux français qui eux-mêmes étaient à la tête de cette association.

(2) Voir mes Mémoires sur l'empire pour toute cette histoire, elle est très-longuement racontée.

victime des carbonari siciliens, cette police napolitaine, celle de Florence, sous les ordres de la grande-duchesse, et la surveillance même de M. de la Garde, toutes ces surveillances ne prirent aucun ombrage de l'établissement de cette nouvelle association, et, comme je l'ai dit plus haut, elle se forma sans la moindre opposition.

Au reste, on peut voir que le carbonarisme était dans sa patrie en Italie; car on lit dans Jean de Witt, dans son ouvrage sur les sociétés secrètes, qu'à cette même époque de 1809, alors que le carbonarisme italien se formait avec tant de ferveur dans toute l'Italie, à Capoue, dans l'intérieur de la ville, s'établissait une *venta* de carbonari siciliens, et même une *venta* suprême!...

Capoue avait été choisie pour éviter l'œil de Salicetti, dont l'activité menaçait les Siciliens de toute sa haine personnelle contre la reine Caroline, qu'il avait dans une profonde aversion, et qui le lui rendait d'une manière, au reste, qui n'était pas équivoque. Son palais sauta en l'air une fois, et la propre vie de son maître ne fut sauvée que par la volonté de Dieu. La seconde tentative fut moins malheureuse pour le crime : l'infortuné fut empoisonné et périt dans la lutte. La vengeance de la cour de Sicile n'avait pas seulement le poignard!

A l'époque de 1809, cette vengeance était pleine de vie, et son œil attentif regardait ses victimes. Les Siciliens s'établirent à Capoue, parce que

Naples, la ville aux avocats (1), leur fournissait une abondante moisson de conquêtes.

Les instructions, les cahiers et les statuts de la *venta* suprême de Capoue étaient rédigés en anglais, à ce que dit Jean de Witt; non pas, ajoute-t-il, que les Anglais fussent nombreux en Italie, mais pour donner au pays qu'on voulait révolutionner la pensée et la croyance que l'Angleterre donnerait son appui à la société, et que le ministère, ayant connaissance de son existence, la protégerait de tout son pouvoir.

Les succès de 1809, qui remirent les actions de Napoléon à la plus haute valeur dans le jeu qui se jouait, son mariage avec une archiduchesse lui redonna une vigueur de pouvoir qui amortit momentanément les effets du carbonarisme à la fois anglo-sicilien et italien; et tant que dura l'empire, on ne put ressentir aucun résultat de la lutte établie entre les deux associations.

Mais cet empire s'en allait déclinant... Partout on parlait de l'abattre. — L'Allemagne, depuis long-temps opprimée par Napoléon (et ses plus grands admirateurs peuvent ici l'en blâmer), l'Allemagne fut la première où les sociétés secrètes trouvèrent des sympathies. Il y eut bientôt, dans cette mélancolique contrée, un point central où ses enfans se rendirent pour parler de vengeance contre l'homme qu'on voulait abattre. — Tous les étu-

(1) Il y en avait alors plus de six mille dans Naples.

diens, la tête exaltée par les drames de Schiller, par ceux de Goëthe, sortirent avec enthousiasme de leur école pour former la landwer de la grande invasion. — Il est évident que Frédéric Stapp appartenait à la même association qui frappa Kotzebüe, ainsi que Louvel appartenait à la même secte, mais en France.

Il est étrange de penser que le même motif pour lequel on exaltait l'imagination de ces jeunes têtes était le même que celui qui fit frapper le professeur allemand : le despotisme!

L'Angleterre ne perd jamais un de ses avantages. Lorsque le colosse qu'avait élevé Napoléon s'écroula avec lui, les craquemens de ce vaste édifice se firent entendre long-temps avant sa chute. La diplomatie anglaise se rappela alors les sociétés secrètes d'Italie, qui sommeillaient en attendant le moment du réveil; — elle comprit tout le secours qu'elle pourrait en attendre, et le concours de leur action parut nécessaire dans la crise qui se préparait. — Ce fut avec un art admirable qu'on travailla à réunir dans un même foyer les forces agissantes de ces deux sociétés, d'abord si opposées en apparence. — Un même intérêt de vengeance les réunissait, au fait, contre les Français que l'Italie n'avait jamais aimés. Le sentiment de vengeance haineuse fut développé dans les cœurs Italiens, et plusieurs hommes éminens de l'Angleterre ne rougirent pas de prêter leur secours à cette fusion, qui doublait leur force. Ce fut en

franc carbonaro, en bon *cousin*, que sir William Bentink pratiquait les côtes de la Méditerranée, en appelant à l'indépendance ses riverains ; c'est toujours en *franc carbonaro*, *en bon cousin*, qu'il disait aux Génois qu'on allait leur rendre leur existence politique... Beau rêve que lord Castelreagh devait bientôt dissiper au congrès de Vienne.

Cette conduite eut le résultat qu'en attendait la politique de l'Angleterre... Le carbonarisme se forma en Italie. Quelle fin aurait cette terrible entreprise ?.. on l'ignorait ; mais il fallait une arme à deux tranchans et à la pointe effilée... On la possédait maintenant ; elle était forgée !... Dès-lors, Murat lui-même ne marcha plus que sur un volcan bien autrement dangereux que celui du Vésuve !

Tandis que cette politique mystérieuse et sinistre opérait ses malheureux résultats en Italie et en Allemagne, la France, qu'on n'appelait plus l'empire, se remplissait aussi d'une doctrine insidieuse et perfide : sans respect pour les grands débris d'un empire qui, en perdant son nom, n'avait pas perdu sa gloire, des hommes sans nom eux-mêmes, sans renommée, crurent s'en faire une en insultant à un soleil caché par quelques nuages, mais dont les rayons devaient bientôt briller d'une nouvelle splendeur. Ces hommes étaient obscurs, caducs ou imberbes. — Ils n'avaient aucun titre pour maudire, et cependant leur voix ne s'élevait

que pour des malédictions sur la gloire du pays et les temps qui venaient de finir.

Le pouvoir de cette époque, sans prévoyance et sans talent, s'amusa à faire son affaire *à l'anglaise;* car, à cette époque, *on faisait tout à l'anglaise* (1). — Occupé seulement de rétablir de vieux usages, on faisait des ordonnances pour le dimanche, comme si nous étions anglicans; on parlait de billets de confession comme au temps de monseigneur de Beaumont; on froissait ainsi tous les intérêts de la révolution, tandis que d'autres ordonnances du roi frappaient l'armée d'une sorte d'ostracisme; on lui montrait de la défiance : on renvoyait les soldats chez eux; on donnait des retraites, des demi-soldes à des officiers encore pleins d'ardeur, et une retraite insuffisante à l'officier ou soldat perclus, blessé, fatigué et incapable d'aller demander du pain à une terre étrangère, tandis que les cadres de l'armée étaient remplis par des vieillards inconnus et des jeunes gens sortant du collége, et ne connaissant aucune des instructions militaires.

Ces hautes imprudences du Gouvernement amenèrent, avec les cruautés de 1815 et de 1816, les

(1) Lorsque Monsieur le comte d'Artois entra dans Paris, ce fut avec un petit chapeau à la Wellington et le panache de plumes de coq. — Cette vue fit le plus mauvais effet. Ce fut un officier supérieur de la garde nationale qui parla très-haut sur ce sujet, qui le lui fit ôter.

désastres d'abord de 1815, et puis ceux de 1830, mais premièrement celui du retour de l'île d'Elbe, qui amena à son tour la seconde invasion.

Pendant ces grands mouvemens de 1814 et de 1815, les Italiens continuellement en rapport avec les Allemands dans le royaume de Naples, finirent par leur donner la *main en frères;* mais le thugenbhund et les deux *carbonarismes réconciliés* se dégagèrent alors des liens dont la politique anglaise les avait enveloppés; ils s'émancipèrent de sa tutelle, se jurèrent alliance, jurèrent aussi *de délivrer le genre humain* de sa servitude, et l'alliance fut consommée! — Ce rêve-là avait du moins une bonne erreur, et pourtant son réveil devait être plus prompt que tous les autres. — Ce fut néanmoins alors que se fit le rapprochement entre les chefs du mysticisme allemand et du carbonarisme fougueux de l'Italie.

Ce fut alors que l'organisation des sociétés secrètes, ainsi régénérée et formée, ne tendit plus qu'à s'étendre, et son but fut de devenir européenne, puis universelle.

Pendant ce temps, la France ne savait pas combien l'effet de cette fièvre devenait contagieux et même épidémique; son souffle franchissait les Alpes, et venait apporter jusqu'à nous la semence d'une agitation nouvelle. Pour faciliter cette extension qu'on voulait donner à la propagande, on puisa tout à la fois dans les lois du thugenbhund, dans celles données par l'Angleterre à la *venta*

suprême de Capoue, et dans celles du carbonarisme italien. De toutes ces lois on fit un code qui devint le régulateur de la société. — On le promulgua comme la constitution d'un empire naissant, et je vis à Paris, en 1816, bien des esprits supérieurs, des têtes très-fortes qui plièrent devant le prestige d'*un tribunal secret*, renouvelé dans le plus beau temps de la civilisation, ce qui devait amener le bonheur complet du monde entier. J'ai entendu parler ainsi des hommes de la plus haute capacité, qui, en lisant ce chapitre, me sauront gré de ne pas les nommer.

L'association fit bien, au reste... En peu de temps elle fut bien puissante, et doubla sa force en se recrutant dans les nombreux mécontens que la maladresse de la Restauration avait faits par milliers. — C'était en foule qu'ils s'enrôlaient dans les *venta*, et bientôt l'armée n'eut presque plus un ancien officier qui ne fût affilié.

Beaucoup de mystère, une sorte de pompe religieuse, des sermens prêtés sur des poignards, des menaces écrites avec du sang, des illusions fortement présentées, une foule d'événemens exploités habilement, firent une vive impression sur les adeptes que recrutait l'association. Ce fut dans ces premières années de la Restauration que se forma la plus importante partie des sociétés secrètes, parce qu'elles n'étaient pas, comme aujourd'hui, remplies de frères peu zélés, pour ne pas dire autre chose. Tout était pur alors, et d'autant plus

dangereux pour l'état des zélés que cette association rappelait cette secte dont le vieux de la Montagne était chef, et qui donnait la mort par la main d'un esclave au plus puissant de la terre, sur un regard de son maître... Peut-être le carbonarisme serait-il arrivé à ce point s'il fût demeuré dans sa première pureté. C'était bien aussi la pensée de Hammer, lorsqu'il écrivit et publia l'*Histoire des Assassins*, il y a seulement quelques années. — Il pensait comme moi qu'on pouvait comprendre de même les motifs qui avaient inspiré les statuts de l'ordre. Sans doute le carbonarisme avait dans son sein des membres peu zélés pour la *cause sainte;* mais il y en avait d'autres qui n'allaient pas seulement aux *venta* pour jouer une scène de mélodrame, et qui étaient assez exaltés pour faire abnégation de leur vie, pourvu qu'ils obtinssent ce qu'ils voulaient pour l'association. — Certainement on peut mettre de ce nombre Sand et ses amis... et surtout Louvel.

Mais enfin les gouvernemens s'éveillèrent. Les rois tremblèrent sur leurs vieux trônes! ils pressentirent enfin que la liberté conçue par Napoléon était au moment de sortir de ses langes, et qu'elle allait jeter son premier cri d'appel. Alors l'Angleterre, comme ce chimiste qui avait fait un homme, recula devant son œuvre, car cette œuvre menaçait de l'engloutir elle et ses vieilles institutions, à moitié libérales, à moitié despotiques. Pour la première fois les partis s'entendirent contre un en-

nemi commun ; la ceinture marine qui entourait les trois royaumes ne parut pas assez forte, et l'alien-bill fut renouvelé. Cela seul montrait combien le pays avait peur de la contagion.

Cependant, quelque promptes et quelque sévères que fussent les mesures prises par les gouvernemens effrayés, leur vigueur ne put étouffer les progrès de la propagande. Trop d'intérêts avaient été maladroitement froissés, il fallait de la vengeance ! ... et ce mot annonçait tout !...

Ce ne fut néanmoins que sur la fin de 1818 que les progrès de cette association furent de nature à fixer les regards des gouvernemens, tant leur aveuglement était grand ! ... Alors les Apennins, les Alpes, les Pyrénées furent franchis en un moment, et la spontanéité du mouvement se fit ressentir en même temps des bords du Tage aux bords du Tibre.

En France, l'association fut plus long-temps à se répandre, parce qu'elle voulait faire de plus utiles progrès. Ce ne fut qu'au mois de février 1820 que la cloche mortuaire, qui sonna pour le duc de Berry, donna la première alarme (1), et le mois d'août suivant la première conspiration de la garnison de Paris confirma ce que le premier crime avait fait soupçonner ; mais cette sotte conspiration, mal ourdie, mal conduite, fut livrée néanmoins à la chambre

(1) L'assassinat du duc de Berry sera traité plus longuement dans le chapitre suivant.

des pairs, comme si la majesté de la chambre des pairs, qui alors était héréditaire, et la seule vraie noblesse en France, devait connaître de ces sortes de choses. Cette conspiration avait été ourdie dans la garnison de Paris. Il fallait nommer une commission militaire, et tout eût été bien; mais alors on prenait souvent des balances et des poids bien lourds pour peser des coquilles de noix, et en donnant une importance très-grande aux choses que, peut-être, on devait dérober au reste de la nation, on donnait à ces mêmes choses une valeur qui, parmi nous, devait leur donner de l'existence. Au surplus, le danger fut grand; mais, je le répète, la chose, mal organisée, tomba d'elle-même, et le gouvernement respira.

La tranquillité, au reste, dans laquelle il dormait à cette époque est vraiment admirable!... On lit dans des journaux ministériels d'alors :

« Que des sociétés secrètes pareilles à celles » du carbonarisme n'étaient aucunement faites » pour inspirer des craintes, sous un gouverne- » ment où les droits du peuple étaient reconnus » *et assurés...* »

Pour excuser un pareil langage, il faut dire que le gouvernement, toujours sous la tutelle de la sainte alliance, devait craindre que le bruit des troubles de la France ramenât l'ennemi sur notre territoire. Je ne puis attribuer qu'à cette crainte des paroles aussi insensées à côté d'un péril positif... Ce péril était encore augmenté par les

réactions de 1815, le licenciement de l'armée, et surtout *la chasse* ou plutôt *le traque* des officiers à demi-solde par la police. Tous ces mécontens, comme je l'ai dit, se réunissaient, avec les écarts de la presse, pour jeter une foule de gens dans le carbonarisme.

La preuve que l'armée mécontente formait la majeure partie de ces conspirations que le carbonarisme faisait éclore en Europe, c'est que toutes étaient *militaires*. Celle du 20 août s'était formée dans la garnison même de Paris, et la cour des pairs était encore saisie de cette affaire lorsque le 20 mars 1821, jour fameux pour tout ce qui tenait à l'Empire, une conspiration bien autrement grave éclata à Grenoble... Dix jours avant le 20 mars, une *échauffourée* plutôt qu'une conspiration avait eu lieu en Piémont. L'armée piémontaise, électrisée par les succès des *révolutionnaires militaires* d'Espagne, avait voulu lever aussi le drapeau de la révolte. Le prince de Carignan se mit d'abord à sa tête. Il était jeune, ardent; il crut que ce mouvement pourrait adoucir les mauvais traitemens que le roi de Piémont faisait subir à ses sujets : il se laissa proclamer le chef de l'insurrection; mais il n'était alors qu'un enfant, et bien qu'il eût en lui de bons germes de liberté, ainsi qu'il nous l'a fait voir depuis, alors il pouvait être craintif et se laisser facilement ramener : ce fut ce qui arriva. Le repentir du prince, sa soumission subite, déconcertèrent ses complices, et le mou-

vement fut aussitôt comprimé. — Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que le prince de Carignan, aujourd'hui roi de Piémont, devrait être plus indulgent pour des fautes qu'il a partagées. Ce fut seulement DIX JOURS APRÈS qu'éclata le mouvement de Grenoble. Sans une méprise, il aurait eu lieu le même jour, l'erreur vint du Piémont.

C'était le 20 mars. Il était neuf heures du matin; des troupes de jeunes gens, portant des rubans tricolores à leur boutonnière, et plusieurs ayant à la main des drapeaux également tricolores, se répandirent dans les rues de Grenoble en criant :

« A bas la charte !... Vive la république !... Vive le duc d'Orléans !... »

Et les mêmes jeunes gens s'écriaient que Louis XVIII avait abdiqué et que la régence était donnée au duc d'Orléans... Cette fois on ne voulait pas mettre en avant Napoléon II. Il était usé, parce qu'on avait la conviction que l'Autriche ne voudrait pas rallumer la guerre en le donnant à la France. C'était donc le nom du duc d'Orléans qui cette fois servait de drapeau.

A peine ce cri de *vive la république* se fut-il fait entendre que les fenêtres de toutes les maisons se garnirent de femmes à peine vêtues qui coupaient des rubans tricolores et les jetaient dans la rue comme une pluie républicaine !... Les boutiques des chapeliers furent bientôt garnies de cocardes pareilles, et plus de douze cents personnes suivirent

les premières colonnes... La ville fut entièrement bouleversée en une heure. La garnison fut aussitôt mise en mouvement, et le général Pamphile de la Croix, qui commandait alors la division, prit sur l'heure même de vigoureuses mesures. C'était une position fâcheuse pour lui; car enfin la couleur tricolore était son premier drapeau!...

Des détachemens furent envoyés sur tous les points que les insurgés pouvaient envahir, avec crainte dans les résultats... La citadelle, l'arsenal, furent occupés par les troupes; mais ces troupes seraient-elles fidèles? voilà ce qui était douteux et ce qu'on devait craindre. Le magasin à poudre était surtout ce que le général craignait de voir surprendre.

En se rendant à la place Saint-André, où se trouvait le foyer de la révolte, le général rencontra une nouvelle colonne d'insurgés dont le cri: *Aux armes!* était continuel... il avait avec lui un bataillon du 10e régiment de ligne, à la tête duquel il marchait; en l'apercevant, la foule fit un mouvement rétrograde, mais une seule allocution partie d'une bouche qui avait l'éloquence du mouvement, fit revenir la foule sur le bataillon. Elle lui présenta le drapeau tricolore, en criant: Vive la constitution!... Vive le brave dixième!!...

Le porteur de ce drapeau paraissait déterminé... Le capitaine de grenadiers Destor, qui commandait le bataillon de ce 10e régiment, s'élança sur lui, et, saisissant le drapeau, voulut le lui arra-

cher. La lutte fut vive. Dans ce mouvement, le capitaine Destor fixe l'individu au drapeau, et reconnaît en lui un déserteur de l'armée française en Espagne. Cet homme avait acquis par son courage le droit d'être chef de guérillas : il avait été en cette qualité commis à la garde de plusieurs prisonniers français à la Corogne, et, loin de les protéger, il les avait sévèrement traités... Du nombre de ces prisonniers était le lieutenant Frely, qui commandait ce même jour le premier peloton de grenadiers... Cette rencontre était bizarre...

On pense que le capitaine Destor chercha encore plus à renverser le drapeau en reconnaissant celui qui le portait, il lui semblait qu'un transfuge était indigne de le toucher!... Non pas que je proclame la révolte, mais le drapeau tricolore sera toujours un signe sacré parmi nous.

Cependant l'insurrection prenait de la consistance. On jetait des pierres du haut des fenêtres... Les autorités sentirent que la retraite devait se faire, mais honorablement. Le général mit alors le sabre à la main, se jeta au milieu des groupes dont les cris avaient le plus de force, et voulut tenter de gagner la place Saint-André pour que le 10e régiment pût se former en bataille. Il savait par expérience que c'est toujours une chose imposante qu'une masse régulière opposée à une foule assez souvent sans chef, et dont les impressions sont plus ou moins relatives. Enfin il faut que cela soit, parce que nous avons toujours vu

des masses innombrables céder à quelques régimens lorsque ces régimens ont fait leur devoir.

En effet, dès que le régiment se déploya dans la place, l'action changea de face... Le préfet, qui venait enfin de rejoindre le général Pamphile de la Croix, consentit à lui laisser la conduite de l'affaire, et Grenoble fut sur le lieu même de la place déclaré *en état de siége !...* Ces mesures-là sont toujours déplorables !... Cependant je ne les blâme pas ; seulement, je demande qu'alors on ne blâme pas aussi perpétuellement le système de l'empereur contre ceux qui conspiraient contre le pays et contre lui !... Ce qui est certain, c'est qu'aussitôt que le général, se rappelant le langage que les lieutenans de l'empereur ne prenaient que trop loin de lui, eut proclamé l'état de siége de la ville, et qu'il y ajouta d'une voix tonnante :

« Et j'étendrai un bras de fer sur les factieux. » Et je les réduirai en poudre !...

Un cri de *vive le roi !...* lui répondit aussitôt. Etait-ce crainte ?... était-ce conviction que la révolte ne serait pas soutenue ? Voilà un mystère à résoudre. Je fais la part de l'histoire. Ce qui est probable, c'est que ce mouvement avait été combiné pour éclater le même jour que celui de Turin !... Les autres avaient mis trop de promptitude dans l'exécution, et le mouvement de Turin ayant avorté par le retour du prince de Carignan, celui de Grenoble avait été abandonné à ses propres forces, et par cela seul malheureux dans ses résultats.

Ce fut au moins ce que montra l'instruction du procès qui suivit cette convulsion populaire... Il y eut beaucoup de personnes compromises, mais heureusement pas assez gravement pour voir se renouveler les horreurs de 1815 et 1816.

L'instruction prouva même que ce n'était que par *un mal-entendu* que les choses avaient été différées jusqu'au vingt mars... Il y eut là-dedans *plus que du mal-entendu cependant* (1) !

Tout cela ne prouvait qu'une chose : c'est qu'on ne *savait pas conspirer*, mais qu'on conspirait... La facilité avec laquelle se répandait le mécontentement hautement manifesté donnait la mesure de tout ce qui pouvait arriver en ce genre. Les communications secrètes prenaient chaque jour plus d'extension. On était sur un terrain miné, et l'on y marchait avec sécurité. Le gouvernement, toujours dans la crainte de voir revenir les étrangers, s'efforçait de persuader à l'Europe que l'intérieur de la France était tranquille. Il y avait là un esprit de vertige ; car enfin ce qui se passe dans un royaume comme la France peut-il être caché ? Non. Il y a une nécessité que les scènes soient connues, jugées, et sifflées ou applaudies, selon que

(1) Séguret, directeur des contributions directes, qui se trouvait à Colmar chez le maire, le 20 mars 1821, fut vivement engagé à ne pas se mettre en route pour retourner à Grenoble, attendu qu'*il y avait un grand mouvement*, que le gouvernement était aboli.

la pièce est mauvaise ou bonne... et que les acteurs jouent leur rôle mal ou bien. Le gouvernement était cependant toujours au fait des différens progrès du mouvement, puisque dans la seule année de 1821 TRENTE-CINQ PRÉFETS dénoncèrent l'existence des sociétés secrètes dans leurs départemens !... mais le gouvernement ne se réveilla pas davantage de sa léthargie. La classe des officiers à demi-solde occupait seule la police... Il y avait bien une lenteur d'opération qui pouvait passer pour de la douceur, mais qui n'en était pas... C'était plus qu'une faute, je dirai même qu'une semblable paresse, une inertie aussi complète, est un crime.

La seule activité, comme je l'ai dit plus haut, se réduisait à pourchasser des hommes malheureux qu'on avait renvoyés dans leurs familles sans pain et sans moyens d'existence, et que le désespoir poussait dans les mêmes associations, si dangereuses au repos public !... On s'occupa beaucoup encore de la réorganisation des légions en régimens... Du reste il ne fut pris aucune mesure vigoureuse pour empêcher les médecins sans clientelle, les avocats sans cause, les commis-voyageurs, de colporter et d'étendre le carbonarisme par toutes les voies possibles que leur ouvraient les carrières des hommes dont je viens d'écrire les noms.

CHAPITRE VII.

Conspirations répétées. — Béfort. — Caron. — Le 1er janvier 1822. — La Rochelle et Couder. — L'Abbaye-aux-Bois. — Couder et son frère. — Madame Récamier. — Elle est un ange comme toujours. — La princesse royale de S... — Sa consolation. — M. Ballanche. — Démarches de madame Récamier. — Le sursis. — M. de Peyronnet et M. de Montmorency. — Couder est sauvé par madame Récamier. — M. de La Fayette à Béfort. — Les cocardes tricolores. — La voiture brûlée. — Les proclamations et les uniformes. — MM. de La Fayette. — Le général P.....e de la C..... — Le duc de N..... — M. de C..... — La duchesse de L.....t. — Son portrait. — Comme elle est charmante. — M. de Metternich. — Son portrait. — Ce qui se passe dans le midi. — Le capitaine Maillard. — Le général Berton et le général F..... — Scène au Luxembourg entre eux et moi. — M. Guillemin. — Ses belles poésies. — Il faut les lui entendre lire. — Comme il est honnête homme! — M. de Montrand et le général F..... — *Réséda et la tulipe.* — Conspiration de Béfort découverte par le carbonarisme. — Beau motif primitif de cette association. — Comme elle eût été belle sans les traîtres! — Qu'ils périssent comme tous ceux qui trahissent, et plus misérablement encore! — Anathème sur le capitaine K..... — Le général Rambourg. — M. de Chabannes. — Roger. — Interrogatoire. — Supplice. —

Le baron Billard. — Ma position. — La campagne solitaire. — Versailles. — Mes amis. — Le comte de Pons. — Le mariage. — Le suicide.

A cette époque la France voyait chaque jour éclore une nouvelle tentative pour renverser le gouvernement, et l'avenir était effrayant pour qui savait regarder. J'avais entendu en Italie des conversations bien étranges. J'avais vu beaucoup d'artistes; j'en avais entendu un grand nombre qui m'avaient donné, non pas la clef, mais au moins une sorte de fanal qui m'éclairait, quoique d'un jour douteux, dans ce labyrinthe où la politique, se liant aux intérêts privés de vengeance pour tant d'existences détruites, augmentait le danger dans lequel marchait le gouvernement. Il y avait dans ses voies à lui-même des entraves qu'il ne savait ni éviter ni détruire. C'était une douleur pour tous les cœurs français que de voir ainsi saper, par une main invisible, des fondemens si forts et si solides. Mais l'évidence était là! — On entendait les coups de l'attaque, on en ressentait la secousse, on pressentait une chute... et rien n'était ordonné, mis à exécution pour arrêter le mal! Il y a plus, les *grands meneurs* de toutes ces intrigues étaient récompensés, tandis que les têtes subalternes tombaient, comme celles de Bories et de plusieurs autres. — Des millions, des places, des faveurs, étaient les prix du marché, et tandis que le sang de leurs complices rougissait les échafauds, on en-

courageait la révolte à lever le front et à pousser son cri de guerre.

Le premier qu'elle fit retentir après celui de Grenoble fut le plus alarmant pour le gouvernement. Jamais il ne courut un danger plus imminent, puisqu'il était dans les troupes, et que les bras chargés de la défense étaient armés pour l'attaque. — Je parle de la conspiration de Béfort (1),

(1) C'est ici pour moi le lieu de répondre à une attaque que je n'ai apprise qu'hier seulement, et qui me paraît tellement bizarre que je me résous même avec peine à y répondre. Il paraît que l'on m'accorde le droit de parler de l'empire : alors j'avais, dit-on, deux yeux pour voir, un peu d'esprit pour juger, et une langue pour parler. Mais, d'après quelques personnes, le retour de la Restauration m'aurait enlevé tout cela : je ne devais plus voir, plus entendre, plus parler; je ne devais plus voir personne ; mes amis devaient m'abandonner parce que je n'étais plus gouvernante de Paris. Je cessais dès-lors de pouvoir me placer dans une loge au grand spectacle du monde et de dire : *Comment va-t-on jouer ?* Tous mes amis cessaient de m'être connus, et je ne pouvais plus les juger politiquement, parce que j'en disais du bien. Si j'avais dit du mal du duc de Bassano, de M. de Metternich, de M. Decazes, du duc de Valmy, du duc de Raguse, cela eût été à merveille! Il y a là un degré d'aberration qui ne peut être expliqué que par l'ignorance des gens qui veulent me juger. Sans cela, ils auraient su que les trois premières années de la Restauration, j'ai plus vu le monde politique de l'Europe que jamais je ne l'avais fait jusque-là, et j'étais alors bien plus en état de l'apprécier. Il y a plus, tout ce qui était important en Europe, et qui venait à Paris, venait aussitôt chez les notabilités de l'empire. C'est une vérité blessante pour bien

conspiration ourdie avec talent, et conçue par un de ces hommes qui ne reculent devant aucun péril. Cet homme était en apparence le colonel Caron. Il avait tout ce que demande l'état de conspirateur : il avait non-seulement de la résolution, mais du mépris de la vie, et il savait que la volonté de la donner et l'indifférence de la recevoir fait reculer la mort.

Ce fut le 1er janvier 1822 qu'éclata la conspiration de Béfort. On voit que les mouvemens se sui-

des vanités, mais CELA EST. Où l'empereur de Russie fut-il déjeûner ? chez le maréchal Ney et le maréchal Marmont. Quand il vint chez moi et que depuis il s'en occupa avec tant de bonté, pourquoi le fit-il ? Enfin à ces *preuves* il n'est pas de réponse. Les trois premières années de la Restauration, j'allais à la cour de Louis XVIII, plus rarement qu'à celle de l'empereur, et surtout moins intimement, cela est vrai, mais qu'est-ce que cela fait ? Est-il nécessaire de voir une femme cent fois pour juger si elle est belle ou laide, si elle est droite ou bossue, si elle marche comme Atalante ou comme M. de Talleyrand ? Je ne réponds pas à de pareilles pauvretés. On écrit l'histoire de son temps parce que le grand spectacle s'en passe sous vos yeux : vous êtes contemporain, vous parlez de ce que vous voyez et de ce que vous entendez. M. Thiers a-t-il vu la révolution pour en avoir écrit l'histoire ? non ! n'est-ce pas ? Eh bien, c'est pourtant une belle œuvre. Tous ceux qui ont écrit sur Napoléon ont-ils vécu dans son intimité pour en parler comme une foule de gens en ont parlé ? Non, encore non ! Eh bien, pourquoi ne veut-on pas que, comme tous ceux qui me répondent, *j'aie écrit sur les faits, ils parlent assez haut* ! Je dis aussi à mon tour : *J'écris sur les faits, ils parlent assez haut !*

vaient de près : février 1820, août 1820, mars 1821 et janvier 1822!... Je parlerai aussi de la conspiration de la Rochelle, et surtout de ce trait touchant de ce frère qui, n'ayant plus d'espoir dans la justice des hommes, n'en a plus que dans un ange, madame Récamier, et lui demande de donner la vie à son malheureux frère!... Ce frère compromis dans l'affaire des sergens de la Rochelle, c'était Couder!... Son procès avait fourni une instruction tout-à-fait alarmante, et enfin il était condamné!... et c'était pour le surlendemain. Il avait un frère, ce Couder, dont il était tendrement aimé; il pleurait dans sa prison, excédé de fatigue, et pleurant surtout de cette témérité des hommes qui condamnaient pour un délit politique un homme qui aurait pu être leur juge à eux-mêmes, lorsque le condamné lui dit : — Mon frère, va trouver madame Récamier, je sais combien elle est bonne; elle est l'amie de M. de Montmorency! il est premier ministre... il est tout puissant!... elle peut tout sur lui. — Va la trouver, mon ami; nous pouvons espérer si tu la vois.

Le frère de Couder ne le laisse pas achever; il s'élance hors de la Conciergerie, court à l'Abbaye-aux-Bois, où madame Récamier occupait alors une petite chambre dans le haut de la maison, et là, y recevait ses amis, qui n'ont jamais manqué d'aller lui porter les consolations que leur affection pouvait donner à une peine matérielle. Madame Récamier avait elle-même trop souffert pour ne pas

comprendre toutes les douleurs!... Des yeux qui ont pleuré connaissent le prix des larmes! Madame Récamier, dont la vie ne présente aux indifférens qu'une corbeille de fleurs toujours fraîches, a peut-être passé plus d'heures pénibles en face de cruelles souffrances qu'aucun de ceux qui veulent parler d'elle.

Elle était dans cette chambre avec M. Ballanche et la princesse royale de S....., aujourd'hui reine de ce royaume, lorsqu'on vit entrer ce frère de Couder avec madame Donadieu, femme du général, qui ne connaissait pas du tout madame Récamier, et pourtant n'en venait pas moins avec ce pauvre suppliant pour l'aider dans sa demande, car il n'avait pas sa tête à lui. Il pleurait, criait, se mettait à genoux, et ne disait que ces mots touchans : Sauvez! sauvez mon frère!...

Il avait si peu la tête à lui qu'il se jetait dans les bras de tout le monde et que les dames furent obligées de le repousser doucement. La princesse, qui est pourtant une personne excellente, lui donnait des consolations à sa manière. Elle allait après; lui prenant la main, elle lui disait :

Monsieur, monsieur, je vous en prie, revenez à vous... sans doute le coup est affreux... mais, croyez-moi, dans six mois vous n'y songerez presque plus!...

Le pauvre Couder n'en pleurait qu'un peu plus fort, comme on le pense bien, et tout en gémis-

sant il disait toujours : Madame ! sauvez ; sauvez mon frère!

J'ai déjà dit que M. Ballanche était alors avec madame Récamier. C'est un homme selon Dieu, comme les patriarches dont parle l'Écriture, que M. Ballanche. Je lui trouve la naïveté du cœur avec le savoir (don du ciel !), et ce feu sacré avec la douceur d'une femme ! Il comprit d'abord les paroles de ce frère demandant la vie de son frère. Il connaissait déjà Couder, et, malgré la différence d'opinion, il était le défenseur de celui qui souffrait, et le protecteur de sa vie s'il pouvait le servir. C'est un homme à aimer et à estimer que M. Ballanche.

M. de Montmorency venait tous les soirs chez madame Récamier, après une journée fatigante, pour y trouver du repos et quelques momens de douce conversation. Le malheur de Couder voulut que ce soir-là, précisément, il ne vînt pas.

— Mais reposez-vous sur moi pour sauver votre frère, en tout ce que je puis, dit avec émotion madame Récamier !... Je ne puis que vous affirmer que je ferai *ce que je pourrai.* C'est peu de chose, mais je le tenterai.

Ce frère la quitta à moitié rassuré. La voix d'un ange fait tant de bien quand on l'entend au milieu de la douleur! C'est un avertissement de Dieu pour ne pas céder au désespoir.

Le lendemain, à peine était-il jour, que madame

Récamier était levée, et M. Ballanche à sa porte, l'attendant pour lui donner le bras dans ce pélerinage secourable, pour obtenir la vie d'un innocent : car ce malheureux Couder n'était qu'égaré!...

Madame Récamier fut d'abord chez M. de Peyronnet... Elle ne le connaissait pas, et lui-même ne l'avait jamais non plus rencontrée! — Ce fut sans doute un doux moment pour les regards d'un homme accoutumé à ne fixer que des objets n'ayant à côté d'eux que des satellites toujours armés de sévérité, et ne prononçant que des paroles de mort ou de douleur !... Que devait inspirer une femme à la douce voix, au regard caressant, avec une si suave pudeur! une personne si charmante d'attraits! ... car à cette époque madame Récamier était encore ravissante comme à dix-huit ans. — M. de Peyronnet ne fut cependant pas touché de ce charme répandu sur toute cette gracieuse vision qui venait s'offrir à lui. Il y eut même un redoublement de sévérité en lui, puisqu'il put la refuser!... et pour un délit politique ! ... un délit politique, où les juges peuvent demain siéger sur le banc des accusés!... Hélas! M. de Peyronnet en a fait la triste expérience.

En sortant de chez le garde des sceaux, madame Récamier fut chez le président du conseil. Là, elle eut à soutenir une lutte qui était pour elle une sorte de travail pénible; car elle voyait son ami malheureux de ne pas faire ce qu'elle voulait de lui, et plus malheureux de ne pas pouvoir

sauver un homme, puisqu'une voix qui jamais ne le trompait lui disait :

— *Il est innocent!*

Mais plus M. de Montmorency était honnête homme lui-même, et plus, en sa qualité de ministre, il devait respect aux lois.

Madame Récamier n'insista plus quand elle le vit aussi déterminé à ne pas suivre la route qu'elle lui ouvrait.

— Mon devoir à moi, dit-elle à M. Ballanche, aussitôt qu'ils furent remontés en voiture, mon devoir est de sauver un homme innocent! Je n'ai rien promis... rien, qu'à Dieu de toujours suivre le précepte de charité, qui est de prêter appui au faible innocent, et même au faible malheureux.

Et Couder fut sauvé!... Madame Récamier associa M. Ballanche à son œuvre. Ce fut lui qui porta tout ce qui fut nécessaire pour la fuite du prisonnier... ce fut lui qui donna l'argent de la part de la libératrice... ce fut lui qui fut l'instrument dont l'ange se servit enfin.

Cette affaire de Bories est encore une grande preuve de ce que j'ai avancé plus haut, c'est-à-dire que l'armée fournissait chaque jour des mécontens, et des mécontens ayant raison... Bories porta sa tête sur l'échafaud, et pourtant sa mort ne fit aucune impression sur ceux qui demeuraient après lui.

Cette conspiration de la Rochelle fut, non pas

nulle dans ses résultats, mais incomplète. Ce fut ce que comprit Caron, et il agit avec plus de raison et surtout plus de dissimulation, c'est-à-dire moins de pétulance.

La conspiration de Béfort éclata en Alsace; mais ses ramifications étaient de tous côtés en Europe, et formaient le réseau qui enveloppait le gouvernement royal de 1822... Un homme dont le nom est attaché à celui de la révolution, et qui marche avec elle de période en période, fut un des *grands meneurs* de cette affaire, c'est M. de la Fayette.

La conspiration de Béfort, organisée par ses soins, *ses conseils*, offrait beaucoup de chances de succès... Il y avait alors en Europe, et surtout en France, un besoin de déployer ses moyens que six ans de paix avaient comprimé, et qui ne demandait qu'à paraître, et surtout à se répandre... M. de la Fayette le savait... Le carbonarisme européen, qui, à cette époque, faisait de rapides progrès, donnait, à cet égard, des inquiétudes aux uns, et un point de tranquillité, au contraire, aux autres. — Ce qui est curieux à observer, c'est le grand concours d'*adeptes* italiens et allemands appelés à en être les acteurs et à fournir leur force matérielle, leur fortune, enfin leur existence! Cette conjuration si vaste, dont les résultats étaient si grands,... fut déjouée par des indiscrétions!... et des circonstances fortuites!... Mais comprend-on des indiscrétions?

Dans un ouvrage publié il n'y a pas long-temps par M. B. Sarrans jeune, aide-de-camp de M. de la Fayette, lequel ouvrage a été, et est, je le suppose, dans l'intention de disculper son général du reproche de n'avoir pas constamment conspiré, il est dit dans cet ouvrage, intitulé : *La Fayette et la Révolution de* 1830, pages 123 et 124, 1er volume :

« Il est vrai de dire que, dans la célèbre affaire de Béfort, qui échoua par un événement » fortuit, la Fayette n'avait *pas été étranger* au » mouvement : son fils et lui répondant à l'appel qui leur avait été fait par de nombreux » patriotes, et même par des corps de l'armée, » se dévouèrent en cette occasion de manière à » courir des dangers dans lesquels ils furent bien » servis par leur étoile, etc. »

Voici quels furent les dangers auxquels MM. de la Fayette échappèrent. Je tiens ces détails *des autorités mêmes de Strasbourg et de Béfort.*

— MM. de la Fayette partirent de Paris avec beaucoup d'officiers avec eux. Tous ceux qui les accompagnaient avaient la connaissance plus ou moins positive de ce qui allait se passer. Tous étaient initiés... au moins aux mystères de l'association... tous avaient connaissance de la conjuration... MM. de la Fayette, dont la présence était, (surtout celle du père), un *gage positif*, apportaient avec eux une foule de preuves qui eussent été terribles contre eux si l'on avait surpris leur caravane. — Heureusement, ils furent avertis avant

d'arriver à Béfort ! car ils avaient avec eux des cocardes tricolores, des drapeaux, des uniformes, des proclamations, et tout ce qui pouvait enfin les perdre s'ils eussent été arrêtés; mais aussitôt que l'exprès envoyé au-devant d'eux les eut rejoints au milieu des bois où ils étaient, malgré la rigueur de la saison, ils se décidèrent à une mesure vigoureuse, mais urgente. Tout ce que contenaient les voitures fut brûlé à l'instant même sous les yeux même de M. de la Fayette !.. On m'a même assuré que la voiture dans laquelle il était venu à Béfort avait été brisée et brûlée... Cela se peut, et serait bien dans le caractère de l'homme dont l'humeur à la fois vacillante et peu durable savait cependant donner la preuve qu'on peut être, comme homme public, un être sans aucune consistance comme bien, et comme homme privé, l'être le meilleur et le plus vertueux.

Quoi qu'il en soit, voilà ce qui lui arriva lors de l'affaire de Béfort. Nous allons maintenant la reprendre dès son origine. Je dirai seulement, avant d'aller plus loin, que M. le général P.....e de la C....., qui alors commandait à Strasbourg, et qui a été investi de toute cette affaire, me disait encore l'autre jour qu'en apprenant cette si singulière aventure de M. de la Fayette, et recevant l'avertissement et la déposition du lieutenant Kraff, du 29e régiment d'infanterie de ligne, il s'écria : *Mais c'est impossible!...un vieillard comme M. de la Fayette ne peut se laisser séduire par ce qui éblouit de jeunes têtes ! c'est impossible !!...*

Le général P.....e de la C...., qui commandait à Strasbourg alors, me répétait encore ces paroles il n'y a pas trois jours; mais il était pourtant bien vrai que M. de la Fayette avait donné la main à la révolte, et même à la révolte imprudente... Il se fiait beaucoup sur son nom, sur le prestige de ce nom sur la garde nationale, car il en avait un, on ne peut le nier. — Cette garde nationale, toujours bonne dans son principe, avait été mal réorganisée comme une foule de choses également mal faites sur de bonnes bases et d'anciens souvenirs. C'est ainsi que la garde nationale, improvisée le 13 juillet 1789, instituée par l'assemblée constituante en 1790 (12 septembre, 12 décembre), désorganisée ensuite par l'anarchie révolutionnaire en septembre 1791, ne fut que très-mal reconstituée par le directoire lorsqu'il voulut remplacer par cette force intérieure celles qu'il était obligé de porter hors de France, pour défendre l'entrée du territoire lors de la coalition continentale que vint foudroyer Napoléon. — Il ne voulut pas conserver la garde nationale, et sa suppression fut un acte du consulat. Ce ne fut qu'en 1805 et 1806 que le même motif de remplacer les forces militaires portées en masse au-dehors pour les guerres fit remettre en activité cette belle institution. En 1812 et 1813, l'empereur comprit tout ce qu'il en aurait pu faire lorsque, pénétré lui-même d'un profond sentiment, il confia sa femme et son fils à ces hommes qui donnaient alors leur sang et leur

fortune pour lui et pour les siens !... La Restauration trouva donc la garde nationale toute établie, et possédant même une grande force. Il y avait dans cette force, qui s'était établie d'elle-même, une digue que ne pouvait lui faire surmonter le pouvoir... Mais la Restauration ne profita pas, comme elle l'aurait pu faire, de cette disposition, qui, explorée habilement, pouvait tant produire; c'était la volonté et l'amour de la paix du pays. Quel véhicule puissant ! quelle voix on a pour parler aux hommes quand on leur dit : — Soyez unis pour défendre le toit de famille, l'asile de vos femmes et de vos filles,... le berceau de vos enfans, le tombeau de vos pères !... Au lieu d'employer des moyens simples et naturels, on laissa la garde nationale devenir un instrument souvent funeste dans les mains du parti qui prétendait être le seul défenseur de la royauté. Avec ce parti, elle devint une arme contre la liberté publique dans beaucoup de provinces. Sans doute M. le comte d'Artois était à la tête de toutes les gardes nationales de France; mais s'en occupait-il ? connaissait-il bien l'esprit de chaque légion de Paris seulement ? Je suis *autorisée à dire que non*, et cela d'après une certitude. La garde nationale, dans plusieurs parties de la France, et cela je l'ai vu de mes propres yeux (1), était un instrument d'oppression et même

(1) Je répète ici ce que j'ai déjà dit dans la note précédente, c'est que l'esprit de parti déraisonne souvent, lors-

de vengeance... C'est ainsi que la haute valeur de ce trésor avait été méconnue. Que n'avait-elle pas fait pourtant pour le trône ! elle l'avait sauvé bien souvent du poignard des assassins. C'est ainsi qu'au

qu'il se passionne sur tout. Il y a quelques semaines une personne, ayant pourtant de l'esprit disait : « Mais, c'est fabuleux d'avoir vu madame d'Abrantès écrire des souvenirs sur la Restauration !... qu'elle se mêle d'écrire sur l'empire ; mais la Restauration, qu'a-t-elle à y voir ? C'est, j'espère, un texte à commenter qui ferait le sujet d'un proverbe qu'une pareille personne à mettre en scène, si par elle-même elle était plus amusante, ce qui n'est pas. » Cette personne, qui prétend frapper d'aveuglement, de surdité, de compréhension, une personne de trente ans à peine, que j'avais alors, mère de quatre enfans, dont je restais le seul soutien, et intéressée par là à suivre avec intérêt la marche des événemens, venant dire à une personne dont le nom, le rang, la position sociale, lui ouvraient toutes les cours de l'Europe, dont le nom personnel était un titre parmi ce nouveau régime, dire à cette femme : Vous ne devez voir, ni entendre, ni comprendre. Tout ce qu'on fera, ce qu'on dira, ce qui se passera sera pour vous derrière un mur d'airain qui ne vous laissera parvenir aucun indice qui puisse aller contre l'histoire du P. Loriquet, qui écrivait que le plus glorieux des règnes parmi les rois de France, était celui de Louis XVIII, parce qu'il avait donné la conduite de ses armées au marquis de Buonaparte. Ah ! nous avons vécu dans un temps bien fait pour faire pleurer autant de pitié que de douleur ! Il faut pardonner aussi ; mais, en vérité, en voyant tant d'acharnement et si peu de raison, on est tenté de laisser bien loin le précepte évangélique.

Mais après tout, il est une chose qui console de ce tableau, c'est la conduite pleine de mesure des hommes et

6 octobre, au 21 juin, la garde nationale fut la libératrice de la famille royale. Pourquoi l'oublier? Louis XVI en avait eu l'âme pénétrée, et ses belles paroles à ses enfans en sont une noble et digne preuve!

Une ordonnance du roi, en août 1818, avait réformé une foule d'abus, et avait remis la garde nationale sous sa véritable autorité, celle des maires, des préfets, des sous-préfets et des autorités civiles enfin. — Je m'arrête sur ces détails parce qu'ils sont importans, et le seront lorsque j'arriverai à 1826 et à 1830!

Cette ordonnance du 30 août 1818 replaçait la garde nationale sous la dépendance du pouvoir civil; elle supprimait tous les emplois d'officiers supérieurs, et les réduisait à celui de commandant de commune et de canton. Elle détruisait surtout l'arbitraire de l'état-major général, qui était une petite puissance qui allait tout simplement sur les brisées du grand pouvoir : c'était celui qu'avait

même des femmes qui sont à la tête du parti le plus exagéré de tous les partis royalistes, car on sait qu'il y en a plusieurs. Eh bien, jamais une parole injurieuse n'est sortie de la bouche de M. le duc de N...., de M. de Ch..., de M. de Br...., de la duchesse de P..., de la duchesse de L...., jeune et charmante femme, aussi bonne que spirituelle, et une foule d'autres que je pourrais citer... Non, les voix qui jappent sont obscures et tout ce qui est injure est au contraire sommité, et quelque genre que ce soit s'en abstient. Voyez M. Berryer!

eu jadis M. de la Fayette ; c'était celui qu'il voulait reconquérir *avec un autre encore probablement !* Cette ordonnance est belle, en ce qu'elle ordonne aux Français de revenir au simple moyen de tranquillité et de paix, en oubliant les opinions politiques dans les nominations. Cette loi et celle des élections, en février 1817, sont deux beaux monumens du ministère de M. Decazes.

M. de la Fayette voulait donc évoquer les vieux souvenirs des temps où son nom était un clairon appelant les Français sous son drapeau... Et dans cette affaire de Béfort, la plus importante de toutes les conspirations qui aient existé sous la Restauration, il a toujours été guidé par ce motif et cet espoir.

— Le congrès d'Aix-la-Chapelle, en retirant les troupes du territoire français, avait donné une grande latitude aux conspirateurs. M. de la Fayette avait laissé marcher les choses, et ne se mettait en avant que lorsque ces mêmes choses donnaient une vive lumière sur ce qu'il pouvait entreprendre... Il attendait, ayant en regard le *caput mortuum* qui planait sur toutes les décisions qui se prenaient dans le conseil qui, de nouveau, dirigeait la France. C'était en vain que M. Decazes et le duc de Richelieu combattaient cette fourmillière sans cesse active et pourtant neutralisante ; c'est en vain que tous deux, et même le général Dessoles, qui n'avait d'autre tort que de trop se rappeler que Moreau n'aimait pas l'empereur, et

d'avoir trop oublié que celui-ci lui avait donné la vie ; c'est en vain que ces hommes luttaient contre cette force sans cesse renaissante, qui voulait ce qui ne *pouvait plus être*... Et pourtant il fallait une pierre angulaire à cet édifice qu'on reconstruisait ; il fallait une clef de voûte, et non pas de frêles roseaux qui cédaient à tous les vents !... On a parlé du ministère de M. Decazes ; mais a-t-on connu tous les obstacles qu'on lui opposait ?... Le duc de Richelieu, qui était son ami en même temps que son collègue, pouvait seul répondre au nom d'un homme qui fut calomnié par l'esprit de parti.

Au reste, c'est folie à nous-même de vouloir parler sur tout cela !... Je ne suis ni froidement optimiste, ni frondeuse zélée de tout ce qui se fait : je suis raisonnable dans mes jugemens, et aussi impartiale qu'il soit possible de l'être. J'ai déjà cité, je crois, deux vers de Pope, les meilleurs qu'on puisse donner comme justesse de règle de conduite. Je sais qu'on va se récrier et dire que le bel esprit popiste et dépendant ne peut être cité en cet endroit, où la liberté invoque seule le témoignage ; mais je crois pouvoir prouver ce que j'avance. Ainsi, lorsque Pope dit :

For forms of government let fools contest,
Whate'er is best administered, is best.

« C'est folie de discuter les formes de gouver-

» nement; le meilleur consiste dans la meilleure » administration. »

Et cela est vrai. Que faisait la charte quand on la violait? que faisait à Napoléon l'autorité du sénat quand il l'obligeait à rendre ses sénatus-consultes (1)? que faisait le parlement à Louis XIV quand il entrait tout botté dans le lieu de ses séances, et le contraignait à passer ses édits?... que fait maintenant?... Mais il serait trop long de suivre ce qui se présente en ce moment à ma pensée; je dirai seulement que je crois qu'il faut, pour la tranquillité d'un pays, qu'il existe autour de lui un système d'égale tranquillité. Ce mécanisme est le mouvement perpétuel et bien ordonné des sociétés entre elles. C'est le rêve de M. de Metternich; c'est la pensée de son âme grande et belle; c'est ce qu'il veut amener! ... (2). Ce serait l'âge d'or!...

Revenons à Béfort! ... Il y a un peu loin de là!...

M. de la Fayette, en partant de Paris, avait engagé dans *son équipée* (car on ne saurait donner un autre nom à une tentative faite sans une entière certitude de réussite), une centaine d'hommes

(1) Cela est si vrai, que le jour où le sénat a mis son autorité en vigueur il a renversé celui qu'il adulait depuis quinze ans.

(2) M. de Metternich est le plus adroit, le plus vertueux comme le plus habile de tous nos gouvernans aujourd'hui.

très-dévoués à la cause, et partis de Paris de différentes manières et par des barrières opposées. Il y avait des hommes de tous les rangs, de toutes les classes dans cette affaire, et, ce qui devait le plus effrayer le gouvernement, il y avait des députés! entr'autres M. de V... d'A... Jamais une cause n'appartint plus de droit à la chambre des pairs!... Eh bien, telle était alors la marche timide du gouvernement, qu'on n'osa la lui confier!!! on craignit l'ébranlement du crédit public; on craignit la mauvaise humeur des cours étrangères, et le silence enveloppa cette affaire de Béfort, qui fut seulement soumise à une enquête ordinaire.

Tandis qu'on hésitait à frapper les grands coupables, comme M. de la Fayette, M. Laffitte et beaucoup d'autres qui, par leur nom et leur position, étaient comme dans une redoute, Maillard, un ancien officier de la garde impériale, était condamné A MORT pour embauchage, et subissait son arrêt à Bayonne.

Le capitaine Vallée, aussi de la garde impériale, accusé de chercher à soulever le Midi, fut livré par des hommes qu'il cherchait à ramener, et qui eurent la bassesse de le dénoncer. Il fut condamné à mort par la cour d'assises du département du Var, et exécuté malgré tout appel en grâce.

Dans le même temps, c'est-à-dire en 1822, au mois de janvier, d'autres complots se formaient dans l'Yonne, dans la Seine-Inférieure et dans Maine-et-Loire.

Les hussards du Nord étaient en garnison à Joigny; on chercha à les soulever. La chose était facile; mais il y eut des traîtres, et les hommes qui avaient été envoyés parmi eux furent dénoncés, poursuivis; mais prévenus à temps, ils s'éloignèrent sans être arrêtés. Cependant la recherche fut active, et ce ne fut que sur l'impossibilité reconnue qu'on ne pouvait les atteindre, que la contumace prononcée contre eux cessa son active poursuite.

A Saumur, Sitejean subissait la peine de mort à laquelle il avait été condamné avec Delon, pour tentative d'assassinat sur les hommes qui les avaient trahis par leurs aveux. Ces trahisons étaient odieuses.

En 1820, on avait poursuivi, d'après les articles 87 et 88 du Code pénal, le capitaine Gravier et le capitaine Bouton, comme prévenus d'avoir voulu faire faire une fausse couche à madame la duchesse de Berry, en tirant des pétards sous ses fenêtres, attentat, dit l'ordonnance du 24 août 1820, dont le but criminel *était de changer l'ordre de successibilité au trône* (1)!!...

Dans le même temps, le régiment de ligne qui

(1) Si ce n'était une ordonnance royale, c'est-à-dire un arrêt suprême émané du premier pouvoir, quel autre sentiment que de la pitié risible serait le résultat de cette lecture!... C'est aussi par trop se rire de la crédulité publique.

avait une foule de carbonari dans son sein, fut entièrement acquitté par le jury de Nantes, parce qu'on craignait la vengeance des sociétés secrètes et que le nombre des carbonari était très-grand dans ce régiment. Est-ce donc pour la même cause que les *grands meneurs* de Béfort furent laissés *même sans enquête !!...*

Cette sorte d'indulgence apparente fut interprétée d'une si étrange manière, que, le mois de février suivant, on vit le général Berton éclater *à Thouars*, et de la plus singulière façon qu'un conspirateur le puisse faire. Il était si exalté, si confiant dans la cause qu'il proposait à la première personne qu'il rencontrait dans Paris où il était ensuite, de le suivre aux Tuileries, où dès le même soir il devait attaquer, disait-il, les gardes-du-corps. J'étais alors à Versailles, que j'habitais. mais je venais trois ou quatre fois par semaine à Paris pour suivre un procès que je soutenais pour mon fils aîné, et qui, étant fort considérable, prenait tout mon temps par ces voyages. Je voyais mes amis (1) fréquemment, et, par intérêt pour ma famille, je suivais fort strictement tout ce qui pouvait arriver en France, où l'expérience m'avait donné la preuve que les révolutions pouvaient être bien proches les unes des autres. Je donnais

(1) Le duc de Valmy était du nombre de ces amis qu'on ne remplace pas, parce que rien ne remplace le temps qui fait les amis, comme lui surtout.

souvent rendez-vous à mes amis, soit aux Tuileries, soit chez quelqu'un d'entre eux : le duc de Valmy était un de ces derniers. J'allais déjeuner chez lui, et de là j'allais au palais avec mon avocat, M. Guillemin (1), qui, lui-même, tenant par le cœur et par ses opinions au régime de la Restauration, connaissait tout ce qui se rapportait à elle. Il plaidait à cette époque pour mademoiselle de Chelers, contre M. Olivier de Verac, pour la succession de M. Micault de Courbeton, et ce procès très-curieux occupait alors Paris et les provinces. M. Guillemin est un homme doublement fait pour sentir une juste cause, parce qu'il a du talent, et une vertu et une piété qui donnent bien de la force à sa parole. Il était très-dévoué à la cause royale et lui est demeuré fidèle. Il connaît le fond de ma pensée, et il est également demeuré l'ami des miens, ainsi qu'il est fidèle à nos relations amicales.

Un jour j'étais venue à Paris pour une affaire pressée et relative à mon procès, lorsque je vis arriver à moi, du fond d'une allée du Luxembourg, où j'attendais mon avoué, le général ****, qui

(1) M. Guillemin est poëte, et poëte à renommée et à avenir. Il traduit en ce moment les psaumes de David sur l'hébreu. Il les a déjà traduits en vers sur la Vulgate, mais il m'en a récité quelques-uns traduits sur l'hébreu, que j'ai trouvés admirablement beaux. Il a de la foi du saint roi en les disant ! c'est une musique échappée de l'arche d'alliance et qui vibre entre les ailes d'or des chérubins !

causait très-vivement avec un autre homme que je reconnus, lorsqu'ils furent près de moi, pour le général Berton... Il faisait des exclamations très-bruyantes, et quoiqu'il fût presque seul avec le général***, celui-ci, qui pourtant n'était guère prudent, lui disait de se taire, surtout en m'apercevant; mais aussitôt qu'il m'eut reconnue, il doubla le pas, et, venant à moi, il dit très-vivement à Berton, et surtout très-énergiquement :

« Tiens, voici une femme que j'ai vue au feu de l'ennemi, et mettre au jour un enfant dans une ville pleine de décombres et de cadavres, et dénuée de tous secours : elle n'est pas femme pour le conseil, celle-là, je t'en réponds ! »

Berton me regarda avec des yeux pleins de larmes; sa physionomie était bouleversée... Il me fit de la peine.

« Franck, dit-il au général, tu es un brave homme, mais tu ne sais pas ce que le cœur souffre en voyant des soldats avec lesquels on a passé des jours bons et mauvais, mendier leur pain !... et tendre, pour recevoir l'aumône, une main mutilée par ces mêmes hommes qu'on a reçus ici, et qui ont emporté le plus pur de notre sang !... Tu n'as pas vu cela... ainsi tais-toi. »

Le général F*** (1) baissa la tête, et son regard

(1) M. de Montrand, si connu par son esprit caustique et fin, a dit un mot bien remarquable sur le général F..... Celui-ci était ce qu'on appelle dans le beau monde un peu

de feu fut amorti par une pensée qui lui traversa le cœur... Il comprenait le général Berton.

« Oui, oui, poursuivit Berton, je veux aller les tuer tous!... Il me faut une vengeance pour le lion qui est enchaîné à Sainte-Hélène, même dans sa tombe, il m'en faut pour l'agneau qu'ils égorgeront aussi à Vienne!...

— Tais-toi pour l'amour de nous, si ce n'est pour l'amour de toi, s'écria le général F*** en lui pressant fortement le bras. Comment ne t'ont-ils pas arrêté?... Sais-tu une chose? c'est que je connais des gens qui t'accuseront d'être de la police! »

Je n'oublierai jamais l'expression du regard du général Berton!... Il devint atone... ses joues devinrent pâles et puis violettes: c'était une transformation complète. Il me fit de la peine!...

« Comme vous êtes inconsidéré, dis-je au général F***, voyez dans quel état il est!... »

Et je fis asseoir Berton sur un banc.

« Franck, dit-il au général F***, un autre serait venu sur le terrain avec moi!... Mais je te connais... et je te pardonne. »

far ud, si ce mot-là a lui-même cours dans le monde élégant. On changeait les noms; le comité de salut public changeait en fleurs, en herbes, en légumes, les saints du calendrier: c'était un redoublement de folie. Le général F..... s'appelait *Réséda*, dans la nouvelle *nomenclature*. « Par Dieu! dit M. de Montrand, puisqu'il prenait un nom de fleur, à sa place je me serais appelé *la Tulipe!* »

C'est aussi charmant qu'un mot d'esprit peut l'être.

Le général F*** était déjà fâché de ses paroles. Il prit la main de Berton, et lui dit :

« Je t'ai seulement observé que ta conduite était étrange; voilà tout!... Quant à toi,... je te connais aussi; il ne faut donc pas prendre en mauvaise part ce que je te dis là... seulement sois plus circonspect. » Le général Berton lui serra la main et se releva, mais fort abattu.

« Croyez-vous donc que d'autres personnes puissent penser ce que vient de me dire Franck ? » me demanda-t-il.

Je levai les épaules. En effet ce mot du général était absurde. Il devait plutôt lui parler de Charrenton que de la police. Comme je lui parlais encore, je vis venir à moi un vieux cousin de mon mari, M. Bréon, encore vivant aujourd'hui, et qui, ayant traversé toute la révolution, ayant même rempli d'importantes fonctions administratives, pouvait parler avec autorité à Berton. Il venait me prendre pour aller au palais ; je l'appelai, car il se tenait à l'écart me voyant avec des étrangers, et je lui parlai deux minutes pour le mettre au fait. Il faut connaître l'homme pour se faire une idée de la conversation qu'il eut avec Berton... Il lui parla, du reste, avec éloquence, et lui dit des choses vraiment paternelles; mais c'était de l'eau coulant sur du marbre. Berton l'écouta d'un air sombre, et le résultat de l'entretien et de nos exhortations fut sa triste fin, qui convainquit tous ceux qui l'avaient accusé qu'il était au moins inno-

cent de la perfidie qu'il avait pu faire présumer. — Le gouvernement, après l'avoir fait arrêter lors de son entreprise folle mais courageuse sur Saumur, se crut assez en sûreté; comme si le meurtre du duc de Berry, arrivé deux ans avant, n'aurait pas dû lui faire ouvrir les yeux plus que tout le reste. Louvel, qu'était-il donc?... un carbonaro et pas autre chose. Comment le doute a-t-il pu exister une seule minute!... Je me suis arrêtée devant cet affreux et sanglant mystère!... Il m'aurait empêché de dire tout ce que j'ai à dire de cette suite de conspirations, dont au reste l'assassinat du malheureux prince fait partie, mais sur lequel je veux parler longuement, et sur lequel je reviendrai. — Je continue et je vais raconter ce qui se passa à Strasbourg après l'affaire de Berton.

L'apathie du gouvernement n'était pas partagée par les hauts meneurs du carbonarisme de Paris. Ils redoutaient beaucoup les révélations d'un nommé Letellier, adjudant au 29e régiment, et l'un de leurs principaux agens. Cet homme traqué, poursuivi, avait enfin été arrêté en Suisse. — Au moment de comparaître devant un tribunal qui devait prononcer sur sa mort ou sa vie, il avait eu du repentir ou de la crainte, et dans une lettre fort touchante écrite à son père, il témoignait des regrets qui devaient faire craindre aux chefs de l'association, dont à cette époque M. La.... était un des plus ardens, qu'il ne divulguât des secrets qui pouvaient compromettre bien des têtes... Ils

profitèrent alors de l'espèce de fièvre qui exaltait les esprits, et firent de nouveaux adeptes dans la garnison de Strasbourg surtout, qui, étant nombreuse et toujours composée de corps d'élite, donnait plus d'espérance qu'une autre.

Le 20 mars, qui était toujours une époque sacrée pour tout ce qui tenait à l'armée, le colonel Mouton, colonel du 40e régiment d'infanterie de ligne, fut déclarer au lieutenant-général Pamphile de la Croix, commandant en chef la division, que des officiers d'artillerie et d'autres encore avaient proposé à un officier de son régiment de faire partie d'une vente de carbonari.

Voici maintenant ce qui fut fait pour arriver à la connaissance du fait que le lieutenant-général fit parvenir à Paris dans le plus bref délai. Le hasard faisait *que lui*, qui avait créé le carbonarisme italien, se trouvât maintenant face à face avec ce même carbonarisme qui avait dévoré ses rivaux, et, devenu géant, attaquait tout ce qui se trouvait devant lui et lui faisait barrière!... Le gouvernement, alarmé véritablement quoiqu'il parût tranquille en apparence, ordonna que l'officier *serait initié*, et qu'il rendrait compte de tout ce qu'il pourrait entendre et voir.

Le résultat fut effrayant!

« Le moment est venu, disait-on; nous n'at-
» tendons qu'un général qui va nous arriver de
» Paris... Aussitôt après, deux de nos bons cousins,
» déjà désignés par le sort, et glorieux de leur

» mission, doivent se présenter chez le général et » les colonels de la garnison, et LES ARRÊTER, *quel-* » *que résistance qu'ils fassent*...

» Qu'en même temps des ordres seraient donnés » pour que les régimens de la garnison, dont eux » conjurés entraîneraient CE QUI RESTAIT à séduire, » se rendissent sur la place et fussent dispo- » nibles. »

Ils ajoutèrent qu'un grand nombre de bourgeois de la ville étaient pour eux. Dans le fait, nous avons eu la preuve de la vérité de la chose, puisque le ministère a vu dans son sein, depuis, des noms révérés dans les ventes de carbonari.

Ces faits étant connus par la plus infame perfidie (car je ne puis nommer autrement la conduite de l'officier qui se fit recevoir pour trahir...), on arrêta les malheureux officiers qui faisaient partie de la vente où le traître avait eu entrée! Ils furent tous dirigés sur Paris par différens courriers de la malle; et en les envoyant, le lieutenant-général ne put s'empêcher de faire observer qu'il n'existait aucune charge positive, puisqu'il n'y avait pas eu commencement d'exécution!... C'était au moins son devoir d'en agir ainsi... car enfin ces têtes qu'il envoyait à la mort appartenaient à des frères d'armes...

Mais ce n'était ni M. de la Fayette, ni M. Laffitte, ni d'autres grosses têtes, qui n'étaient pas de force à lutter avec le gouvernement, non qu'ils fussent trop faibles pour lui, mais trop forts au

contraire. Le gouvernement, n'ayant pas à redouter en frappant même les inférieurs, renvoya ces officiers à Strasbourg pour y être jugés *d'après leurs propres aveux*, comme ayant fait partie d'une vente de carbonari.

Les grands meneurs, malgré la paix plus qu'indulgente qu'on leur laissait, avaient peur de quelques révélations... Les trois députés surtout, qui avaient trempé dans la conspiration de Béfort, tremblaient sur ce qui pouvait arriver. Un seul homme était tranquille : c'était le *général qu'on attendait de Paris !*... La mort même ne lui inspirait pas de crainte : lorsqu'il avait une fois arrêté un parti, il le suivait ; c'est une noble créature : nous arriverons tout à l'heure à son nom.

Ces députés dont je viens de parler, craignant extrêmement le jugement de la cour d'assises du Haut-Rhin, résolurent d'éviter toute confrontation, toute dénonciation, et puis en même temps de remplir un devoir de *bons cousins* en sauvant leurs amis. Ils résolurent donc de faire délivrer les prisonniers des cachots de Colmar, où ils étaient enfermés en attendant leur jugement. Mais pour cette entreprise, il fallait un homme aussi déterminé que fidèle. Ils le trouvèrent dans le colonel Caron. Il était comme Berton, un de ces ennemis acharnés du gouvernement royaliste, et voulait le renverser. A l'époque de la conspiration de Berton, il était tellement dans les mêmes opinions, qu'il disait, comme l'autre, qu'il devait le même soir

commencer la contre-révolution... Il était alors à Épinal, et voulut faire des adeptes dans le régiment des dragons de la reine, qui alors y était en garnison.

Au premier mot que les grands meneurs lui dirent de l'entreprise à laquelle on le destinait, il fit un cri de joie. Délivrer des braves, et de leurs amis !... Il jura tout ce qu'on voulut et ne demanda qu'un jour de délai pour se préparer.

M. de la Fayette, qu'il ne faut pas oublier ici, avait alors un violent accès de goutte, il fit appeler son médecin, et lui dit :

« Docteur, j'ai besoin d'être libre pour quelques jours, comment le puis-je?

— Mais, lui dit son médecin étonné, que voulez-vous donc faire?

— Une absence *forcée*, pendant laquelle j'aurai même besoin de monter à cheval.

— Mais c'est impossible.

— Il faut pourtant que cela soit! Vous devez avoir des moyens pour arrêter le mal, quelque grave qu'il soit, quitte à ce qu'il revienne plus grave ensuite; mais cela m'est égal.

— C'est une indignité, général, que vous me demandez-là, et je ne vous obéirai pas.

— Vous pouvez désobéir à un malade en délire, mais vous ferez ce que vous demande un ami plein de raison, lui dit le marquis de la Fayette avec un sourire doux et vraiment héroïque... Allons, docteur, faites ce que je vous demande, ou bien

répandues sur ce point. Les accusés, les témoins tant à charge qu'à décharge, les militaires qui étaient présens, *tous* ont uniformément répondu qu'aucun cri séditieux n'a été proféré dans les villages.

L'ACCUSÉ CARON.

— Je répéterai ma déclaration... *Thiers* (1) *me demanda, à l'entrée de Rouffack, de faire crier: Vive l'empereur! Je m'y refusai, et les chasseurs ne crièrent ni là, ni dans aucun autre village de la route.*

LE PRÉSIDENT.

— Je déclare du haut de ce tribunal, et à la face de la France et de l'Europe entière, et sous ma responsabilité personnelle, que les troupes du roi ont été indignement calomniées dans un infâme libelle, où l'on a osé dire que deux escadrons entiers avaient traversé les villages d'Alsace en criant: *Vive l'empereur!* et en excitant les citoyens à la révolte. »

Et voilà comme parle un magistrat! il peut ainsi capituler avec sa conscience; car c'est le faire que de dire : *Je jure que deux escadrons en-*

(1) Le frère de M. Thiers, aujourd'hui ministre.

tiers n'ont pas crié... Oui, sans doute, vous pouvez jurer que les deux *escadrons entiers* n'ont pas crié... mais comment est-il possible qu'au moment où un venin rapide parcourait mortellement les veines du grand colosse de l'état on prît d'aussi pitoyables détours pour en imposer aux puissances étrangères?

M. Jacques Kœchlin avait été imprudent; il l'expia au reste bien durement, car, malgré son caractère de député, il subit un jugement sévère. Il fut mis pendant un an en prison et ne réclama même pas, ce que je trouve très-blâmable en lui. Le courage ne consiste pas seulement dans la parole et dans l'injure; il faut aussi savoir soutenir ces mêmes injures, surtout lorsqu'elles sont peut-être méritées. Sans doute le député, le représentant du peuple, devait à ce titre d'être paisible et de ne pas troubler l'ordre; mais ce même titre aussi lui donnait le droit de demander compte de la gloire française à un fils de la France... et lorsqu'on voyait déclarer *publiquement* que des officiers prêtaient des sermens pour aller ensuite dénoncer ceux qui avaient eu foi en eux, ils pouvaient bien être susceptibles ensuite de toute autre chose pour venir à bout de la même entreprise. Je trouve que M. Kœchlin a mal répondu; il avait sa réponse toute faite; mais alors la perfidie des officiers transfuges n'était peut-être pas connue de leurs victimes.

Il y avait à Colmar un général de brigade,

nommé Rambourg. Il suivait toute cette affaire de Béfort, de Strasbourg, et enfin de Caron, qui, bien que divisée en trois parties, ne formait qu'*un tout*... Il apprit que Caron avait eu des rapports avec un homme nommé Roger. Il le fit venir et lui demanda si la misère ou quelque autre motif qu'on pourrait détruire l'avait porté à se conduire aussi follement. Je parlerai pour vous au préfet, si vous avez quelque affaire à traiter avec lui, comme je l'ai entendu dire.

Roger avait en effet une créance sur l'état dont il poursuivait le remboursement. Le général parla aux autorités. Comme ce Roger était évidemment un conspirateur dangereux, mais qu'il ne laissait pas de prise sur lui pour le condamner comme les autres, on préféra le gagner par la douceur. Sa créance fut liquidée; car il n'était pas arrêté à cette époque. Roger, qui avait alors un gâteau dans les dents pour l'empêcher de mordre, dit à son complice : — Tout est découvert.

« *Bah !* dit Caron ; *s'ils savaient tout, ils ne seraient pas si* BÊTES *que de ne nous pas mettre la main dessus !* »

Le malheureux, qui agissait avec confiance dans l'inertie de tout ce qui l'entourait, fut arrêté comme il commençait à exécuter son projet de libérer les prisonniers de Colmar... Arrêté le 2 juillet 1822, il fut, par décision de la cour de cassation, renvoyé par-devant le conseil de guerre de la cinquième division militaire : il y comparut

le 18 septembre, ne nia aucune des charges qui lui étaient personnelles, mais *n'accusa personne.* — Le 22 septembre il fut condamné à mort, à l'unanimité, par le même conseil... Le conseil de révision, dernier degré de la juridiction militaire, confirma le jugement huit jours après, et il reçut son exécution *immédiatement*...

Caron mourut en brave homme... Il était ardent pour sa cause, et fidèle comme la foi même !...

Le capitaine rapporteur insistait beaucoup pour savoir *un nom*...

« Pourquoi cette curiosité ? dit Caron : *Un nom* ne vous suffirait pas... il vous faudrait des preuves... je n'en ai pas... Je subirai mon sort !...

Une remarque à faire sur cet homme, dont le caractère avait une mâle énergie et un côté grand et généreux, c'est que toute sa vie il avait eu le pressentiment que sa mort serait sanglante et tragique.

On a mal connu le procès de Roger et de Caron... Les royalistes ne l'ont jamais présenté pur de toute injustice ; *les libéraux*, comme on les appelait alors, ne l'ont jamais non plus offert tel qu'il était. — Le ministère d'alors, ne voulant pas probablement donner de pâture à la curiosité publique, ne fit publier que la première séance du conseil de guerre, le 27 septembre, par la voie des journaux. Cette séance, consacrée à l'examen des pièces et à leur lecture, était presque nulle. — Le lendemain, au lieu de rendre compte

de la seconde séance, qui avait été remplie par la question de compétence *et l'interrogatoire des accusés*, les journaux se bornèrent à parler du jugement, annoncé par le télégraphe.

L'issue de ce procès une fois connue, nous sommes tellement légers, qu'il ne parut d'aucune importance aux journalistes de parler des séances de ce même procès !... Le silence le plus absolu fut gardé *dans tous* les journaux. Ce silence ne fut interrompu que par quelques notions inexactes sur les hommes et les choses, mais peu importantes, et seulement sur des circonstances futiles, telles que le pourvoi en révision et quelques autres choses semblables.

Les ennemis du gouvernement, et il en avait alors beaucoup plus encore qu'il ne le soupçonnait et ne le voulait dire, profitèrent de ce laconisme pour *attaquer et constater* ce qui était en effet : c'est qu'il y eut dans toute cette affaire une précipitation bien condamnable... On alla plus loin, et le jugement de Caron fut appelé, par nous autres impérialistes, un assassinat juridique.

Je sais bien que toutes les autorités d'alors ont prétendu que rien n'était plus légal que tout ce qui avait été fait : ainsi soit-il (1) !

Voici ce qui fut envoyé au gouvernement par le

(1) Ces notes sont officielles autant qu'elles peuvent l'être : il est inconcevable qu'elles aient paru toutes naturelles à ceux qui me les ont données !...

lieutenant-général de La Croix, après la mort du malheureux Caron : c'est l'extrait du capitaine rapporteur.

« Je soussigné, capitaine au 5e régiment d'infanterie de ligne, rapporteur du premier conseil » de guerre permanent de la cinquième division » militaire, déclare, sur mon honneur, que j'ai » eu avec l'accusé Caron trois conférences avant » sa mort, *par ordre supérieur, pour l'amener à des* » *révélations dans les dernières vingt-quatre heures* » *de sa vie, après la confirmation, par le conseil* » *de révision, du jugement qui le condamnait à la* » *peine de mort.*

» La première de ces conférences, le 30 septembre, depuis deux heures et demie de relevée » jusqu'à trois, devant M. Ramoud, lieutenant de » voltigeurs au 31e régiment de ligne, officier de » service, et le sieur Humbert, concierge de la » prison militaire ;

» La seconde conférence, le soir du même jour, » depuis *sept heures jusqu'à huit*, devant les mêmes » témoins, et M. l'abbé Schittig, AUMONIER DE LA » PRISON ;

» La troisième conférence LE LENDEMAIN matin, » 1er octobre, à sept heures, devant les mêmes » témoins que la première ; et que dans aucune de » ces conférences, ledit Caron, qui a *froidement* » discuté sa culpabilité et la compétence du conseil » qui l'avait jugé, n'a parlé d'un pourvoi qu'il au- » rait fait, ou qu'il aurait su être présenté en son

» nom devant la cour de cassation, contre le jugement de condamnation rendu par le premier conseil de guerre permanent de la cinquième division militaire, le 22 septembre dernier, lequel pourvoi, *s'il avait existé*, serait contraire à la jurisprudence de tous les conseils de guerre et à l'article 22 de la loi du 18 vendémiaire an VI, qui rend leurs jugemens exécutoires sitôt qu'ils sont confirmés par le conseil de révision.

» Je déclare en outre que le jugement n'a reçu son exécution qu'après l'expiration de tous les délais légaux, c'est-à-dire vingt quatre heures après la confirmation du conseil de révision.

» En foi de quoi j'ai signé le présent avec mon greffier, à Strasbourg le 7 octobre 1822.

» *Signé :* F. DE FOSSA, *capitaine rapporteur;*
» DUCLAUX, *greffier.* »

A cette pièce, rapportée par moi dans la plus grande vérité, est jointe une autre de la même nature, quoique bien moins importante....

« Je déclare que, me trouvant de service à la prison militaire du 30 septembre au 1^er^ octobre, j'ai été présent aux trois conférences dont parle M. le capitaine rapporteur, et que le condamné Caron n'a point parlé de pourvoi en cassation.

» Strasbourg, le 7 octobre 1822.

» *Signé* : RAMOND, *lieutenant au 31^e^ de ligne.* »

» Je déclare la même chose que M. l'officier de » garde.

» Ce 7 octobre 1822.

» *Signé*: HUMBERT, *concierge*. »

« Je soussigné, curé de Saint-Louis, faisant les » fonctions d'aumônier de la prison militaire, cer- » tifie qu'ayant passé plusieurs heures avec le con- » damné Caron, SOIT SEUL, soit avec témoins, tels » que le capitaine rapporteur, l'officier de garde, » le concierge de la prison, surtout dans la soirée » du 30 septembre et dans la matinée du 1er octo- » bre dernier (1), je n'ai entendu dire audit Caron » aucune parole qui pût me faire entendre qu'il » se fût pourvu en cassation contre le jugement » du conseil de guerre qui l'avait condamné à la » peine de mort. En foi de quoi j'ai signé le pré- » sent, pour servir et valoir ce que de raison.

» Strasbourg, ce 8 octobre 1822.

» *Signé* : F.-Xavier SCHITTIG, *curé de* » *Saint-Louis*. »

(1) C'est-à-dire une heure avant sa mort!... Cet homme, qui alors devait par *métier*, si ce n'était par devoir religieux, lire au mourant plein de vie les prières des agonissans, cet homme a l'indignité *d'écrire et de signer* qu'il faisait partie du *Tribunal* nouveau qui venait donner la question au malheureux déjà frappé de mort.

« Vu pour légalisation des signatures, qui me » sont parfaitement connues,

» *L'intendant militaire de la cinquième* » *division militaire*,

» *Signé :* JACQUEMINOT, COMTE DE HAM. »

Ce n'est pas tout!... Encore un peu de patience :

« Sur la requête de M. le capitaine rapporteur » de la cinquième division militaire, je, sous- » signé, Robert-Auguste Latouche, prêtre, aumô- » nier au collége royal de Strasbourg, certifie que, » dans plusieurs conférences que j'ai eues avec le » condamné Caron depuis le 22 septembre jus- » qu'au 1er octobre midi, heure à laquelle il refusa » *décidément* mon ministère, quoiqu'il m'ait parlé » *en détail* de ses moyens de défense, il ne m'a ja- » mais nommé ni fait soupçonner le pourvoi en cas- » sation.

» En foi de quoi j'ai signé le présent.

» A Strasbourg, le 9 octobre 1822.

» *Signé :* Robert-Auguste LATOUCHE, *aumônier.* »

« Vu pour légalisation de la signature par le rec- » teur de l'académie

» *Signé :* LABORIE, *recteur.* »

Vient ensuite le général baron Billard, qui signe comme les autres; et au bas de sa pièce, que je ne rapporte pas, parce qu'elle ressemble aux autres pour légaliser SA SIGNATURE, il y a aussi celle de *Jacqueminot, comte de Ham !...* Un maréchal-de-camp, donnant à son lieutenant-général une signature et qui a besoin qu'un intendant militaire la légalise ! Mais quelle est donc la confiance de ce même gouvernement, qui a besoin d'être rassurée par les contre-attestations ? Il est dommage que le lieutenant-général n'ait pas eu quelqu'un derrière lui pour certifier que sa signature était valable et non contrefaite !... N'est-il donc pas suffisant que le lieutenant-général dise :

Voilà la vérité ! Le conseil de guerre a jugé ; le conseil de révision a confirmé ; le jugement a été exécuté ? Et certes, on doit croire des hommes qui remplissaient un pareil rôle et abandonnaient leurs camarades ; ils ne pouvaient trahir deux fois !...

Les Spartiates étaient laconiques, parce qu'ils disaient la vérité, *et rien que la vérité*... Là où vous ne voyez que des faits dans leur nudité, vous avez peu à dire....

Je n'incrimine personne ; je réponds à ma pensée. Elle est profondément triste en interrogeant le passé. — Il y a tout un texte profond et terrible dans cette suite non interrompue de conspirations remplacées par des spectres, et des spectres remplacés par de nouvelles conspirations !... Que

vois-je dans ce tableau mouvant?... de nouvelles fautes et de nouvelles cruautés ! Sans doute il y a eu des coupables, mais il y a eu aussi des victimes. — Qu'on ne nous parle donc pas continuellement d'indulgence et de pardon. On a bien fait sans doute d'être sévère, mais on l'a été... On a beaucoup parlé de la cruauté de l'empereur... Eh bien, MM. de Polignac avaient certes bien conspiré contre le gouvernement d'alors ; ils étaient en face de lui comme Berton, Caron et tant d'autres étaient en face de la Restauration, et pourtant MM. de Polignac sont tous deux vivans aujourd'hui, et l'un d'eux peut répondre, du haut des tours de Ham, qu'il avait conspiré contre le gouvernement consulaire en 1804.

Pour revenir à l'affaire de Caron, je ne puis exprimer l'effet que m'ont fait les pièces toutes uniformément positives, pour dire à des chrétiens, à des hommes civilisés :

« Un homme a été condamné à mort pour un délit politique !... Cet homme vient de recevoir son jugement, sans appel cette fois !!... C'est le dernier moment par lequel il tienne à la terre... Eh bien, il lui sera refusé de demeurer seul pour faire sa paix avec Dieu !... pour écrire à son père, à sa mère, aux siens, à ses amis !... Des hommes, des juges viennent se placer entre sa bière et lui, non pas pour lui montrer un retour à la vie, mais pour le harceler, le torturer de questions, d'enquêtes, de demandes insidieuses !... pour inter-

rompre son sommeil et saisir au passage une parole accusatrice !... pour lui dire : Soyez traître à vos sermens !... soyez perfide !... Et cette torture morale, qui est plus horrible cent fois pour un homme de cœur comme Caron que le chevalet et les tenailles de la question d'autrefois, elle lui est imposée et infligée par des prêtres !... Ce sont eux qui *signent et déclarent* que, même dans la *confession* (1), Caron ne leur a rien dit de ce pourvoi, ce fameux pourvoi qui a d'autant plus été demandé qu'il est de fois renié. — Je parle là d'après ma conscience, mais je ne puis dire autre chose ! C'est un sacrement pour moi que ma plume, et je ne puis mentir à mon âme lorsqu'elle est appelée par les faits à rendre témoignage de ce que j'éprouve en face d'un grand événement.

Le ministère de 1822 n'était plus celui de M. Decazes et M. de Richelieu! Ils étaient remplacés par du talent sans doute, et même beaucoup de talent ! mais il fallait faire de ce talent un autre usage que celui qui en fut fait... cependant il y avait de la finesse, et beaucoup encore, dans ce silence qui était gardé par les journaux. Le gouvernement sentait que toutes les polémiques qu'il laisserait engager lui seraient nuisibles, au moment surtout où l'adjudication des canaux venait

(1) J'appelle confession tout entretien intime, car Caron n'a pas voulu se confesser à l'aumônier Latouche. Je crois qu'il refusa également l'autre, et je le crois bien !

d'être faite au ministère de l'intérieur ; il ne fallait pas nuire à l'écoulement des actions concédées en adjudication aux membres influens du parti libéral, qu'on se flattait de dominer par les intérêts.

Le haut parti dominant dans ce temps, et en général sous la Restauration, n'appréciait et n'estimait, c'est-à-dire ne flattait que le parti financier ; l'armée, toujours attachée au sol de la patrie, tant de fois arrosé de son sang, serait toujours là pour le défendre. Voilà quel était le raisonnement du gouvernement : il est flatteur pour l'armée. C'est comme une femme qu'un homme blesse et torture lorsqu'il ne l'aime plus !... il en dit du mal, il blesse à la fois son cœur et sa vanité ; il dit qu'elle lui déplaît, qu'il ne l'a jamais aimée ; tout ce qu'il admirait, il le déprise... Que lui importe ? le cœur dont il fut aimé lui est connu ! L'âme qui sut aimer ne désaime jamais !... Quand Dieu en ferait une de ses âmes d'élite... Ainsi toute torturée, toute abreuvée de larmes qu'elle est, jamais elle ne se laisse aller à un bas ressentiment ; elle sait trop bien que faire une pareille chose serait avilissant pour elle !... Mais laissons cela.

J'ai donc dit que les finances absorbaient tout à cette époque. — Il y avait un vertige qui voilait le reste. Que faire à cela ?... Le gouvernement dormait et s'absorbait donc dans les hauts calculs de finances... Trois millions par jour avant tout ; c'était le cri général !...

L'Angleterre avait à ce même temps une sorte

de commencement de querelle avec nous. — Il y avait eu une forte opposition pour la guerre d'Espagne : on allait l'entreprendre, et c'était une lutte qui allait recommencer comme cela s'était fait en 1777. M. de la Fayette était encore là pour que les temps fussent plus semblables... Le carbonarisme n'était plus employé, parce que l'arme fit peur! mais les sociétés secrètes s'organisèrent, et celle de *aide-toi*, *le ciel t'aidera*, et plusieurs autres, prirent naissance à cette époque... Je retourne maintenant à l'effroyable événement de la mort du duc de Berri.

J'étais alors dans une campagne à quatre lieues de Paris (1), avec mes enfans, et me remettant

(1) Il y a, dit-on, des gens qui se mêlent de tout, comme on sait, et qui disent que j'eus à cette époque le tort *affreux* d'enterrer mes enfans et moi dans le fond d'une campagne solitaire! Je ne réponds jamais et n'engage pas de polémique avec des personnes évidemment malveillantes, qui ne parlent dans le sens où elles le font que pour servir des haines cachées ou par méchanceté personnelle. Que veut dire cette attaque contre moi en prétendant que *j'enterrais* mes enfans dans une campagne solitaire?... Il y aurait à dire d'abord: Cela ne vous regarde pas!... mais j'y veux répondre.

Lorsqu'en 1813 je perdis mon mari (29 juillet 1813), je demeurai veuve à vingt-neuf ans, avec quatre enfans, dont l'un tétait encore, et *sans aucune fortune*. L'empereur, occupé de ses propres affaires en Champagne, ne put s'occuper aussi de celles de mes enfans (je ne parle pas des miennes). Il tomba... et je demeurai sans fortune et sans avenir! Lorsque les majorats furent détruits (les miens

des suites de l'orage politique dont j'avais eu les ailes brisées. J'étais là, vivant tranquillement, et ne recevant du monde que le bruit éloigné de ses querelles. J'avais alors chez moi ma bonne et ex-

étaient en Hanovre et en Prusse), la terre d'Acken, propriété personnelle du roi de Prusse, qui nous avait été abandonnée *par lui-même*, nous fut enlevée! Il me restait, *à moi personnellement*, beaucoup de revenus arriérés qui me faisaient une sorte de fortune!... la Prusse et l'Angleterre se liquidèrent, l'une avec 100 louis, l'autre avec 60... elles me devaient plus de 140,000 fr.!..

Que Dieu leur pardonne!

Je gardai le silence. Les cent jours arrivèrent: je n'allai pas aux Tuileries, et je quittai Paris sans revoir l'empereur; il était heureux! Si j'eusse prévu Waterloo, j'y serais allée. Je partis pour la Bourgogne.

Eloignée de toute intrigue, sans fortune, je cherchai un moyen droit et honnête d'en retrouver assez pour élever mes enfans sans demander une pension que je croyais ne pas obtenir. J'avais une affaire à Rome, à laquelle s'intéressa M. de Metternich, comme un noble et généreux ami. Mais qui peut lutter contre la destinée? Je revins à Paris sans avoir réussi. Ce fut alors que je demandai et obtins une pension par les soins de monseigneur le duc d'Orléans, aujourd'hui notre roi; mais elle me fut accordée sans arriérés, ce qui ne se fait jamais. Le président du conseil était *mon ami intime*. On voit qu'il n'abusait pas de la faveur pour enrichir ses amis! Enfin, depuis six ans, la veuve de Junot, la veuve d'un grand officier de l'empire, était en France sans aucune fortune et avec quatre enfans!

Ce fut alors que le duc d'Orléans s'intéressa à nous. Il me parut à cette époque comprendre la France, dont les intérêts étaient inhérens à ceux de la révolution et de l'empire. Ce fut dans ce sens qu'il écrivait à cet homme dont

cellente amie, madame la comtesse de La Marlière, de la maison de Carignan, et parente de Louis XVIII et de Charles X. Elle m'a vue naître et m'aime comme son enfant; et moi, qui le lui rends de

la haine survivait à la mort, à ce maréchal Saint-Cyr dont la conduite fut, en cette occasion, celle d'un méchant homme. Celle du duc d'Orléans fut noble et généreuse. Junot fut le seul qui avait rempli la charge de colonel-général des hussards, il s'en rappela, et me l'a prouvé. Enfin le majorat de mon fils lui fut rendu, mais seulement en ce qui concernait la France : ce qui est fort peu de chose. Une pension me fut accordée au même temps, ce qui me donnait au moins une sorte de fortune; mais depuis sept ans nous en avions été privés; les arriérés ne me furent pas payés pour ma pension. Cas inoui! et qu'on fit, je crois, renaître pour moi seule! Ce fut alors que je me retirai dans cette campagne d'Orgeval pour y respirer et prendre jour avec le sort, pour arranger ma destinée et savoir de lui si je pouvais compter sur un avenir!... J'avais alors trente-six ans : ce n'était pas non plus pour moi l'âge de la réclusion, mais la raison l'ordonnait pour un temps. Je demeurai donc à Orgeval pendant vingt mois. Pendant ce temps j'organisai mon avenir. Je m'établis ensuite à Versailles et non à Paris, où d'anciennes habitudes de luxe et de position, des relations qu'il me faudrait entretenir et dont l'état n'était pas changé, parce que les autres avaient eu l'esprit de *prévoyance*, tandis que Junot n'avait été qu'un sot ainsi que moi*, et que mon état différait trop du leur. Ce n'est pas que j'eusse de la vanité, j'ai trop de fierté pour être vaine; mais je ne me sens pas

* C'est ainsi, par exemple, que dans la guerre d'Espagne de 1809 à 1811 (juillet), nous avons fait venir plus de 200,000 fr. de France en Espagne.

respect et d'attachement, je lui donne le doux nom de mère, car j'ai pour elle la tendresse d'une fille.

Elle était donc chez moi lorsque ce malheur arriva. Oh, quel coup elle reçut !... Si dévouée à la cause royale, si attachée par le cœur à toute cette famille ! Je crus qu'elle mourrait de douleur, comme ces gens qui tombèrent en entendant

faite pour supporter un intérêt qui nous blâme pour nous plaindre. Toutes ces considérations me déterminèrent à m'établir à Versailles, dont la proximité de Paris m'était d'ailleurs propice pour l'éducation de mes enfans, mon fils aîné étant au collége Henri IV et le plus jeune à la Flèche. Mes filles étaient près de moi, oubliant bien la réclusion forcée d'Orgeval, car il ne se passait pas de jour où elles n'eussent des fêtes les plus amusantes du monde. Madame Jouanne, excellente et bonne amie dont la maison était, sous tous les rapports, la meilleure de la ville, donnait à danser tous les jours uniquement pour mes filles. Ce fut un temps certes bien divertissant pour elles, et je ne pense pas qu'il leur rappelle *cruellement* leur jeunesse. Voilà l'historique de cette réclusion de mes enfans dans une *campagne déserte*, voilà l'historique de cette *mère enterrant ses enfans* dans une solitude. Hélas ! s'il l'eût fallu, nous y serions restés ! contre l'impossibilité il n'est rien qu'on puisse faire. La patience et la résignation, voilà tout ce que l'on peut opposer au malheur avec la dignité de soi-même.

Je n'aime pas à occuper de moi ; mais je ne puis passer sous silence une réponse qu'on a provoquée par des remarques sur un temps de ma vie privée qu'on a mal connu. On me force à sortir de ma réserve habituelle en ce qui me concerne.

annoncer la nouvelle de la mort de Henri IV !... Elle fut très-mal, et même dangereusement.

Il y a de ces événemens vraiment marqués d'un index sanglant dans le ciel. Celui de la mort du duc de Berry est de ce nombre ; mais après l'admirable ouvrage de M. de Chateaubriand, il est impossible même de tenter cette relation ! Il y a dans cet ouvrage un dramatique puisé à une source primitive. C'est beau comme Priam baisant les mains sanglantes d'Achille ! ... c'est beau comme tout ce qui est simple et vrai ! comme tout ce qui est traduit du cœur. Traduisez cette brochure de M. de Chateaubriand en quelque langue que vous vouliez, et dans toutes ce sera beau, très-beau ! Vous aurez de belles pensées. — Ces pensées-là seront comprises par tous les pays de la terre, parce que partout il y a des pères, de jeunes femmes, des rois à cheveux blancs, dont la couronne d'or est doublée d'épines ! M. de Chateaubriand est aussi éloquent qu'Homère dans ce moment où il peint Louis XVIII arrivant près du lit où repose le seul espoir de cette famille, si souvent exilée et si souvent frappée du fouet du malheur ! ... Oh ! qui peut rendre ce qui, en effet, fut en ce moment ? Qui peut dire tout ce que ces âmes avaient de fiel et de souffrances ? Eh bien, je n'y étais pas, mais je l'ai compris par la relation admirablement belle et simple, touchante, naïve de M. Chateaubriand !... C'est ainsi, je le répète, qu'on est poëte !... Ce n'est

pas seulement en faisant des vers. Qui de nous peut se flatter d'entendre le Dante parfaitement, c'est-à-dire au point de penser dans son esprit, sans le traduire en français, pour rendre son idée à soi-même ? car voilà comment, je crois, qu'on sait une langue ;... alors on peut dire qu'on la comprend ; eh bien, quel est celui ou celle de nous qui comprend cet Homère, dont je parlais tout-à-l'heure ?... C'est par la richesse des pensées, la largeur des conceptions des choses admirables que cet homme immortel a placées dans son œuvre, qu'il traverse les siècles ; il est arrivé jusqu'à nous, pour se montrer tel qu'il est : colosse, géant, et fait pour régir le monde pensant !...

M. de Chateaubriand a plusieurs de ses œuvres dont on peut tenir ce langage. Il faut être de mauvaise foi, il faut être d'un parti passionné pour ne pas accorder à M. de Chateaubriand la couronne et le sceptre de notre royaume littéraire, dont Victor Hugo a été l'héritier légitime.

J'ai parlé de M. le duc de Berry dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. Je l'ai fait sans passion, sans aucune passion de parti surtout, et j'ai toujours blâmé l'empereur qui crut faire un grand acte d'autorité impériale, en parlant de M. le duc de Berry comme il l'a fait : c'est une indignité vraiment peu faite pour attendrir en faveur de l'empereur, qui montra, dans cette circonstance, plus de fiel que de justice, et plus d'esprit corse que de grandeur française.

M. le duc de Berry avait, en 1820, quarante-deux ans. C'est bien jeune pour mourir !... Il y a dans cette destinée toute la révélation des malheurs de 1830 ! Comment ne pas prévoir que la nue renferme encore de la foudre, et qu'elle ne s'est pas épuisée à tomber tant de fois sur les têtes, lorsqu'après tant d'années de souffrances et de résignation, une sainte martyre comme madame la duchesse d'Angoulême, reçoit cette nouvelle couronne d'épines et cette nouvelle palme?... Ah ! sans doute, il est permis de douter que jamais la fortune vous rendra, non pas ses faveurs, mais le repos de la souffrance !

On connaît tous les détails de la mort du duc de Berry, tous les antécédens surtout, entre autres le fameux mot du duc de Fitzjames, qui, étant la veille à un bal masqué chez M. Louis Gréfulhe (1), et étant masqué en je ne sais plus quel niais, mais en tout cas qui n'est pas lui-même, car c'est assurément un homme de beaucoup de talent, dit au duc de Berry, qui était à ce bal, en lui montrant un de ces petits couteaux qu'on appelle un Eustache ... : *Papa, c'est pour quatre heures*, ou telle autre bêtise comme celle-là... Le lendemain arrive l'événement ! Qu'on juge de l'état dans lequel M. le duc de Fitzjames dut se trouver ! il en

(1) M. Louis Gréfulhe était le pair de France qui avait épousé mademoiselle de Vintimille. Il logeait alors rue Blanche. Sa maison était ce qui fait aujourd'hui Tivoli.

fut malade ! ... Ah ! quelle douleur ce fut pour lui, pour ces serviteurs zélés comme il l'était, M. de Maillé, M. de Damas, M. de la Châtre, M. de Blacas, s'il y eût été surtout ; car pour son attachement aux princes, il était bien connu et bien apprécié.

Le coup frappé par Louvel l'était habilement... c'étaient les racines de l'arbre coupées dans leur profondeur et justement assez avant pour qu'elles ne pussent repousser ; car on avait, à ce qu'il paraît, la cruelle et perfide espérance que la frayeur ferait faire une fausse couche à la princesse si elle était grosse, ce qu'on ignorait même au château ; mais, malgré l'horrible catastrophe, malgré l'affreuse et terrible secousse que dut lui faire éprouver un tel accident, il est constant que le ciel fut juste et la sauva. Ce qui est possible, malgré tout ce que le parti libéral a pu dire.

Il est arrivé dans ce genre une aventure dans le cercle de mes amis intimes que je vais raconter ici pour prouver que la frayeur peut respecter le fruit maternel d'une jeune femme, dépôt que la nature lui confie et qu'elle lui conserve avec soin par ce même motif admirable de conservation qui régit l'univers. Je le fais avec d'autant plus d'intérêt qu'il y a maintenant un fait bien avéré et constaté : c'est que M. le duc de Bordeaux est le fils de M. le duc de Berry et de madame la duchesse de Berry ; mais les factions sont toujours vives et folles, et il a fallu dénier un fait, parce que cela flattait

la passion de l'opposition. Ce n'était au reste qu'un rendu : et les ridicules propos tenus sur le roi de Rome avaient appris le chemin pour le duc de Bordeaux.

Madame M....l, femme d'un banquier d'Orléans, avait deux filles : l'une, qui était l'aînée, s'appelait mademoiselle Avoie M....l; et l'autre, la cadette, se nommait Betzi. Cette dernière était mon amie d'enfance; elle est aujourd'hui madame de L....c, et habite l'Abbaye-aux-Bois; l'aînée était l'amie de ma sœur, madame de Geouffre. Mademoiselle Avoie M....l n'était pas jolie, mais elle était fraîche, elle avait de beaux cheveux blonds, et son caractère était peint dans ses yeux bleus remplis de douceur; elle avait une belle dot et formait enfin ce qu'on appelle un bon parti.

On parla à sa mère à cette époque d'un mariage pour elle dont toutes les convenances étaient parfaites : le prétendu était M. le comte Charles de P...; son père avait été intendant de Metz; sa sœur, madame la marquise de F....., était une des plus jolies personnes de Paris, et cette alliance enfin était convenable en tous points.

Madame M....l et son mari prêtèrent donc l'oreille aux propositions qui leur furent faites, et donnèrent un demi-consentement. Cette amie, qui était madame de L....., était aussi aimée de ma famille, et nous sûmes doublement ce qui allait se passer.

Les deux familles paraissaient parfaitement

d'accord, lorsque tout-à-coup le plus singulier incident vint mettre une entrave à la réussite... Le comte Charles n'avait été instruit que très-imparfaitement de ce qui se passait, et il avait toujours répondu qu'il ne voulait pas se marier.... Le fait est qu'il avait alors une liaison très-intime avec madame la comtesse de C..... et que cette liaison, qui étonnait ses parens et ses amis, avait déjà empêché plusieurs établissemens pour lui. Ce n'était pas cela qui était étonnant, c'était l'objet d'un amour qui en vérité tenait du phénomène.

Madame la comtesse de C..... avait alors plus de quarante ans; elle était contrefaite, portait une perruque, avait d'assez jolis petits yeux, pas de dents, le menton de galoche, une tournure inconcevable; mais une âme belle et grande, un cœur d'or et un esprit des plus ravissans.

Le comte Charles de P... avait vingt-sept ans, cinq pieds sept pouces, une des belles tournures d'homme que je connaisse, et en tout il était un homme remarquable par ses manières et sa position, dont il tirait un grand avantage pour paraître ce qu'il était réellement : un homme de haute société... La préférence qu'il avait accordée à madame de C..... prouvait tout ce qu'il savait comprendre en esprit et en charme de conversation, ce que quelques personnes lui refusaient. Sa passion pour madame de C. ... était profonde. Il ne connaissait de chemin que celui qui menait chez

elle; il était constamment avec elle, ne voyait qu'elle, et l'aimait d'un amour si entier qu'elle fit envie. Le monde trouva étrange que deux êtres s'avisassent d'être heureux sans qu'il l'eût permis! de quoi se mêlaient cet homme et cette femme d'être heureux, de sourire à la vie sans que le monde, ce grand justicier des actions de chacun, eût approuvé ce qui se passait entre eux?... Aussitôt que la voix de l'accusateur public eut retenti sous la voûte du ciel, toutes les voix répondirent, et le comte de C..... s'avisa à son tour de demander un beau matin de quoi s'occupait chez lui le beau jeune homme qui ne paraissait guère y venir pour lui.

M. le comte Charles de P.... fut alarmé, mais non pas pour lui de cette inquisition... il trembla pour la comtesse, et lui parla de ses craintes...

La comtesse voulait aborder ce sujet depuis quelque temps... on était venu à elle... pour lui demander son assistance afin de déterminer le comte Charles de P.... à conclure ce mariage; et d'abord elle avait refusé de se mêler d'une telle affaire.

« Le comte Charles est son maître, » avait-elle répondu à sa sœur, lorsqu'elle était venue pour lui en parler; « je ne puis influer en rien dans une décision de cette nature; je ne lui en parlerai pas. »

Et la sœur dut en effet comprendre que la comtesse de C..... lui disait en même temps: *Je ne*

veux pas frapper sur mon propre bonheur et le détruire ! !...

Mais lorsqu'elle vit que leur liaison était menacée, elle en parla la première au comte Charles, pour le déterminer à conclure cette alliance, puisque toute sa famille la souhaitait ! mais le comte Charles ne voulut rien entendre, et pendant trois mois il résista avec force même aux prières de madame la comtesse de C.....

« Eh bien! lui dit-il un jour, vous le voulez, je me marierai... mais c'est pour notre infortune mutuelle ; rappelez-vous mes paroles : vous ferez le malheur de tous deux. »

Le mariage fut enfin arrêté à la grande joie du vieux comte de P.... et de la famille M....l, qui certes était loin de s'attendre à ce qu'il allait lui coûter.

J'ai déjà dit que mademoiselle Avoie M....l était fraîche et agréable... : madame de C..... en parut jalouse dès les premiers jours des accords. Aux premières larmes qu'il vit couler, Charles, qui ne lui avait jamais donné un sujet de plainte, qui jamais ne lui avait coûté une larme, devint comme insensé... il se jeta à ses genoux, fit et dit mille folies, et finit par s'engager solennellement à ne pas vivre autrement qu'en frère et sœur avec mademoiselle Michel. Madame de C..... ne demandait pas ce sacrifice, mais comme elle aimait tendrement le comte Charles, elle sourit en le recevant.

Le mariage se fit. Le comte Charles s'établit

dans une terre avec sa femme et la famille de sa femme, qui se composait alors de sa mère, et d'une jeune sœur ; le père restait à Paris pour ses affaires. Cette terre était auprès d'une propriété qu'habitait madame la comtesse de C.... Chaque jour, le comte montait à cheval et allait la voir, et leur liaison était plus tendre qu'elle ne l'avait jamais été.

Un jour, madame la comtesse de C..... se trouvait à dîner dans une maison avec M. de P.... et sa jeune femme... Celle-ci ne mangeait pas; la maîtresse de la maison répondit en souriant à madame de C..... qui en faisait l'observation avec intérêt, que c'était une maladie toute naturelle, surtout à une jeune femme!... Madame de P.... rougit, baissa les yeux et le comte Charles n'osa lever les siens sur madame de C....., qui devint pâle comme la mort... Après le dîner, Charles voulut s'approcher d'elle ; mais elle s'entoura de tant de monde qu'il ne put lui parler, et la soirée s'écoula sans avoir amené un seul moment où il pût la trouver seule.

Le lendemain matin il était à peine midi, qu'il était sur la route de son château. En arrivant il la trouva prête à le recevoir, mais sérieuse et d'une expression qui devait tout lui faire présumer.

« Charles, lui dit-elle, vous savez que votre mariage s'est fait complétement de mon aveu et que ma volonté vous y a même déterminé. Je ne

puis donc aujourd'hui vous dire que ce que je vous ai dit alors : vivez heureux et séparons-nous.

— Jamais ! s'écria Charles en pâlissant, jamais !

— Je le veux, et cela doit être ainsi, répond madame de C..... ; ma propre dignité me le commande. Je ne veux pas de partage, ajouta-t-elle plus bas, et comme en regrettant de laisser échapper le reproche.

— Ah ! s'écria Charles, voilà donc le motif de votre colère !... eh bien, le divorce est là.

— Insensé ! croyez-vous donc que ce soit ainsi que vous me ramènerez vers vous ? un divorce !... si vous prononcez encore une fois ce mot, je ne vous revois plus. »

Charles ne savait ce qu'il devait dire ; sa tête était en feu.

« Ne plus me revoir, s'écria-t-il, ne plus me revoir ! Mais vous êtes insensée vous-même de me faire cette menace ! ne me connaissez-vous plus ?

— Charles, dit avec fermeté madame de C....., je ne veux pas de scènes aussi scandaleuses. Que voulez-vous de moi ? une approbation tacite et entière de votre conduite ? cela m'est impossible. Voilà mon dernier mot ; j'en souffrirai comme vous, mais je veux faire cesser une relation qui cesse d'être convenante. Croyez que je vous aime toujours ; mais je ne puis vous aimer maintenant que comme un frère. »

Et, lui disant adieu de la main, elle passa dans

une pièce voisine dont elle ferma la porte sur elle. Charles se précipita contre cette porte. Il fit et dit mille folies : il pleura, cria, supplia et fut enfin contraint de partir en entendant la voix du comte de C... qui revenait de la chasse.

Rentré chez lui, il écrivit une longue lettre à la comtesse de C....., dans laquelle il lui parlait avec un accent du cœur. Mais il n'eut aucune réponse, et jusqu'au lendemain il fut dans cet état que connaissent tous ceux qui ont aimé lorsqu'ils attendent la réponse d'une lettre qui importe à leur existence ; car aimer n'est-ce pas notre vie !

Aussitôt qu'il fit jour, il s'achemina vers le château de C..... En arrivant il demanda si la comtesse était levée : le concierge lui dit qu'elle était partie pour Paris.

« Partie pour Paris ! s'écria Charles. » Le concierge répéta qu'il était positif que la comtesse était partie pour Paris, le matin même, avant le lever du soleil.

C'était vrai !

Charles fut atteré. Il reprit lentement le chemin de son château où il trouva sa femme qui l'attendait avec inquiétude. Elle l'aimait ! sa mère seule connaissait le mystère de cette liaison entre Charles et madame la comtesse de C..... Sans doute elle l'ignorait avant le mariage ! Comment aurait-elle pu sacrifier son enfant à un homme dont le cœur était dévoré par une passion délirante qui bouleversait sa vie ? Elle était dans le salon au mo-

ment où son gendre y entra, et sa pâleur et son changement la frappèrent. Elle s'approcha doucement de lui; mais en la voyant, il s'éloigna rapidement d'elle, et courut se renfermer dans sa chambre.

« Mon Dieu! qu'a donc Charles? dit en pleurant madame de P..., en voyant son mari repousser la main qu'elle lui avait tendue pour presser la sienne.

— Je ne sais, ma fille, » répondit sa mère tout attendrie, car elle venait de lire le malheur de sa fille dans le regard que lui avait jeté son gendre.

« Mais si j'allais lui parler, lui demander ce qu'il a, » dit doucement la jeune femme?

Madame M... l'approuva. Elle fut alors frapper doucement à la porte du cabinet de son mari; elle était fermée. Elle frappa deux fois sans avoir de réponse: enfin, à la troisième interpellation, Charles lui ouvrit: mais sa pâleur, le désordre de ses cheveux et de ses vêtemens effraya sa femme. En le voyant ainsi, elle se jette dans ses bras en fondant en larmes:

« Charles, lui dit-elle en sanglottant, Charles, dis-moi ce que tu as! Est-ce un chagrin que je puisse consoler, une peine que je puisse alléger? dis-moi ce que tu as... dis-le moi, mon ami! Est-ce une dette? Aurais-tu joué? ajouta-t-elle plus bas en se penchant vers lui; dis-le moi, je parlerai à mon père, il m'aime et il t'aimera aussi! »

En l'écoutant, Charles eut un remords profond

en voyant pleurer sur son sein cette femme qui l'aimait avec confiance, avec amour, et lui proposait d'embellir, d'adoucir sa vie, lorsqu'il brisait la sienne!

« Non, lui dit-il, je n'ai rien que tu puisses calmer; laisse-moi! »

Et, l'embrassant au front, il la poussa doucement hors de la chambre, et referma la porte sur elle. Madame de P... se retira avec le désespoir dans l'âme : elle était alors grosse de cinq mois! Sa mère essaya de la consoler; mais la plaie était trop vive, il fallait la voix de la personne aimée pour calmer une telle souffrance! Madame de P..., craignant d'irriter son mari, essuya ses larmes et fit servir le déjeuner, mais Charles prétexta des affaires, et ne vint pas. La journée fut triste et remplie par des messages continuels du château de Charles à celui de C.....; mais on rapporta toujours la même réponse : madame la comtesse n'est pas revenue!

Charles avait de la fermeté dans l'âme... mais il était faible par le cœur et par la tête; il aurait été parfaitement brave au feu de l'ennemi, parfaitement brave devant un duel, et il ne savait pas braver un danger comme celui qui s'offrait à lui!... Il pleurait comme un enfant... et ne savait pas dire à cette douleur de la passion : va-t-en de moi. Le lendemain, Charles fut chez madame de C... *Elle était encore absente!* lui dit-on à la grille. Mais le concierge lui dit tout bas avec intérêt

qu'elle y était ; mais qu'il avait ordre, sous peine d'être chassé, de ne pas le laisser entrer !... Charles fut atterré !... Un amour comme le sien méconnu à ce point ! Qui pouvait l'avoir amené à ce point de malheur ?... Il jugeait madame de C... d'après lui, et ne voyait pas que plus cette femme l'aimait, plus la jalousie avait bouleversé son âme. Elle était laide, plus âgée que lui, elle savait tout cela ! Que de raisons pour être craintive ?... Mais madame de C... avait accueilli avec tant de bonheur la passion insensée de Charles, que la découverte du contraire lui avait fait bien plus de mal que ne lui aurait causé une infidélité arrivée un an plus tôt. Un partage ensuite lui paraissait indigne d'elle, et elle ne voulut jamais le revoir aussitôt qu'elle put penser qu'il n'y avait dans son amour ni convenance de femme, ni sécurité d'amante.

Charles revint chez lui, pensif et sombre. Il ne se mit pas à table. Sa femme, dont l'éducation avait été très-religieuse au milieu des troubles de la révolution, priait et pleurait en attendant son retour. — Oh ! disait-elle à sa mère, si je pouvais savoir ce qui le rend ainsi !.... Si c'était une affaire d'argent, j'irais prier mon père, et il ferait bien pour lui ce qu'il ferait pour moi !

Et la mère embrassait sa fille en pleurant aussi, mais sans répondre....

Le lendemain, Charles écrivit une lettre qui dé-

notait son absence de raison. Madame de C... lui répondit :

« Vous serez toujours mon meilleur ami; mais » ne parlons plus d'un titre plus intime. Je suis » résolue à ce que nos rapports cessent d'être ce » qu'ils étaient. Je ne veux ni scène ni trouble, » arrangeons notre vie pour qu'elle soit à l'avenir » calme et heureuse; plus d'orage et plus de trou- » ble, j'en ai eu trop long-temps. Je n'en veux » plus ; soyez mon ami, mon frère ; mon amant, » jamais! mon amitié et mon estime sont à ce prix. » Votre femme mérite vos soins, elle est jeune et » belle ; qu'elle soit heureuse ! C'est mon vœu , et » pour y contribuer , je ferai tout ce que mon » devoir de femme et d'amie m'impose. Adieu; » quand vous serez plus calme, je vous reverrai : » non que je redoute votre présence, mais parce » que ma santé me défend les émotions vives, et » que les éclats de votre désespoir me font de la » peine. Si je vous parais dure et peu votre amie, » c'est qu'au contraire, je le suis du fond de l'âme. » Adieu encore ; un jour vous approuverez ma con- » duite. »

En recevant ce billet, Charles devint insensé de douleur et de désespoir. Il se frappait la tête contre le marbre de sa cheminée, et faisait jaillir le sang jusque sur ses mains. Alors il riait et appelait madame de C.. en lui montrant ce sang , et lui disait d'une voix entrecoupée de sanglots qu'il voulait mourir s'il ne la revoyait pas. Sa femme , alar-

mée de l'état où il était, et dont son valet-de-chambre l'avait avertie, envoya un exprès à son père, qui était demeuré à Paris... mais il fallait deux jours pour qu'il vînt, et malheureusement le temps courut plus vite que lui.

Le jour suivant, Charles fut chasser dans les bois de son château ; les bois de madame de C... touchaient aux siens. Il tira pendant quelques heures sans rien viser ; ne sachant ce qu'il faisait, il ne reprit sa connaissance, dit depuis le garde qui le suivait, que lorsqu'il fut sur les terres de madame de C..... Alors il tira juste, et abattit un lièvre et trois perdrix... En revenant chez lui il fit un détour et passa devant la grille de C... Il donna les perdrix au concierge avec prière de les remettre à madame de C..... à l'instant même, avec un mot qu'il écrivit au crayon sur un morceau de papier qu'il arracha de son souvenir. « Ces perdrix sont » de chez vous, ne les refusez pas parce que je les » ai tuées. Peut-être un jour aurez-vous plus de » pitié de moi lorsque je serais comme elles. »

Il rentra chez lui, et entra dans le salon, où il s'assit, mais sans avoir adressé la parole à sa femme et à sa belle-mère... Il y était depuis un quart d'heure lorsque son valet-de-chambre entra dans le salon, tenant à la main trois perdrix qu'il lui présenta de la part de madame de C... C'étaient les siennes !

Il devint pâle, et se leva sans toucher aux perdrix !...

« Qui vous a remis ce gibier, Louis? dit-il à son valet-de-chambre.

— Le domestique de la comtesse de C... monsieur... il est reparti à l'instant... Monsieur veut-il qu'on courre après lui?

— Non... Oui... appelez cet homme!... Qu'on l'arrête! Mais non... non laissez-le aller... je vais écrire, et vous irez vous-même à C..., Louis! »

Charles passa dans son cabinet, et écrivit une longue lettre... Il mit sur l'enveloppe : *A madame la comtesse de C...*, pour être ouverte à l'instant, et lue sans témoin...

« Louis, dit-il à son valet-de-chambre, qui croyait son maître atteint de folie par son amour pour une femme aussi laide que madame de C...., Louis, vous donnerez vous-même cette lettre à madame de C...., VOUS-MÊME, entendez-vous?... et vous lui direz que c'est une *question de vie et de mort* que celle qui nous occupe en ce moment. Il faut donc qu'elle ouvre cette lettre, et qu'elle l'ouvre au plus vite... et qu'elle me réponde à l'heure même. — Va donc, misérable, s'écria-t-il en le poussant par les épaules... va donc vite... tu me tues avec ton retard... »

Louis se sauva promptement; car la voix de son maître était tellement tremblante et ses yeux si hagards, qu'il craignit pour lui-même; il fut aussitôt prendre un cheval à l'écurie, se jeta dessus, et courut à bride abattue au château de C....

Charles rentra dans le salon, où sa femme

faisait de la musique... En le voyant si pâle, elle courut à lui et lui prit la main, qui était froide et tremblante... Elle lui posa l'autre main sur le front...

« Charles, lui dit-elle d'une voix douce, en lui donnant un baiser... comment pouvez-vous être aussi méchant pour vous-même?... Voyez, il est six heures!... vous ne demandez pas le dîner, et vous n'avez pas déjeuné!...

—Comment le savez-vous, demanda Charles d'un ton rude... Je suis allé à la chasse!...

— Je l'ai su par Robert, répondit madame de P..., en baissant les yeux et retirant son bras, car le regard de son mari la faisait trembler!... Je lui ai demandé si vous aviez fait une bonne chasse, et...

— C'est-à-dire que vous questionnez mes gens, s'écria Charles avec colère!.. La première fois que cela arrivera à votre fille, madame, ajouta-t-il en s'adressant à madame M....l, qui travaillait silencieusement dans un coin du salon, vous voudrez bien lui dire que cette conduite me déplaît... Si vous voulez dîner, faites servir, » poursuivit-il en sortant et frappant la porte avec violence.

Madame de P... resta quelque temps sans faire un mouvement... La conduite de son mari était si étrange qu'elle ne la comprenait ni ne la devinait même confusément. Comment son soupçon aurait-il pu tomber sur madame de C...? et Charles ne voyait qu'elle...

Elle sonna et dit qu'on servît... Lorsque la cloche se fit entendre, Charles vint aussitôt dans le salon, et dit à sa femme : « Vous pouvez vous mettre à table ; je ne dînerai pas, j'ai mal à la tête !... » et il se mit à lire les journaux en s'établissant dans un fauteuil, et faisant signe à sa belle-mère de suivre sa femme, car il vit que madame M....l voulait lui parler.

Le dîner fut court... Madame de P... avait les yeux rouges et gonflés, et madame M....l ne pouvait lever les siens sur sa fille sans pleurer... Ces trois êtres représentaient le malheur dans sa douleur silencieuse...' Madame de P... prit son ouvrage... c'était la layette de son enfant à laquelle elle travaillait... Elle prit un petit bonnet qu'elle venait de finir, et, s'approchant de son mari :

« Charles, lui dit-elle, voyez un peu comme ce bonnet sera joli sur la tête de notre fils !... »

Charles se retourna vivement et tressaillit !... Ce nom de fils venait d'éveiller en lui des mouvemens qui avaient pu sommeiller, mais qui ne pouvaient être étrangers à un homme dont l'âme était noble et belle... Il leva les yeux sur sa femme ; elle était là auprès de lui, tenant son petit bonnet, qu'elle faisait tourner sur sa main ; et sa figure douce et pure reflétait en ce moment tout le mystère si profondément beau de l'épouse qui devient mère !... Sa maternité, déjà très-apparente, au lieu de déformer sa taille, lui donnait un charme qu'il fallait l'aveuglement de Charles pour ne pas

comprendre et sentir. Il le sentit cependant... et prenant sa femme dans ses bras, il la serra contre sa poitrine avec une expression de bonheur et d'orgueil qui rendit la jeune femme à la fois heureuse et confuse!... Elle se baissa vers lui, et laissant tomber sa tête sur son visage, elle le baisa au front avec cette chaste pudeur, cette tendresse permise qui ne se trouvent que dans le cœur d'une femme. Dans ce moment on entendit le galop d'un cheval!... Aussitôt que le son même éloigné parvint aux oreilles de Charles, il repoussa sa femme, et courant au-devant de Louis, il lui arracha la lettre qu'il tenait avant qu'il n'eût le temps de lui dire le résultat de sa commission...

« Donne, donne! » lui dit-il... et retombant dans le fauteuil qu'il venait de quitter, il tint quelque temps la lettre qu'il venait de recevoir avant d'oser l'ouvrir... Il sentait, au volume, que le paquet était long, et qu'il y avait plusieurs feuilles... Il regardait l'adresse... Il sentait battre son cœur à la vue de cette écriture qui tant de fois lui avait annoncé le bonheur... Ce cachet, qui représentait une belle tête de femme, était une pierre antique gravée, qui avait été rapportée de Rome par le comte Charles, et qu'il avait donnée à la comtesse de C... Depuis ce jour-là, jamais elle ne cachetait ses lettres qu'avec ce cachet. Que de fois sa jalousie inquiète ne l'avait-elle pas porté à demander à madame de C.... si elle avait gardé une entière fidélité à leur promesse, si elle

n'avait jamais cacheté d'autres lettres avec leur *sceau!* Ah! combien tous ces souvenirs revenaient en foule dans les pensées tumultueuses de Charles!... Il était comme soumis à un vertige... il sentait qu'il ne pouvait ouvrir ce paquet avec calme, et il sentait en même temps que l'impatience qu'il éprouvait le dominait à lui donner la mort....

Enfin il brise le cachet! l'enveloppe est déchirée! il voit son sort... et demeure atterré... c'était sa propre lettre!...

Elle n'avait pas même été ouverte... elle était encore intacte et sans la moindre apparence qu'on eût voulu même l'ouvrir. Du reste, aucune ligne, aucune parole, même au crayon, n'accompagnait cet envoi, ou plutôt ce renvoi injurieux...

Charles demeura quelque temps sans pouvoir ni se lever, ni faire même un mouvement; ce qu'il éprouvait était étrange : c'était un mélange de colère et de pitié sur lui-même, qui troublait sa raison. Il était comme insensé... et insensé de fureur autant que d'amour!... Enfin il se leva brusquement et sortit en appelant Louis avec une violence et des éclats de voix qui firent retentir la maison...

Louis accourut aussitôt.

« Que t'a dit la comtesse?

— Rien, monsieur.

— Comment, rien?

— Non, monsieur... » et Louis, se rappelant aussitôt l'ordre de son maître, se hâta d'ajouter :

« Et cependant, comme monsieur l'avait ordonné, j'ai demandé à voir madame la comtesse.

— Eh bien!

— Eh bien, monsieur, il y avait du monde, et le monde était dans le grand salon où était madame la comtesse... J'ai demandé à Baptiste, le grand valet-de-pied de madame, de lui dire que j'avais à lui parler de la part de monsieur; alors Baptiste est allé le dire à madame, et madame la comtesse.. et madame la comtesse...

— Eh bien! dit impatiemment Charles en frappant avec violence sur la table; « eh bien... après...

— Eh bien! comme j'ai eu l'honneur de le dire à monsieur, madame la comtesse est sortie dans le petit salon vert... alors je lui ai remis la lettre de monsieur en répétant mot à mot ce que m'avait dit monsieur, et madame la comtesse m'a répondu en souriant :

— C'est très-bien, mon ami, c'est très-bien! continuez à servir aussi bien votre maître!... continuez, et je vous ferai du bien,... parce que vous êtes un honnête garçon... Et madame la comtesse s'en est allée ensuite pour répondre à monsieur, et Baptiste m'a apporté la réponse que j'ai rapportée à monsieur.

— Et tu lui as dit ce que je t'ai fait répéter plus de dix fois : *Il y va de la vie et de la mort! il y va de la vie et de la mort!*

— Oui, monsieur, je l'ai dit à madame la comtesse...

— C'est bien, laisse-moi. »

Le fait est que Louis avait oublié la phrase si importante de son maître, et qu'il avait tout bonnement remis la lettre à Baptiste, qui servait à table dans le même moment; et que Baptiste, tout simplement aussi, avait remis la lettre de Charles à la comtesse, qui avait dix personnes à dîner ce jour-là... Son mari, en reconnaissant l'écriture, avait froncé le sourcil, et avait dit à sa femme :

« En vérité, madame, vous devriez bien recommander à vos gens de garder votre correspondance pour vos heures de liberté... il est étonnant qu'on vous poursuive à table pour vous demander une réponse. Si c'est là de la liberté des champs, j'aime encore mieux l'esclavage de Paris... là, du moins, cet esclavage ne se voit pas !... »

Madame de C..... avait reconnu l'écriture de Charles aussitôt que le plateau d'argent sur lequel la lettre lui avait été présentée avait été sous ses yeux; cette vue l'avait fait pâlir, et dix fois pendant le discours de son mari elle fut au moment de se trouver mal...

« Ma réponse ne sera pas longue, dit-elle au comte de C..... aussitôt qu'on fut hors de table... et vous allez la voir. »

Et s'approchant d'une table, elle mit la lettre de Charles sous une enveloppe, la cacheta, mais ne

put résister à sceller cette dernière parole muette avec ce cachet qui en avait fermé tant de douces et de tendres, et qui désormais devait demeurer inactif!... En le posant sur la cire, madame de C..... se sentit défaillir. Elle sonna cependant avec une apparence de calme.

« Donnez cette lettre au domestique de M. le comte de P...., dit-elle à son valet-de-chambre, avec mes complimens pour la comtesse de P.... et madame et mademoiselle M....l. »

C'est ainsi que la commission de Charles fut faite; c'est ainsi qu'une lettre qui contenait la demande de *la vie* ou l'arrêt de *la mort* fut remise à celle qui devait en prononcer! triste expérience pour ceux qui croient s'être acquittés de leur mission pour avoir fait seulement une partie de la chose!

Charles, demeuré seul, se promena quelque temps dans son cabinet!... Il tenait dans sa main la lettre qu'on venait de lui rapporter; il la froissait, la jetait loin de lui, puis la reprenait; voulait en écrire une autre, puis la déchirait, il s'écria:

« Non! plus de lettres... plus de paroles! ce sont des actions, et de terribles actions qu'il faut à cette femme, pour lui prouver qu'elle est aimée!... Mon Dieu, mon Dieu! pardonnez-moi! »

Il se prosterna un moment et pria: mais la prière n'est consolante que lorsque le désespoir a fini; ce n'est pas lorsqu'il est dans toute sa violence qu'il faut lui demander d'écouter! Alors

il n'est qu'une voix qu'il puisse entendre... il n'est qu'une bouche qui semble être l'organe d'une volonté... c'est celle de l'objet aimé... Oui... jamais le désespoir n'a cédé à ce qu'on appelle raison, ou raisonnement, ce qui est encore plus fort.

Charles se releva sans être non-seulement consolé, mais encore plus agité... Sa raison s'égarait encore davantage en voyant les morceaux épars de sa lettre... Il s'assit à son bureau et voulut écrire... mais sa main courait, et son esprit ne pensait pas. Oh! si dans ce moment madame de C..... avait pu le voir, elle aurait été touchée et attendrie, elle aurait pardonné. Oh! qu'elle eût été effrayée, la malheureuse femme, si elle eût vu Charles s'approcher d'une espingole chargée qu'il avait dans son cabinet... la regarder en souriant... se pencher vers l'ouverture évasée de son canon, et lui dire avec joie :

« Merci, toi! merci!... Je vais te devoir ma liberté et ma guérison!... »

Il prit l'arme, l'examina... vit exactement si l'amorce était bonne... puis, reposant l'espingole, il se mit à écrire...

Madame de P.... était demeurée dans le salon avec sa mère et sa jeune sœur; elles travaillaient toutes trois sans parler... leur silence avait une sorte de solennité lugubre qui lui donnait une teinte presque sinistre... Le temps qui avait été beau tout le jour, commençait à s'altérer. On était alors au mois de septembre; le soir s'appro-

chait et le ciel, chargé de nuages noirs, ne laissait que peu de place au soleil couchant pour donner ses rayons encore chauds et vivement colorés... Madame de P.... avait demandé sa calèche pour faire une promenade; mais ensuite elle l'avait contremandée, et demeurait silencieuse, et pleurant devant ce malheur inconnu qui était là comme un mystère terrible et semblait lui dire:

« Prends garde à toi!... »

Tout-à-coup une forte détonation se fait entendre; elle part de l'appartement du comte... Les trois femmes poussent un cri. Madame de P... veut s'élancer vers la chambre de son mari, mais elle ne peut faire un pas, et retombe sur son fauteuil. « O mon Dieu... mon Dieu! s'écrie-t-elle, qu'est-il donc arrivé? »

Puis, se reprenant, elle sourit avec une expression presque insensée, car elle était prise par une terreur qu'elle ne pouvait comprendre, et son enfant lui répondait par des mouvemens précipités!...

« Je veux aller voir ce que fait Charles, dit-elle enfin; il aura déchargé son fusil comme il le fait toujours, et il aura effrayé tous les oiseaux du parc!... »

Elle se leva alors, et alla vers le cabinet de son mari. En traversant sa chambre à coucher, elle fut saisie d'une horreur qui n'était qu'un affreux pressentiment!... Elle fut contrainte de s'asseoir...

« Charles! dit-elle d'une voix étouffée, Charles, réponds-moi donc! »

Ce silence l'effraya!... Elle s'avança vers la porte et frappa doucement d'abord. « Charles! dit-elle plus haut enfin... Charles!... c'est moi!... » Elle voulut ouvrir... la porte résistait... Elle insista plus vivement, et repoussa un obstacle qui était contre la porte... Elle entra dans cette chambre!... et vit le cadavre de son mari étendu devant elle, la tête fracassée par la violence du coup qui avait emporté tout le visage et le haut du crâne; les cheveux baignaient dans le sang qui couvrait le plancher.

Madame de P... ne put que pousser un cri, et tomba à côté du corps encore chaud et tout palpitant de son mari.

Sa mère, qui l'avait suivie, arriva sur le lieu de la scène presque aussitôt qu'elle... En voyant cet affreux spectacle, elle fit emporter sa fille dans son appartement... Elle appela aussitôt les autorités du lieu, et défendit à tous les domestiques de parler de cet événement dans le village.

Madame M.....l est une femme excellente et d'un esprit supérieur... Elle avait marié sa fille à M. de P... avec une entière confiance, pour son bonheur, dans l'honneur et la loyauté d'un homme qui devait tout son avenir à la fortune de la femme qu'il épousait. Elle était détrompée d'une manière terrible pour le bonheur de ce même avenir... Que pouvait-elle faire maintenant de la jeune

existence de cette fille demeurant veuve à vingt ans, et donnant peut-être sa vie pour preuve de son amour et de son dévouement pour l'homme qui mourait pour une autre, laissant en oubli son enfant, sa femme, sa sœur et son père !... (1).

Madame M.....l fut au-devant du juge-de-paix, au moment de son arrivée... elle lui dit en deux mots, que son gendre voulant décharger une espingole qui était chargée depuis long-temps, s'était fracassé la tête et qu'elle le priait de verbaliser pour constater ce fait.

Le juge-de-paix était un bon propriétaire de l'endroit qui connaissait la vie toute orageuse de M. de P... et de madame de C... Il avait la pensée d'une catastrophe ; mais en voyant que madame M.....l se taisait, il n'en parla pas et se mit à écrire sur le bureau même de M. de P....

Il prit pour le brouillon de son procès-verbal la première feuille de papier qui lui tomba sous la main. Il la remplit presque aussitôt par la formule, seulement de ce qui se dit en pareille occasion. Lorsqu'il eut fini, il voulut tourner la feuille de papier pour continuer : quel fut son étonnement de la voir remplie de l'écriture de M. de P... ! C'étaient ses dernières pensées qu'il

(1) Qui de nous n'a pas connu M. de P... chez madame de Montesson dont il était l'ami intime, alors surtout qu'elle demeurait rue de Provence. Ce fut lui qui fut si malheureusement frappé dans une barque au feu d'artifice de l'année 1801 ou 1802.

avait écrites au moment d'exécuter sa funeste résolution..... il l'avait mise à fin avant de terminer ce qu'il écrivait :

« Je déclare au moment de mourir que personne » n'a attenté à ma vie. C'est moi-même qui ai mis » fin à mes jours que consumait une passion devenue le malheur de ma vie, par la dureté de » la femme que j'aimais : madame la comtesse de » C... me donne la mort par ma main; c'est elle » qui a chargé l'arme, c'est elle qui l'a tirée... je » le lui pardonne !... Elle avait raison ! quand on » est aimé d'une femme comme elle, comment » peut-on demander quelque autre bien à Dieu... » j'ai été bien puni. Je dois me punir encore en me » privant pour jamais de la voir. Mais la voir comme » amie... jamais !... plutôt mourir; c'est ce que » je vais faire... Oui, je meurs pour elle, c'est encore » une douceur de pensée qui me donne même de » l'orgueil... Oui, je meurs pour elle !... Adieu ! » Adieu, toi que j'ai aimée avec cette idolâtrie » qu'on a pour Dieu !... Adieu, ma bien-aimée !... » Quoique mort pour le monde, je ne le serai pas » pour toi !... Tu me verras, tu me sentiras près » de toi... Mon âme t'enveloppera d'elle-même et » la nuit et le jour. Toujours enfin je serai près de » toi !... Aime-moi; conserve le souvenir de nos » beaux jours ! de ces momens que jamais tu ne » retrouveras ! Car sur quel cœur ta tête pourra-t-elle » reposer après avoir senti battre le mien ? Quels » yeux pourraient se mirer dans les tiens, après

» nos regards d'amour ? Non jamais tu ne m'ou-
» blieras ! Et moi, dans cet autre monde où je vais
» t'attendre, je t'aimerai toujours, et n'aimerai
» que toi. Adieu encore... Oh ! si tu pensais à moi
» tous les jours à cette heure, au moment où le
» jour baisse !... Oui... prends cette heure mysté-
» rieuse, cette heure qui fut celle de nos plus
» doux instans !... C'est à cette heure que je t'ai
» vue pour la première fois !... je veux... »

Ici la feuille s'était trouvée remplie, et le malheureux n'avait pas eu le temps de continuer... Il était allé, en effet, demander à son arme le repos et la consolation qu'il en attendait et qui lui étaient refusés par le seul être qu'il eût jamais VÉRITABLEMENT AIMÉ. Cette étrange particularité empêchait le mystère que voulait garder madame M.....l. Le juge-de-paix le lui observa...

« Faites ce que vous voudrez faire, lui répondit madame M....., je ne sais que vous dire, mais il faut que vous fassiez votre affaire en honnête homme. »

Il le fit en effet ; et madame de P... ne sut que long-temps après ce qui s'était passé dans cette heure terrible.

Mais ce qui était bien inquiétant pour sa mère, ce qui lui donnait des alarmes cruelles, c'était de voir sa fille sans aucune connaissance et dans un état tellement affreux que la mort semblait planer sur elle ! « Que puis-je, mon Dieu ! disait la

pauvre mère! mon Dieu, inspirez-moi! » Il fit plus, il l'exauça.

Vers le soir, les douleurs se calmèrent, et le lendemain matin l'accoucheur de Versailles déclara qu'il n'y avait rien à craindre.

En effet, malgré cette terrible secousse qui devait non-seulement briser les liens de la vie si fragile de l'enfant que portait madame de P..., mais la sienne propre, elle mit au monde, cinq mois après, un fils qui est vivant aujourd'hui et qui est le portrait de son malheureux père; seulement il est brun et monsieur Charles de P.... était blond.

Madame de P... adorait son mari, au moins autant que madame la duchesse de Berry adorait monseigneur le duc de Berry. La secousse fut aussi terrible d'un côté que de l'autre! peut-être même, de celui de madame de P... le fut-elle davantage. Il y avait dans cette longue agonie de l'âme une douleur inquiète qui devait être une affreuse préparation à ce coup qui frappait ensuite comme une foudre lancée par une main ennemie sur une tête innocente. La duchesse de Berry reçut le sang du duc de Berry sur ses habits de fête, sans doute, mais la robe blanche de madame de P... fut aussi trempée du sang de son mari, et depuis bien des jours, elle l'était des larmes du désespoir! Oh! sans doute, la douleur de madame la duchesse de Berry fut affreuse! mais je le répète, celle de madame de P..., fut plus profonde et devait bien plus encore donner la mort à son enfant!

C'est donc pour arriver à la conclusion de ce que je veux prouver que j'ai raconté cette histoire. Madame la duchesse de Berry a pu conserver son enfant malgré la terreur de cet affreux événement. Il y a dans cette terreur même une sorte de solennité rassurante par le cri de sympathie jeté par la France au cri de mort jeté par la royale victime, au cri de désespoir poussé par sa malheureuse veuve. Mais la plainte douloureuse de madame de P... ne fut entendue que d'une mère et d'une sœur au désespoir, et qui ne pouvaient lui donner d'autre consolation que celle de pleurer avec elle ! Elle renfermait son chagrin dans son âme blessée à mort et conserva pourtant son enfant ! Elle le conserva et lui donna la vie ! Madame la duchesse de Berry a donc également pu conserver son enfant et d'autant mieux qu'elle avait autour d'elle une barrière de consolation qui empêchait la douleur de doubler son malheur.

Oui, le duc de Bordeaux est le fils du duc de Berry. On a fait comme toujours des fautes et des fautes réitérées. On a été plus qu'imprudent dans toute cette affaire. Que de légèreté ! Quel peu de soin pour prévenir ce qui avait été dit lors de la naissance du roi de Rome ! Il était le fils de l'empereur comme le duc de Bordeaux était celui du duc de Berry. C'est un fait qu'on ne peut plus mettre en doute aujourd'hui.

Tous les détails de cet affreux attentat sont dans les journaux du temps. Il y a une sorte de voile

sinistre jeté sur cette histoire sanglante, et nulle main humaine n'a eu le courage de le lever à cette époque ! Mais depuis on a eu plus de force et je dirai plus de justice. Il ne suffit pas de dire cet homme a *tué*, il faut le prouver, et monsieur Decazes fut accusé par la folie la plus stupide et l'injustice la plus cruelle. C'est un homme d'une généreuse nature que M. Decazes, et s'il a pardonné, nous pouvons pardonner, nous, ses amis, à ceux qui l'ont offensé.

C'est un fait immense dans l'histoire de notre époque que la mort de monseigneur le duc de Berry ; c'est pour cette raison que j'ai passé sous silence les détails de cette catastrophe ; je voulais en parler avec tout le soin que mérite un aussi grand événement ; il va d'ailleurs se rattacher à ceux que je viens de traiter ; car Louvel est loin d'être étranger à l'histoire du carbonarisme. J'ai déjà parlé de monseigneur le duc de Berry dans le volume précédent : j'ai raconté son enfance, sa jeunesse et j'ai cité de lui des faits dignes de le faire aimer et estimer de la nation française. Nous avions été long-temps abusés, nous autres gens de l'empire, surtout de la jeune génération, non-seulement sur le véritable caractère du duc de Berry, mais sur sa vie ; c'est ainsi qu'il était reçu parmi nous que les princes français n'avaient jamais été à l'armée ; et cependant lors du licenciement de l'armée de Condé, le duc de Berry avait déjà fait huit campagnes. Une chose curieuse peut-

être à lire dans ces mémoires, sera un extrait du bulletin de la fameuse bataille d'Hohenlinden écrit par le duc de Berry à la reine de Naples, le 15 décembre 1800 : on y verra comment les puissances étrangères ménageaient à cette époque les Français se battant pour la cause légitime.

« ..... En même temps, (trois divisions de » l'armée de Moreau) passèrent l'Inn entre Neu- » beieren et Rordoff, défendu ou plutôt observé » par vingt-cinq dragons d'Enghien et douze hom- » mes de Durand. Les Français s'avancèrent en se » battant toujours contre M. le duc d'Enghien » (qui avait réuni son régiment et celui de Du- » rand), jusqu'au village de Riedering. Les Au- » trichiens n'arrivèrent qu'à une heure. Le géné- » ral *** s'emporta beaucoup sur ce que nous » avions laissé passer deux mille cinq cents hom- » mes devant vingt-cinq dragons, et surtout de ce » que M. le prince de Condé avait abandonné la » position de Rozenheim, où le canon nous avait » démonté deux pièces, tuant hommes et chevaux, » les Français d'ailleurs nous ayant débordés et » étant déjà à Riedering, à deux lieues en arrière » de la position. Le général*** envoya le général » Guilay avec *sa division* pour se joindre avec » M. le duc d'Enghien et forcer Riedering. Cet » ordre fut exécuté. M. le prince de Condé et » M. le duc d'Angoulême attaquèrent avec les gre- » nadiers de Bourbon, et emportèrent sur-le- » champ, les batteries de l'ennemi. M. le duc

» d'Enghien chargea, avec les dragons à pied, le » régiment de Durand et les dragons de Kinski; » ces trois corps se couvrirent de gloire. Le comte » de Guilay faisait tous ses efforts pour nous faire » appuyer par l'infanterie autrichienne : mais elle » était harassée de tant de combats ! Trop faibles, » il fallut renoncer à nos avantages, et les Français » reprirent leur position où ils se maintinrent » jusqu'à la nuit.

» Le brave régiment de Durand a été écrasé ; » douze grenadiers seulement sur la totalité de » la compagnie revinrent de l'affaire. M. le duc » d'Enghien a eu un cheval tué sous lui et a perdu » beaucoup de dragons. Gaston de Danray, frère » cadet de Roger, a été blessé ainsi que plusieurs » autres officiers de distinction. Le général-major » Lassère a été blessé grièvement en combattant » avec les grenadiers de Durand.

» Depuis ce moment, nous n'avons cessé de » marcher la nuit et le jour. Nous venons occuper » la position de Rottman, par où les Français » pourraient arriver sur Leoben, etc. »

Ce bulletin a quelque chose de solennellement triste, en ce qu'il est le dernier bulletin de cette armée de Condé, flambeau toujours brillant de l'honneur français, dans l'émigration. Mais ce qu'il offre également de bien remarquable, c'est le style dans lequel il est écrit. M. le duc de Berry renouvelle ici la générosité de Catinat (1), ainsi

(1) J'ai éprouvé un sentiment de profonde tristesse en

que l'a fort bien observé monsieur de Chateaubriand dans le beau livre qu'il a fait, intitulé : de la vie et de la mort de M. le duc de Berry. Dans ce rapport sur la bataille de Hohenlinden, il ne parle pas de lui, quoiqu'il eût beaucoup à dire, car il était

visitant la tombe de Catinat, à Saint-Gratien. Elle est là, dans une église de village, humide, sans luxe et dégradée !... La pierre tumulaire serait elle-même inaperçue, si le long d'un mur lézardé et tout couvert de larges taches verdâtres, on ne voyait une dalle de marbre sur laquelle on lit le nom de Catinat !... Comment la Restauration, qui était si jalouse des maréchaux de l'empire n'a-t-elle pas relevé ce tombeau pour avoir le droit de dire par un fait :

Nous aussi, nous avions de grandes gloires dans notre époque, et *nous savions reconnaître le mérite partout où il était ! Voyez Catinat* !

Il est vrai de dire que le père de Catinat* était du parlement et ne faisait pas partie de la noblesse d'épée ! Mais combien le fils avait conquis doublement la gloire de sa renommée ! On sait pour quelle raison il quitta le barreau, carrière à laquelle il était destiné... Il perdit une cause dont la justice lui paraissait démontrée, et le lendemain il quitta le barreau et prit du service.

Son caractère rappelle les plus beaux traits de l'antiquité et ne fut égalé dans notre siècle que par quelques généraux de la république... Il mourut fort vieux** dans sa terre de Saint-Gratien, dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines même introuvables : je ne crois pas que le fameux chêne subsiste encore. La maison ravissante du marquis de Custine n'a aucun rapport avec celle de Catinat.

* Catinat est né à Paris le 1er septembre 1637. Sa famille était originaire du Perche ; son père était doyen des conseillers au Parlement de Paris.

** Il avait soixante-quinze ans.

parfaitement brave, et ne cite que son frère et monsieur le duc d'Enghien.

Dans ce que j'aime à recueillir de lui, je veux citer surtout une pièce bien honorable pour son caractère, c'est la lettre qu'il écrivit à M. Acton, alors premier ministre du roi de Naples : elle est à la fois remplie de la noble dignité du malheur et de celle d'un homme qui comprend celle de sa naissance et de son âme. C'est cette lettre qui commence :

« Je vous écris, monsieur, avec la franchise » d'un Bourbon qui parle au ministre d'un roi » Bourbon, etc.

» J'ai appris avec une vive douleur que le roi » avait désapprouvé la démarche que j'avais faite » de quitter Rome pour rejoindre l'armée de Condé. » La noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit cam- » pagnes n'avait jamais vu tirer un coup de fusil » sans que je fusse à sa tête. Au moment où mon » frère venait de la joindre, il me mandait : *Nous* » *attaquons le* 15 *septembre* en Italie. Si j'avais » attendu les ordres du roi, je perdais le temps : » je suis donc parti sur-le-champ ; je suis arrivé » le 15, et le 16, nous étions au bivouac, devant » attaquer le lendemain. Je n'aurais jamais quitté » l'armée napolitaine si elle avait été devant l'en- » nemi ; mais tout paraissait indiquer de ce côté » la plus grande tranquillité. D'ailleurs, volontaire » sous M. de Nazelli ou sous M. de Damas que j'ai » vu si long-temps colonel à l'armée de Condé, ce

» n'était pas une position bien agréable pour moi. » Depuis que la paix a été faite, je vous ai écrit » trois fois sans recevoir JAMAIS DE RÉPONSE DE VOUS : » cette incertitude-là est cruelle. J'aurais été aussi » heureux qu'il est possible, lorsqu'on n'est pas » dans son pays, d'être uni à la famille de Naples. » Mais les circonstances empêchent-elles cette » union ? ma présence serait-elle incommode ? le » traitement qu'on a bien voulu m'accorder est-il » une gêne dans un moment où les finances du » roi sont obérées ? Je mets le tout à ses pieds » avec la même reconnaissance. Je vous supplie » seulement de vouloir bien faire continuer de » payer les 5,000 ducats que le roi a eu l'extrême » bonté d'accorder aux officiers de ma maison. Ces » gentilshommes inviolables dans leurs droits et » leurs principes, ne fléchiront jamais la tête sous » le joug de l'usurpation, et tous ont abandonné « leur fortune pour me suivre. Je ne réclame donc » rien pour moi, etc.

» Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons » de mon empressement à connaître mon sort, » quand vous saurez que dans un mois je n'aurai » en vendant mes équipages que de quoi rejoindre » mon père. »

La réponse de M. Acton n'arriva point (1).

(1) M. le chevalier de Vernègues fit connaître dans la suite la vérité au roi de Naples, qui envoya, sur l'arriéré qui était dû au duc de Berry, une somme de 80,000 ducats.

Il faut le voir maintenant sous un autre jour : voici l'extrait d'une lettre qu'il écrivait à la nièce de cette princesse de Naples, qu'il devait épouser seize ans après.

« C'est donc dans six jours que je vous verrai ! » j'ai toujours peur que vous ne me trouviez pas » beau; car les peintres de Paris ne sont pas » comme ceux de Palerme, ils flattent. Avec quel » plaisir je presserai votre main ! pressez aussi la » mienne si je ne vous déplais pas trop. La con- » trainte où nous serons pendant deux jours me » gênera bien. Ma Caroline, je vais m'occuper » de votre bonheur, de vos plaisirs. Je sais que » vous aimez le spectacle : j'ai des loges à tous les » théâtres. J'ai une jolie campagne dont on vous » aura parlé : nous irons bien souvent ensemble. » Je chasse souvent, vous y viendrez en calèche. » Vous aimez la musique, je l'aime aussi beaucoup. » Enfin, je chercherai à vous rendre heureuse et » j'espère y parvenir...

» Charles Ferdinand. »

J'ai cité ces deux lettres, parce que, selon moi, elles doivent donner l'idée de ce qu'était le duc de Berry. Si l'on y joint ce que j'ai déjà cité de lui dans les précédens volumes de cet ouvrage, on y verra un noble caractère et des qualités bien faites pour faire balancer ce qui était un défaut

néanmoins terrible dans un prince qui, par sa naissance, était appelé au trône; je veux parler de sa violence... quoique l'on ait pu dire elle était souvent bien funeste à son propre intérêt... Cependant il était évident qu'il se corrigeait... et j'en ai eu plusieurs preuves (1).

Du reste, il avait tort de craindre de déplaire à la princesse de Naples; il n'était pas beau, mais il n'était pas laid; il avait la tête trop forte pour sa taille, qui était petite; ses cheveux étaient blonds, épais et presque toujours mêlés; son front était blanc, ouvert, et son visage assez fortement coloré; ses yeux étaient bleus, à fleurs de tête, et son regard vif et doux; ses lèvres épaisses, vermeilles; et ses dents, quoique avancées, fort

(1) Ceci me rappelle un trait du duc de Berry que je vais citer, ce qui prouvera mon impartialité. Il avait pour habitude de prendre souvent deux glaces avant de se coucher. Un jour (c'était en 1814) il rentra plus tard qu'à l'ordinaire. Le valet-de-chambre chargé de surveiller les glaces, voyant qu'elles se fondaient et que le prince ne rentrait pas, jugea à propos de les prendre : au moins quelqu'un en profita. Un quart d'heure après le prince rentra, et se trouvant très-altéré demanda tout aussitôt ses glaces. Les camarades du coupable avouèrent sa faute, car le prince était très-emporté et on le craignait quoiqu'il fût bon. Le duc cria d'abord beaucoup, et puis ordonna que le valet-de-chambre comparût devant lui. Le pauvre homme arriva tout tremblant. Le duc lui dit, lorsqu'il fut devant lui : « Une autre fois, entends-tu ? quand la tentation sera trop forte, tu auras au moins l'attention de ne manger qu'une glace et de me laisser l'autre. »

blanches. Sa tournure n'était pas agréable; son cou était court et annonçait une grande force. Quant à l'expression de son visage, elle était franche, spirituelle et bonne. Il avait les mouvemens habituellement brusques et précipités. Pour son esprit, ceux qui liront les lettres que j'ai choisies peuvent s'en former une idée. Le prince était bon musicien ; il peignait bien et parlait presque toutes les langues de l'Europe. Quant à ses opinions, elles auraient été, j'en suis sûre, très-convenables au temps, lorsqu'il aurait encore mieux connu la France.

Mon sentiment personnel sur le duc de Berry, est, que plus tard, il aurait été un bon roi pour la France. Les erreurs de principe qu'on lui avait reprochées, n'ont aucun poids dans la balance avec laquelle on juge les rois, à moins que, comme sous Louis XIV, une maîtresse ne veuille faire le ministre. Le duc de Berry était la *souche* de la famille royale comme la duchesse d'Angoulême en était le bonheur et la gloire. Louvel ne s'était pas trompé, le misérable! il avait frappé là où il fallait frapper!...

Le coup donné par Louvel avait pour but de détruire l'arbre qui devait porter des rejetons, c'est une pensée qui, dans son horrible cruauté, n'a pu être conçue par un homme comme Louvel, tout *profond penseur* qu'on nous le représente. Louvel tenait bien certainement à quelqu'une des sociétés secrètes qui alors couvraient de leur réseau la sur-

face de l'Europe. Son impassibilité même, son assurance, toute sa conduite pendant le procès, en sont des preuves. Le secret si fidèlement observé pendant le cours de six ans confirme mon opinion.

Louvel a déclaré qu'en 1815, il avait fait le voyage de Calais pour assassiner le roi. Cette pensée aurait donc été l'objet des rêves de cet homme pendant six ans! et pendant un espace de temps aussi long, il n'aurait parlé de ce projet à personne!... Dans le cours du procès, on a voulu faire une sorte d'allusion au voyage de Louvel à l'île d'Elbe; mais c'est aussi faux qu'injuste. Si Napoléon et ceux de son parti avaient voulu employer de pareilles armes, ils les auraient mises en activité bien avant 1820; alors que lui-même était chaque jour sous le couteau d'un assassin qui lui perçait le cœur par une nouvelle injure!... de ces injures qui blessent à mort.

CHAPITRE VIII.

Evénement singulier arrivé à la mort du duc de Berry. — M. Lambert, médecin d'Orgeval. — M. le duc de Fitz-James. — Le père Sournois. — Louvel. — Réflexions sur le caractère du duc de Berry. — Entrevue pour le mariage. — Le bonheur conjugal dans le palais des rois. — Le dimanche gras. — L'entr'acte. — Le bal de M. Grefulhe. — Départ de l'Opéra. — La petite porte. — *Adieu, Caroline!* — Le coup de poignard. — L'assassin. — Le garde royal. — Arrestation de Louvel. — Le prince à l'agonie. — Les médecins. — Le roi dormait. — Dupuytren. — L'abbé de Latil. — *Caroline, es-tu là?* — Désespoir. — La duchesse d'Angoulême, un ange comme toujours. — Les prières. — La victime et l'assassin. — Les filles du prince. — Le roi arrive! — Il est cinq heures du matin. — Mort du duc de Berry. — Désespoir de la princesse. — Ses paroles au roi. — Le 14 février. — Portrait de Mademoiselle. — Ce qu'elle est maintenant. — Louvel interrogé. — Son flegme imperturbable. — M. Decazes. — Son innocence. — Singulier rapprochement pour le titre du duc de Berry. — Cherbourg et Paris. — M. Grandsire. — Mot de M. Siméon. — Lettre d'un prisonnier. — La duchesse de Berry à l'Élysée. — Egarement. — Les cheveux coupés. — Départ pour Saint-Cloud. — Les funérailles. — Jugement de Louvel. — Condamnation. — Sa mort. — Son discours.

On a beaucoup parlé de quelques incidens qui

se sont passés lors de la mort du duc de Berry ; en voici un qui peut faire voir à quel point on peut s'abuser sur le compte de quelqu'un soupçonné trop légèrement.

J'habitais à cette époque une campagne solitaire, près de Saint-Germain, tout-à-fait dans l'intérieur des terres. Je m'y étais retirée avec mes enfans, après mon retour d'Italie, et j'y vivais presque seule. Je faisais danser mes paysans tous les samedi soir, et le temps se passait pour moi et pour ma famille bien plus heureux, si elle veut être vraie, qu'il ne s'est écoulé depuis.

Le dimanche gras, jour du crime de Louvel, le prince avait chassé le matin dans la forêt de Saint-Germain. M. Lambert, médecin du village d'Orgeval, qui y habitait alors, suivait quelquefois à cheval la chasse des princes. Il y avait été le matin même; le soir, il était assis à côté de moi, dans un fauteuil, et comme il venait de manger des mufflngs et de boire une tasse de thé en regardant sauter mes petites paysannes, à qui, en l'honneur du carnaval, j'avais donné de la joie deux jours de suite, il me dit en s'étendant bien à l'aise dans son fauteuil :

Pardieu ! je suis bien sûr qu'en ce moment je suis bien plus à mon aise et plus content que *ce duc de Berry!*

Il était alors onze heures et demie.

Il faut ajouter à cela que M. Lambert était napoléoniste enragé; et pourtant il était aussi igno-

rant du crime qu'il est possible qu'on le soit. Eh bien! s'il eût été à Paris, si ce propos eût été tenu devant ces gens aux longues oreilles, et à l'esprit court, il eût été dénoncé, arrêté, et peut-être mis en accusation!... Que de personnes à cette époque furent compromises sérieusement, sans avoir seulement parlé... L'histoire de M. le duc de Fitz-James est assez connue (1)!...

Tout en reconnaissant l'impossibilité que Louvel n'ait pas eu au moins des confidens de son projet, tout en trouvant en lui un monstre d'une horrible nature, il faut pourtant voir en lui une supériorité sans doute effroyable, mais sortant toutefois de la ligne commune. C'est la bête féroce avec la raison... Mais c'est un homme, je le répète, d'une nature bien différente que Ravaillac, que Damiens et que Jean Châtel. Tous ces hommes-là ont sans doute conçu, médité le crime, et un fanatisme aveugle les conduisait... C'était une folie... une aberration complète. Mais le fanatisme de Louvel, c'était celui de la patrie... Il l'a mal vue sans doute, il l'a mal comprise, mais c'est une pensée grande qui s'est

(1) Il était au bal la veille où quelques jours avant chez M. Louis de Grefulhe avec M. le duc de Berry. Il était déguisé en père Sournois, comme Potier dans les *Petites Danaïdes*... dans la soirée, il s'approcha du prince et lui montrant le petit couteau, il lui dit : *Papa, c'est pour quatre heures* ! On connaît le dévouement de M. de Fitz-James pour toute la famille royale!... Après l'événement il fut malade du seul effet du souvenir de ce qu'il avait dit.

présentée pour le séduire... Louvel est un monstre dont la conduite serait au reste d'un dangereux exemple...

Louvel (1) avait trente-sept ans lorsqu'il commit son crime. Sa taille (2) était ordinaire, il était blond... Son front était petit... Ses yeux extrêmement enfoncés et presque inaperçus lorsqu'il fronçait le sourcil ; ils étaient d'un bleu clair, et presque toujours, à ce que m'ont assuré des gens qui l'ont beaucoup vu habituellement, d'une expression farouche et méchante. Sa bouche était petite, ses lèvres minces, serrées et d'une expression presque toujours sardonique... Il était entré au service en 1803, dans l'artillerie de la vieille garde, et fut réformé quelques années (3) après... Son esprit était naturellement sombre et porté à des pensées qui devaient produire l'affreux résultat qu'il a amené. Louvel devait commettre un crime.

C'était une grande chose que le mariage du duc de Berry. Les ennemis de la maison de Bourbon le virent bien ainsi. En parlant de cette manière,

(1) Louis-Pierre Louvel, fils de Jean-Pierre Louvel et de Louise Mounier, est né à Versailles le 7 octobre 1783. A l'époque du meurtre, il était domicilié à Cusset, département de l'Allier, canton de la Palisse.

(2) Cinq pieds quatre pouces.

(3) Il entra dans la garde impériale en l'an XIV, le 12 vendémiaire. Le 19 mai 1806, il fut réformé. Il était surtout napoléoniste très-exalté.

je parle comme toute personne se dévouant à l'histoire ; je le fais avec une voix impartiale. Je comprenais alors comme aujourd'hui, que le repos de la France consiste dans le repos de ses habitans joint à une grande unité de pensées, et dans l'obéissance au pouvoir. Sans doute, mon cœur désirait le roi de Rome au même lieu où son père avait été le maître du monde; mais ma raison me démontrait que la chose était impossible à cette époque, et que les Bourbons, alors, étaient le seul pouvoir qui convînt à l'Europe armée tout entière contre nous. Louvel et les hommes qui pensaient comme lui, Louvel et tous ceux qui avaient de la haine pour les Bourbons, plus encore que de l'amour pour les Bonaparte, Louvel fit alors l'exécrable raisonnement de couper les racines de l'arbre dont il ne voulait pas voir pousser les branches. Les deux premières grossesses de la duchesse de Berry annoncèrent d'abord une union qui devait être féconde; ce n'étaient à la vérité que des filles, mais les garçons pouvaient venir ensuite et pour ce monstre il fallait le néant.

Je parlerai peu de madame la duchesse de Berry. Elle est malheureuse, et c'est un titre au respect ; mais j'ai dans l'âme des pensées amères qui s'y joignent ; sans doute il existe une grande différence entre elle et Marie-Louise. Si la duchesse de Berry a été envoyée du trône à l'exil par une tempête, comme Marie-Louise, du moins a-t-elle eu la force d'âme de se jeter dans un

esquif et de chercher à gagner la côte en prononçant le nom de son fils !... Si la duchesse de Berry a fait de la couronne royale une couronne de fleurs de jeune fille, le courage avec lequel elle a accepté la couronne d'épines lui donne le droit de regretter la première. Je ne parlerai donc pas ici des torts que non-seulement la France peut lui reprocher, mais de ceux sur lesquels sa propre famille doit éternellement pleurer. C'est une question qui reviendra plus tard...

J'ai cité la dernière lettre que le duc de Berry écrivit à sa *fiancée* avant leur entrevue. Je l'ai fait parce que je trouve que cette lettre peint le caractère et le cœur du prince, et montre que les fautes qu'on a pu lui reprocher étaient passagères et non pas inhérentes à sa nature. Il y a dans ces lettres un élan de l'âme qui révèle du feu sacré... Il y a tout un mystère d'amour chaste et tendre dans cette parole ! *Pressez ma main si je ne vous déplais pas trop, ma Caroline !... et deux jours sans pouvoir être seuls !...* J'avoue que j'ai été touchée en lisant ces lettres du prince, et qu'elles m'ont appris son cœur. Le duc de Berry eût été un bon roi, mais non pas s'il fût resté comme il se montra d'abord à nous en 1814 (1), accueillant tout ce qui

(1) Sa violence de caractère qui, en 1814, lui avait fait tant d'ennemis dans l'armée, cette violence qui lui avait fait quelquefois frapper des officiers, était tout-à-fait calmée, ou tellement modifiée qu'elle n'eût plus été à redouter.

n'était digne ni de lui, ni de sa position, même sociale; mais il était bien changé; ses fautes elles-mêmes étaient au moins cachées par respect pour les convenances. Il aimait le plaisir, mais il aimait le péril; il était brave, et cela seul devait lui ramener l'armée, qu'on avait maintenue loin de lui par une conduite maladroite, tandis que lui-même l'atteignait également par sa conduite personnelle en 1814 et en 1815.

La première entrevue de la duchesse de Berry et du prince se fit dans la forêt de Fontainebleau, dans une journée du mois de juin de l'année 1816, sous les beaux chênes de la croix de Saint-Hérem. C'était un ravissant coup-d'œil que le spectacle de cette cour au milieu des bois, recevant une jeune princesse dont le premier aspect donnait l'idée d'une charmante figure, avec ses cheveux blonds, ses yeux bleus et sa taille fine, ses petits pieds; tout cela doublait de gracieuseté dans cette forêt, où l'on voyait aussi un roi infirme, à peine remis des douleurs de l'exil, et lui donnant le baiser de père sous les mêmes voûtes ombreuses, dont peut-être les mêmes arbres avaient entendu les soupirs de Louis XIV (1); Fontainebleau, fondé par saint Louis, aimé de François 1^er^ et de Henri IV qui parlait avec amour de ses *délicieux déserts*, *Fon-*

(1) Il existe dans la forêt de Fontainebleau des chênes qui ont plus de quatre cents ans. Du reste, en ce moment, cette belle forêt est ravagée par la cognée.

taine-belle-Eau, l'une des retraites de prédilection de Louis XIII, Fontainebleau enfin, où venait de s'éteindre le flambeau lumineux de l'empire et où peut-être par cette raison, Louis XVIII avait voulu faire l'entrevue des deux enfans qui devaient relever la race capétienne!... Le mariage ne fut célébré qu'à Notre-Dame; il eut lieu avec toutes les cérémonies accoutumées; et pendant quelque temps le bonheur des deux époux fut celui des deux êtres qui *s'aiment d'amour* et jouissent de tous les biens que Dieu accorde à ses élus dans une union sanctifiée et douée par cet amour qui fait battre le cœur... Le duc de Berry aimait véritablement la princesse; il menait avec elle cette vie privée qui double le bonheur et révèle à l'âme cette autre vie qui lui sera accordée, après sa mission terrestre... Ils sortaient très-souvent tous deux seuls le matin, sans avoir un domestique pour les suivre... Alors ils se sauvaient du palais de l'Élysée comme deux enfans, et couraient dans Paris visitant les boutiques, achetant, encourageant le commerce et les arts, et faisant ainsi un bien qui aurait certainement porté fruit, parce qu'il y avait souvent réception à la cour de la jeune princesse, et que le luxe est un bien pour le peuple quoi qu'on en dise, parce qu'il fait travailler et qu'enfin, après tout, la classe ouvrière ne se compose pas seulement de maçons, de charpentiers et de tailleurs de pierres!... On ne trouve pas tous les jours des Sedaine dans ceux-ci!... Il

faut donc faire faire des robes, des chapeaux, des souliers et de plus consommer beaucoup de tout cela pour que le pauvre ouvrier puisse gagner son pain. Or tout cela ne peut se consommer que dans des fêtes et par le luxe; et la duchesse de Berry avait merveilleusement le talent d'organiser une cour joyeuse...

Hélas! c'était pour aller à une de ces fêtes que la duchesse de Berry se séparait du prince le jour du fatal événement!...

C'était le dimanche gras, 13 février 1820; le duc et la duchesse de Berry étaient à l'Opéra, où l'on donnait, par extraordinaire, *le Rossignol*, *le Carnaval de Venise* et *les Noces de Gamache*. Dans l'entr'acte de l'opéra et du ballet, LL. AA. RR. furent voir le duc et la duchesse d'Orléans qui étaient dans leur loge avec leurs enfans et mademoiselle d'Orléans. Le spectacle était long, il avait commencé à sept heures précises... A onze heures moins dix minutes, la princesse sortit de l'Opéra pour aller chez monsieur de***; elle était accompagnée de madame la comtesse de Béthizi et de M. le comte de Ménars, son premier écuyer... La princesse avait déjà été la veille au bal de M. L. Grefulhe (1), pair de France.

La voiture de la princesse était avancée devant une petite porte donnant rue Rameau, et qui

(1) M. Louis Grefulhe, pair de France, frère de M. Jean Grefulhe, homme d'un esprit éminemment distingué.

était destinée à la sortie particulière du roi et des princes... La portière était ouverte; à droite se trouvait le duc de Berry ; le comte de Ménars était à gauche... La princesse monte dans la voiture ; madame de Béthizi la suit; le prince, qui voulait voir la fin du ballet, serre la main de la princesse et se dispose à retourner dans sa loge... *Adieu, Caroline, lui dit-il, nous nous reverrons bientôt !...*

Le duc fait un mouvement pour se retourner et rentrer; dans ce moment un homme s'élance sur lui, appuie sa main gauche sur son épaule, le frappe de la droite et s'enfuit!...

L'homme s'était glissé entre M. le comte de Ménars, le comte César de Choiseul, et le factionnaire, qui, tous trois entouraient le prince... Dans le premier moment, le comte de Choiseul fut tellement étonné qu'il crut que cet homme était ivre ou curieux, et il lui dit durement :

« *Prenez donc garde !* »

L'homme fuyait cependant !... mais à peine avait-il fait quelques pas, que le prince s'écria : « Je suis assassiné !... » et il tomba sur la borne.

La duchesse s'élance de la voiture sans que le marche-pied soit baissé ; elle arrive auprès du duc au moment où il venait d'arracher le poignard de la blessure (1), et son sang va couvrir les roses de l'habit de fête!

(1) Ce poignard était formé d'une lame grossièrement faite, emmanchée dans un morceau de bois très-grossier

L'assassin fuyait toujours... Comme il passait devant l'arcade Colbert, un jeune homme en entendant les cris : *arrête !*.. saisit l'homme qui courait aussi rapidement; cet homme résiste; dans ce moment le garde royal qui était en faction, arrive et les saisit tous deux. « C'est lui, disaient à la fois les deux hommes!... » Ces deux hommes étaient, l'un, un des garçons du café Hardy... l'autre était Louvel !...

Desbiez, le garde royal, fut bientôt rejoint par un autre garde, nommé David; on conduisit Louvel au corps-de-garde; là, il fut fouillé, et l'on trouva sur lui un second poignard d'une forme différente de celui qui avait frappé le duc de Berry, et la gaîne du premier stylet !... Louvel fut aussitôt livré à l'autorité; on lui mit les menottes et il fut gardé à vue, à quelques pas de sa victime !...

Le prince sentit d'abord qu'il était perdu; il étouffait. La plaie était étroite et profonde... et l'agonie était déjà sur son front, quand on n'osait pas encore concevoir une crainte !

également. Cette lame avait six pouces de longueur. Elle était plate, très-aiguë et tranchante sur les deux côtés. Elle devenait plus forte en arrivant au manche, fait d'un bois très-commun. Il est à remarquer que dans le fond de la gaine il y avait une petite rondelle en cuir destinée probablement à empêcher que la pointe ne reçût quelque dommage à son extrémité. On a beaucoup parlé de cette particularité comme de férocité, et je la trouve simple. C'est la conception du crime qui est TOUT, et non de pareilles choses, qui en sont la conséquence.

On fut chercher les premiers médecins venus ; c'étaient M. Blancheton et M. Drogard... ils trouvèrent le prince dans le petit salon de la loge ; il était d'abord tombé dans le passage où se tient la garde... En le voyant, les médecins jugèrent qu'il fallait opérer pour obtenir du soulagement à la respiration, et ils *débridèrent* la plaie ; mais le prince ne cessait de répéter :

« Je suis perdu ! je suis blessé à mort ! je voudrais voir le roi !... »

C'est ici que je ne puis m'empêcher de faire la remarque, qu'il était à peu près onze heures et demie, lorsque la nouvelle parvint au château ; elle y parvint sans doute dans sa terrible vérité. Comment alors a-t-on pu céler jusqu'à quatre heures du matin, un aussi important événement?... car enfin le roi n'a été auprès de la victime qu'à cinq heures. J'avoue que je ne comprends pas qu'on ose prendre sur soi une telle responsabilité !

Le duc de Berry demandait constamment un prêtre... Lorsque M. Dupuytren arriva près de lui avec M. Dubois, ils trouvèrent le prince assis dans un fauteuil et suffoquant... ils agrandirent le débridement de la plaie, appliquèrent les ventoûses ;... mais tout fut inutile !... Dieu l'appelait à lui !... L'évêque de Chartres, l'abbé de Latil, fut celui qui arriva le premier près de lui, lorsqu'il demanda un prêtre. Sa vue devenait faible et obscure...

« Caroline, disait-il souvent... es-tu là ? — Oui,

oui, répondait la princesse en pleurant... je ne vous quitterai pas !...

— Caroline, disait-il encore, je ne te vois pas !...

— Je suis là, répondait la princesse ; j'y resterai toujours !... »

Et la malheureuse femme était *là* en effet, avec ses beaux cheveux blonds, que la bouche déjà froide de son mari ne devait plus baiser, ses habits de fête tout souillés de sang ; et son cœur, brisé par toutes les douleurs, révéla dans ce moment d'épreuve qu'elle avait vraiment une âme qui pouvait être digne des grandes infortunes.

Mais une figure admirable dans cette scène tragique, c'était celle de madame la duchesse d'Angoulême !... La voyez-vous dans un coin de cette chambre mortuaire, agenouillée, priant pour cette âme qui va paraître devant Dieu ! Ses habits ne sont point des habits de fête, à elle !... on ne l'a pas arrachée d'une scène joyeuse pour la conduire au lit de mort de son frère !... Hélas ! depuis longtemps elle ignorait que le monde connût des joies et du bonheur !... Elle était là auprès du mourant comme un ange envoyé par Dieu pour lui annoncer le ciel !... C'était en vain qu'on avait cherché à la retenir... Des dangers ! des périls ! à elle, Madame royale ! L'orpheline du Temple avait déjà consolé l'agonie d'un frère mourant. Est-ce qu'il était jamais une douleur dans cette famille malheureuse qui fût étrangère à Madame !... elle réclame le droit

de pleurer auprès de chaque nouvelle infortune, comme un autre de partager une nouvelle prospérité.

Les détails de cette scène d'horreur ont une couleur toute sinistre qui frappe plus douloureusement peut-être qu'un crime de même nature. Le duc de Berry, seul rejeton de cette famille exilée, décimée par la hache, le fer, le plomb, le poison; le duc de Berry, frappé dans l'ombre par un assassin fanatique comme Jacques-Clément, tombant sous son poignard à la porte d'un théâtre, où il expire en mêlant ses soupirs d'agonie aux chants de danse et de folie qui couvrent sa voix mourante de leurs accords; le duc de Berry, confessantses fautes devant ses serviteurs, sa femme, sa fille, son frère et tous les siens, à Dieu devant lequel il va paraître; le duc de Berry, dans ce moment, place un poids immense dans la balance qui va juger les torts de sa vie!... Il fut vraiment grand à cette heure!

Il est *faux* qu'on lui ait prêté les paroles qui ont été connues à cette époque. Il est même vrai de dire que le trouble était si grand, qu'il y en a eu beaucoup d'oubliées...

Ah! s'écria-t-il une fois, *pourquoi n'ai-je pas été tué dans une bataille!... j'aurais pu croire au moins que le hasard me frappait* (1)*!*

(1) Voilà les phrases telles qu'elles ont été dites, et non pas comme on les voit dans les journaux du temps. « Ah!

Et il répétait souvent :

— *Et mourir de la main d'un Français !... La France !... la France !...* disait-il aussi. Vers le milieu de la nuit il demanda sa fille. On porta *Mademoiselle* sur le lit mortuaire.

« Chère petite ! » dit le prince; et, tout en la caressant, il semblait vouloir lui demander d'aimer, pour l'amour de lui, ses sœurs, qu'il allait lui faire connaître. On sait, en effet, que le duc de Berry avait eu plusieurs liaisons, qui avaient été fort connues en Angleterre et en France; l'une d'elles avait été plus sérieuse; on avait même parlé d'un mariage non avoué. Il y avait deux petites filles de cette liaison. Dans ce moment solennel où Dieu rappelait à lui le père des pauvres petites, il ne voulut pas qu'elles fussent orphelines, et il avoua publiquement ses torts, en demandant à la duchesse d'être leur seconde mère... La princesse fut très-bien dans cette circonstance, où peut-être beaucoup de femmes auraient senti la jalousie à côté de la révélation.

En voyant la duchesse de Berry embrasser les deux petites étrangères, et les présenter à *Mademoiselle* comme ses sœurs, madame de Gontaud fut étonnée. — Elle sait tout, lui dit MADAME, et elle a été sublime !...

(disent les journaux) pourquoi n'ai-je pas rencontré la mort DANS LES COMBATS !... » Je pourrais relever de même les autres erreurs. Car c'est une erreur coupable que d'ôter à la mort sa noble simplicité !...

Enfin le roi arriva; il était cinq heures!... Le premier mot du mourant fut la demande de la grâce de son assassin. C'est un moment bien solennel que celui de l'agonie; et si alors on fait acte de générosité, c'est qu'on est vraiment généreux: l'âme qui supporte avec calme une grande souffrance, qui lui sourit, qui fait accueil à la mort, qu'importe le motif qui la guide, il révèle une grande force.

Louis XVIII répondit évasivement au prince. Il le devait. Le crime de Louvel est un de ceux qui sont du petit nombre que je regarde comme devant être punis de mort.

Le duc de Berry souffrait horriblement. Dans l'un des courts intervalles que lui laissaient ses douleurs, il voulut encore bénir *Mademoiselle.*

« Pauvre enfant! lui dit-il en étendant sur son jeune front ses mains déjà froides, puisses-tu être moins malheureuse que ceux de ta famille (1) !... »

Enfin, le lundi 14 février à six heures trente-cinq minutes du matin, le crime et le sacrifice de la victime étaient consommés. Le roi prit le bras

(1) Des personnes qui ont vu MADEMOISELLE à Prague, l'année dernière, m'ont assuré qu'il était impossible de trouver une plus charmante personne. Sa tournure est celle de la femme élégante du monde élégant. Elle est spirituelle, fine et bonne. Comment serait-elle autrement avec l'ange qui l'a élevée sous ses yeux!... Elle n'est pas fort jolie, mais très-grâcieuse et charmante.

de M. Dupuytren, et s'approchant du lit, ferma lui-même les yeux de son neveu.

Une scène terrible pour les serviteurs du prince s'était passée pendant cette terrible nuit : il avait fallu que l'assassin demeurât près de sa victime; il avait fallu que le même air les fit respirer tous deux à quelques pas l'un de l'autre.

Louvel, après son arrestation, avait été conduit dans une petite pièce qui précédait celle où le prince avait été d'abord transporté. En montant l'escalier, sa démarche était chancelante, et il se frappa la tête assez rudement contre une colonne. Il demanda un verre d'eau et but avec une sorte d'agitation, qui fut, au reste, démentie plus tard par la fermeté constante que cet homme a montrée.

Le commissaire de police (1) qui l'interrogea d'abord lui demanda *quels étaient ses complices ?*

Je n'en ai pas, lui répondit Louvel; *j'ai été porté à cette action par ma haine pour les Bourbons. Je la médite depuis cinq ans !*

On a beaucoup parlé d'un mot dit à l'oreille du meurtrier par le président du conseil des ministres au moment de son arrestation. La haine que tout un parti portait à M. Decazes à cette époque était insensée !... On lui reprochait Louvel; on allait même plus loin et l'on persistait à dire : *Louvel n'a pas de complices !* Comment alors la police

(1) Le commissaire de police s'appelait *Ferté*.

pouvait-elle s'exercer dans la pensée d'un homme ! il faudrait pour cela que les agens de police apprissent à magnétiser et fissent causer les gens.

M. Decazes s'approcha en effet de Louvel et lui demanda très-bas *si le poignard était empoisonné*... Cette question était d'une haute importance, et M. Decazes, en la faisant, avait, je le sais, les yeux pleins de larmes. Quant à tout ce qui peut tenir à cette affaire, les amis de M. Decazes n'y doivent répondre qu'avec le silence du mépris. La vie entière d'un homme est ici comme preuve, et ce serait lui faire injure que d'entreprendre même l'apparence d'une défense.

Une circonstance bizarre se rencontra au milieu de ce drame terrible.

Au moment de son débarquement à Cherbourg, le prince fut reçu chez M. Grandsire, qui fut ensuite nommé secrétaire général de l'Opéra. En quittant Cherbourg pour venir habiter Paris, M. Grandsire apporta avec lui le lit dans lequel avait couché le duc de Berry, et ce lit fut celui dans lequel aussi le malheureux prince rendit le dernier soupir, après avoir, rêvé sur son chevet un si long avenir de bonheur et de joie !...

L'interrogatoire de Louvel renferme des mots qui, à eux seuls, peuvent servir de texte à l'histoire du cœur humain. Il fut au moment de renoncer, dit-il, à son dessein, le 13 février, en attendant donner l'ordre de ramener la voiture à onze

heures, parce que CELA L'AURAIT FAIT COUCHER TROP TARD!...

Le 15 février, on le conduisit au Louvre, dans l'appartement du gouverneur (1), où le corps du prince avait été transporté. Quel est le meurtrier qui demeure calme devant le cadavre de sa victime? Eh bien! Louvel fut ainsi; il demeura impassible... Son interrogatoire fut très-remarquable, et dut, dès le même jour, fixer l'opinion des juges de cet homme (2).

(1) A sept heures du matin, le 14 février, le corps du duc de Berry fut transporté de l'Opéra au Louvre, dans l'appartement de M. d'Autichamp. La voiture qui fit ce triste office était la même qui l'avait conduit la veille à l'Opéra! Il était accompagné de M. le comte de Nantouillet, son ami, son compagnon d'exil, le comte de Clermont-Lodève et M. Lacroix.

(2) Il fut interrogé ce même jour par le comte Anglès, préfet de police, M. Jacquinot de Pampelune, procureur du roi, MM. Mans, Bourguignon, etc., etc. On demanda à Louvel: Reconnaissez-vous le prince que vous avez assassiné?

R. Je le reconnais.

D. Je vous somme encore une fois de révéler vos complices.

R. Je n'en ai pas.

D. Si la justice des hommes ne peut vous faire révéler la vérité, songez à celle de Dieu.

R. Dieu n'est qu'un mot. Il n'est jamais venu sur terre.

D. Qui a pu vous porter à cette action criminelle?

R. J'aurais voulu me retenir que je ne l'aurais pas pu.

D. Quel a été votre motif?

R. Cela servira de leçon aux GRANDS de mon pays.

« Puisque vous ne craignez pas la mort, dit-on à Louvel, dans l'interrogatoire du 14 février, pourquoi donc avez-vous pris la fuite?

— Pour assassiner un autre membre de la famille royale, répondit froidement Louvel.

— Malheureux! lui dit le comte Anglès, savez-vous que le prince a demandé votre grâce au roi? »

Louvel parut ému; mais cette impression fut passagère... M. Anglès continua. « Eh bien! vous êtes touché de cette bonté parfaite... vous vous repentez! et si le prince nous était rendu, vous ne commettriez plus un pareil crime!... »

Louvel était alors rendu à son impassibilité ordinaire; il ferma à demi ses petits yeux, fit un mouvement de dédain sur lui-même, apparemment pour avoir été faible, et répondit d'une voix ferme :

« Je recommencerais encore! »

Le roi, voulant donner au procès de Louvel toute l'importance dont il pouvait être susceptible, rendit le même jour de la mort du prince, une ordonnance qui convoquait la chambre des pairs, et la saisissait de cette affaire. Le discours que M. Decazes prononça en présentant cette ordonnance en sa qualité de président du conseil des ministres

D. Persistez-vous à soutenir que vous n'avez aucun complice?

R. Oui. Mais au reste la justice est là; qu'elle fasse son devoir et qu'elle découvre ceux qu'elle présume mes complices.

est un morceau d'éloquence, à la fois, et de sensibilité de cœur. M. Decazes aimait le roi, il devait alors croire aussi à son attachement pour lui; mais l'attachement des rois est bien frivole! M. Decazes en a fait la preuve comme tous les favoris. Il fut encore plus heureux que Luna et Cinq-Mars... si l'on peut dire que les blessures de l'âme sont préférables à celles qu'on reçoit une fois pour ne plus souffrir ensuite!

Puisque je parle de discours, il me faut dire un mot de celui du ministre de l'intérieur, prononcé, le 7 mars 1820, à la chambre des députés. Le ministre était alors M. Siméon, homme de l'empire et du directoire, et même de la révolution; mais je ne parlerai que de la maladresse de son discours: il avait pour objet la loi relative à la suspension de la liberté individuelle.

M. Siméon a voulu prouver en un, deux et trois points, très-courts à la vérité, qu'on pouvait confier le pouvoir discrétionnaire d'arrêter au gouvernement.—Témoin, dit le ministre, l'année 1817, où il n'y eut que deux arrestations (1).

Croyez bien qu'il ne parle pas de 1815 et de 1816, dans lesquelles années, il y eut tant et si bien des arrestations, qu'il n'y en avait plus à faire, Dieu me pardonne, en 1817.

Et puis il ajoute, ce qu'il était au moins très-

(1) Voyez le discours du comte Siméon, 7 mars 1820, à la chambre des députés.

inopportun de faire connaître à l'Europe, qu'il y avait des hommes dans les prisons de l'état ayant pour la Restauration assez de haine pour écrire à l'autorité :

Je regrette de n'être pas celui qui a porté le coup qui a donné la mort à un membre de la famille royale ; au reste, je puis être jugé comme complice d'intention.

Le jour même de la mort du duc de Berry, la duchesse retourna à l'Élysée, dans cette maison qui avait si bien mérité son nom pour elle dans les quatre années de bonheur sans nuages qu'elle avait dues au duc de Berry. Dans un moment de désespoir plus violent elle voulut revoir encore une fois l'appartement de son mari ; en traversant une pièce pour s'y rendre, elle aperçut dans une glace le désordre de ses cheveux que le duc aimait tant à soigner lui-même. « Charles !... Charles !... » s'écria la malheureuse femme en sanglottant !...

Et voyant auprès d'elle une paire de ciseaux dans un nécessaire, elle les saisit au grand effroi des personnes qui étaient auprès d'elle, et suivaient tous ses mouvemens, et coupa aussitôt tous ses cheveux qui tombaient sur ses épaules.

« *Qu'en ferai-je*, disait-elle en pleurant?... *Charles ne les verra plus* (1)! *Prenez-les*, ajouta-t-elle en

(1) La conduite de la duchesse de Berry dans les premiers momens a été vraiment sublime !... et demande de l'indulgence pour le reste. Quel est le souvenir que peut invoquer Marie-Louise ! !...

les remettant à madame de Gontaud, *vous les donnerez à ma fille en lui disant que sa mère les coupa le jour de la mort de son père!* »

Un moment après, elle aperçut des cheveux qui restaient encore autour de son front : elle les coupa également et les donna aux dames de sa maison, afin, dit-elle avec angoisse, qu'elles se rappellent mon malheur.

Son désespoir avait une expression terrible qui saisissait profondément.

« Je veux aller à Saint-Cloud, disait-elle d'une voix brève ; vous voyez bien que je ne puis rester ici... »

Oh ! qu'elle avait raison !... Comment est-il possible de demeurer dans le même lieu où l'on fut heureux, et que la mort, l'absence, ou l'abandon rendent désert pour vous de tout bonheur à venir ! Oh qui peut rendre le déchirement de cœur qui répond à cette pensée : Celui que j'attendais, je ne l'attendrai plus !...celui qui s'asseyait là, près de moi, il n'y viendra plus... jamais !... Oh oui ! il faut plus qu'une force humaine pour supporter une telle souffrance, car alors il n'est aucune distraction ! tout ce qu'on faisait n'est plus qu'un motif de douleur de plus ! le livre qu'on lisait ensemble doit rester fermé ! l'ouvrage qu'on brodait n'a plus de destination ! le livre qu'on faisait ne doit être ni loué ni censuré par une voix chérie, et la plume demeure inoccupée à côté du manuscrit ! la musique ne donne elle-même que des sons faux ! Enfin,

ce qui embellissait la vie n'est plus que malheur au lieu d'être joie !

La duchesse voulait partir à l'heure même, mais rien n'étant prêt à Saint-Cloud, il fallut attendre jusqu'au soir ! Pendant ces longues heures, l'état de la malheureuse femme faisait une pitié profonde... ses paroles étaient incohérentes, sa voix brève ; elle suffoquait et ne pouvait pleurer ; elle marchait sans but, regardait fixement des petits tableaux que le prince aimait beaucoup ; elle les prenait, les changeait de place, puis les rechangeait encore ; elle regardait sans voir, répondait sans entendre, et puis demeurait immobile devant le berceau de *Mademoiselle*, le seul être dans cette vaste maison qui ne souffrît pas ! Cet égarement, qui pouvait avoir des suites terribles, fut enfin dissipé par des larmes abondantes qui sauvèrent la princesse. J'ai entendu dire à Dupuytren, avec qui j'ai souvent causé de cette horrible nuit et de la journée qui suivit, qu'il avait regardé la princesse comme perdue, pendant quelques heures au moins, quant à la raison ; la secousse ayant été tellement forte que les organes du cerveau avaient dû en être fortement frappés.

Le duc et la duchesse d'Orléans et mademoiselle d'Orléans ne quittèrent pas un moment la duchesse de Berry dans toute la journée du 14 février.

Enfin, le soir, à sept heures, MADAME arriva et emmena la princesse, qui partit pour Saint-Cloud,

accompagnée de M. le duc de Lévis, son chevalier d'honneur, du comte de Ménard, son premier écuyer, de madame la duchesse de Reggio, dame d'honneur, de madame de Gontaud, gouvernante de *Mademoiselle*, et de madame la marquise de Lauriston, dame pour accompagner. Madame de Béthizy, gravement malade, ne put continuer son service dans ce moment.

La princesse partit pour Saint-Cloud; le palais devint désert, et le corps du prince fut exposé dans une chapelle ardente qui avait été établie au Louvre dans une pièce dont les fenêtres donnent sur la rivière, en face du pont des Arts.

Le cœur du prince fut séparé et mis dans une boîte de plomb recouverte d'une autre en vermeil. Sur les deux boîtes on grava l'inscription suivante: *Ici est le cœur de très-haut et très-puissant prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, fils de France, mort à Paris le* 14 *février* 1820, *âgé de* 42 *ans et* 20 *jours, victime d'un attentat commis la veille sur sa personne.*

Honneur à celui qui a fait cette inscription, il a une belle âme, il est chrétien. Il règne dans ces lignes toutes simples, toutes naturelles, une dignité qui touche. Aucune imprécation sur le meurtrier! on voit que celui qui a écrit ce peu de mots est profondément certain de l'existence de Dieu; il sait que Dieu ne retiendra pas la justice dans sa droite, il s'en remet à lui du soin de punir l'assassin.

Je voudrais connaître l'auteur de ce peu de mots!

Tous les jours jusqu'à la translation du corps à Saint-Denis, on disait deux messes aux autels élevés dans la chapelle ardente, auxquelles assistait une foule immense. Le corps était assisté de M. de Bombelles, évêque d'Amiens et premier aumônier de madame la duchesse de Berry et de l'abbé de Lanoue. La maison de MONSIEUR, et celle de monseigneur le duc d'Angoulême, firent le service d'honneur auprès du corps, conjointement avec la maison de monseigneur le duc de Berry. Le corps fut conduit à Saint-Denis le 14 mars. Le détail de cette cérémonie, qu'on n'avait pas vu se renouveler depuis quarante ans, se trouve partout ; je n'en parlerai donc ici que pour dire que le cérémonial y fut admirablement disposé pour tous, que la cérémonie fut grande et solennelle comme son objet!

Monsieur le marquis de Brezé était conduit à la fois par son attachement pour la famille royale et ce que lui imposait sa charge ; quand le cœur se joint au devoir, on est sûr de bien faire.

Ce fut monseigneur de Quélen qui prononça l'oraison funèbre du prince. Il était alors coadjuteur de Paris (1). Il fut alors ce qu'il est et sera

(1) Monseigneur de Quélen venait d'être nommé coadjuteur de Paris depuis un an seulement, et il n'avait alors que trente-neuf ans. Le cardinal de Retz, qui le fut si jeune, en avait quarante, et l'on disait que c'était bien jeune! Mais

toujours, un véritable apôtre de Jésus-Christ! En prononçant l'oraison funèbre du duc de Berry, tombé si jeune sous le fer d'un assassin, sa voix s'altéra. Il pleura avec abondance de larmes, et tout le monde fut touché en voyant ce jeune soldat de Dieu proférant des paroles de miséricorde dans cette vieille basilique chrétienne, en présence d'une famille désolée, qui prouvait par ses sanglots que les yeux des princes et des rois contiennent autant de larmes que les yeux des autres hommes (1).

Un moment qui fut aussi bien touchant, fut celui où le duc d'Angoulême, averti par le marquis de Brezé, quitta sa place pour aller à l'offrande! La figure douloureusement frappée du premier, au moment où, après avoir baisé l'anneau de l'évêque officiant, il s'inclina devant le corps de son frère assassiné, fut d'un effet profond sur les assistans. Ce n'était pas une mort comme toutes les morts que celle de ce frère, compagnon d'exil et de souffrance, comme il l'avait été de la joie du retour; la mort frappait ainsi doublement par le poignard de l'assassin.

quelle différence de raison! M. de Quélen est un homme de cœur et de tête. Le cardinal de Retz n'était qu'un homme d'esprit turbulent.

(1) C'est un beau morceau d'éloquence que cette oraison funèbre de Monseigneur le duc de Berry par Monseigneur de Quélen.

D'anciennes coutumes firent également beaucoup d'impression sur cette génération toute ignorante des usages et qui apprenait ainsi, au milieu du sang de ses vieux parens, les gothiques usages de leurs souverains. Après l'inhumation du corps, le roi d'armes de France et deux hérault d'armes se rendirent près du tombeau : le roi d'armes resta à l'entrée et les deux hérault descendirent dans le caveau. Le roi d'armes appela successivement les principaux officiers de monseigneur le duc de Berry qui portaient les insignes ; ils furent présentés dans l'ordre suivant : l'ordre de la Toison-d'Or, le grand cordon de l'ordre de la Légion d'Honneur, le collier du Saint-Esprit, le grand cordon de l'ordre de Saint-Louis, le manteau et la couronne ducale. La couronne fut apportée par M. le comte de Nantouillet, qui prononça ces mots à haute voix, mais cependant brisée par les sanglots, en s'adressant à la maison du prince :

« Monseigneur le duc de Berry, votre maître et le mien, est mort !... Officiers pourvoyez-vous ! »

Le roi d'armes dit alors deux fois à très-haute voix :

« Très-haut et très-puissant seigneur Charles-Ferdinand d'Artois duc de Berry est mort, priez Dieu pour le repos de son âme ! »

Le jour des funérailles du duc de Berry, la Bourse, les administrations, les ministères tout fut fermé et partagea le deuil de la famille royale. Il y eut des voix qui blâmèrent cette disposition

qui du reste fut presque volontaire ; ce sont les mêmes qui blâment aussi les pleurs de madame la duchesse d'Angoulême à la vue du théâtre du supplice de tous les siens !...

Les derniers momens de Louvel présentent un singulier assemblage de fermeté et de petites pensées ; il est également l'homme du raisonnement et celui du moment. C'est un de ces êtres qu'on ne peut juger qu'après un long examen. Louvel parlait un jour de ses avocats avec ses gardes.

« Ils me défendent trop bien, dit-il ; c'est une peine inutile, ils ne me sauveront pas ! et puis d'ailleurs je ne le voudrais pas moi-même ; *je ne me sens pas capable de supporter le fardeau de la reconnaissance.* »

« Je suis très-content de la Chambre des Pairs, disait-il une autre fois ; seulement elle aurait mieux fait de terminer le procès en un jour au lieu d'en mettre deux.

— Tant mieux, répondit un gendarme, c'est du temps gagné. »

Louvel regarda le gendarme avec une sorte de mépris.

« Et moi, lui dit-il, j'appelle cela du temps perdu. »

Il paraît qu'il n'avait aucune religion. Ses réponses à cet égard sont d'un cynisme révoltant. « Vous n'avez donc aucune religion ? lui demanda un jour M. Dambrai.

— Celle de tous les hommes. Je suis né catholi-

que, je le crois du moins... tantôt théophilanthrope, tantôt catholique. »

Il ne voulut pas voir de prêtre, et avait d'abord refusé l'assistance de l'aumônier de la prison jusqu'au lieu du supplice. Ce ne fut qu'au nom de sa sœur, qu'il paraissait aimer beaucoup, qu'on l'y détermina.

Ses derniers momens sont empreints d'un caractère étrange; mais la force est la base de toute sa conduite.

On lui apporta des souliers neufs au moment de l'habiller pour la dernière fois.

Les vieux sont bons pour le voyage qui me reste à faire, dit Louvel, les neufs seront pour ce pauvre Jeannot (1).

Lorsqu'on fut lui lire son jugement, il était cinq heures et demie du soir : c'était le moment de son dîner. On le fit venir au greffe en redingote et sans cravate. Ce fut M. Cauchy, greffier de la Chambre des Pairs qui eut cette mission. Je crois qu'il l'a remplie aussi auprès de monsieur le maréchal Ney.

« Louvel, lui dit M. Cauchy, je suis chargé de vous signifier votre jugement. »

Louvel ne répondit rien. Pendant la lecture il demeura toujours aussi calme. Seulement il mouilla un des doigts de sa main droite et ne cessa de

(1) L'un des guichetiers de la Conciergerie, qu'il aimait beaucoup.

frotter l'ongle du pouce de la main gauche. Lorsque M. Cauchy prononça le mot de *peine de mort*, Louvel ne cessa pas ce mouvement.

« Louvel, lui dit M. Cauchy, la justice humaine est satisfaite, songez maintenant à fléchir la justice divine ; faites demander un prêtre.

— Ma foi non, répondit Louvel, un prêtre ne ferait rien à tout ceci ; le crime est commis.

— Mais vous aurez les consolations de la religion ?

— Je les trouve en moi-même. » répondit fièrement Louvel.

A onze heures du soir, l'abbé Montès, aumônier de la Conciergerie, fut conduit dans le cachot du condamné et n'en sortit qu'à sept heures du matin sans avoir pu le faire confesser. Il dormit fort paisiblement et supporta avec le courage de la résignation une attente qui fut une indigne agonie que ne devait pas prescrire le jugement : il avait été prévenu qu'il mourrait à huit heures du matin, on lui dit ensuite que ce serait à dix heures ; on le remit après à six heures du soir (1) ! Je trouve cela d'une barbarie révoltante. Aussi Louvel ré-

(1) J'ai compris ce qu'une telle attente devait avoir d'angoisses, lorsque dernièrement j'ai subi une opération dont l'heure fut changée par une méprise. Je devais être opérée à dix heures, je ne le fus qu'à trois. Je puis difficilement exprimer tout ce que cette attente a de douloureux. Qu'on pense ce que doit éprouver un homme attendant la mort ! ! !

pondit-il lorsqu'il lui fut dit que l'exécution était remise encore à six heures : *Tant pis !... c'est aussi souffrir trop long-temps !...* C'est la seule plainte qui lui soit échappée ! Il dîna avec très-bon appétit et but son vin pur ce qu'il n'avait jamais fait jusque-là

Selon notre usage, la foule couvrait les quais et les rues par où devait passer le condamné. Des Anglais ont payé une croisée dans une maison de la place de Grève *quatre cents francs.* Voltaire nous appelait le peuple *singe-tigre*, avait-il tort ? Il y avait plus de deux cent mille personnes hors de leur maison pour voir mourir cet homme !

A cinq heures trois quarts le condamné partit de la Conciergerie ; il avait une redingote bleue, et sur la tête un chapeau rond.

L'abbé Montès était assis près de lui et lui parlait avec onction ; mais Louvel ne paraissait pas l'écouter et promenait ses regards sur la foule. Il souriait souvent et paraissait seulement assez pâle. Un mouvement bizarre parut l'agiter en voyant tout l'appareil militaire qu'on avait déployé autour du lieu du supplice ; mais lorsqu'il reconnut surtout les cuirassiers de la garde royale, il ne put s'empêcher de sourire et dit : *Quoi ! les cuirassiers de la garde royale aussi ! en vérité c'est me faire bien de l'honneur !* Arrivé au pied de l'échafaud, Louvel descendit lui-même de la charrette avec beaucoup de fermeté. Il demeura quelques instans avant de monter, regarda autour de lui pour faire

probablement quelques adieux muets ! On l'a entendu, m'a-t-on assuré, proférer encore des paroles qui auraient produit un effet bien terrible peut-être si elles eussent été entendues, car il paraissait regretter de n'avoir frappé qu'une tête, et léguait le reste de son œuvre de sang à des fanatiques comme lui ! Comme ses mains étaient attachées, on fut obligé de l'aider à monter, mais ce fut, cette raison et non pas celle d'une défaillance, comme l'ont alors écrit plusieurs journaux, qui l'empêcha de monter seul. Oui, Louvel est mort avec le courage d'un homme qui devait avoir une autre âme ! car enfin il était un monstre. Mais cet homme, bien dirigé, et livré à une autre destinée, eût été peut-être un de ces hommes que l'univers contemple et divinise !

Il mourut à six heures, le 7 juin 1820.

Je vais finir l'histoire remarquable de Louvel en transcrivant ici un discours que Louvel a lu à la séance de la Chambre des Pairs du 5 juin 1820. Ce discours écrit par lui, lu par lui, est-il aussi de lui ? c'est un fait assez remarquable pour en avoir une entière explication pour soi-même. Voici ce discours, du moins en partie :

« Si j'ai à rougir aujourd'hui d'un crime que j'ai commis *seul*, j'ai la satisfaction de n'avoir déshonoré ni la nation ni ma famille. Il ne faut voir en moi qu'un Français qui s'est sacrifié pour détruire une partie des hommes qui ont pris les armes contre la France. Je suis accusé d'avoir ôté la vie à un

prince. Je suis seul coupable. Mais parmi les hommes qui occupent le gouvernement, il y en a d'aussi coupables que moi. Ils ont reconnu, suivant moi, des crimes pour des vertus. Les plus mauvais gouvernemens que la France a eus ont toujours puni les hommes qui l'ont trahie, ou qui ont porté les armes contre elle.

» Suivant moi, lorsque des armées étrangères menacent, les partis de l'intérieur doivent cesser et se rallier pour combattre, pour faire cause commune contre tous les ennemis de la France ; les Français qui ne se rallient pas, voilà les vrais coupables. Suivant moi, le Français qui est obligé de sortir de son pays par l'injustice du gouvernement, si ce même Français se met à porter les armes pour les armées étrangères contre la France, alors il est coupable (1), il ne peut rentrer dans la qualité de citoyen français.

» Selon moi, je ne puis m'empêcher de croire que si la bataille de Waterloo a été si fatale à la France, c'est qu'il y avait des Français qui ont porté dans nos armées la trahison et qui ont donné du secours aux ennemis.

» Suivant moi et selon *mon système*, la mort de Louis XVI était nécessaire. »

En y réfléchissant, on voit par la négligence du

(1) Il a répété souvent dans sa prison que le duc de Berry n'était plus Français; qu'il avait pris les armes contre la France !

style, la répétition des mots, l'incorrection du langage, qu'en effet cette pièce est bien de Louvel. Il l'a lue lui-même à l'audience du 6 juin, d'une voix assez basse, mais non pas faible, comme on l'a dit à tort. Cet homme est un être extraordinaire, et toute sa conduite donne la preuve d'une nature vraiment hors de la ligne ordinaire. Le discours que je viens de rapporter fut joint aux pièces du procès.

M. Bellart, procureur général, prit la parole après que Louvel eut prononcé ce discours, et répondit très-mal à cette diatribe, dans laquelle on pouvait même, selon moi, retrancher des phrases non-seulement disconvenantes pour la cause à laquelle elles étaient tout-à-fait étrangères, mais réprouvées par l'humanité. Ainsi donc, Louvel proférant le nom sacré d'un martyr, le nom de Louis XVI (1), proférait un blasphème qu'on devait épargner à la chambre des pairs de France. C'était une insulte à l'humanité et à l'honneur. Louvel parlant de Louis XVI, à propos du sang encore chaud de son neveu répandu par lui ; voilà de ces choses que la justice des hommes devait arrêter sur ses lèvres avant que celle de Dieu ne l'en punît. Je n'ai pas trouvé le discours de M. Bellart digne d'une telle circonstance. Je dois le dire, je n'avais jamais aimé son talent et cette

(1) Jamais l'empereur ne prononçait le nom de Louis XVI qu'en disant *ce malheureux Louis XVI*!

nouvelle tentative d'éloquence ne m'a pas détournée de mon opinion.

Ainsi finit ce drame affreux. J'avais passé sous silence l'année 1820, parce que je voulais parler avec toute la solennité que requiert une semblable matière, de ce crime dont le souvenir fera éternellement la douleur de tout Français portant un cœur, et la honte de tous ceux qui ont pu ne pas lui jeter tout le mépris haineux qu'ils devaient en éprouver.

CHAPITRE XV.

M. Decazes.— Le meurtrier.— Le *Drapeau-Blanc*. — Martainville. — MONSIEUR. — La jalousie des partis.—Clausel de Coussergues. — M. de Saint-Aulaire. — Louvel. — Il est seul, du moins en apparence. — M. Mauvais, accusé d'être son complice. — Le bouquet. — Madame Prevost. — L'officier du Champ d'asile. — *Le hanneton* de Sancho-Pança. — L'agent de police. — La visite du duc de Bourbon. — Nouvelle douleur ! — Le cabinet du roi. — Le journal des *Débats*. — L'article du 25 février. — Beauté de cet article. — Cependant il n'est pas juste. — Renvoi de M. Decazes. — Tristesse du roi. — Les favoris. — M. Siméon. — M. de Richelieu. — Son élégance et celle de M. Decazes. — Contre-partie dans MM. de Villèle et Corbière. — M. Pa . . . . . r — Pourquoi il ennuie avec de l'esprit.

Ce n'est pas parce que je suis l'amie de M. Decazes, que je m'élève avec indignation contre les attaques tout à la fois stupides et cruelles qui lui furent faites au moment de la mort du duc de Berry;... mais avant de dire : *Cet homme est le complice d'un crime;* avant de l'IMPRIMER surtout, comme M. Martainville le fit dans le *Drapeau-Blanc*,

il faut avoir une preuve. S'il en avait une pourquoi donc MONSIEUR ne l'avait-il pas aussi ? et si MONSIEUR l'avait, pourquoi n'a-t-il pas porté plainte devant la France, pour lui demander, ainsi qu'au monde entier, de venger son fils assassiné? Le roi lui-même, malgré la faveur de M. Decazes, n'aurait osé le soutenir; quoiqu'il fût égoïste, il ne l'aurait pas été jusqu'à la réputation de son favori entachée d'une telle suspicion, ne fût-ce que pour lui-même. Je trouve que d'aboyer ainsi après un homme pour lui jeter des paroles telles que celles-ci :

Tu es le complice d'un meurtrier, ne fût-ce que PAR LE SILENCE !

Eh bien ! c'est une indignité, et si M. Decazes a gardé le silence d'un innocent qui écoute, du haut de sa conscience, les grondemens de l'envie et de la rage, ses amis ne doivent pas l'imiter, et doivent au contraire répondre avec force, non pour le disculper, ce serait absurde, mais pour rendre paroles pour paroles à l'animosité. C'est en gardant le silence souvent sur des matières graves, quoique purement calomnieuses, que des réputations d'hommes et de femmes, souvent très-pures et libres de tout blâme réel, se trouvent obscurcies d'une telle manière, que l'orage qui s'amasse au-dessus d'elles ne peut plus être conjuré même, par la plus tendre amitié.

La minorité jalouse d'une partie des royalistes contre M. Decazes était tellement violente, que leurs larmes furent promptement séchées pour faire place à la volonté de faire de l'affreux événement de la mort du duc de Berry l'instrument qui devait perdre le ministre usurpateur d'un pouvoir qu'il ne devait pas posséder. Alors ce fut comme un chœur d'imprécations plus virulentes les unes que les autres. L'un savait que Louvel allait tous les jours chez M. Decazes, et demeurait au moins deux heures enfermé avec lui dans son cabinet. Un autre affirmait avoir *vu* Louvel et M. Decazes parler bas pendant une grande demi-heure, au moment même de l'assassinat; puis c'était une autre version: Louvel *avait dit* qu'il ne craignait rien, que ses amis avaient le pouvoir et sauraient bien le sauver jusque sur l'échafaud. Que sais-je! il y en avait bien d'autres encore, et plus absurdes que celles que je viens de citer (1). En vérité, il est fâcheux que nous vivions dans un temps où l'absurde a autant de croyance, et cela pour vous dire:

(1) Une seule démarche attribuée à M. Decazes était probable, mais sans l'accuser de rien; la malignité pouvait seule l'interpréter: c'était une visite faite dans la salle même où était le cadavre, le lundi matin au Louvre. Cette démarche, qui eût été simple, n'a pas eu *lieu du tout*. Plusieurs personnes, et moi-même, j'ai cru quelque temps que M. Decazes avait été dans cette salle pour voir si l'ordre y était bien établi, mais *il n'en est rien*. M. Decazes n'y est pas allé du tout, c'est un fait.

Vous avez aidé à tuer un homme ! Maintenant la haine est une ivresse ; une injure amène une autre injure ; le triomphe des persécuteurs ne calme pas même leur rage à la vue de la chute de leur victime. Je n'ai rien vu de plus remarquable en ce genre que l'acte d'accusation dressé et porté par M. Martainville dans le *Drapeau-Blanc*. M. Clausel de Coussergues, autre ennemi de M. Decazes sans savoir pourquoi, lui crie du haut de la tribune qu'il est coupable, avec un air de certitude qui aurait fait croire qu'il savait *quelque chose*, et pourtant ce quelque chose se réduisait à rien ! Il eut beau raconter ses doutes en beau langage, en phrases énergiques, rien ne peut rendre l'effet qu'il produisit en France sur la masse raisonnable, qui ne vit dans cette persécution qu'un orage de parti saisissant un prétexte aux cheveux. M. le comte de Saint-Aulaire, beau-père de M. Decazes, répondit à cette fulminante et ridicule attaque avec beaucoup de modération, quoiqu'il y mît un extrême esprit et une profonde et incisive amertume. Cette réponse de M. le comte de Saint-Aulaire, qui se trouve dans tous les journaux du temps, et que par cette raison je me dispense de placer ici, est à la fois un beau morceau d'éloquence parlementaire et fortement empreint d'une chaleur d'âme expliquée par l'intérêt qu'il devait porter à l'accusé.

Le plus curieux de tout ce qui s'est dit sur le procès de Louvel, c'est son procès lui-même.

De dix-neuf personnages accusés, c'est-à-dire *impliqués* et *arrêtés*, *pas un seul* ne fut reconnu *bon* à mettre en jugement. Seulement, pour l'honneur des agens de police, on retint quelques-unes des personnes arrêtées pour dire qu'elles n'étaient pour rien dans le procès de Louvel, mais qu'en les arrêtant on avait découvert que l'une était un homme poursuivi pour dettes; une autre, un officier du champ d'asile; une autre, prévenue d'avoir été deux fois à Bruxelles: et de cette manière il y en eut, je crois, sept à huit de pris. Et ce que je dis là n'est pas une sornette faite à plaisir, voyez-vous. Ainsi le lieutenant d'artillerie M. *Mauvais*, qui, en effet, avait été au champ d'asile et avait une assez *mauvaise* tête, ayant été le matin chez madame Prevost, notre fleuriste favorite à nous autres femmes, et à si juste titre, car elle est unique en son genre de perfections; il avait touché un camélia qu'elle allait ajouter à un bouquet qu'elle montait; elle lui dit que ce bouquet était pour la duchesse de Berry, et continuant à parler d'elle, elle fit de la princesse un tel portrait que M. Mauvais en fut touché et qu'il dit en remettant le camélia: « Eh bien! je suis content de ce que vous m'apprenez-là! aussi, dans le cas où il y aurait du trouble, votre princesse n'aura rien à craindre, *c'est un officier du Champ d'asile qui la sauvera.* » Il n'y avait pas là de quoi fouetter un hanneton, comme disait Sancho (1), et à plus

(1) Ce proverbe ou ce dicton populaire est dans quelques

forte raison de quoi arrêter un homme. Aussi se garda-t-on bien de l'arrêter *arbitrairement*, ainsi que dit la relation du procès. L'agent de police se rendit dans un café où M. Mauvais se tenait souvent. Il était à ce qu'on savait très-querelleur et le plan fut fait là-dessus. L'agent de police s'assit près de lui et laissa tomber je ne sais quoi sur la jambe de l'officier d'artillerie, qui envoya promener le provocateur, et de politesse en politesse, ils en vinrent tous deux là où on voulait venir l'agent, c'est-à-dire à se faire arrêter, ce qui fut exécuté. Ils furent relâchés le même soir; mais on savait l'adresse de M. Mauvais, et le lendemain à six heures du matin, il était arrêté comme *tapageur* et mis sous la surveillance du ministère de la police !

Je ne puis passer sous silence un fait qui me fut raconté par un témoin oculaire et qui m'a frappée.

Le lendemain du malheureux événement, monseigneur le duc de Bourbon fut aux Tuileries pour faire une visite de deuil à MONSIEUR. On voulut le détourner de cette démarche, qui ne pouvait qu'être pénible pour les deux vieillards, mais le duc de Bourbon persista dans sa volonté. « J'y veux

anciennes éditions du *don Quichotte*, mais pas dans toutes : elles sont, au reste, loin de se ressembler, et plus elles sont anciennes et plus elles sont dissemblables, surtout pour quelqu'un qui sait l'espagnol !

aller, » dit-il enfin d'un ton ferme; et il partit pour le château. Lorsque sa voiture entra dans la cour on le vit changer de visage, puis il pâlit davantage.

« Monseigneur, lui dit-on, retardez cette visite, la plaie de votre cœur va saigner de nouveau. »

Le prince pencha la tête sur sa main et parut en effet vouloir retourner.

« Ma vue lui fera mal aussi, » dit le pauvre père à demi-voix.

« Eh bien ! monseigneur, il faut retourner au palais... permettez-moi d'en donner l'ordre.

— Non ! non ! » s'écria vivement le duc de Bourbon, et la voiture s'arrêtant dans ce moment, il s'élança sur le perron et monta l'escalier assez rapidement. Mais à peine les portes de l'appartement du comte d'Artois furent-elles ouvertes et eut-il aperçu le père désolé, pâle, abattu, et comme terrassé lui-même sous le même poignard qui frappa son enfant, que ses forces à lui-même l'abandonnèrent et il tomba sur une chaise. Monsieur s'élança vers lui et le prit dans ses bras en sanglottant, avec un tel cri de douleur, que la vue de ce mutuel désespoir paternel trouva une sympathie dans tout ce qui en fut témoin ! L'entrevue fut déchirante, et pourtant, en sortant de chez Monsieur, le duc de Bourbon devait trouver qu'il pouvait encore souffrir dans ce palais où son cœur de père lui faisait toujours redouter d'entrer. Il

plaisir, d'aucune amitié qu'il lui fallait acheter par la fatigue d'une discussion. L'affection de M. Decazes lui avait, selon lui, déjà coûté assez cher par toutes les querelles d'intérieur qu'elle avait provoquées. M. de Blacas avait eu son tour, maintenant c'était à M. Decazes. En voyant cet acharnement à poursuivre ceux qu'il aimait, Louis XVIII eut un mouvement d'amère tristesse, mais il fut court et sa détermination même en fut la suite: c'était le renvoi de M. Decazes.

Je crois connaître assez M. Decazes pour être certaine qu'il en fut très-malheureux, mais non pas comme ambitieux. Il l'est sans doute, il doit l'être comme tout homme de son talent et de sa supériorité; mais il fut malheureux comme homme privé, comme ami, comme Français et comme serviteur d'une cause à laquelle il avait dévoué sa vie, à une époque où il était fort périlleux de le faire et de laisser voir son opinion; il fut malheureux par le cœur enfin, ce qui n'est pas commun dans le pays de la Cour et parmi les ministres.

Louis XVIII, tout en n'ayant pas la force de soutenir son favori, voulut, en le comblant de biens, prouver qu'il était encore un peu roi: M. Decazes fut nommé ambassadeur en Angleterre, il eut le choix de son successeur. Il fut créé duc, et pour adoucir le moment de la séparation, le roi parut lui faire entendre que ce n'était qu'un orage passager auquel il fallait céder et que le portefeuille n'était que déposé entre les mains de

M. Siméon, que M. Decazes avait désigné pour le remplacer, ainsi que le roi le lui avait demandé. Nouvelle finesse à la Machiavel employée par Louis XVIII qui jouait à la ruse et au roi, mais sans dignité et toujours en se trompant. Si M. Decazes avait mieux connu les rois et Louis XVIII SURTOUT, il aurait su qu'ils sont comme la femme galante qui rompt avec un amant. Non-seulement elle ne l'aime plus, mais elle le prend en aversion et devient son ennemie! Ce fut ce qui faillit arriver, et ce qui aurait eu lieu, si M. Decazes eût été moins adroit.

C'est ici le lieu de parler d'un fait que les journaux du temps, des pamphlets, des sortes de mercenaires ont voulu consacrer : c'est la prétendue haine qui existait, dit-on, entre M. le duc de Richelieu et M. Decazes. Ces mêmes sources parlent de M. de Richelieu comme du bienfaiteur de M. Decazes ! Cela n'est pas plus vrai que sa haine. M. Decazes aimait au contraire tendrement M. de Richelieu ; il l'appréciait ce qu'il valait comme homme privé, mais il ne pouvait lui reconnaître de grands talens comme ministre, parce qu'il n'en avait pas, surtout pour l'époque difficile où nous étions alors.

Cependant ce fut sur lui que le roi jeta les yeux pour remplacer M. Decazes, ou plutôt ce fut M. Decazes qui le lui indiqua ; voulait-il se faire regretter ?

M. de Richelieu était déjà fort malade de la

maladie sous laquelle il a succombé. Je le vis alors dans une maison où nous nous rencontrions quelquefois lorsque je venais à Paris. Je dînai avec lui le jour même où le roi signa l'ordonnance qui le nommait président du conseil, et M. Siméon ministre de l'intérieur et de la police ; comme l'était M. Decazes. M. de Richelieu n'avait pas voulu un département spécial. C'était la première fois que cela se voyait en France depuis Louis XV. Les constitutionnels jetèrent les hauts cris ; en effet la responsabilité est bien plus à couvert ainsi.

Il fallait l'élégante tournure du duc de Richelieu, après la grâce de M. Decazes, pour faire supporter M. Siméon. Les femmes qui remarquent les bonnes façons et sont attirées par elles, comme elles sont repoussées par la vieillesse et la disgracieuse tournure d'un homme au pouvoir, les femmes étaient les ennemies de ce remplaçant de triste figure, malgré tout ce qu'on pouvait dire de bon et d'excellent sur sa probité et même ses talens administratifs. Il était aussi vieux que M. Decazes était jeune et élégant, aussi craintif et méticuleux que l'autre était prompt et décisif. Le premier portait la tête haute, avait la bouche souriante et le front radieux. Le petit vieillard qui lui succédait, semblait toujours sortir d'un bureau pour entrer dans une sous-préfecture. A cette époque Louis XVIII n'était pas heureux dans le choix de ses ministres comme gens agréables : M. de Corbières et M. de Villèle sont deux types dans le genre.

Eh bien! qui croirait après ce que je viens de dire là, que M. Siméon, que du reste j'aimais de toute mon âme et qui était un excellent homme; qui croirait que M. Siméon, malgré ses soixante-huit ans, son esprit inactif et peu amusant, fut au moment de s'emparer du *favorisat*? Oui vraiment, et voici comme cela faillit arriver.

Louis XVIII causait un jour avec M. Siméon, avant ou après le travail d'un jour de signature; il aimait beaucoup à citer comme on sait. Or donc ce jour-là, il s'en allait citant son favori le poëte, à défaut de son favori Decazes qui avait déjà passé l'eau. Mais voilà que la mémoire lui manque au moment d'une citation que pourtant il savait, lorsque tout-à-coup M. Siméon, très-doucement et très-tranquillement, dit, non-seulement le vers cherché par le roi, mais encore tous ceux qui le suivent. Louis XVIII le regarda d'abord avec une sorte d'affection où Horace n'avait rien à prétendre; un de ses ministres savait Horace comme lui! C'était une chose à le faire aimer, s'il avait su jouer les cartes que la fortune lui donnait: au reste, M. Siméon était un homme fort érudit, surtout dans les langues anciennes. M. Siméon ne fut pas heureux pourtant dans sa tentative sur la faveur du roi, si tant est qu'il l'ait faite. Un autre prétendant était là aussi guettant le moment de jeter le chapeau sur cette faveur si difficile à saisir, plus difficile encore à conserver. Mais pour celui-là, tous les efforts furent inutiles, et pourtant il avait

de l'esprit, pourtant il avait du talent, il avait même ce que quelques amis avançaient avec assez d'assurance, une tournure élégante :

« Mais, mon Dieu! pourquoi donc M. Pa...r est-il si peu aimable avec de l'esprit, et plaît-il aussi peu quoiqu'il ne soit pas désagréable? »

C'était une femme qui disait cela dans un cercle assez intime.

« Pourquoi? » dit une autre femme, « je vais vous le dire. C'est qu'il a un esprit, comme nous ne voudrions pas en avoir un, si nous étions hommes, et une figure à laquelle nous en préférerions une laide. »

CHAPITRE X.

Evénemens de Béfort rappelés, et mort de Caron. — Mort du roi d'Angleterre Georges III. — Avénement de Georges IV. — Son portrait. — Malheur pour un pays d'avoir un roi corrompu. — Comme quoi ce n'est rien pour les peuples que ce soit, ou non, un homme aimable. — Madame Bellington. — Pacchiarotti. — La reine d'Angleterre. — La guerre d'Espagne. — Le maréchal Lauriston. — Louis XVIII me demande une note sur l'Espagne. — Je la donne. — Ma retraite d'Orgeval. — Vie solitaire que j'y mène. — Elle est de mon goût. — Je refuse d'aller porter moi-même mes notes. — Grossesse de madame la duchesse de Berry. — Gravier et le pétard. — Les libéraux. — Foy. — Lafayette. — Pagès. — Le général Lamarque. — M. de Chauvelin. — *Les restaurateurs et leur cuisine.* — L'arbre de la liberté. — Ses racines sont profondes. — Le pavillon Marsan. — Mot du duc de M..... — Le petit escalier. — Galerie des empereurs. — La machine infernale. — Neveu. — Le baril de poudre. — L'explosion. — Le roi est dans une bonne attitude. — Il soupçonne le pavillon Marsan. — Mot du duc de Richelieu au moment de l'explosion. — Mot de Louis XVIII sur la Charte. — Louis le législateur. — M. de Falgureytes. — M. de Rebourguil. — Rappel de M. Decazes. — Manœuvres du roi pour punir le pavillon Marsan.

Les événemens de Béfort et la mort de Caron

m'ont entraînée, et j'ai oublié une quantité de faits sur lesquels je suis obligée maintenant de revenir. C'est ainsi que je n'ai pas parlé d'une circonstance en apparence de peu de poids pour notre pays, et qui pourtant devait y produire une grande sensation au moins comme contre-coup : c'était la mort du roi d'Angleterre, de ce roi fou, qui avait été une preuve bien étonnante du peu d'importance d'un roi dans un pays organisé comme l'Angleterre. Pendant trente ans cet homme est fou, et ces trente années-là sont précisément celles où l'Angleterre a eu la plus grande puissance. Le jour où cette mort fut connue à Paris, j'avais chez moi un vieil ami qui connaît bien l'Angleterre et me dit :

« L'avénement de Georges IV est une calamité pour l'Angleterre, tellement grande, qu'on devrait faire les prières de quarante heures!

— Et pourquoi?

— Parce que c'est la ruine d'un pays qu'un roi aussi débauché, irréligieux et surtout ignorant.

— Je lui croyais de l'esprit?

— C'est-à-dire qu'il a du *jargon*, qu'il parle français et italien comme s'il était né à Florence ou à Paris, ce qui est bien égal au lord-maire, quand il le harangue. C'est-à-dire qu'il est bon musicien et le meilleur élève de Pacchiarotti et de Mme Bellington (1). C'est qu'il s'entendait autrefois

(1) Madame Bellington était la Malibran de l'époque dont je parle (1799) et Pacchiarotti le *Rubini*.

à très-bien séduire les femmes et surtout les actrices (1). Enfin il est surtout habile à faire des dettes et même *à en faire avec la fortune, quand il tient les cartes et les dés ;* il lui emprunte, quitte à ne jamais rendre, vous m'entendez.

— Mais c'est affreux !

— Je ne vous dis pas non. Le prince de Galles, je le répète, est une calamité imposée à l'Angleterre. — Et sa femme que va-t-elle devenir? — Je l'ai laissée, allant à Naples, très-résolue à se faire couronner reine d'Angleterre si son mari allait jamais chercher son sceptre à Westminster. « Car après tout, me disait-elle, il faudra bien qu'il me reconnaisse pour ce que je serai, c'est-à-dire *Reine d'Angleterre.* Il ne trouvera pas ici une princesse de Zell, dont il pourra se jouer (2). Je ne me sens pas disposée à faire le rôle de victime, comme la femme de Georges Ier. » Pauvre femme ! elle me disait cela en 1817, et en 1821 elle mourait victime de ce même homme qu'elle paraissait mépriser. La mort de Georges III eut de l'influence sur les affaires politiques, en ce que le ministère anglais cessa d'être ce qu'il était depuis trente ans.

(1) Cette actrice qu'il séduisit en se présentant chez elle sous le nom d'un de ses favoris. Elle mourut de chagrin de son abandon et dans la misère.

(2) Elle faisait allusion à la princesse de Zell, cousine germaine de Georges, prince électoral de Hanovre, qui depuis fut roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Georges Ier.

Quelque contrarié qu'il soit, en Angleterre, l'absolu de la royauté se fit de nouveau sentir. Sans doute la responsabilité ministérielle n'est pas un vain mot, mais elle est encore plus réelle, lorsqu'un ministre a la conviction morale qu'il ne peut échapper par aucun détour à cette responsabilité. C'est alors bien vraiment sa conscience qui le fait agir. Elle peut lui faire prendre une fausse route, parce que la conscience a la vue basse comme autre chose. Mais c'est au fait plus rassurant pour ceux qui assistent aux événemens. Charles Ier ne prouve rien.

L'autre événement dont je n'ai pas parlé, parce que j'avais trop à dire, était la guerre d'Espagne ! Je l'avais prévue ; je connaissais trop bien ce malheureux pays, et je voyais que Ferdinand VII s'y prenait de manière à se faire renvoyer si ce n'était pis. Plusieurs personnes de mes amis parlèrent à Louis XVIII de la connaissance que j'avais de ce pays-là. Le maréchal Lauriston, qui était un de mes plus intimes et de mes meilleurs amis, me dit un jour que le roi désirerait bien m'entendre sur l'Espagne. J'habitais alors une campagne près de Saint-Germain depuis quelques mois seulement, et je n'avais aucun goût pour venir à la cour. J'étais, non pas retirée du monde, puisque j'y conservais toutes mes relations, non pas retirée de la cour, puisque madame la duchesse d'Angoulême était parfaite pour moi et que j'y tenais par elle, mais j'avais gagné à ma solitude volontaire

que je ne voyais que les gens qui me plaisaient, et n'avais conservé de relations que celles qui me convenaient.

Je dis donc au maréchal Lauriston qu'il avait été en Espagne comme moi, qu'il avait même vu la Catalogne où je n'avais jamais été, et qu'il pouvait me suppléer. « Comme vous n'avez pas été remercier le roi de votre pension, me dit le maréchal, prenez ce prétexte, demandez une audience; vous vous habillerez chez quelqu'une de vos amies, et la chose sera faite sur-le-champ. Le roi sera charmé de vous entendre, je vous en réponds. »

Je promis au maréchal de faire ce qu'il me disait; et puis je revins dans ma jolie retraite, où je m'occupais de fleurs, de botanique... où je me promenais des journées entières dans la forêt de Saint-Germain... ou bien je descendais jusqu'à la Seine, je me mettais dans un bateau avec toute ma jeune famille; nous emportions des provisions, nous dînions dans la forêt, et nous faisions ainsi de longues courses, menant ainsi une vie presque nomade. Puis je revenais chez moi pour faire danser mes paysans et les rendre contens, ce qui est leur vrai bonheur (1).

Le reste du temps, je travaillais avec mes filles; nous faisions des lectures en commun. Puis il me venait des amis, de ces vrais amis que l'éloignement, le renversement de ma fortune n'ont jamais

(1) Le bonheur matériel est le vrai bonheur du paysan.

séparés de moi!... Dans une vie si douce on comprend que je n'avais pas un grand désir de retourner dans ce pays de cour qu'on me montrait de loin comme un paradis où une femme avec un peu d'esprit, pouvait espérer de régner; mais l'*affriolement* n'était ni de *mon goût* ni de *ma convenance*. Je restai donc à Orgeval. Seulement je me contentai d'écrire une lettre fort longue, en forme de discours pour ainsi dire, dans laquelle je contredisais l'opinion de M. de Chateaubriand, qui venait de dire et d'imprimer que l'Espagne était tranquille et heureuse! Je recevais fort souvent des lettres particulières d'Espagne qui me disaient tout ce qui s'y passait, et surtout ce qui s'y préparait, et ma connaissance des hommes et du pays me montrait, comme à l'aide d'un télescope, ce qui devait arriver. Je connaissais Ferdinand VII, son obstination lâche, sa *taquinerie* bien plus que son caractère, et j'écrivis au roi pour le lui dire, bien confiante dans la philosophique pensée qui présidait à son jugement sur les hommes. Louis XVIII lut ma lettre, et le maréchal, que je vis à quelques jours de là, me dit positivement que le roi voulait me voir *absolument*. Je vis alors que je n'aurais pas dû écrire. Ce fut à cette époque qu'arriva la catastrophe du duc de Berry. Ce malheur fit perdre de vue l'Espagne et tout ce qui n'était pas la France.

La grossesse de madame la duchesse de Berry avançait heureusement, malgré tout ce que fai-

saient les factieux qui voulaient, disaient les exaltés, *couper les racines de l'arbre*. Parce que Louvel s'était offert au siècle comme l'instrument le plus étrange du fanatisme *quelle que fût sa source*, on voyait à présent dans tous les hommes ou les femmes qui approchaient de madame la duchesse de Berry, un individu voulant l'assassiner avec son enfant ! Ce qui faisait sa sûreté, c'était précisément Louvel. Deux hommes comme lui ne se rencontrent pas sur la même route. Gravier fut arrêté et condamné à je ne sais plus quelle peine, et en vérité on aurait pu ne lui rien faire du tout, car je le crois aussi innocent qu'on puisse l'être, de ce prétendu crime dont on l'accusait ; tout y est stupide, et la folie et la bêtise étaient les seuls griefs vraiment à évoquer dans le réquisitoire de l'avocat-général.

Mais on était probablement en goût de ces belles choses ; car, à quelque temps de là, on entendit parler d'une autre affaire, qui d'abord parut encore plus sérieuse, car il ne s'agissait de rien moins que de faire sauter les Tuileries comme une frégate en détresse. Je ne puis dire à quel point tout ce qu'on faisait alors déconsidérait le parti de la restauration. Et si le réel, l'affreux malheur de la mort du duc de Berry n'était arrivé comme une preuve exécrable de ce qu'on pouvait et voulait faire, il y avait bien des assassinats moraux par le *parti lui-même* dans toutes les tentatives qui se faisaient chaque jour pour obliger le

de midi ; ces petits escaliers desservent les grands appartemens et montent aux étages supérieurs. Il y en a, à presque tous les grands appartemens, au moins un. L'empereur ne les aimait pas, au reste; et sans leur nécessité absolue, ils auraient été supprimés.

Un de ces petits escaliers a son entrée sur la galerie appelée *la Galerie des Empereurs*, il conduit aux mansardes les plus élevées du château et desservait particulièrement l'appartement de madame la duchesse d'Angoulême. Ce fut le théâtre destiné à voir jouer une nouvelle scène sur un vieux sujet. Il commençait en effet à devenir usé; il s'agissait d'une *machine infernale !*... On ne trouva rien de mieux pour faire peur et pas grand mal; ajoutez à cette bonne volonté, qui ne voulait, à ce qu'il paraît, que la punition des pauvres impérialistes et des jacobins, qu'on avait mis, à ce qu'il paraît, de la poudre avariée dans un petit baril cerclé bien ou mal de deux cercles de fer, et qu'on avait déposé sur le second palier de ce petit escalier, dont je viens de parler tout à l'heure; il avait été bien finement caché sous un panier à bois ou un panier à chauffer le linge de bain; je ne me rappelle pas bien lequel des deux...

Un homme dont le nom était inconnu, et dont la réputation, mise au jour par l'enquête, se trouva être celle de ces hommes qui battent le pavé de Paris, et s'appellent chevaliers d'industrie, quand ce n'est pas pis, fut le héros qui se chargea de

tout le péril de l'affaire. Il s'en vint au château, le 27 janvier 1821, avec son baril de poudre sous son bras, bien tranquillement, et le déposa sur le petit escalier, où il parvint je ne sais comment, mais dont il sortit avec facilité au fait, en traversant une sorte de petit cabinet fort obscur, d'où il put gagner très-bien l'escalier du pavillon de Flore, et de là le guichet du Pont-Royal.

Cet homme s'appelait Neveu. Non-seulement il apporta le baril, le plaça, le cacha, mais encore il alluma la mèche, à ce qu'il a dit depuis, et avec une telle justesse de calcul, qu'il était sur le quai, et même sur le Pont-Royal lorsque la *machine infernale* éclata (1)... Ses mesures étaient bien prises, comme on le voit!... et ce n'est pas le temps qui lui a manqué.

Au reste, la détonation fut très-violente... Le roi travaillait avec les ministres en ce moment; et M. le duc de Richelieu, qui, certes, ne savait rien de cette menée si opposée à son noble caractère, fut vivement alarmé pour le roi, et son premier cri fut :

Ah, sire! on veut vous tuer!... Et tout aussitôt il fut auprès du roi comme pour l'entourer de ses deux

(1) S'il y avait un côté plaisant à de telles scènes déplorables, on pourrait rire en se rappelant que, le jour de l'affreuse machine infernale, le premier consul criait, sans vouloir rien entendre : ce sont les jacobins! ce sont les terroristes! qu'on les arrête! qu'on les juge et qu'on en débarrasse la France!

bras et le défendre. Quelqu'un à qui Louis XVIII racontait le fait le jour même, me dit qu'il en était vivement touché !...

Le cabinet du roi fut aussitôt rempli de tout le service d'honneur et du service privé... On parlait, on criait, et l'on ne disait rien... Le roi, à ce qu'il paraît, avait plus d'humeur que de crainte, et répondit avec colère à quelqu'un dont l'insistance lui déplut surtout :

« Eh ! messieurs, vous me pressez de fuir un danger qui est inconnu et que tout assure d'ailleurs être dissipé ! Y en a-t-il donc un autre que vous sachiez ? »

Dans ce moment madame la duchesse d'Angoulême arriva auprès du roi pour savoir comment il était.

« Bien, très-bien, ma chère enfant, lui dit-il ! N'ayez aucune inquiétude sur les suites de ce pétard ; on veut nous donner, je le vois, un feu d'artifice ; mais nous veillerons à ce que le bouquet ne soit pas offert par une main trop amie, ajouta-t-il plus bas. »

« Quelqu'un a-t-il été blessé ? » demanda le roi en se retournant vers la foule qui encombrait son cabinet.

On lui dit que personne n'avait été atteint.

« J'en suis charmé, dit Louis XVIII, et les auteurs de cette nouvelle alarme doivent l'être aussi, ajouta-t-il ; car si la plus légère contusion avait

été le résultat de cette tentative, je ne l'aurais jamais pardonné. »

Et en disant ces derniers mots le roi promenait ses regards avec sévérité sur tout ce qui était dans la chambre. Il est évident qu'il eut de violens soupçons sur la vérité de la chose ; mais ces soupçons prirent une grande consistance, lorsque le préfet de police, M. le comte d'Anglès et M. Jacquinot de Pampelune, ne purent rien découvrir, même après l'arrestation de ce Neveu, qui fut arrêté trop facilement et trop promptement pour que ses complices ne le fussent pas aussi, et certes il en avait, lui! Ce n'était pas un Louvel ; c'était un homme taré, un de ces hommes qu'on fait marcher avec un rouleau d'or... On l'arrêta pour le faire taire plutôt que pour le faire parler, peut-être... On prétend qu'il se plaignait d'avoir *été mal payé ;* le résultat fut qu'il se coupa la gorge avec un rasoir ... Il était, je crois, dans un cachot de la Préfecture de police... on ne devait pas l'y laisser seul, et surtout avec une arme.

Plusieurs circonstances me firent juger que Louis XVIII ne croyait pas du tout les libéraux, comme on nous appelait tous alors, coupables de cette ridicule et sotte tentative. Sa réponse à l'adresse de la chambre des députés est une chose curieuse à relire aujourd'hui, à cause d'une expression qui s'y trouve.

« ..... La Providence, dit le roi, me donne la » force de supporter mes peines... La plus grande

» de toutes est le *pernicieux esprit dont plusieurs* » *partis sont atteints, et qui vient encore de se mani-* » *fester par un attentat* PLUS INSOLENT *que dange-* » *reux*. Mon devoir est de pénétrer au fond de l'a- » bîme, et j'y pénétrerai, *aidé de mes fidèles mi-* » *nistres*... etc., etc... »

Le mot *insolent plus que dangereux* dit assez clairement, avec tout ce qui s'y trouve joint, que le roi avait vu qu'on voulait le pousser à une sévérité hors de sa façon de voir. Non pas qu'il fût, comme Charles X, bon et loyal, et voulant par bonté le bien de la France, mais parce qu'il avait fait un plan monstrueux de libéralisme bâtard, de ce libéralisme de 89; qui se trouvait une liberté despote en 1814, quand il fit la Charte. Il voulait gouverner d'après ses utopies à lui, et ne songeait pas qu'elles ne pouvaient s'appliquer à aucune époque, à aucun parti. Les uns les trouvaient trop fortes, les autres les trouvaient trop faibles. Et pourtant Dieu sait l'amour-propre que Louis XVIII mettait à maintenir sa merveilleuse Charte, que le faubourg Saint-Germain appelait très-spirituellement la *chatte merveilleuse*. Jamais auteur ne fut plus enchanté de son œuvre que Louis XVIII ne le fut d'avoir produit la Charte; et, ce qu'on ne croira qu'avec peine, c'est que c'est avec *amour-propre d'auteur positivement*. Le roi de France s'oubliait pour ne voir que le publiciste et le publiciste joint à l'homme littéraire. Je connais un homme d'esprit que Louis XVIII voyait souvent

avec plaisir dans son intimité de causerie, bien qu'il ne fût pas de la cour. « Mon cher ami, lui dit un jour le roi, ils me rendront justice plus tard!... Il viendra un temps où le roi de France, Louis, dix-huitième du nom, marchera à côté, si ce n'est en avant, de Montesquieu et de Burke... et son surnom sera celui de Législateur!... C'est plus beau, croyez-moi, que celui de Désiré... et puis, croyez-moi, on l'est toujours quand on donne des lois à un peuple après un si long gouvernement des hommes et des choses ..... »

L'homme auquel le roi disait ces paroles est M. de Falgueytes, frère du comte de Rebourguil (1), attaché au service d'honneur de sa maison pendant l'exil et tous les malheurs de la révolution...

En résultat, le ministère assez mal affermi, que la machine infernale voulait achever de renverser, n'en fut que plus sur ses jambes... Il n'y eut que les marchands de poudre à tirer qui s'en trouvèrent aussi bien qu'eux. On faisait des pétards de tous les côtés; on en tirait dans les rues, dans les jardins; c'était une vraie parade... Le roi finit par en prendre de l'humeur. Mais qu'y faire?... M. Anglès ne trouvait rien et il avait de bonnes raisons pour cela... Toutefois, cette affaire, soit qu'elle vînt des royalistes, seulement pour effrayer le roi, ou des libéraux

(1) Les Rebourguil, très-bonne famille de Milhau, dans le Rouergue. M. de Falgueytes était lieutenant-colonel dans le régiment de Poitou avant la révolution.

pour lui faire mal, cette affaire, ignorée de la police, fit un grand tort à M. Anglès, après celle du duc de Berry... On rappela ensuite qu'il avait été auditeur sous l'empire, et ce souvenir ne lui fit pas pardonner le reste. Aussi, le nouveau ministère ne le conserva pas, et la police fut envahie par la congrégation... Mais ce qui répandit une alarme pour le moins aussi vive dans le parti *ultra*, comme alors on l'appelait, ce fut l'annonce du retour de M. Decazes. On disait que l'air de l'Angleterre n'était pas bon pour madame Decazes...

Quand on suit attentivement le caractère de Louis XVIII, on y trouve une continuelle malice, sans bonté, qui finit par impatienter... C'est une lutte dans laquelle il apporte de l'esprit, et cette satisfaction maligne du chat content d'avoir attrapé une souris après l'avoir long-temps guettée. Il était évident pour ceux qui le connaissaient qu'il se vengeait de ceux qui avaient organisé l'affaire du baril de poudre. Car il ne doutait plus qu'elle n'eût été un moyen pour l'amener là où il ne voulait pas aller, c'est-à-dire à des mesures sévères envers les libéraux, non pas que son indulgence y mît de la bonté, mais, je le répète, parce que la sévérité n'était pas dans sa manière de voir.

Le retour de M. Decazes fut en effet la tête de Méduze pour le pavillon Marsan tout à la fois, et pour le ministère existant et à naître. L'avocat général de Bourges et le toulousain en perdirent un moment, l'un son assurance, l'autre sa finesse;

mais ce ne fut pas pour long-temps. M. Decazes, qui, lui aussi, avait peut-être conçu des espérances sur un retour de faveur, quitta Paris, comme M. de Blacas l'avait quitté pour satisfaire à la jalouse exigence de M. Decazes en 1817... La morale de ces événemens est, qu'il ne faut rire d'aucune infortune, car les larmes sont bien près pour soi-même!...

CHAPITRE XI.

Naissance du duc de Bordeaux. — Souvenir rappelé. — Détails intéressans. — Le maréchal Suchet. — Le maréchal Viomenil. — Le sommeil interrompu. — La duchesse de Berry véritablement mère du duc de Bordeaux. — Détails donnés par le maréchal. — Le *Cordon bleu*. — Mot du maréchal. — Le procès-verbal de l'accouchement de madame la duchesse de Bourgogne. — Belle conduite du maréchal Suchet. — Il refuse. — Changement. — Coutume des Orcades. — Note mise par moi, relative à M. de Chateaubriand. — Louis XVIII était jaloux de son talent. — Cause de son éloignement du ministère. — Amour du roi pour sa Charte. — Matthieu de Montmorency. — Il est aussi du nombre de ceux qui portent ombrage à M. de Villèle. — Marchangy le Gaulois et ses réquisitoires. — L'adresse de la chambre des députés. — Napoléon n'en ferait pas plus. — Conduite du roi le 30 novembre 1821. — Le ministère sans ministres.

J'ai laissé passer aussi un événement bien important, la naissance de monseigneur le duc de Bordeaux. Il s'y trouve pourtant des circonstances que je dois raconter comme étant du domaine exclusif des mémoires, où tout ce qui est *souvenir* doit être religieusement conservé. Ces souvenirs

sont précieux, parce qu'ils sont écrits à la suite d'une conversation intime avec les acteurs d'un grand drame, et qu'ils ne se retrouveraient nulle part si nous ne les gardions pour les reproduire ensuite.

Le maréchal Suchet avait été choisi par le roi, avec le maréchal de Vioménil, pour assister aux couches de madame la duchesse de Berry... Ils étaient au château des Tuileries, dans le pavillon de Flore, je crois, depuis quelques jours, pour être à portée de se trouver à l'instant auprès de la princesse, au moment décisif... On a tant parlé de cet événement que je n'ai pas besoin d'en reparler encore. Je dirai seulement que madame la duchesse de Berry, parfaitement mère de monseigneur le duc de Bordeaux, comme monseigneur le duc de Berry en est le père, a été d'une imprudence et d'une légèreté impardonnables. Je dirai que, plus coupables qu'elle, les personnes de son service ne sont pas même compréhensibles... RIEN, RIEN ne peut excuser l'absence des médecins, des gardes, des secours de toute espèce enfin qui devaient l'entourer. — Ce qui est arrivé devait être prévu. — Il le devait être non-seulement une fois mais toujours; il le devait être par les femmes d'abord et ensuite par les hommes eux-mêmes du service de la princesse... Quelque prompte que soit une délivrance, elle ne peut prévenir une minute, et il ne fallait pas que le temps de se procurer du secours fût plus long... et pourtant!...

Lorsque le maréchal Suchet arriva chez la duchesse, elle souleva, dit-on, la couverture et dit au maréchal :

« Monsieur le maréchal, vous voyez que l'enfant tient encore à moi!... vous devez voir le cordon? »

Une femme spirituelle disait le lendemain : Oui, le cordon bleu !

Ce n'est pas juste ; le maréchal Suchet était un homme d'un beau et loyal caractère, et rien ne lui aurait fait manquer ici à l'honneur en racontant ce qu'il n'*avait pas vu*. J'en donnerai la preuve tout à l'heure. — Le mal de cette scène vient de la gaucherie de tout l'entourage de la princesse... Il semblait que ce fût une gageure à qui ferait le plus de sottises, à commencer par elle-même qui montrait ses jambes, l'enfant, et le malheureux cordon à tous ceux qui arrivaient. Nous autres Parisiens nous sommes une sorte de gens qui aimons fort à rire et à nous moquer. — Quelle belle matière il y eut là!... tandis que rien n'était plus auguste, plus admirable, que cette veuve enveloppée dans ses habits de deuil, et n'interrompant les gémissemens de l'épouse désolée que pour les plaintes de la mère en souffrance... il ne fallait pas s'exposer aux plaisanteries grossières de gens qui ne peuvent après tout, parler que comme ils savent... il ne fallait pas enfin parodier Marie-Louise!...

Le maréchal Suchet ne savait que répondre à cette interpellation de madame la duchesse de

Berry... Les secours arrivèrent enfin, et tout se passa comme on sait. Mais veut-on apprendre comment cela s'est fait? le voici :

Après que le roi eut embrassé madame la duchesse de Berry et le rejeton si précieux que la Providence lui donnait, le maréchal se retira. Il trouva le duc d'Orléans qui montait les escaliers du perron.

« Eh bien, monsieur le maréchal, c'est donc terminé?

Oui, monseigneur, dit le duc d'Albuféra, *c'est un garçon!* »

Et il passa sans s'arrêter... A cette époque le duc d'Orléans inspirait une sorte de terreur aux gens qui voulaient faire leur cour. Et sans être flatteur même on pouvait s'éloigner du Palais-Royal, car l'aversion de la famille royale ne se cachait pas... Le maréchal salua profondément et passa outre.

Plusieurs semaines après le maréchal fut appelé aux Tuileries pour signer le procès-verbal de la naissance du duc de Bordeaux. Il y avait grande pompe pour cet acte solennel, l'un des plus importans, sans aucun doute, du règne de Louis XVIII, sans en excepter la Charte... Le maréchal écouta d'abord négligemment cependant, parce qu'il croyait que sa relation serait celle des choses qu'il avait vues; mais quel fut son étonnement en entendant raconter l'accouchement de madame la duchesse de Bourgogne!... La même cérémonie,

le même protocole d'étiquette, tout enfin s'y trouvait comme si Louis XIV s'était mis en-dehors de son cercueil de Saint-Denis pour faire une de ces apparitions, si connues dans le nord de l'Europe (1), où elles sont regardées comme une visite attendue chaque année. Le maréchal crut avoir mal compris, mais il ne se trompait pas... Le roi avait assisté avec madame la duchesse d'Angoulême, MONSIEUR... enfin la cour entière... Lorsqu'il fut question de signer, le maréchal Suchet dit avec beaucoup de respect, mais très-fermement, qu'il ne signerait pas ce qu'il n'avait pas vu...

« Je suis trop intimement convaincu que M. le duc de Bordeaux est notre prince légitime, dit le maréchal, pour ne pas le signer de mon sang; mais encore une fois, c'est par cette même conviction que je ne puis signer aussi que la relation de ce que j'ai vu... »

On parla au maréchal; tout fut inutile. Le résultat de sa noble et loyale conduite fut de faire faire le bulletin tel que nous le connaissons et que nous l'avons vu partout : — le maréchal était un ancien ami de ma famille, et le mien. Je fus heureuse de cette conduite lorsque je l'appris, et le bon Gabriel Suchet, le frère du maréchal, en me racontant encore (2) dernièrement ce fait, et me

(1) A Copenhague et à Stokholm, il existe deux traditions telles que je viens de le dire. A Copenhague surtout elle est fort extraordinaire.

(2) Quelques mois avant sa mort, arrivée l'année dernière,

donnant une lettre du maréchal à lui-même, dans laquelle il lui parle de cette conduite comme d'une chose toute simple, Gabriel me disait :

« Rectifiez donc le jugement de ceux qui parlent encore *du cordon bleu...* »

Après ce retour sur 1820, je reviens à 1821 pour parler de ce qui occupait alors tous les esprits et toutes les têtes; je veux parler du ministère. Toutes les ambitions étaient non-seulement éveillées, mais terribles et menaçantes, car c'est de la haine qui résulte toujours d'une telle lutte, même entre amis les plus chers; et ceux qui prétendaient au portefeuille n'avaient entre eux ni sympathies, ni aucun de ces liens qui du moins sont ce qu'on appelle de la convenance, et servent à ne pas se couper la gorge... M. de Peyronnet, avocat-général de la Cour royale de Bourges et M. de Villèle, maire de Toulouse, n'avaient aucunes de ces sympathies; mais, en cette occasion, ils s'unirent contre M. de Chateaubriand, qu'ils redoutaient autant que M. Decazes... Ils firent jouer tant de ressorts que l'homme qui, par son talent et son dévouement, avait fait plus de bien aux Bourbons que toutes les petites intrigues de M. de Villèle et les grand airs de M. de Peyronnet, fut exilé de

il me fit promettre de placer dans l'un de mes ouvrages ce que je viens de dire. L'excellent homme aimait tendrement son frère, et tout ce qui pouvait ajouter à la noblesse de son caractère lui était sacré.

sa patrie et envoyé à Berlin comme ambassadeur; car c'était une sorte d'exil dans les circonstances d'alors, et je crois que M. de Chateaubriand dut le sentir d'autant plus vivement, que M. de Villèle, qui commençait à fonder cette faveur dont nous avons vu l'apogée, devait *tout* à M. de Chateaubriand (1). — Mais il n'en était encore qu'à l'éloignement de l'homme de génie que son talent chiffreux redoutait; il devait bientôt nous montrer ce qu'un homme peut rendre à un autre homme qui l'oblige.

Dans les Orcades il existe une coutume qui fait mal à l'âme quand la pensée s'y arrête : on ne sauve jamais un homme qui se noie : *parce qu'on est sûr*, disent les insulaires, *qu'on s'est fait un ennemi en le sauvant.*

Et ces hommes-là sont presque sauvages! Tout ce que la nature gagne par notre belle civilisation, c'est de faire comme M. de Villèle... *de tauper.*

M. de Chateaubriand fut blessé, comme il devait l'être, de cette sorte de répulsion qu'il trouvait à chaque renouvellement qui se faisait dans le ministère. L'opinion le portait à la présidence du conseil; l'opinion de tous les partis, même le na-

(1) Je dois ici protester d'une vérité, c'est qu'étant l'amie des amis les plus chers de M. de Chateaubriand, on pourrait croire que je tiens ces plaintes de lui ou d'eux-mêmes, tandis que je parle de moi-même sur l'ingratitude des gens qui lui doivent tout; on se tromperait si l'on croyait le contraire.

poléoniste, qui certes n'était pas fait pour l'aimer, car il s'était montré notre ennemi. Mais si l'on n'aime pas un ennemi noble et loyal, du moins l'estime-t-on, et lui rend-on justice entière. La première fois qu'il y eut un portefeuille à donner, M. de Chateaubriand fut envoyé à Berlin comme notre ministre; la seconde, il fut ambassadeur à Londres, et cela parce que M. de Villèle voulait des *commis* et non pas des collègues.

— M. de Chateaubriand lui faisait peur.

Mais une vérité qui n'a jamais été approfondie, c'est que le plus grand rival que pouvait avoir M. de Chateaubriand était Louis XVIII lui-même; c'était un type de roi assez comique à observer que Louis XVIII, il avait surtout un amour-propre d'auteur tout-à-fait risible. Cet amour-propre littéraire, qui fut si maltraité dans cette malheureuse brochure DU VOYAGE A COBLENTZ, devait redouter un homme comme M. de Chateaubriand!... S'il était ministre, les discours du roi seraient faits par lui; s'il était ministre, les lois proposées seraient de lui; s'il était ministre enfin, ce qu'il y aurait de bien serait son ouvrage. Louis XVIII le comprenait ainsi et l'a prouvé, lorsqu'un jour quelqu'un qui était admis dans son intimité lui ayant dit qu'il était vraiment heureux qu'un homme comme M. Decazes fût ministre dans des circonstances aussi importantes que celles qui se trouvaient alors :

« Que croyez-vous donc qu'il fait? » dit aigrement le roi.

L'autre répondit que la loi sur les élections, la fermeture des chambres en 1816, et une foule de choses qu'il cita encore, étaient une preuve de ce qu'il avançait. Le roi fronça le sourcil et demeura quelque temps en silence; puis il dit avec une inflexion de voix étrange :

« M. Decazes est mon élève, et ne fait et dit que ce que je veux qu'il fasse et qu'il dise (1). »

Un fait positif, c'est qu'à dater de ce jour la faveur de M. Decazes déclina sensiblement : on était alors en 1818; la personne qui voyait souvent le roi, et qui par sa place travaillait avec lui toutes les semaines, m'a dit, à la disgrâce de M. Decazes, qu'il craignait d'y avoir contribué par ces paroles.

Ce fut vers ce temps que la fièvre jaune et les cortès firent gronder la peur sur la pauvre Espagne. Ferdinand VII, à force de torturer la plus belle des positions, était parvenu à faire de la sienne un danger très-imminent. C'était un homme qui n'avait de complet en lui que la méchanceté et une sorte de malice qui lui donnait de la bête fauve. Quel être que ce roi-là ! !... Je crois que Louis XVIII l'a très-bien connu.

Mais un autre mystère qui peut avoir un côté plaisant, malgré sa gravité, c'est la raison véritable qui donna à Louis XVIII un si grand pen-

(1) Cela n'est pas vrai. Louis XVIII savait bien que le coup d'état de la fermeture des chambres venait de la tête de M. Decazes.

chant à secourir le roi d'Espagne et le Piémont ! Ce n'est pas, comme on le croit, la légitimité ;... pas du tout : c'est une vraie rancune contre les peuples insurgés de ce qu'ils n'ont pas pris sa Charte au lieu des cortès (1). Si l'Espagne avait crié : *vive la Charte !...* Louis XVIII aurait fait pour elle tout ce qu'il a fait contre. Je ne plaisante nullement en avançant cette opinion.

— Voyez, disait-il un jour au maréchal Lauriston, en parlant avec lui de l'Espagne et surtout de la Catalogne... *Ils n'ont seulement pas songé à ma Charte !... Cette Charte tant aimée de la France et que j'ai méditée pendant vingt ans !*

Sa Charte était pour lui son enfant chéri, son trésor !... Hélas ! on a vu que la France l'aimait en effet, et que malgré *le gothique* de son libéralisme, Louis XVIII était encore plus du siècle que ceux qui n'en avaient même pas franchi le seuil ; et pourtant combien il en était encore éloigné !

On travailla donc en même temps à détruire les deux choses qui, selon le ministère français, devaient être à redouter pour la France, la fièvre jaune comme fléau, et la constitution des cortès comme un autre fléau non moins dangereux. Pour obtenir le succès des deux tentatives, on envoya

(1) Un fait remarquable, c'est que la constitution de 1812 est une conception plus extraordinaire que la Charte, quand on songe qu'elle est le produit d'une tête espagnole, et encore !!!...

des médecins en Catalogne avec des sœurs de Sainte-Camille ; les absolutistes furent encouragés par nous de paroles et d'argent. On établit un cordon sanitaire qui bientôt devint une armée, et nous fîmes une campagne escortés par le danger de mettre le fusil et le sabre aux mains d'une force que le gouvernement devait craindre, depuis que les conspirations qui se découvraient étaient toutes militaires (1). Le duc d'Angoulême se conduisit admirablement dans cette circonstance; il fut un véritable *fils de France*... Mais comme le duc de Berry eût été nécessaire en pareille aventure!... Oh oui! sans doute, Louvel avait frappé juste, le misérable!..

M. de Villèle était toujours au conseil attendant le moment d'attraper *la présidence*, car tout en nasillant avec son accent toulousain qu'il *ne voulait pas de ministère*, il avait promis à son ambition qu'elle serait premier ministre ; et elle le fut.

Mais il n'y avait pas que M. de Chateaubriand qui portât ombrage à M. de Villèle. M. de Montmorency (Matthieu), M. de La Bourdonnaye, et M. de la Féronnays l'empêchaient aussi de dormir, mais beaucoup moins que l'auteur des *Martyrs!*... Il le redoutait, c'est le mot. Quant à M. de Mont-

(1) La conspiration de Paris (20 avril 1820), celle de Grenoble (mars), celle de Colmar (1822), celle de Strasbourg en 1815, celle de La Rochelle et celle de Piémont qui tenait à nous ; celle de l'Espagne enfin, toutes étaient militaires.

morency, il le gardait en réserve pour le jeter comme réponse à d'autres prétentions. M. de La Bourdonnaye se détruisait lui-même, et M. de La Féronnays, si loyal et si droit, pouvait se combattre facilement ; *Marchangy le Gaulois* prétendait bien aussi aux sceaux, à cette époque, et il croyait les avoir mérités par la violence de ses réquisitoires, faits beaucoup plus pour 93 que pour 1820. Quel homme ! quelle manière de provoquer la justice, de l'invoquer !... C'est non-seulement l'esprit de parti dans sa haine, mais toute la folie de cette haine, c'est le venin d'une vipère se répandant autour d'elle dans un moment d'agonie... Béranger l'a immortalisé avec ses chansons pindariques, et le ridicule sera le seul tribut payé par la postérité à cet homme, qui répondait un jour à quelqu'un qui lui parlait de son réquisitoire, à propos de Bories et de ses malheureux compagnons, jeunes gens plus égarés que coupables et que la pitié des juges devait sauver :

« Bon! je n'ai rien fait du tout ! et puis qu'est-ce que cela ?... quatre jeunes gens sans famille connue... sans entourage... *Ce n'est pas la peine d'en parler !...* »

Ils moururent sur l'échafaud, les malheureux !...

Un fait assez curieux et qu'il est bon de rapporter, parce qu'on fait peu de grâce à l'empereur de choses semblables, ce fut l'adresse de la chambre des députés, supprimée par le roi, parce qu'il sut d'avance qu'elle n'était pas convenable pour *la*

majesté du trône, comme disaient les *ultra*. Les ministres n'avaient pas assez de considération pour que leur majorité occulte osât se montrer, et les libéraux, qui alors avaient plus de courage qu'ils n'en ont montré depuis, c'est-à-dire qu'ils se montraient, au risque comme Manuel, de se faire exclure du lieu des séances, les libéraux dictèrent l'adresse dans laquelle se trouva cette phrase au fait très-remarquable :

« Nous vous félicitons, sire, sur vos relations » constamment amicales avec les puissances étran- » gères, dans la seule confiance qu'une paix pré- » cieuse n'est point achetée par des sacrifices in- » compatibles avec l'honneur de la nation et la » dignité de votre couronne. »

Louis XVIII, avec son ton mielleux et son perpétuel sourire, son regard qui voulait être doux et n'était que quêteur, Louis XVIII n'était rien moins qu'un bonhomme ou qu'un homme bon, comme on le voudra... Lorsqu'on lui apporta cette adresse pour qu'il la jugeât, il eut un accès de colère qui faillit faire crier vive Charles X!... Quant à Louis XVIII, il hurla fort et ferme;... et le résultat de cette aventure fut de ne pas recevoir d'abord la députation, et puis d'augmenter la correction par le silence.

Ainsi donc, le 30 novembre 1821, à neuf heures du soir, lorsqu'on annonça au roi la députation de la chambre des députés, il dit avec une très-sévère

expression qu'il ne voulait voir que M. Ravez (1) et les deux secrétaires... Lorsque ces trois personnes furent introduites, et lorsque M. Ravez, ayant salué, allait lire son adresse, le roi l'arrêta.

« M. le président, lui dit-il, *je connais* l'adresse que vous me présentez, il est inutile de me la lire. »

Et tout aussitôt lui-même lui lut un autre discours qu'il avait préparé.

J'espère que c'est un coup à la Napoléon, celui-là (2)!... mais, pour parler juste, il est comme tous les actes émanent du pouvoir gouvernant. Il arrive si souvent qu'il faut faire preuve de force!...Hélas! la faute de la restauration est d'avoir manqué de cette force véritable et d'avoir voulu agir comme les forts, en gens faibles qu'ils étaient.

Ce fut à cette époque qu'il se présenta ce que nous avons vu depuis, et qu'on croyait alors bien plus sérieux.—Ce fut un *ministère sans ministres.* La scission était tellement prononcée que ce pauvre M. Lainé, qui n'eut jamais à se reprocher que trop de franchise et de laisser-aller, ne correspondait que machinalement avec ses deux collègues, qui menaient toute la barque ministérielle, et faisaient du conseil une arène où toute la dignité de la couronne venait se salir à cœur-joie.

(1) Alors président de la chambre et très-ultra.

(2) Avant la révolution on n'interdisait jamais la parole au premier président lorsque le parlement faisait des remontrances.

Comme cet état de choses ne pouvait durer, M. de Villèle se servit de Monsieur pour déterminer le roi à former un ministère comme il l'entendait. Le roi, étourdi, et d'ailleurs ennuyé de ce qui se passait depuis quinze jours, demanda si le ministère pouvait se former de suite. — On en tenait un tout bâti et prêt à entrer en lice. On le nomma. Un fait assez comique, c'est qu'il fallut aller chercher le marquis (1) de Lauriston pour signer l'ordonnance.

« Me voyez-vous contresignant la nomination de M. de Montmorency au ministère, » me disait-il quelques jours après ! !...

Voilà quel fut le ministère de cette époque, du moins quant aux premiers jours, car il devait changer bien des fois, sinon de bannière, au moins d'accessoires.

M. de Clermont-Tonnerre, à la marine ; M. de Villèle aux finances ;

M. Matthieu de Montmorency, aux affaires étrangères ; M. de Peyronnet, garde des sceaux ; M. de Corbières, à l'intérieur ;

Et M. le duc de Bellune, au ministère de la guerre (2).

Le duc de Bellune se trouvait là comme un gâ-

(1) Comme ministre de la maison du roi, il n'était pas responsable.

(2) Le duc de Bellune n'y demeura pas long-temps et y fut remplacé par M. de Clermont-Tonnerre.

teau jeté aux cris du parti libéral, qui ne voyait dans ce ministère que les plus exaltés du parti *ultra*, et en vérité le duc de Bellune était là je ne sais pourquoi, car il n'était plus des nôtres, et les *ultra*, n'en voulaient pas, comme cela est toujours quand on ne sait pas si l'on sert le diable ou le bon Dieu. Ce fut alors que M. de Chateaubriand fut nommé à l'ambassade d'Angleterre. — On lui dorait son chagrin et je dirai son dépit, car il en devait avoir... mais il n'en était pas moins amer pour cela.

On prétendit à cette époque que le général Donnadieu *voulait* un ministère, *qu'il l'exigeait* surtout à cause de *sa campagne* de Grenoble. Il y avait dans ces malheureuses années où nous sommes arrivés maintenant, un esprit de vertige, qui donnait, en vérité, une grande prise à ceux qui voulaient choquer le gouvernement. C'est ainsi que le nouveau ministère souleva tout un parti avec des cris de blâme, en nommant à la police des hommes comme M. Franchet et M. Delavau. Ils étaient tellement connus pour faire du *jésuitisme*, comme on l'appelait alors, que le cri d'indignation fut poussé par les *ultra* comme par les libéraux. On s'aperçut bientôt que les craintes étaient fondées; des arrestations, des changemens injustes, une foule d'actions que le ministère croyait commettre dans l'ombre, mais qui, pour se passer dans le silence, n'en étaient pas moins connues, donnèrent bientôt au ministère une couleur toute autre que celle qu'il

devait avoir, ayant à sa tête un homme comme M. de Montmorency : c'était l'homme le plus vertueux de la France, le mieux pensant, et le plus digne de tenir le portefeuille ; mais, qui avait le malheur d'être resté stationnaire depuis 1790 et qui se croyait *parfaitement* au niveau des croyances libérales, parce qu'il était de l'assemblée constituante... Il y a encore une foule de personnes dans le faubourg Saint-Germain qui pensent de même. Toutefois c'était encore un grand bonheur pour la France que la nomination de M. de Montmorency... Plût au ciel qu'il y fût demeuré ! et surtout qu'il ne fût pas sorti du ministère par une aussi pitoyable intrigue. Lui, si loyal et si pur, être joué par un homme comme M. de Villèle !... Il y a honte à la France de l'avoir souffert.

L'année 1821 était fatale aux grands noms. La mort s'évertuait sur eux. Le cardinal de Périgord mourut âgé de 90 ans. Il était archevêque de Paris et grand aumônier de France. C'était un homme de bien ; dévoué à ses souverains comme il l'était à Dieu ; et tout en remplissant ses devoirs comme prélat et comme citoyen, il était si noblement simple qu'il ne donnait pas la pensée, qu'on pût être autrement... Il avait un coadjuteur depuis deux ans, c'était M. de Quélen... Jamais plus jeune prélat n'avait eu la coadjutorerie de Paris. Le cardinal de Retz ne fut coadjuteur qu'à quarante ans. M. de Quélen, alors évêque de Samozate, n'en avait que trente-neuf.

M. de Quélen est non-seulement mon ami, mais il est le prélat que je considère le plus dans le monde religieux. Je l'ai connu lorsqu'il était auprès du cardinal Fesch, alors grand aumônier de France, et toujours je l'ai vu un bon prêtre, un fidèle ami, un honnête homme et un bon Français. M. de Quélen arrivant à quarante ans au siége archiépiscopal de Paris fut nécessairement l'objet d'une jalousie que la haine du parti ne se donna pas même la peine de cacher. M. de Quélen avait été attaché à la grande aumônerie impériale, il fallait le frapper d'anathème !... Et M. de Janson, qui disait à Napoléon que *Dieu avait reconnu en lui son élu, son Cyrus !...* et mille autres sottises semblables. Et M. de Boulogne, et mille autres qui baisaient la main et le pied de l'empereur, et qui pourtant se trouvèrent en faveur au retour des Bourbons, n'étaient-ils pas plus coupables que ces hommes toujours honorables, toujours bons, charitables, ne connaissant de l'Évangile que ce que dit vraiment Jésus-Christ, et ne torturant pas le texte afin de trouver des paroles d'anathème dans des pensées divines !... M. de Quélen est un de ces prêtres dont l'Église doit être fière... Mais l'amitié de M. Decazes lui avait été utile, et dès-lors les *ultra*, comme on le doit penser, n'étaient pas pour lui...

Je parlerai de ce fait plus longuement tout à l'heure.

Madame la duchesse d'Orléans et madame la duchesse de Bourbon moururent aussi cette année.

La première était un ange de bonté et de vertu; elle était pieuse sans bigoterie, bonne sans faiblesse; elle tenait de son père, l'un des princes les plus excellens de la maison des Bourbons.

Elle avait seulement la plus singulière façon de se *mettre*, comme nous le disons en termes de femme, que j'aie jamais vue. Elle avait ordinairement un bonnet à huit ou dix rangs de dentelles ou de blondes, et cela très-haut perché et bien établi dans une sorte de *nid* de petites boucles bien annelées et bien symétriquement posées les unes sur les autres.—Au-dessous de son menton se trouvait une autre suite de blondes ou de dentelles, encore à huit ou dix étages, qui descendaient au lieu de monter et lui tenaient lieu *de fraise*. Entre ces deux quantités de garnitures était une petite figure toute ramassée et qu'on ne pouvait placer même dans les souvenirs les plus reculés au rang des jolis visages. Mais elle avait de la bonté, et de cette bonté qui plaît. C'est un grand attrait celui-là! — Les deux belles-sœurs au reste étaient destinées à être singulièrement vêtues. — Je n'ai jamais été cinq minutes, avec mon sérieux, devant madame la duchesse de Bourbon, dont le bonnet avait aussi de la ressemblance avec celui de madame la duchesse d'Orléans, et qui par-dessus portait quelquefois un grand voile blanc !... Elle mourut subitement, comme on sait, étant à Sainte-Geneviève, en prières, parce qu'alors elle se trouvait dans un paroxisme de dévotion... Elle avait une maladie

de cœur, et elle tomba presque morte. — On la transporta à l'école de droit, en face de l'église, où elle expira peu d'instans après.

Ce que je dis ici de la duchesse d'Orléans, la mère, et de la duchesse de Bourbon, me rappelle que dans un article contre moi on parlait surtout de ma sévérité à juger les personnes de la famille royale... Eh ! que serait-ce donc si, en parlant d'elles, je donnais un formel démenti à la vérité la plus simple, comme dans des mémoires qui ont eu assez de vogue pour être connus, et qui racontent, dans leurs douze volumes, plus de faits que certes je n'en ai vus en toute ma vie !... Mais il en est de tellement faux dans le nombre, qu'il est de mon devoir de les relever, parce qu'ils attaquent une mémoire qui m'est chère et des amis vivans.

Il est visible que la personne qui a fait ces mémoires est dans une ignorance complète des époques dont elle parle. — Je comprends dans ce que je dis l'empire comme la restauration.

Mais c'est surtout de l'empire qu'il faut l'entendre parler !... C'est une continuelle erreur. — C'est trop fort même... parce que l'almanach impérial de l'année 1812 ou 1814 aurait guidé l'auteur.

Il est question d'une foule de faits plus absurdes les uns que les autres. J'en choisirai quelques-uns ; celui par exemple d'une *histoire sous l'empire*, contée par Louis XVIII à l'auteur des mémoires lui-même. C'est à propos de M. Decazes, à l'époque où il était secrétaire des commandemens de Madame.

MÈRE (1). L'auteur le fait être distingué d'une princesse de la famille impériale, la reine de Naples, qui avait en même temps pour amant (dit toujours le même auteur) un comte de M..., *ambassadeur* d'une petite cour d'Allemagne, qui, avant de savoir que la reine de Naples était au courant de la politique de son frère, faisait la cour à la reine H.... mais qui ensuite la négligea pour la reine Caroline; M. Decazes, jeune et joli garçon, était donc distingué par la reine, et admis à son intimité. Un jour il suivit la reine, qu'il entendit donner un rendez-vous *aux près Saint-Gervais*, à ce comte de M... Alors M. Decazes, furieux comme on peut le penser, ne sachant quelle vengeance tirer d'un trait aussi noir, s'en fut chez la reine H. et lui déclara toute l'affaire; moyen fort noble et vraiment beau. La reine H. alla à son tour, chez l'empereur et dévoila toute l'intrigue de la reine Caroline; l'empereur fit une verte leçon à sa sœur et dit qu'en peu de temps il serait le maître de l'Allemagne, et surtout du souverain de ce comte de M... *Celui-ci fit part de cela à sa cour et elle s'allia avec l'Autriche!...*

Maintenant il faut reprendre le mensonge depuis le commencement. L'auteur prétend *que la cour de l'empereur était principalement formée par sa famille...*

Les courtisans de l'empereur n'étaient point

(1) *Mémoires d'une femme de qualité.*

les têtes couronnées de sa famille. Tous ses frères et ses sœurs demeuraient chez eux Le roi et la reine de Naples, une fois *nommés*, ne quittèrent plus le lieu de *leur résidence.* La reine Caroline et Murat vinrent, je pense, une fois ou deux, mais pour peu de temps, et pendant ce voyage ils furent traités comme des souverains alliés. Ils avaient un service d'honneur comme celui de l'empereur et de l'impératrice. La dernière fois qu'ils vinrent, la reine Caroline logeait au pavillon de Flore; la première fois elle était à son palais de l'Élysée-Napoléon. La grande-duchesse de Toscane n'y vint jamais que pour le mariage de l'empereur. Il est question d'une reine de Wurtemberg!... inconnue totalement. Il est dit aussi que le roi et la reine d'Espagne y étaient également. La reine Julie n'a jamais quitté Paris, elle, mais Joseph n'y est jamais venu que pour le baptême du roi de Rome, dont il était le parrain. La grande-duchesse de Bade, la princesse Stéphanie, une fois mariée est toujours demeurée dans son grand-duché sans venir en France que bien passagèrement. Le vice-roi et la vice-reine y vinrent pour les fêtes du mariage et repartirent aussitôt. Tous ces faits sont tellement notoires et tellement connus de tout ce qui vivait alors, qu'il est impossible de les révoquer en doute seulement. Mais comme il était dit que Napoléon *jouait au souverain*, il fallait bien alors que des rois dont on pouvait rire fussent ses courtisans, et cela se trouvait tout naturellement dans sa famille.

Seulement ceux qui en plaisantaient, auraient dû se rappeler qu'ils répondaient à leur sonnette. Il en est de cela comme de ces gens qui se sont fait des idées sur l'empire, sans avoir seulement une tradition qui ait le sens commun, et qui croient encore aujourd'hui que l'empire est une de ces choses absurdes et ridicules, de mauvais ton et spécialement, de mauvais goût; et parce qu'il y avait des soudards alors, comme il y avait autrefois, même en temps de paix, des racoleurs du quai de la Ferraille dans tous les régimens, on vous dit : C'est du temps de l'empire... C'est absurde et vraiment comique; au surplus, je n'ai jamais vu cette manière de juger qu'aux perroquets et aux perruches mal apprises, à petites têtes et petites pensées, petites vues, qui ne parlent que d'après les autres, et surtout d'après ceux qui n'ont pas vu. Soyez assuré que ces gens-là, quand vous les interrogez, se trouvent ne connaître que des personnes qui ne peuvent pas avoir vu l'empire; plus souvent aussi elles sont de mauvaise foi, et savent très-bien que, parce que la garde impériale avait des soudards dans ses rangs, ce n'est pas une raison pour que la société de Paris, alors une des plus élégantes de l'Europe, fût formée de femmes comme madame Lefebvre et d'hommes comme Augereau. Madame la duchesse de Luynes portait une culotte de peau sous son habit de cour et montait à cheval, jambe de ci, jambe de là. Si madame la duchesse de Luynes,

dont nous nous rappelons la singulière tournure, s'était appelée mademoiselle Durand, comme elle s'appelait mademoiselle de Montmorency-Laval, que n'aurait-on pas dit sur son compte, ainsi que sur celui de madame la marquise de Coigny, qui, au moment de sa mort, tout en ayant cent cinquante mille livres de rentes, coupait une chandelle en deux?... Je pourrais citer beaucoup d'exemples de ces faits notoires assez remarquables ainsi que des exceptions dans une époque. L'empire en a peut-être plus, mais ce ne sont que *des exceptions*, et il est sûr que le temps de la cour impériale est celui où la France a été le plus semblable au beau temps de Louis XIV. J'appelle en témoignage de ce que j'avance les hommes les plus distingués de l'Allemagne.

Je réponds à toutes ces fausseté, parce que dans une foule de mémoires, qui se lisent encore et qui sont en renom même à l'étranger, il se trouve des mensonges tellement grossiers, qu'il me faut bien les relever. Ainsi, par exemple, cette histoire de M. De..... est fausse, non pas en partie, *mais en entier*. Jamais *lui* et la reine de Naples ne se sont *connus;* M. De.... n'avait aucune faveur à la cour et n'y allait pas même lors que la reine Caroline était encore à Paris. Je ne crois pas qu'il lui ait parlé une seule fois même alors !... Il n'y a jamais eu de comte dont le nom commençât par un M, pendant tout le temps de l'empire, qui valût la peine (si toutefois, je le répète, il y en a

eu un dont le nom commençât par un M) qu'une femme *voulût avouer*. Le seul ambassadeur dont le nom commençât par un M était M. le comte de Metternich, et rien dans sa conduite ne ressemble à la parade qu'on lui fait jouer ici. C'est comme sa coiffure à la Mirabeau !... D'ailleurs il est spécifié que l'ambassadeur s'allia plus tard avec l'Autriche, sans cela j'aurais conseillé au comte de Mire de réclamer (1).

Quant à M. De.... j'ai dit qu'il ne connaissait pas la reine de Naples, et c'est vrai. Puisque l'on voulait parler de ses liaisons avec une sœur de l'empereur, il fallait chercher la véritable, la princesse Borghèse, qui en avait sa jolie tête tournée. La chose était si connue dans la maison, que *madame de Cavour*, dame piémontaise, qui à cette époque était venue faire son service de dame d'honneur auprès de la princesse, entrait dans des colères de vraie *dame d'honneur* en voyant M. De.... (2) suivre la princesse aux petits spectacles, et violer l'étiquette à chaque heure du jour. Mais la chose était si connue, que je ne sais comment l'éditeur de ces mémoires ne l'a pas su...

(1) Comme il faut bien qu'il y ait une origine à tout, il se trouvait à Paris un jeune homme attaché à l'ambassade d'Autriche, en 1808, 1809 et 1810, nommé le comte de Mire qui, depuis, fut envoyé, je crois, à la cour de Naples.

(2) M. De.... plaisait beaucoup à la princesse Borghèse. — Ennuyée un jour de la tutelle de madame de Cavour, elle

Quelle est ensuite cette madame de C...., dame du palais de la reine de Naples qui a ruiné Estève !.. Vraiment c'est fabuleux !. Je n'en parle que pour observer quelle confiance de pareils mémoires

me fit demander ma loge du Vaudeville*: c'était celle de l'avant-scène aux premières ; elle avait un petit salon charmant et une entrée particulière sur la rue de Chartres. Au moment où la princesse montait en voiture pour se rendre au spectacle, madame de Cavour se disposait à prendre sa place à côté de la princesse dans le fond de sa jolie petite voiture coupée ; mais la princesse, faisant signe de la main, dit à M. De.... :

« Voulez-vous monter? »

Il ne se le fit pas répéter, comme on le pense bien, et madame de Cavour demeura toute déconcertée sur le perron de l'hôtel, et peu disposée à partager l'hilarité de la dame pour accompagner, et du chambellan, dont elle fut obligée de partager la voiture. Heureusement que le chambellan n'était pas M. de F.... n ; car le désappointement eût été général.

Arrivée au théâtre, madame de Cavour ne témoigna aucune humeur, et pour dire la vérité, la princesse et M. De.... s'en seraient peu aperçus ; mais son amour-propre de dame d'honneur était offensé, et il lui fallait une réparation. Ce fut à quoi elle songea, bien plus qu'à écouter Joly, et lorsque le spectacle fut fini et que la princesse se disposait à partir, elle prit son élan, sauta dans la voiture immédiatement après la princesse, et comme celle-ci se disposait encore à dire à M. De.... : *Voulez-vous monter* ?

* Comme gouvernante de Paris j'avais une loge à chaque théâtre. Aux quatre grands comme à tous les autres. J'en avais dix-sept à donner tous les jours !... que d'heureux je faisais !... aussi comme on m'aimait !... comme j'étais parfaite !...

peuvent inspirer ; c'est vraiment pitoyable : et la reine de Naples, qui avait une extrême élégance non-seulement de paroles mais de manières, allant le matin aux près Saint-Gervais !... et cette madame de C.....! Encore une fois, je ne connais

Vous croyez peut-être que M. De.... fut attrapé ? point du tout : contrarié ? peut-être bien ; mais il riposta à madame de Cavour comme un page plutôt que comme un grave magistrat qu'il était. Il s'élança à son tour dans son cabriolet qui l'avait suivi ; mais il fit le saut avec meilleure grâce que madame de Cavour, attendu qu'il était ce qu'il est encore, un homme fort agréable, et que madame de Cavour était comme toutes ou presque toutes les dames d'honneur, un peu bossue, ou quelque chose comme cela. Madame de Montebello est en cela une exception comme en tout, car elle est aussi belle que bonne... Puis il fouetta son cheval de toute la force de son bras, et fit si bien qu'il arriva dans la cour de la princesse assez à temps pour enlever à l'écuyer de service le droit de lui donner la main.

La princesse comprit la petite vengeance comme une jeune Agnès qui tromperait sa duègne. Elle accueillit M. De.... avec l'un de ses plus ravissans sourires.

« Ah ! lui dit-elle, je suis bien aise que vous soyez revenu !... J'ai des papiers nécessaires au prochain conseil à vous faire examiner... Suivez-moi dans mon cabinet. »

Madame de Cavour fut au moment de lui dire que le conseil étant présidé par la dame d'honneur, les papiers la regardaient aussi... Mais l'étiquette était à l'abri... La princesse rentrait *dans son intérieur*, tout était bien. Madame de Cavour salua profondément, et comprit que le soin de l'étiquette extérieure du palais de la princesse pouvait bien la regarder ; mais au-delà, la chose devenait sinon impossible au moins bien difficile.

personne dans la cour de la reine de Naples dont le nom commençât par un C...., si ce n'est une personne trop respectable pour que son nom soit même accolé à un doute.

Vient ensuite MADAME-MÈRE, dont l'auguste malheur, la noble et digne infortune, lui ont conquis la vénération de l'Europe et du monde entier!... Cette femme si belle, et si profondément touchante dans son malheur, est encore ici en butte aux mensonges grossiers de l'ignorance (1). On dit qu'elle avait une cour des plus mesquines, et *pour preuve*, on donne l'assertion qu'elle avait une cour *mesquine*, qui ne se composait *que de M. de Brissac* et de M. Decazes!!... Parler ainsi, lorsque dans le premier almanach venu vous trouvez toutes les maisons de la famille impériale avec leurs services d'honneur!... Pour la seconde fois je vais répéter ce que j'ai mis dans la précédente livraison; je vais rapporter la liste des personnes employées au service d'honneur de MADAME :

Madame la baronne de Fontanges, dame d'honneur.

Dames pour accompagner :

Madame la maréchale duchesse de Dalmatie;
Madame la duchesse d'Abrantès;

(1) J'avais parlé de cette cour dans mes précédens volumes, mais je suis ravie d'en reparler ici, parce que je m'étais trompée en oubliant une personne.

Madame la comtesse Alexandre Delaborde ;
Madame la baronne de Bressieu ;
Madame la baronne de Saint-Sauveur ;
Madame la comtesse de Rochefort (nièce du cardinal de Bayanne) ;
Madame la comtesse de Fleurieu ;
Madame la comtesse Dupuis ;
Madame de Chantereine, lectrice (1) ;

M. de Brissac, chambellan ;
M. César Delaville, chambellan ;
M. le général comte de Beaumont, sénateur, premier écuyer ;
M. le général d'Estrées, second écuyer ;
M. le vicomte d'Arlincourt, second écuyer ;
M. l'évêque de Verceil, premier aumônier ;
Messieurs ******, aumôniers.

Et voilà la maison dont on fait une cour mesquine ! J'ai rapporté, je crois, ce trait de MADAME-MÈRE et je veux le redire encore. J'étais en Portugal comme ambassadrice, lorsque je fus nommée dame de MADAME et je reçus mon brevet (2) à Lisbonne. J'y demeurai près de deux ans, sans faire aucun service. En arrivant à Paris je fus aussitôt faire ma cour à MADAME, qui m'engagea à faire mon service : *c'est pour vous voir plutôt*, me dit-elle... Le

(1) C'est cette même madame de Chantereine qui fut, au Temple, près de Madame Royale.
(2) C'était l'empereur qui nous nommait.

lendemain je vis arriver chez moi M. Rollier, loyal et digne homme, intendant de la maison de MADAME. Il mit devant moi un paquet de billets de banque; je ne savais ce que c'était, il m'expliqua que MADAME-MÈRE entendait que de loin ou de près on touchât ses appointemens dès qu'on était *à elle*. Je voulus m'en défendre, mais il n'y eut pas moyen ; la somme se montait, je crois, à 10,000 fr. (1)! Ce n'est pas une femme avare qui eût agi ainsi.

Comment peut-on aussi faire la méprise de dire, en parlant *d'elle : l'impératrice-mère* (2) ! C'est stupide à force de ridicule.

Et voilà comment on écrit aujourd'hui sur la cour impériale !

Eh bien, après tout, dira-t-on, qu'est-ce qu'il résultera de mal parler de cette époque ?...

Oh ! ne la dédaignez pas ! C'est pour avoir trop *joué* avec le lion, que vous l'avez rendu terrible; vous avez été le réveiller... *le questionner*, le pousser à bout, il n'aime pas ce qui est plaisant,

(1) Nos appointemens de dame pour accompagner étaient de six mille francs.

(2) L'empereur, au moment où il forma la famille impériale, ne comprit pas même MADAME-MÈRE dans le nombre des princesses. Comme elle témoignait beaucoup d'affection à Lucien, l'empereur ne voulut lui donner le rang de MADAME-MÈRE que plusieurs mois après le couronnement. C'est donc un anachronisme dans le tableau de David, que MADAME-MÈRE dans une tribune, assistant au sacre.

lui !... Il a du caractère, le lion de l'armée impériale, et ses griffes ont eu le temps de croître, savez-vous ? On supporte l'outrage tant que la mesure est encore légère ; mais il arrive un jour où la patience a fui, et à sa place il ne reste qu'un cœur ulcéré et voulant la vengeance (1).

Il est de grands événemens qui auront place avant peu dans ce volume ; je vais seulement parler maintenant de plusieurs morts qui me furent bien sensibles, car c'étaient mes amis qui furent frappés cette année et la suivante. Le cardinal Gonsalvi mourut en 1825 à Rome ; je le regrettai amèrement. Le cardinal Gonsalvi était un homme bien rare dans le clergé d'aujourd'hui et surtout dans le clergé romain, ce clergé qui a le pouvoir et peut tout oser, car il le pouvait lors du retour du pape dans ses états ; l'enthousiasme pour ses vertus, ses malheurs, le mettait au rang des saints

(1) Il est étrange que la Restauration, en déclarant la guerre à l'empire, ait aussi peu de justice et de bon sens. La Restauration ne veut jamais convenir que le pays est *avant tout* ! Eh bien ! le pays reconnaît, veut la révolution. La révolution, qu'elle soit ou non dans les goûts de beaucoup d'esprits, n'en est pas moins une vérité *positive*. La révolution enfin n'est pas un être de *raison ;* elle est *existante*, et ses enfans attestent sa venue ; et puis, est-ce donc de l'affreuse époque de 93 qu'on entend parler, en disant la révolution ? Non, et vous le savez bien. Mais je devrais me taire, car les esprits supérieurs du parti légitimiste comprennent parfaitement les concessions qui sont à faire.

pour ainsi dire avant la canonisation. Quel respect on portait à ces cheveux blancs qu'une couronne d'épines avait entourés avant le temps du martyre... Le cardinal Gonsalvi pouvait donc tout faire oser au pape, et il le voulait aussi. C'était pour le bien de l'église ; que ceux qui l'ont arrêté en rendent compte à Dieu.

Le cardinal Gonsalvi rêvait beaucoup d'utopies, l'une d'elles était la réunion des deux églises. Il y avait dans ce projet un charme qui a dû embellir ses derniers jours. Je possède beaucoup de lettres du cardinal Gonsalvi ; les deux dernières surtout sont bien remarquables ; elles m'ont été apportées par une personne de confiance à deux époques assez éloignées.

« Croyez bien, me disait-il, que je ferai pour votre protégé tout ce qui sera en mon pouvoir à Rome ; mais ce pouvoir a bien pâli. Je ne crois pas qu'on ait cependant aucun reproche à me faire pendant le temps de ma secrétairerie d'état. Je ne puis que gémir sur l'*aveuglement* du siècle. Autrefois l'aveuglement était du côté des prêtres ; aujourd'hui c'est le peuple qui est frappé de cécité. Son avantage est à côté du mal et il prend le mal... Votre ami (1) ne veut pas me *bien* connaître aussi quoi que vous en disiez. »

(1) Il entendait par là le prince de M..... que je passais ma vie à défendre contre lui, et dont il croyait n'être pas aimé, parce qu'en effet l'Autriche ne l'aimait pas.

Je n'ai jamais parlé d'un homme assez singulier qui avait été long-temps dans les états romains et que le cardinal affectait de regarder *comme fou*. Mais ce qui est singulier, c'est que cet homme ne serait devenu fou que d'après des mauvais traitemens. Cet homme qui, au fait, n'était probablement qu'un intrigant, n'était autre chose qu'un Louis XVII !... A cette époque il en pleuvait. Celui dont je parle, et qui prenait le titre et le nom de Louis XVII, a été enfermé long-temps dans la forteresse de Milan. Il est de fait qu'il a été dans toute l'Italie et que ce fut l'*aimable* et *doux* souverain de Modène qui le fit arrêter le premier. Il me semble qu'il a dû éprouver d'étranges bouleversemens avant d'en venir là, car enfin Louis XVII est encore plus légitime que Louis XVIII? que faire entre l'oncle et le neveu?

Ce duc de Normandie, dont j'avais eu des souvenirs lors de mon voyage en Italie, fut retenu à Milan assez long-temps par l'Autriche, à la requête de la France. Je suppose qu'il prétendait avoir été enlevé du Temple comme on le dit de tous les Louis XVII possibles, et transporté sur les bords du Rhin. Il refusait de nommer le général qui le reçut et le fit aller sur un vaisseau américain, à Philadelphie, ce qui est très-loyal, parce que, si cet homme n'est pas un fourbe, il est important de ne compromettre personne. Il fut donc en Amérique; là le jeune roi détrôné souffrit toutes les vicissitudes de la fortune des rois sans couronne;

il souffrit de la faim, de la soif, de tout ce dont on peut souffrir; ensuite il fut au Brésil, servit l'empereur Jean VI. Mais calomnié, persécuté comme le héros de Voltaire au Paraguay, il revint en Europe vers 1814. Il paraît, selon lui, que l'empereur avait connu son existence et que la grande-duchesse de Toscane, et puis ensuite Murat, furent chargés du soin de le garder prisonnier, ce que l'empereur aurait très-bien ordonné lui-même; enfin il s'échappa (c'est toujours lui qui conte) des prisons de Naples, où il ne fut, je crois, délivré, et libre de réclamer son trône de France, qui en vaut bien la peine en effet. Il était donc à Bologne en 1814, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui le priva même de sa raison. Il était hors d'état de rien dire, de rien écrire... C'est jouer de malheur, il en faut convenir; car pendant ce temps-là on couronnait son oncle, vrai roi s'il en fut, car il ne pensait qu'à lui, et s'il songeait parfois à son royal neveu, c'était pour faire dire des messes pour le repos de son âme. Quand le roi dépouillé revint à la vie, il eut beau parler de Simon, le savetier du Temple, on lui rit au nez avec assez de raison, et lorsqu'il vint à Paris pour faire la réclamation toute simple du royaume de France, Louis XVIII haussa les épaules; madame la duchesse d'Angoulême, pour qui tout souvenir évoqué est sacré, refusa de le voir, ce que je comprends et approuve. Le prince de Condé, qui radotait à cœur-joie, fut le seul qui s'avisa de l'ap-

peler mon cousin. Un soir, une nuit, je ne sais lequel des deux, il était dans les rues de Paris (c'est toujours lui qui raconte le fait), il fut assailli par *une troupe d'assassins*, il n'en fallait pas tant, et un seul introduit dans sa chambre aurait fait l'affaire; au lieu de cela, ils l'attaquent dans une rue d'où il *se sauve en Normandie*, de là il gagna l'Italie je ne sais par où, mais tout chemin mène à Rome; il revit le beau pays des muses et des arts, et il s'arrêta à Modène où l'air est malsain pour les gens qui ont quelque raison de craindre la prison. Aussi ce ne fut pas long, et le pauvre roi sans trône et sans royaume, fut arrêté au moment où l'empereur Alexandre lui répondait très-poliment de sa main, mais en termes assez singuliers, qu'il le plaignait fort. En attendant, sa majesté Louis XVII fut arrêtée par ordre du duc de Modène, conduit sur la frontière et livré à l'Autriche, qui le fit enfermer dans la citadelle de Milan.

C'est une des bizarres singularités de notre époque, que cette suite de Louis XVII qui apparaissent ainsi comme des fantômes pour demander une couronne et un sceptre également vaporeux !... Que peut-on résoudre de cet appel à un trône environné de doubles périls !... — Que l'intrigue est encore plus courageuse que le droit, et que pour conquérir une couronne rien ne coûte à l'homme, même la honte !...

Ce fut alors qu'arriva le suicide de lord Cast-

lereagh. Cette nouvelle me fit impression. Je l'avais vu fort souvent chez lord Cathcart, lorsque celui-ci était mon hôte en 1814 et 1815, et je lui avais trouvé bien plus de bonne grâce que les Français ne lui en accordaient. Il avait le défaut de vouloir copier ou plutôt *singer* M. de Metternich, et cela était maladroit. — Quoi qu'il en soit, lord Londonderry était précieux à l'Angleterre, malgré le grain de folie qui lui donnait un peu l'aspect étrange en politique, il était après tout le dernier élève de Pitt. La cause de son suicide a été racontée de beaucoup de manières. Les uns ont dit que la folie seule en avait été le motif; d'autres, qu'après avoir construit des barrières qu'il croyait assez fortes pour arrêter la révolution en Angleterre, il les avait vues au moment d'être brisées, et que pour n'être pas le témoin d'une horrible catastrophe, il avait résolu de mourir. Ce fut au moins ce que raconta tout ce qui faisait partie de la sainte-alliance. Lord Castlereagh était le défenseur né de la légitimité; aussi fut-il bien pleuré aux Tuileries. Louis XVIII voyait le malheur des temps reprendre son influence sur les destinées de la maison de Bourbon, et l'expectative de M. Canning au pouvoir n'était pas faite pour le rassurer. Lord Wellington pouvait le balancer, mais l'espoir était faible. Louis XVIII savait apprécier la force de lord Wellington.

Quelques jours avant sa mort, lord Castlereagh relisait souvent la lettre de Jean Jacques sur le

suicide (1) ; il parut balancer, mais enfin il se tua. Ce fut d'une horrible manière pour les témoins ! Il prit un canif, les uns disent un rasoir, et se coupa l'artère, ou la veine carotide. L'hémorrha-

(1) Voici une version qui m'a été contée. Je la dis à mon tour comme elle m'a été dite, sans la garantir davantage.

On sait que lord Castlereagh avait des mœurs assez relâchées, et une vie aventureuse en était la conséquence. On prétend qu'entraîné un jour plus loin qu'il ne l'avait voulu, il livra d'importans secrets sur son intérieur et sa vie privée, à des hommes qui en firent contre lui un terrible usage. C'est-à-dire que, presque toutes les semaines, l'apparition effrayante de l'un de ces hommes venait d'une manière toujours mystérieuse rappeler à lord Castlereagh que son secret appartenait à d'autres et lui demandait le prix du silence, le menaçant à chaque instant de parler. Cette obsession devint une fantasmagorie terrible, qui frappa la raison de lord Castlereagh. C'est alors, dit-on, qu'il devint sombre et morose et qu'il donna des signes évidens de folie. Il cherchait la solitude, et ce désir, qui a l'apparence de l'aliénation, pouvait n'avoir d'autre but que de se soustraire à ces apparitions presque aussi terribles que celles des francs-juges. Quelques jours avant sa mort il était à la campagne, dans un parc assez solitaire, mais fermé, il comptait sur des heures de repos, lorsque l'un de ses persécuteurs lui apparut et jura qu'il lui fallait de l'argent ou qu'il parlerait. Lord Castlereagh effrayé donna encore pour cette fois, mais il vit tout son avenir voilé de noir, sa vie déshonorée, sa situation politique réprouvée de l'Europe... Ces hommes parleraient enfin... et que deviendrait-il alors !... Ce fut probablement la conclusion de cette dernière réflexion qui le détermina à mourir. Je le conçois..... aussi cette version me paraît probable.

gie fut prompte, et la mort assez douce de cette façon. Son successeur devait bientôt le faire oublier.

Un fait important c'est le changement qui eut lieu en 1822 pour l'ouverture des chambres. — L'empereur était mort; il n'y avait plus de craintes de ce côté, et il était loisible de laisser percer enfin le véritable esprit du gouvernement. Qu'est-ce que voulaient donc ces chambres en faisant causer ainsi leur roi pour leur soumettre les volontés de l'armée?... Les chambres?... elles devaient venir prendre les ordres du roi de France dans son propre palais. Le roi n'était-il donc plus le chef du gouvernement?...

Et voilà comme raisonnaient les hommes qui entouraient Louis XVIII! Voilà les conseils que recevait le *roi jacobin*?... Il paraît que son libéralisme était au reste de très-bonne composition, car il ordonna que les chambres de 1822 seraient en effet ouvertes AU LOUVRE... AU LOUVRE ENCORE!... dans le vieux palais du roi de France, là, où Catherine de Médicis, où tout ce qui fut despote domina la France... On voyait déjà les effets de ces vertiges qui avaient perdu la France en 1789 reprendre leur force et l'exercer sur la malheureuse famille qui devait leur devoir encore une fois l'exil et le malheur.

Déjà, l'année précédente on avait préludé à cette détermination, en se rassemblant dans la salle des Gardes de Marie de Médicis... en 1822 ce fut une

chose arrêtée; le cérémonial fut réglé, et les pairs et les députés furent réunis dans cette nouvelle salle des séances. — La première qui eut lieu fut vraiment imposante. Cependant, quel que fût l'effet produit par le spectacle, on fut étonné de l'excès de déraison qui fit agir, en cette circonstance, la cour comme elle le fit.

Une députation de douze pairs de France, une de vingt-cinq députés se rendirent dans la salle appelée la salle des Sept-Cheminées, où le roi les reçut toutes deux *assis et couvert*. — Après cette formalité, il se leva et se rendit dans la salle des séances, où se passa une scène qui, pour ne pas causer de trouble dans le moment, n'en produisit pas moins un mauvais effet.

Au moment où le roi, après son entrée dans la salle, allait s'asseoir sur son trône, il dit lui-même aux pairs:

Messieurs les pairs, asseyez-vous.

Et lui-même s'assit. — Alors le chancelier s'adressant aux députés, leur dit:

« Messieurs les députés des départemens, le roi VOUS PERMET DE VOUS ASSEOIR!... »

Eh quoi! en étions-nous encore au cérémonial de 1789, où la noblesse entrait par une porte dont les deux battans étaient ouverts lorsque le tiers-état n'en avait qu'un! On pouvait pourtant se rappeler la noble colère de M. de Mirabeau, à cette époque, et les discours admirables qu'il fit contre cette humiliante manière d'accueillir les organes de la

nation !... Et pourtant bien des années s'étaient écoulées depuis 1789 ! Que de leçons perdues ! quelle expérience sans fruit ! N'est-elle donc pour les nations, comme pour l'homme, qu'un arbre stérile.

Au reste, je puis affirmer que cette conduite du parti de la cour fit le plus mauvais effet. Nous n'en étions plus à dire si cela était *convenable* ou non. Il fallait marcher avec le temps. Il avait amené des exigences qui ne pouvaient être froissées et auxquelles il fallait se soumettre. Ce fut la perte de la Restauration d'avoir méconnu cette nécessité.

On a prêté à Louis XVIII un mot assez comique à propos d'une caricature qui courut Paris. Elle représentait des députés de Toulouse présentés par leur compatriote, M. de Villèle. Ils avaient une tête de dindon, de chapon, de canard et d'oie... Ils étaient tous quatre fort ressemblans. M. de Villèle disait au roi par le moyen de la petite banderole :

—Ils sont bons quoiqu'ils ne soient pas des aigles.

Et le roi avait beaucoup ri ; puis il avait dit : oui, oui des oies... c'est vrai !... c'est vrai... nous en avons beaucoup !... trop même... mais après tout c'est une bonne chose. Les oies de Rome ont bien sauvé le Capitole et l'empire en criant au secours du haut de leur gosier !...

C'était alors l'époque de la manie des congrès. Il y en avait dans tous les villages, Dieu me pardonne !... Cette année-là, ce ne fut pas en aussi

chétif lieu, mais dans une belle et grande ville qu'il y en eut un ; à Véronne : le motif en était grave. Ferdinand, à force de faire des sottises, avait lassé ce même peuple qui, pendant six ans, se battit pour lui et fit le sacrifice de son sang et de ses biens. Mais ce n'était pas lui qui devait comprendre de telles choses. Aussi s'en donnait-il de garde, et nous vîmes arriver 1823.

Les avis sur la guerre étaient fort partagés. M. de Montmorency, alors ministre des affaires étrangères, voulait que la France secourût l'Espagne et fît la guerre. Mais M. de Villèle ne le voulait pas, et sa volonté s'appuyait sur cette maxime, fort bonne à suivre, qu'il ne faut se mêler jamais d'aucune affaire de famille ; or comme un peuple et son roi ne font qu'une famille, il fallait laisser l'Espagne et Ferdinand s'arranger comme ils l'auraient entendu. M. de Montmorency, loyal et pieux, fidèle à la cause à laquelle il était revenu, voulait la guerre pour délivrer la légitimité castillane, en prison à Séville (1). Tous étaient conséquens, tous avaient raison, et pourtant ils avaient tort ; il y avait dans toute cette affaire un bien grand texte à commentaires. Au reste... la Grèce, déjà abandonnée en 1820 et 1821 malgré ses cris de détresse, voyait les bandes françaises courir au secours d'un roi qui s'était abaissé au point de demander presqu'à genoux

(1) Le roi fut d'abord mené à Séville.

une femme à Napoléon : *quelle qu'elle soit*, disait-il, *pourvu qu'elle vous appartienne!...* Tandis qu'elle.. noble et vaillante victime, était abandonnée, et abandonnée à quels tourmens! — Eh bien, M. de Montmorency était le plus pur, le plus saint des hommes, et cependant il n'avait pas été ému par les cris de désespoir poussés par cette malheureuse Grèce, livrée au poignard, à la torche des Turcs... Mais à Véronne, tout le monde voulait la guerre pour l'Espagne; aussi lorsque M. de Montmorency vit dans ses lettres de Paris qu'on ne la voulait pas au conseil (1), il résolut de l'emporter, et, se jetant dans une calèche, il voyagea jour et nuit, et vint de Véronne à Paris pour avoir raison des démarches qui lui avaient été dictées, puis ensuite désavouées. Son entrevue avec M. de Villèle fut orageuse. Le ministre, avocat et financier ne pardonnait pas dans sa vulgarité au collègue aux manières élégantes, dont l'honneur chevaleresque donnait en même temps la garantie de la plus sainte, la plus pure probité. M. de Montmorency avait un immense parti, enfin, et M. de Villèle n'avait pour lui que les gens auxquels il s'était *lui* rallié, et dont ensuite, il tarifait le dévouement par des places et de l'argent. A partir de ce retour

(1) On a prétendu plus tard que c'était une finesse de M. de Villèle, et qu'il la voulait comme les autres. On lui aurait donc prêté cette ruse?... Au surplus, on ne prête qu'aux riches.

de Véronne, tout est mystère, et mystère ténébreux, dans la conduite tenue envers M. de Montmorency. On voulut non-seulement le perdre, mais en le perdant on voulut opérer la ruine d'un autre, et ce fut consommé. — Macchiavel paraphrasé.

M. de Montmorency ne fut pas long-temps à s'apercevoir que le roi ne voulait pas la guerre... du moins en apparence.

C'est ici le lieu de dire deux mots sur cette guerre d'Espagne, qui a tant exercé d'influence sur les gouvernemens et les peuples.

On a prétendu que l'empereur avait *porté* la révolution en Espagne. Je ne le crois pas, mais je crois qu'il a développé le germe de cette révolution, que trois siècles d'une mauvaise administration a produite dans toute la Peninsule. Les cortès, assemblées dans l'île de Léon, prirent facilement le goût du pouvoir. — 89 se renouvela pour eux; et comme l'avait fait la convocation des états-généraux, le rassemblement des cortès dans un lieu d'où émanait le pouvoir, donna l'idée d'une constitution d'après un système *unitaire* (1). C'est sans doute ce qu'il y aura de mieux à faire pour le bonheur de l'Espagne; mais le moment n'en était

(1) Une constitution, d'après un système unitaire, ne peut convenir de long-temps à l'Espagne, non qu'elle ne soit la meilleure; mais le pays n'est pas mûr. Voyez les provinces Vascongades?

pas encore venu ; il s'en fallait d'un demi-siècle au moins. *La souveraineté* du peuple en Espagne était une œuvre devant laquelle le peuple ignorant devait encore reculer comme devant la plus effrayante chose qui fût mise dans ses mains.

Lors de la rentrée de Ferdinand VII on lui imposa d'abord la constitution. — Il éluda, puis il refusa et mit aussitôt en œuvre tout ce que la vengeance de la faiblesse pouvait produire. — Il reconquit donc passagèrement son pouvoir, et en abusa, comme font toujours les hommes de sa nature, qu'ils soient dans leur maison ou bien sur le trône. On connaît la conduite de Ferdinand VII, pendant les huit années qui séparent sa rentrée de sa punition ! On en parlait beaucoup autour de moi, mais je pouvais mieux qu'une autre en traduire tout le danger, car je connaissais et le peuple et le souverain ! Il y avait à la fois tyrannie et incapacité. Quels fruits un tel arbre devait-il produire !

L'Amérique était toujours en insurrection, et rien n'était fait pour la calmer. Enfin Ferdinand VII imagina d'y envoyer une armée; mais avec cette même *bêtise* on peut dire le mot, qui dirigeait tout en Espagne alors, on assembla une armée sans s'inquiéter si elle était ou non fidèle : on mit des hommes dans un même lieu, avec un fusil au bras, un sabre au côté, et des canons avec eux, sans savoir si ce fusil ne devait pas mettre en joue le roi, qui se croyait toujours Philippe II,

une insurrection, un conseil municipal devant lequel le roi d'Espagne prêta serment devant Dieu, de maintenir la constitution (1). L'inquisition fut détruite; on obtint la liberté de la presse et la révolution fut proclamée en Espagne, à la face de l'Europe, comme Ferdinand avait juré sa honte à celle de Dieu en promettant ce qu'il ne voulait pas tenir.

A dater de ce jour, l'Espagne ne fut plus qu'un champ de carnage. A Cadix les massacres eurent un caractère d'atroce vengeance dans les détails; dans le cours de la même année, les cortès s'assemblèrent encore (2). — Ce fut un vrai scandale! ce fut la seconde représentation des états-généraux de France, excepté que Louis XVI était un autre homme que Ferdinand VII. Il avait au moins une loyauté d'âme qui faisait compensation dans cette triste bataille, où les talens et l'incapacité étaient appelés aux preuves. Ferdinand VII entendit proclamer la chute de tout ce qui, pendant des siècles, avait fait la gloire et la grandeur de l'Espagne. Sans le regretter, il ne pleura que sur le fanatisme que la liberté allait détruire!...

Il est à remarquer que le 5 et le 6 octobre le roi d'Espagne voulut supprimer les gardes du corps. La date est singulière en ce qu'elle est la même que celle du jour où le malheureux Louis XVI

(1) Le 9 juillet 1820.
(2) Le 11 mars.

fut emmené de Versailles à Paris, en captivité avec sa famille! — Mais en Espagne les supplices commencèrent comme préludes à ce qu'on voulait faire. On ne pouvait pardonner à Ferdinand VII de n'avoir donné que de la nullité à ce peuple, qui, pendant six ans, s'était battu pour lui.

Ferdinand VII avait tout juste assez de fermeté pour se venger au moins en injures, il fit donc un beau discours aux cortès, dans lequel il se plaignit amèrement et si amèrement que les cortès se fâchèrent, les ministres se fâchèrent, tout le monde se fâcha, et le roi se vit sans ministres; tous donnèrent leur démission, excepté celui de la marine (1). Alors le roi demanda des ministres aux cortès. Autre sottise. Les cortès qui ne voulurent pas être en reste, refusèrent, en donnant pour cause que la mesure était *anti-constitutionnelle*. Ce qui fit que le ministre de la marine, s'étant aussi retiré, le roi demeurait *inerte* et l'Espagne sans gouvernement, puisque selon la constitution, le roi ne pouvait rien signer sans une signature responsable à côté de la sienne. — Un nouveau ministère fut nommé. — Ferdinand crut faire merveille en y mettant de toutes les opinions. Cela fit un effet à n'en jamais voir un pareil. Et la guerre s'éleva bientôt entre la majorité de l'assemblée, car le moyen de nommer cela des Cortès!... Mais

(1) Don Jabat; c'était un bon et brave homme qui ne pouvait rien et qui pourtant parla avec courage.

aussi l'Espagne marcha d'un pas ferme et résolu vers la république. — L'affaire du prêtre *Vinuesa* en est une terrible preuve. Cet homme avait combattu pour le pouvoir royal ; *les negros* voulaient sa mort. On le condamna seulement aux galères. — C'était à Madrid. Le peuple, en apprenant ce jugement, força la prison de ce malheureux, et l'ayant arraché de son cachot, on l'assomma à coups de marteau et de bûches. Ce fut un meurtre horrible !... On le rappela plus tard lors de la mort de Riégo ! — A partir de ce crime commis sous les yeux du roi, on ne ménagea rien ; on lui chanta chaque soir sous ses fenêtres la fameuse chanson que j'ai ici en original : *Tragalla ! Tragalla Perro*, *La constitucion !...* Et cette horrible chanson était hurlée avec la même rage que la *Carmagnole* se chantait dans les Tuileries, sous les fenêtres de Ferdinand VII. Toujours la même route.

Un autre prêtre, *el Cura* (celui qu'on appelait Mérino) était à la tête de plusieurs guérillas et *tuait de sa main sacerdotale* autant de *negros* qu'il lui en tombait sous le couteau. Il y avait bien plus de férocité alors que dans notre guerre. La guerre civile est toujours plus odieuse et plus cruelle.

Dans ce même temps, le roi, qui avait toujours peur, avait nommé Riégo capitaine-général de l'Aragon. Riégo était ambitieux, et l'ambition veut être satisfaite. Ferdinand devait se dire cela et en même temps que Riégo avait été son ennemi. — Il n'en fit rien, et lui mit dans les mains comme au

premier janvier 1820 un canon tout chargé. Il s'ensuivit que Riégo fit tous ses préparatifs pour faire proclamer une république en Espagne, dont lui, Quiroga et plusieurs autres auraient été les chefs. — Il avait, dit-on, pour conseil un Français moitié Espagnol, ou bien un Espagnol moitié Français, chassé de Paris par la police de France. — Celle d'Espagne toujours maladroite, avertit le roi trop tôt ou trop tard. Et Ferdinand, toujours aussi également maladroit, fit une chose qu'il aurait dû éviter, il exila Riégo à Lérida, et fit ainsi une injure aux *negros*. — Il avait peur. — C'est une terrible maladie pour un roi. — Dans ce même moment, la fièvre jaune se déclara dans la Catalogne !... Dieu frappait ce malheureux pays de tous les fléaux. — Séville était en révolte ouverte, Cadix, Barcelone, Murcie, tout était en feu, et criait : *à bas le ministère !*... — La révolte de Naples acheva de tout perdre. Dès-lors, ce fut un chaos dans lequel on marchait dans l'ombre et où l'on glissait à chaque pas dans le sang.

Cependant, si Ferdinand VII n'avait pas été conseillé par des voix perfides, il pouvait se sauver. Il avait pour lui une grande partie de l'Espagne, dont l'opinion, quoique constitutionnelle, était encore assez dans les anciennes voies pour le comprendre. J'entends parler du clergé éclairé et de cette partie raisonnable de la noblesse qui voulait le progrès sans secousse. Si Ferdinand eût agi loyalement avec eux, il aurait eu pour lui du

moins ce parti, et autour de lui un rempart assuré s'il avait voulu l'étayer au lieu d'y donner aussi des coups de massue pour l'abattre. Les royalistes, avec le baron d'Eroles (1), prirent enfin les armes, et s'ils eussent été secondés par un roi, aimant son peuple et le bien du pays, aidant enfin à sa régénération tout en respectant des coutumes, et non des préjugés, tout eût été promptement terminé; mais ces hommes loyaux appelaient à leur aide sans être entendus.

Romagnosa, *Romanillo*, *Misas*, *Mirallès*, *et Besiers et le Trappiste*, tous anciens chefs de guérillas et soldats de l'indépendance, reprirent les armes pour la cause royale sans savoir si ce même homme n'allait pas lancer sur leur tête une cédule qui les condamnerait à mort! Mais ils n'en marchèrent pas moins; et l'armée de la foi fut ainsi formée. Quésada fut aussi l'un des généraux pour le roi; *Nunez*, *Égina*, et une foule d'officiers... Enfin on vit ce qu'on avait vu chez nous, c'est-à-dire, que la masse de la nation est pour l'ordre de choses stables, même avec un mauvais roi.

C'était à Madrid comme autrefois *à Paris;* la révolte y était plus flagrante que partout ailleurs; les gardes du corps voulurent aussi délivrer le roi, ils ne purent y parvenir, et sa position n'en fut que plus dangereuse, comme celle de Louis XVI, après Varennes.

(1) Le baron d'Eroles était un brave homme.

A cette époque les royalistes, voyant que la captivité du roi *était positive*, établirent un gouvernement, appelé : *régence de l'Espagne, pendant la captivité de notre seigneur roi Ferdinand, septième du nom.* Cette régence était formée du baron d'Eroles, de l'archevêque de Tarragone (dom Jayme Creut) et du marquis de Mata Florida, titulado de Castille, président. Le 14 septembre 1822, dans la vieille cathédrale d'Urgel, la régence fut solennellement instituée et prêta serment devant Dieu et les hommes, de défendre le roi et le pays contre les attaques de ses ennemis.

Cette régence fit trop tôt des actes de pouvoir; comme de recevoir le serment de tous les Espagnols au nom de Ferdinand VII, comme si jusque-là il n'eût pas régné! Et puis frapper ainsi de mort tous les actes des cortès, était une aussi mauvaise mesure; c'était une déclaration à mort entre les partis: la guerre civile fut déclarée. Ce fut dans cette reprise d'hostilités qu'*Espoz y Mina*, le fameux chef de guérillas de la guerre de 1808, fit des actes de courage et de savoir si bien combinés qu'il défit l'armée de la foi, chassa la régence d'Urgel et lui fit passer la frontière, d'où elle nous vint en France.

Ce fut un des actes les moins politiques du ministère de M. de Villèle, que celui qui fit accueillir les réfugiés royalistes espagnols en France. C'était nous prouver que la monarchie pouvait être défaite, et que le parti libéral pouvait trium-

pher même encore dans les camps, comme faisait celui d'Espagne.

Mais on crut remédier à tout en annonçant que toutes les puissances alliées venaient au secours de Ferdinand; on pensa que cette seule annonce serait une trompette magique, faisant mettre bas les armes. On se trompait de tous points : la suite le fit bien voir. Le peuple au reste ne fut pas plus mesuré que le souverain; et les conquêtes, si bien faites, de la liberté et des priviléges sur la tyrannie et la superstition, furent sacrifiées de nouveau pour être encore une fois reconquises sur une terre trempée de sang. Les *Communeros* ne virent alors que leur triomphe passager et en usèrent avec folie. Je crois que le général Foy et plusieurs libéraux, qui entretenaient une active correspondance avec les libéraux d'Espagne, leur firent un grand mal en les affermissant dans une fausse voie. Les démagogues espagnols crurent trop vite ceux de la France. Le uns ne dirent pas la vérité, et les autres firent peut-être trop semblant de la recevoir. Du reste le cordon sanitaire devenait de jour en jour plus épais, et une compagnie arrivait toutes les fois qu'un meilleur bulletin était dans les journaux; cela seul parlait aux Espagnols s'ils eussent eu des oreilles. Quant à la guerre, il était visible qu'on la ferait, et pourtant M. de Villèle ne paraissait pas la vouloir. Je n'ai jamais, je l'avoue, compris cette finesse; c'est un peu comme les épinards de M. de Biévre.

Nous nous ressentîmes bientôt activement de la secousse espagnole. Le parti impérialiste, qui, jusque-là n'avait pris que peu de part aux événemens, commença à se montrer. M. de S... r, M. de V..... e et même M. M.. é, beaucoup d'autres que je me dispenserai aussi de nommer, parurent enfin sur la frontière, ou plutôt sur la lisière du camp. Le nom du duc d'Orléans fut prononcé trop légèrement, selon moi, par ses amis dans des entretiens où de telles matières devenaient choses graves. M. de Talleyrand était le grand meneur de ce qu'on appelait la faction *Orléaniste*, car il y en avait une avec ce nom, quelque soin que le duc lui-même apportât à renier toute approbation avec ceux qui se servaient de lui et de son nom. M. de Talleyrand voulut vers cette époque intriguer dans les chambres, celle des pairs le repoussa avec perte pour lui. La Restauration était en bonne position alors, car Manuel, tout injuste qu'avait été son expulsion de la chambre avait été trop loin et en avait été puni par un blâme assez général; elle avait cependant maintenant une armée de plus à combattre, celle des doctrinaires. La scission avait eu lieu en 1821 avec un éclat positif, et la radiation de MM. Camille Jordan, de Mirbel, Royer-Collard et Barante, de la liste du conseil d'état, montrait à quel point les partis avaient d'âcreté et de volonté de maintenir leur pouvoir. Mais le plus funeste malheur de la Restauration, ce qui devait la renvoyer au pays de

l'exil, se formait alors : c'était la lutte du parti qui s'intitulait *royaliste*, avec le TRÔNE ET LE POUVOIR. Le ministère avait bien plus de pouvoir que celui de Richelieu, mais il était encore faible. On en plaisantait ; et chez nous des plaisanteries sur le pouvoir sont terribles et le frappent de mort lorsqu'elles sont justes. M. de Villèle, fort de son expérience d'observation, croyait faire aller la grande machine avec un signe de tête ; mais il dut voir que la session marchait avec peine ; que les choses demandées n'étaient obtenues qu'avec difficulté. Les *sélantis*, comme on appelait le pavillon Marsan, voulaient la chute de tout ce qui pouvait ressembler à une idée libérale. Le discours de M. de Gastel-Bajac dans la session de 1821 avait donné la mesure de ce que les royalistes pouvaient oser.

« Vous n'avez ni marche ni plan arrêté (1), dit-il au ministère, et chaque année vous demandez des lois exceptionnelles pour soutenir la Charte : il est donc vrai alors, que vous ne pouvez pas gouverner avec ce moyen. »

La droite tout entière avait un besoin de vengeance qui la soulevait. Déjà une fois M. de Villèle et M. de Corbière avaient voulu donner leur démission, et n'étaient demeurés que par la médiation de M. de Richelieu, mais cette fois, ils voulaient conquérir et demeurer.

(1) Voyez *le Moniteur* de cette session de 1823.

Mais l'année 1823 s'annonçait avec des symptômes graves pour sa durée. Qu'allait-il arriver en Espagne?

La guerre civile, la peste, l'anarchie, voilà donc ce qui la couvrait sur tous les points. Les assassinats, les vengeances, tout s'y multipliait chaque jour avec une effrayante rapidité, et les Cortès levèrent tout-à-fait l'étendard de la révolte, dans la séance où les ministres de Ferdinand annoncèrent la protection des puissances alliées. Mais d'une autre part les soldats de la foi s'encourageaient par l'espoir d'être soutenus. Effrayés par nos dispositions, les Cortès transportèrent Ferdinand VII, qui était, je crois, malade de peur, à Séville... Il mit dix-huit jours pour faire quatre-vingts lieues!

Enfin le duc d'Angoulême généralissime de l'armée d'Espagne entra en campagne. Le 5 mai il quitta Paris pour aller à Toulouse; il y vit le baron d'Eroles, l'un des hommes de cette époque qui ait été vraiment utile à Ferdinand VII. Mais la régence d'Urgel n'était qu'en lui! Le reste était nul.

C'est ici le lieu de parler d'une chose bien importante, qui alors fut peu connue, ou pour mieux dire, qui ne le fut pas du tout, c'est l'état de l'armée. Jamais peut-être la Restauration ne courut un danger plus réel. Les sous-officiers étaient tous résolus à faire enfin *acte de résolution;* mais une particularité singulière, c'est qu'il y avait en même temps un coup monté pour *interdire*

Louis XVIII ou le forcer d'abdiquer, mettre Monsieur à sa place, faire revenir l'armée sur Paris, abolir, détruire la maudite Charte, l'envoyer en exil, là où serait la mort pour elle; rétablir les parlemens, et tout remettre enfin comme en 1787, c'est-à-dire sans rien qui pût rappeler non-seulement la Restauration mais la révolution. Ce qu'il y avait de plus singulier dans cette affaire, c'est que le duc d'Angoulême ne savait rien de ce qui devait se passer, non plus que la duchesse. C'était la seconde fois qu'ils étaient mis en avant sans qu'ils sussent rien de ce qu'ils devaient exécuter; c'était la seconde partie de l'histoire du royaume d'Aquitaine.

Pendant que les royalistes *zélanti* allaient de leur côté, les républicains, *c'est-à-dire* les libéraux, avaient aussi leur plan, qui était d'avoir un gouvernement électif, dans lequel il y aurait *deux chefs*, l'un pour le militaire, l'autre pour le civil. Dans l'armée il n'y avait que trop de généraux qui voulaient le pouvoir. — Le roi de Rome n'était pas encore mort alors, et il avait de bonnes épaules pour supporter le poids de tout ce qu'on lui faisait demander.

Le maréchal Clausel était ce qu'il est et fut toujours, un homme de haute capacité, et possédant, avec une profonde connaissance des hommes et des choses, l'affection d'une immense portion de l'armée. Le maréchal Clausel a une belle carrière qu'il parcourt en silence, tandis que s'il voulait, il

la suivrait au son des fanfares. — Le soldat l'aime, et les officiers se rappellent toujours le mot de l'empereur sur lui (1).

On le plaçait souvent en avant dans les différentes affaires qui avaient lieu. Lui s'en sauvait comme de la peste, parce qu'il revenait à peine de sa proscription d'Amérique, et qu'il en avait assez pour cette époque de sa vie, car il était encore un jeune homme alors. Quoi qu'il en soit, il fut malgré lui dans une situation que sa prudence et celle de la maréchale rendirent heureusement peu dangereuse, mais qui pouvait l'être.

Deux officiers supérieurs espagnols, DEUX COLONELS, se rendent auprès d'Espoz y Mina, et, y venant comme au nom du maréchal Clausel, font si bien que Mina leur donna des lettres pour le maréchal. Selon les officiers espagnols, Clausel devait avoir un corps de mécontens qui devait entrer par Perpignan, au nombre de 10,000 hommes et faire aux Pyrénées-Orientales ce que faisait Caron à Saint-Sébastien, à l'ouest. Les lettres de Mina confiées à la perfidie de la France, les deux officiers Espagnols vinrent à Toulouse où ils croyaient

(1) L'empereur disait à Sainte-Hélène : — Mes maréchaux sont vieux, mais j'ai laissé en Europe quatre hommes dont les talens et la bravoure peuvent remplacer mes meilleurs maréchaux. — Et Clausel était l'un de ces quatre. Et moi j'ajoute que Clausel *est le seul* ! il est aimé, connu du soldat, et connu de tous ceux qui ont encore dans le cœur un souvenir de nos temps de gloire.

trouver Clausel. Le hasard le plus heureux fit qu'il n'était pas chez lui en ce moment, et ce fut madame Clausel qui les reçut. — En voyant ces hommes dont son mari ne lui avait pas parlé, en voyant ces hommes dont la bouche tremblait en mentant à l'honneur, la femme dévouée vit clair dans la perfidie et refusa nettement de recevoir la lettre de Mina.

Mais, madame, que dira le général?

— Que j'ai bien fait, Messieurs, de refuser cette lettre dont vous me parlez, comme d'une chose dangereuse. Mon mari ne m'a prévenue de rien; que puis-je faire? ce que je fais, refuser toutes communications.

Les misérables, dont la mission était *de faire* trahir, insistèrent de nouveau. La maréchale alors se leva et parla avec ce ton de maîtresse de maison qui impose toujours, surtout aux hommes qui, ainsi que les deux traîtres qui étaient devant elle, devaient la craindre et pâlir sous son regard. — Après avoir encore fait observer que la lettre était ouverte et que la maréchale *pouvait la lire*, ils prirent enfin congé d'elle et s'en furent complétement décontenancés et battus par la finesse loyale d'une femme. Au retour de son mari, la maréchale apprit de lui qu'elle avait eu raison de ne pas accueillir les deux officiers espagnols : ton cœur t'a bien servi, lui dit le maréchal.

Mais il n'en était pas de même de l'autorité, et le général Clausel était vivement irrité contre la

cour. Il prit des informations et sut toute la chose fort en détail. Les deux officiers espagnols étaient des hommes du parti de la foi, qui jouaient le rôle de *Communeros;* ils avaient tout simplement changé d'uniforme, et ils avaient été trouver Mina en lui disant qu'ils avaient mission d'aller auprès de Clausel et qu'ils lui demandaient des lettres. Mina, dans la bonne foi, les leur avait données. —On a vu comment ils furent déjoués. Plus tard Clausel en parla à Charles X : celui-ci fut trop loyal pour nier la chose.

« Que voulez-vous, dit-il au général, quand on est dans un pays où chaque jour amène une révolution, nous devons lutter et employer *tous les moyens* pour vaincre. *Je ne veux plus retourner au pays de l'exil !...* »

Cette parole est remarquable et son souvenir à conserver.

Deux révolutions menaçaient donc le gouvernement de Louis XVIII, en 1823 : — l'une tout à l'avantage du vieux pouvoir, et l'autre pour le rétablissement de l'empire, de la république, que sais-je ? enfin il y avait au moins des libéraux dans celle-là : c'étaient des généraux, des députés, et un bon nombre de gens qui surtout ne se montraient pas. — Le duc de Rovigo, entre autres, qui à cette époque pouvait beaucoup par son nom, le général Sébastiani, qui pouvait encore par sa fortune, sa position dans le monde, et qui ne faisait que mal pérorer à la tribune, s'engager à demi

dans tout ce qui se faisait, puis laisser là la chose quand elle ne prenait pas bonne couleur. J'en pourrais encore nommer dont le front doit se couvrir de rougeur au nom du roi de Rome... des hommes dont le sang était le sien ; dont la parenté était un devoir ! Eh bien, ces hommes craignaient de perdre un asyle accordé par la pitié à des malheureux injustement proscrits !... Oh que ces hommes-là me paraissent petits !... qu'ils sont méprisables à mes yeux !...

Cependant il y avait encore des cœurs généreux ; des hommes dont le sang aurait encore coulé pour le fils, comme il avait coulé pour le père ; et une conspiration vaste, immense, dont le réseau s'étendait bien loin, était en pleine activité en 1823, au moment du départ de l'armée. Je ne veux compromettre personne, mais combien de noms encore portés par des hommes vivans étaient alors intéressés dans cette affaire (1) !

(1) Un homme influent dans l'armée m'écrivait en 1835 :

« Je sais qu'on vous a instruite des événemens qui me concernent pour 1823 ; mais je crois que vous ne l'êtes pas aussi bien que je le souhaite, car *je veux qu'on sache aujourd'hui* combien alors je partageais les opinions de tous ceux qui agissaient... »

Cette année on avait d'autres pensées, et lorsque je voulus faire parler l'homme, et cela dans son propre intérêt.

« Moi, me dit-il !... je ne sais rien, et n'ai JAMAIS RIEN SU. »

Il avait oublié sa lettre ; MAIS JE L'AI : car je ne perds aucun papier lorsqu'ils sont intéressans.

Que peut-on donc à une pareille versatilité, surtout

Quel fut l'étonnement du duc d'Angoulême lorsque, arrivé à Bayonne, il trouva tout mal préparé pour l'entrée en campagne! Il faut entendre Ouvrard là-dessus : lui qui répara tout le mal, il sait jusqu'où il avait été. C'est fabuleux; mais cela s'explique d'une manière qu'on ne peut traduire, après tout, que si M. de Villèle connaissait les projets du pavillon Marsan. Et pourquoi non?... Le duc de Bellune, alors ministre de la guerre, partit aussitôt et arriva le même jour que le duc d'Angoulême à Bayonne. Il fit un marché avec Ouvrard, qui fit payer son pain de munition huit sous la livre, et qui fit bien, car enfin il fut obligé de donner des objets de première nécessité. C'était donc un *marché d'urgence*, et il faisait son devoir de munitionnaire, de se faire bien payer. — Le duc de Bellune, après avoir passé huit à dix jours à Bayonne revint à Paris pour se quereller avec le général Digeon, qui avait mal fait le ministre à Paris, disait-il, tandis que l'autre ne le faisait pas mieux à Bayonne...

Pendant ce temps-là l'armée se rassemblait sous les ordres de généraux bien dévoués à la cause royale. L'étaient-ils autant à celle du roi de Rome? c'est une question que je veux ignorer. Ces généraux étaient Oudinot, Bourke, Pamphile de Lacroix,

quand on pense au motif!... Il y a du ministère en espérance là-dedans... Du reste l'auteur de la lettre peut être tranquille, je ne dirai pas autre chose.

Le lendemain, M. le marquis de S..... fut trouver le duc de B...., à peine sept heures étaient-elles sonnées.

Tu sais, lui dit-il avec un air de circonstance qui, lorsqu'on le connaît, devait être vraiment curieux....: « Ils sont *tous* arrêtés !...

— Comment ! dit le duc de B....

— Oui, *tous* arrêtés !... Imagines-toi qu'ils ont été assez simples pour ne pas prendre de passe-ports, et ils sont *tous* arrêtés enfin. »

Le marquis de S.... était convaincu que le duc de B.... faisait partie de cette conspiration et alors cette démarche était belle et touchante de sa part. Il faut toujours raconter ce qui est bien comme dénoncer ce qui est mal.

Mais le duc de B.... ne savait rien ; il vivait comme toujours, comme un homme d'honneur, paisible, regrettant les temps passés, mais ne les rappelant par aucune perfidie. Il demeura donc en silence sous le regard vraiment amical du marquis de S....., rassuré pour lui, mais inquiet pour beaucoup de gens qui ne savaient pas comme lui ce qui en était. Il rêva long-temps... puis il répondit donc assez vaguement au marquis de S....., qui s'en fut très-content d'avoir rempli sa mission d'amitié.

Après son départ, le duc de B.... demeura rêveur et inquiet de la communication qu'il venait de recevoir. Qu'allait-il en faire ? Il sortit dans la situation d'un homme qui ne peut rien et qui veut

beaucoup dans une circonstance impérieuse où la volonté a le besoin d'être immédiate. Cette situation que nous connaissons tous est terrible. Enfin le duc de B...., après avoir long-temps réfléchi, pensa tout-à-coup que le célèbre avocat M..... devait être instruit; il fut chez lui quoiqu'il ne le connût pas.

« Monsieur, lui dit-il, on a arrêté hier une foule de gens qui ont été bien imprudens : ils ont été pris à la Croix-de-Berny. »

M. M.... pâlit, non pas pour lui, mais pour ceux qui étaient compromis dans cette affaire, car son courage politique était très-remarquable, et il l'a prouvé depuis. — Le duc lui raconta tout ce qui s'était passé, et lui fit voir sans chercher à entrer dans aucune confidence, qu'il n'y avait rien à craindre dans tout ce qui se passait, si l'on se hâtait. Il le mit au fait, lui conseilla de tenter de faire parvenir quelques avis de silence au principal meneur de la voiture arrêtée à la Croix-de-Berny, qui n'était autre chose qu'un ancien officier attaché au service inférieur de la maison de l'empereur (1). Cela fait, ils pouvaient tous attendre une enquête qui se terminerait par une semonce assez sévère, mais rien de plus. Ces hommes pouvaient affirmer qu'ils allaient joindre les Français libéraux de Bilbao, et voilà tout. Ce fut ce

(1) On doit penser que cet homme n'était qu'un agent inférieur.

temps, le suivre et non pas le heurter. Pourquoi ces haines, ces amours? il ne faut se passionner pour personne et n'abandonner personne. Je le prouve, moi!... n'ai-je pas M. de Mon..... à Sainte-Hélène?... »

Cette histoire, que me raconta Nicolo lui-même le soir du jour où elle lui arriva, m'a été confirmée depuis par M. Etienne, avec qui je dînais chez M. de Geouffre, mon beau-frère, il y a trois ou quatre ans. Il la connaissait aussi.

Au reste, causant un jour chez moi, il y a de cela trois ans (1), le marquis de S..... me dit en riant :

« Savez-vous pourquoi je suis en effet aussi bien conservé et que je ne parais pas aussi décrépit que mon âge devrait me faire? c'est que jamais les événemens politiques n'ont été pour moi des choses importantes au point de me faire empêchement au sommeil et à la vie habituelle, cette vie qu'on appelle *animale* et qui ne l'est pas du tout... Je me laisse aller au courant des affaires. Je n'en heurte aucune. Je suis enfin comme les cailloux d'un

(1) Une circonstance insignifiante pour ces Mémoires, mais qui me touche personnellement, me fait savoir le jour fixe où le marquis de S..... eut avec moi cette conversation : c'était le 11 janvier 1834, le matin ; madame la comtesse Alfred de Mau..... était venue chez moi pour m'engager à aller dîner chez elle, ce que je ne pus accepter, dînant chez le duc de Valmy. Madame de Mau..... peut se le rappeler.

fleuve bien battus des flots, ils sont arrondis. Je suis comme eux, ajouta-t-il en riant, *je n'ai pas d'angles.* » Quel joli mot!

J'avais beaucoup de relations dans l'armée d'Espagne. Je recevais des nouvelles, et toutes les lettres que m'écrivaient mes amis, entre autres mon neveu, Adolphe de Comnène, capitaine dans la garde royale; toutes ces lettres me montraient l'Espagne bien autrement facile à conduire que de notre temps, il y avait un accord bien plus positif. Nous avions des alliés enfin cette fois, et de notre temps nous n'avions que des assassins.

C'est ici le lieu de parler de la conduite du duc d'Angoulême : l'esprit de parti doit se taire devant la plus positive certitude. Pourquoi les carlistes ne sont-ils pas aussi justes envers nous? pourquoi sont-ils aussi exagérés dans leurs décisions sur nous et sur Napoléon? ce n'est pas ainsi que l'on écrit l'histoire...

Oui le duc d'Angoulême est un prince qui a rempli tous les devoirs *d'un homme d'honneur* dans la campagne d'Espagne! c'est, selon ma manière de voir, le plus bel éloge que j'en puisse faire. Il ordonna que les soldats respectassent les propriétés de *Dieu* et des hommes. Le maraudage sera sévérement puni, dit une proclamation du généralissime.. et pourtant rien n'avait été plus mal ordonné que les approvisionnemens de l'armée : et sans Ouvrard que serait-elle devenue? Je trouve qu'on a été ingrat envers lui. Sans doute il y a eu

dilapidation, et peut-être même le mot est-il trop doux; mais est-ce donc la faute du munitionnaire qui est appelé quand on manque de tout; quand l'armée n'a pas de pain ;... quand elle manque du nécessaire, et qu'on dit à cet homme :

« Il faut tout cela pour demain ! »

Alors il ne peut se le procurer qu'à coups de *sacs* d'or, et cela se paie. Comment peut-on vouloir qu'il en soit autrement! Il faut que justice soit pour tous... Je connais Ouvrard comme l'homme le mieux fait pour donner en quarante-huit heures une machine montée, organisée et tout en ordre ; mais cela coûtera cher : c'est comme toutes les maisons qu'il arrange. C'est un paradis à nul autre pareil ; mais aussi que d'argent jeté dans les fondations de tous ces *Eden!* que de millions enfouis dans les allées du Raincy, de la Jonchère !... Eh bien ! les pains de munition de l'armée d'Espagne ont aussi dû payer leur luxe, ayant été faits en quelques heures au lieu d'être dans la *huche* à attendre les soldats. Tout cela est la faute de M. de Villèle, mais pas du tout celle de M. Ouvrard, et encore moins celle du général Guilleminot et du duc d'Angoulême, qu'on lançait ainsi en pélerin, avec des coquilles vides, sur une mer en colère, sans avoir même un bateau près du bord pour le secourir en cas de naufrage. Cette guerre d'Espagne, voulue au fond et pourtant refusée en apparence, comme pour imposer aux libéraux par cette comédie, cette guerre d'Espagne a été et

sera long-temps une intrigue obscure, rendue presque criminelle par la quantité des menées et des rouages inventés par M. de Villèle et mis en activité par lui et *ses ayant-cause* avec peut-être plus de maladresse que de pareilles gens n'en doivent avoir.

Les premiers ennemis que nous avions à combattre se trouvaient être des Français; mais l'arrestation des trente individus, faite à la Croix-de-Berny, mit obstacle à tout ce qui devait éclore des grandes affaires mises en activité d'avance par les sous-officiers dans les différens corps; et la conspiration, qui était immense, fut déjouée par le hasard!... Il y a vraiment de quoi rire d'abord, et puis ensuite il faut avoir pitié d'un gouvernement aussi peu soigné dans sa vie politique.

Les Français réfugiés (révoltés, comme on les appelait alors), qui étaient à Bilbao sous la conduite du colonel Caron, se tenaient prêts à donner la main à tous ceux qui entraient en Espagne. Mais, comme je viens de l'expliquer, ils ne trouvèrent qu'une solitude et une surveillance complète là où ils devaient trouver accord et fraternité. L'ordre des troupes fut même changé. Le corps, commandé par Latour-Foissac et le vicomte Roussel-d'Hurbal, ce corps fort de quatorze mille hommes, qui devait être réserve, devint tout-à-coup avant-garde, et demeura ainsi toute la campagne. Cet arrangement coupa court à toutes les espérances. — On pouvait en avoir beaucoup dans l'entraînement qu'aurait

opéré la vue du drapeau tricolore et des cocardes jointe aux cris de vive l'empereur ou vive la république (j'ignore celui que les troupes auraient poussé); mais de cette manière tout fut interrompu. On dit alors que les Français *insurgés et transfuges* qui étaient à Bilbao *avaient fui* devant le premier coup de canon tiré par le général Valin (1). Le fait est que les Français sous la conduite de Caron, croyant trouver des sympathies dans les troupes françaises qui arrivaient, ainsi qu'ils le devaient croire, venaient toujours à une heure marquée pour tâcher de communiquer avec les nôtres. — Avant que Caron sût positivement à quoi s'en tenir sur la conduite que tiendrait le général Valin, il dut temporiser et essayer, mais avec circonspection, en ne voyant aucun des signaux convenus. Ce ne fut qu'au coup de canon à mitraille tiré par le général Valin que les Français de Bilbao surent enfin qu'il n'y avait aucun accord entre eux et les Français alors en face d'eux, et ils n'essayèrent pas même une lutte qui ferait couler le sang français sous la main d'un Français. On a osé accuser les hommes de Bilbao d'avoir tourné bride à la vue des troupes du général Valin : et moi je les en loue hautement. Le régiment commandé par Odonnel, et qui devait soutenir le premier pas fait vers la constitution, suivit Caron et devait le suivre. — Que pouvait-il décider? Les plus sottes réflexions,

(1) Le 4 avril 1823.

ou du moins les plus injustes, furent faites là-dessus. Une fois cette occasion manquée, tout était perdu.

Cependant l'armée libérale en Espagne était bien belle : et de plus cette armée avait cette fois ce qu'elle n'avait pas à l'autre campagne, beaucoup d'officiers français pour former les cadres incomplets des régiments espagnols, et l'expérience d'une guerre de dix ans pour ainsi dire avec nous. Mais là, comme toujours, on vit la désunion mettre obstacle à tout ce qui se devait accomplir. Et cette armée des constitutionnels, forte de plus (1) de deux cent mille hommes, fut vaincue par une armée bien plus faible et qui avait le désavantage de venir chercher l'autre! et pourtant nulle part les constitutionnels ne se montrèrent en ligne. — Au milieu d'avril, le quartier-général du prince était à Vittoria. J'avais un ami dans ce quartier-général : je suivais ainsi la marche du prince, et les nouvelles fréquentes que je recevais m'étonnaient en me rappelant notre première campagne!... En Catalogne tout fut également rapide; et Mina, au

(1) Et ces deux cent mille constitutionnels étaient commandés par Ballesteros, Mina, Quiroga, Riégo, Labisbal, etc., etc., et une foule de gens, non-seulement habiles, mais d'une vertu éprouvée et presque de cette vertu antique qui fait les hommes à renommée. Comment tout cela fut-il donc réduit en fumée? Comment le vertige des partis fut-il assez fort pour dompter tant de vrais dons de la providence pour un pays?

lieu de faire le général en chef, devint de nouveau chef de guérillas, rôle qui lui convenait mieux peut-être, à en juger par le mal qu'il nous avait fait...

Le duc d'Angoulême ne fit qu'une promenade militaire depuis Bayonne jusqu'à Madrid. Il y eut à Valladolid des propositions pour la paix; mais il fallait *tout ou rien*: le duc d'Angoulême mit beaucoup de fermeté dans son vouloir. Il voulait la liberté positive du roi Ferdinand qui, à force de stupidités et de lâchetés, en était venu à se faire mépriser même des enfans du Mançanarès. — Le duc d'Angoulême arriva enfin à Madrid, où il fit son entrée le 24 mai 1823, à neuf heures du matin; il alla loger chez le duc de Villahermosa: il fit aussitôt une proclamation qui lui fait honneur. Il dit qu'il fallait rétablir le gouvernement royal, et convoqua le conseil de Castille et celui des Indes, en demandant qu'ils procédassent à faire une régence... Néanmoins l'Espagne n'en marcha pas plus vite: le duc d'Angoulême put se convaincre qu'elle était encore au même point que sous son aïeul Philippe V, lorsque Ubilla disait au marquis de Louville: *Eh! eh! les hommes ne sont pas des oiseaux pour aller comme le vent* (1)!

(1) Il me faut, à propos de l'Espagne, parler de ce qui vient de m'arriver.

J'étais encore convalescente de l'opération que j'ai subie dernièrement lorsque l'on m'annonça un matin une dame dont le nom m'était inconnu. Comme j'ai une infinité de

Et je m'en aperçois bien!... écrivait le marquis au duc de Beauvilliers, le confident de ses chagrins.

Les conseils de Castille et des Indes, convoqués

rapports qui peuvent être très-ennuyeux et futiles en même temps, j'ai donné ordre qu'on ne laissât parvenir jusqu'à moi que les personnes que je nommerais sur une liste en dehors de mes amis ordinaires : cette dame fut donc éconduite; mais elle insista si fortement, que mon domestique vint me rapporter une carte sur laquelle était une instante prière au crayon. Elle n'était que pour peu de jours à Paris, me disait-elle, et voulait absolument me parler pour un objet de la *plus haute importance*. Je la fis donc entrer. Cette dame me parut embarrassée, et dans le fait on le serait à moins. Elle me parla de mes Mémoires, de ma carrière littéraire, de la nécessité de ne pas blesser légèrement... ; elle paraissait affectée.

« Mon Dieu ! madame, lui dis-je, serais-je assez malheureuse pour avoir parlé d'une personne qui vous est chère ?

— Ce n'est pas moi, me dit la dame, ce n'est pas moi que vous avez blessée, car je suis fort votre admiratrice. »

Je m'inclinai ; la conversation devenait drôle.

« Ce n'est pas moi, madame... C'est l'ami d'une de mes amies. »

Cette fois, je ne m'inclinai pas, je souris ; la dame le vit et rougit, mais elle n'en continua pas moins.

« C'est l'ami d'une de mes amies, M. le marquis de Labrador.

— Eh ! madame, je ne connais pas M. le marquis ! Je ne le connais pas même de nom ! »

C'était vrai, parce que je ne m'en souvenais pas. Ce qui revient exactement au même.

« Vous ne le connaissez pas, madame, s'écria la dame

en 1823 par le duc d'Angoulême, pour une cause qui était *de vie et de mort* pour leur souverain, dirent qu'ils n'étaient *pas compétens*. C'était bien le cas vraiment ; le duc le pensa aussi et les envoya

toute courroucée, et pourquoi donc alors en parlez-vous ?

— Mais, je n'en parle pas, madame.

— J'ai l'honneur de vous affirmer que si. »

En vérité, je ne comprenais pas ce que me voulait cette personne ; et pour dire vrai, elle commençait à m'impatienter.

« Enfin, madame, en quoi puis-je vous être bonne à quelque chose ?

— A moi, madame, en rien du tout ; mais à M. de Labrador.

— A son excellence M. le marquis de Labrador ?

— A son excellence M. le marquis de Labrador, oui, madame : réparer une grande erreur, madame, et faire une noble action ; reconnaître que vous vous êtes trompée.

— Mais, encore une fois, madame, qu'ai-je dit ? »

C'était comme un cauchemar ! je cherchais et ne trouvais pas.

« Vous avez dit dans vos souvenirs sur la Restauration, madame, une chose qui a rendu M. de Labrador malade quand il l'a lue !

— Mais, encore une fois ?...

— Vous avez dit une chose, madame, qui prouve que vous ne connaissez pas M. de Labrador.

— Mais je vous répète qu'en effet je ne le connais pas du tout.

— Enfin, madame, vous avez dit que M. le marquis de Labrador avait donné la Toison-d'Or, de la part de son maître, à S. M. l'empereur d'Autriche, tandis que c'est à l'empereur de Russie !

— Et puis...

promener. Il prit alors sur lui de nommer la régence, composée, autant que je puis me le rappeler, du duc de l'Infantado, l'un des plus nobles et des plus beaux caractères modernes de l'Espagne; du

— Comment donc, madame, ce n'est pas assez? »

J'avoue que ce fut ici mon tour de rire, si j'ai jamais pu rire en ma vie : la dame en fut stupéfaite ; ma joie était si bruyante que je ne sais pas si j'ai ri de meilleur cœur à quinze ans.

« Et il ne se trouve pas autre chose, madame, dans la réclamation du marquis de Labrador?

— La réclamation, madame! la réclamation! grand Dieu, s'il savait que je suis venue... quoiqu'il... ne... me connaisse pas, il en mourrait de chagrin! Non, non, madame, il ne réclame pas.

— Que me voulez-vous donc?

— Que vous rétablissiez les faits dans leur vérité. Que vous disiez que c'est l'empereur de Russie et non l'empereur d'Autriche qui a reçu la Toison-d'Or du roi d'Espagne.

— En effet, je dois réparer une bêtise de ma part, parce que je devrais savoir, en ma qualité de demi-Espagnole, de demi-historienne et de demi-savante, que lors du partage entre l'Allemagne et l'Espagne, l'Autriche garda cinquante toisons et l'Espagne les cinquante autres; l'Autriche n'a donc pas besoin de prendre une toison à l'Espagne, j'aurais dû me rappeler que ma bonne m'a appris cela.

— Et M. de Labrador, madame?

— Que puis-je pour lui, madame? Qu'a-t-il fait pour que j'en parle?

— Mais sa fidélité à Ferdinand VII! son attitude au congrès de Vienne...

— Ah! mon Dieu! »

Et me voilà à rire de plus belle, parce que je me souvins aussitôt que dans l'admirable dessin d'Isabey il se

marquis d'Erolles; de l'évêque d'Osma, l'un des hommes les plus fanatiques de l'Espagne moderne, comme l'autre en est l'honneur, et un don Antonio Calderon.

Cette régence fut un obstacle néanmoins aux opérations par sa sotte intervention aux volontés du duc d'Angoulême : il était clément, il l'est par nature; en Espagne il le fut par politique, il n'avait que des hommes modérés autour de lui... Le duc de Guiche est un homme au cœur droit, à l'âme belle. C'est encore un de ces caractères honorables dont un pays est fier que celui-là. Il avait de l'influence sur le prince et n'en usait que pour le bien et la gloire de son maître. Sa conduite ultérieure, au reste, a bien prouvé ce qu'il avait dans l'âme; et en Espagne il ne fut que ce qu'il avait toujours été. Le duc d'Angoulême vit aussitôt que la régence fut en fonction, qu'elle lui serait nuisible; mais

trouve un homme debout, la main appuyée sur la table et de l'autre lisant le protocole numéro, je ne sais lequel. Il est là, tout auprès de la belle et noble figure du prince de Metternich; mais ce souvenir n'était pas fait pour mettre la bienveillance à côté de ce visage-là. Je pensai à la haine enragée que cet homme avait manifestée contre Napoléon, et je ne ris plus. Je me levai, et dis à la dame :

« Je dirai que c'est l'empereur de Russie qui a reçu la Toison-d'Or, madame. »

Et la saluant, je laissai-là le marquis de Labrador et son souvenir; mais non pas avant que la dame, qui partait du reste le soir même pour le Nord, ne m'eût vivement assurée que M. de Labrador ignorait complétement sa venue.

lui-même l'avait instituée, elle dut demeurer. Les Cortès pendant ce temps emmenaient le roi à Séville. On craignait pour sa vie ; il était peu aimé et les Cortès, craignant tout, pouvaient tout oser, et, comme l'assemblée constituante, devenir un tribunal, tandis que les puissances étrangères seraient aux frontières. Le ministère fut changé par une cédule royale, quoique Ferdinand VII ne se mêlât plus du gouvernement. L'ambassadeur d'Angleterre, sir Williams A' Court, était le seul membre du corps diplomatique qui eût suivi le roi pour prévenir un malheur (1). — Cela fut ainsi jusqu'au mois de juin ou de juillet, lorsque l'armée des constitutionnels fut en déroute près de *Placenzia*. Alors les Cortès tournèrent les yeux vers Cadix ! les *Puntales* et tout ce qui rend cette ville imprenable leur donnait de la hardiesse ; ils voulurent y mener le roi ; mais il refusa d'abord. S'il eût été constamment fort il aurait dans la postérité une place qu'il n'y occupera jamais. Il dit NON d'abord, et puis il partit avec ses geôliers, parce qu'*il eut peur*. C'est un mauvais mal que la peur, mais c'est un mal incurable. La fièvre jaune était, disait-on, dans Cadix, mais ce n'était pas vrai. — Les Cortès avaient dans leur sein un enragé nommé *Galiano*, qui serait devenu un Marat, sans se faire prier, si la révolution espagnole avait

(1) Le corps diplomatique avait quitté Madrid le 1er janvier 1823.

duré. Ferdinand partit pour Cadix, et derrière lui, à peine eut-il dépassé la porte de la ville, qu'il entendit les coups de fusil et les gémissemens des victimes immolées en son nom par le parti royaliste. Je sais que lorsqu'il apprit cette nouvelle il se battit les mains et dit :

— Ah, ah ! ils sont fidèles !... C'est bien, c'est bien ! très-bien !

Pendant que le duc d'Angoulême courait après son royal cousin, que les Cortès emmenaient captif à Cadix, la régence de Madrid faisait des siennes et lui refusait obéissance. Il y avait des prisonniers que le duc ordonna de mettre en liberté, et la régence s'y refusa. Le duc d'Angoulême ordonna que sa volonté fut exécutée, et elle le fut nonobstant la résistance de la régence ! — Cette sorte de lutte amena de l'aigreur. — Je suis loin d'accuser, mais je raconte. Le 2 juillet de cette année 1823, le duc d'Angoulême allant à la messe à l'église de los Clericos Minores, le feu éclata en plusieurs endroits à la fois, et particulièrement sur la place du Spirito Sancto, où était le duc un moment auparavant. Comme il n'y avait pas de feu de cheminée dans Madrid et surtout à cette heure le feu n'avait guère de prétexte : aussi l'*incendiaire* volonté fut reconnue. Les deux partis s'en accusèrent mutuellement, sans qu'aucun fut convaincu, comme c'est l'usage dans une telle circonstance.

Au reste, les royalistes espagnols ont tenu une conduite bien coupable ! Le duc d'Angoulême les

a seul contenus ; sans lui, l'Espagne était couverte de meurtres et de vengeances ! L'ordonnance d'Andujar (1) est un beau monument de politique clémente ; c'est une belle chose, je le répète : les *ultra* du pavillon Marsan n'en diront pas autant. Ceci prouve une chose qui est sue depuis long-temps, c'est que rien n'est plus dangereux qu'*un être faible* qu'on oblige ou qu'on sert, même en lui sauvant la vie. Soyez certain que la honte qu'il éprouve lui fait prendre en haine celui qui l'a obligé ; il le déteste quelques fois à l'égal de celui qui l'opprimait. J'ai souvent vu cela dans le cours de mon orageuse vie, et c'est toujours pour moi une cause d'étonnement de cœur, moi qui ne comprends rien de plus doux que la reconnaissance !

Enfin la guerre se termina par la belle affaire du Trocadéro (2). Cette relation est partout et fidèlement. Elle termina cette lutte entre un peuple malheureux qui voulait acquérir sa liberté par un crime, puisque la violence en est toujours un, et un roi tyran, faible, et fait pour rappeler les

(1) Du 8 août 1823.

(2) Mon gendre, M. Aubert, alors sous-officier dans un régiment du génie, se conduisit parfaitement bien dans cette affaire, où il fut un des premiers, et s'exposa pour sonder la Cortadura. Il reçut la croix de la main même de M. le duc d'Angoulême, pour sa belle conduite, et obtint aussi, pour récompense de cette même affaire, une place de garde du corps dans la compagnie d'Avray.

jours de Pierre-le-Cruel (1), bien plus que ceux d'Alphonse-le-Sage... Les derniers jours, les Cortès résistèrent encore, et le roi courut un danger ; mais la fermeté du prince généralissime, celle du duc de Guiche, qui alla porter la dernière lettre du prince, déterminèrent les Cortès à mettre le roi en liberté ; et enfin le 1er octobre, à onze heures du matin, le duc d'Angoulême reçut Ferdinand VII au port Sainte-Marie, où était son quartier-général. Ferdinand VII se jeta à son cou comme un vrai poltron délivré, et le fit bien voir après cela. C'était Valdès, le gouverneur de Cadix, l'un des plus turbulens, mais qui cependant se conduisit très-bien envers le roi, qui tenait le gouvernail de la chaloupe dans laquelle il était.

Quelques jours après, et même avant de rentrer à Cadix, le roi rendit des décrets pour regarder comme non avenus tous les actes émanés pendant son absence, depuis le 9 mars 1820 jusqu'au 1er Octobre 1823.

C'est ainsi que se termina cette guerre de 1823, dans laquelle l'armée prouva ce qu'elle était, et qui fut une source de nouvelles craintes et de nouveaux malheurs.

(1) On sait qu'il s'appelait surtout le justicier et non pas le cruel.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DU TOME CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

M. de Blacas aux Tuileries. — Surprise de la cour. — Le cardinal Gonsalvi. — Les événemens de Lyon. — M. de Castelbajac. — M. de Sallabéry. — M. de Puymaurin. — Son talent *numismatique*. — Amitié du roi pour lui. — La partie d'écarté. — La pièce de cent sous. — Les cinq cents francs. — La liste civile de M. de Puymaurin. — Le duc d'Ayen. — Son mot au roi. — M. de Serres. — Son beau caractère. — Les pamphlets. — Aix-la-Chapelle. — Le roi de Suède. — Complot d'assassinat. — Belle conduite de Bernadotte. — Lyon. — M. de Senneville. — Général Canuel. — Camille Jordan. — Le duc de Raguse. — Les troupes étrangères. — Le colonel Fabvier. — Sa belle conduite. — MM. de Girardin et de Lameth. — La reine Julie et la reine de Suède. — Béranger. — *J'ai mes ministres aussi !* — Le Russe Rostopchin. 1

CHAPITRE II.

Je pars pour l'Italie. — M. de Metternich. — M. Buttini, médecin de Genève. — Son beau talent. — Il me sauve la vie. — Son amabilité et son esprit. — Domo-Dossola. — Le lac Majeur. — Le passage du Tésin. — Le capitaine autrichien. — On ne passe pas ! !... — J'envoie à Milan. — Je passe Florence. — Les lauriers de l'Isola-Bella. — Le prince de Metternich. — Le prince Borghèse. — La duchesse Lanté. — Son beau talent pour le chant. — Les Cassines. — Marie-Louise. — L'archiduchesse Léopoldine. — Départ pour le Brésil. — L'empereur Don Pedro. — Le prince Latour-Taxis. — Le prince Diablonowska. — La grande verveine. — Schneider. — Longarno. — Le prince de Metternich. — Son portrait. 15

CHAPITRE III.

Lucien à la Ruffinella. — La princesse Ercolane de Bologne. — Les fiançailles. — Le 7 octobre. — Monseigneur Cunéo. — Les fouilles. — Les brigands et le *monsignor halte là!!* — Le beau brigand. — Le costume. — L'effroi ! — Le pauvre prêtre. — Surprise. — Le comte de Châtillon. — Sa belle conduite. — La méprise. — La blessure. — Le noble dévouement d'un ami. — *Ecco il principe !* — Décésaris. — Douleur et blessure. — La rançon. — Le portrait du brigand. — *La police de Rome!* — La princesse Borghèse. — Sa belle conduite. — La jeune fille de Marino. — Albano. — Barbone. — Les brigands. — Belle histoire de tous ceux de cette époque, par M. de Châtillon. — Mon séjour à Albano. — Le lac. — Le poëme de *Charlemagne*, par Lucien. — Encore Décé-

saris. — La ferme isolée. — La jeune paysanne. — La mère et le vieux père. — Amour d'un brigand. — Vengeance maternelle. — Le carabinier. — Le retour. — La tête mise à prix. — Le brigand vaincu. 45

CHAPITRE IV.

La princesse Borghèse. — Sa statue, par Canova. — Sa description. — La pomme. — *Il y avait du feu.* — Ce mot est d'elle. — La sculpture. — Madame-Mère. — Le cardinal Fesch. — Le buste du roi de Rome. — Lord Byron. — Lord Brougham, depuis chancelier d'Angleterre. — Belle conduite de madame. — Sa douleur. — *Les jours filés d'or et de soie.* — La reine de Naples. — Murat. — Le cardinal Gonzalvi. — M. le duc de Blacas. — M. le prince de Metternich. — Projet du pape. — Projets libéraux. — On n'aimait pas M. de Blacas à la cour de Rome. — Lucien. — L'affaire des brigands comme résultat. — Mon opinion. — M. de Blacas en est innocent. — La bulle pour le sacre de Louis XVIII. — Querelle entre le pape et M. de Blacas. — La haine contre M. Decazes. — M. Augustin Jordan. — Comme il est bon et spirituel ! — Mot de M. Ballanche. — Le roi de Hollande. — Encore Madame-Mère. — Conversation avec le cardinal Gonsalvi. — Le comtat Venaissin. — *Vous ne l'aurez pas.* — Le prince Ra..... — Projets de mariage. — Portrait du prince. — Lord Bristol. — Son portrait. — Il est le véritable gentilhomme anglais. 60

CHAPITRE V.

Le prince Kaunitz et sa famille. — Combien il est excellent homme. — Comme sa femme est ennuyeuse. — La du-

chesse de Devonshire et les fouilles du Forum. — La colonne Focca. — Les antiquités. — Le serre-papier. — M. Mazoï et Pompéia. — Les mystères du palais de Caserte et de celui de Naples. — Le pape envoie chez moi. — Ce que me dit le cardinal Gonsalvi. — Rupture du concordat. — Le maréchal Saint-Cyr. — Il n'a pas de *sympathies*. — Le cardinal Maury. — Cause de sa mort. 86

CHAPITRE VI.

Etablissement du carbonarisme à Naples. — Réflexion à ce sujet. — Carbonarisme de Sicile. — 1809. — Guerre avec l'Autriche. — Le mariage. — Son effet sur les carbonari. — Le général Pamphile-Lacroix. — Jean de Witt. — Capoue et la Venta suprême. — Salerne. — Le baron de***. — L'assassin. — Le puits. — Les cadavres. — L'officier du 14e de chasseurs. — M. Pas de Beaulieu. — Le 20 mars à Grenoble. — L'insurrection et l'état de siége. — Les Rubans tricolores. — La place Saint-André. — Conduite plus que singulière de l'autorité militaire. — Sévérité juste, mais hors de propos pour l'intérêt même du roi. 92

CHAPITRE VII.

Conspirations répétées. — Béfort. — Caron. — Le 1er janvier 1822. — La Rochelle et Couder. — L'Abbaye-aux-Bois. — Couder et son frère. — Madame Récamier. — Elle est un ange comme toujours. — La princesse royale de S... — Sa consolation. — M. Ballanche. — Démarches de madame Récamier. — Le sursis. — M. de Peyronnet et M. de Montmorency. — Couder est sauvé par madame Récamier. — M. de La Fayette à Béfort. — Les cocardes

tricolores. — La voiture brûlée. — Les proclamations et les uniformes. — MM. de La Fayette. — Le général P.....e de la C..... — Le duc de N..... — M. de C..... — La duchesse de L.....t. — Son portrait. — Comme elle est charmante. — M. de Metternich. — Son portrait. — Ce qui se passe dans le midi. — Le capitaine Maillard. — Le général Berton et le général F..... — Scène au Luxembourg entre eux et moi. — M. Guillemin. — Ses belles poésies. — Il faut les lui entendre lire. — Comme il est honnête homme ! — M. de Montrand et le général F..... — *Réséda et la tulipe.* — Conspiration de Béfort découverte par le carbonarisme. — Beau motif primitif de cette association. — Comme elle eût été belle sans les traîtres ! — Qu'ils périssent comme tous ceux qui trahissent, et plus misérablement encore !—Anathème sur le capitaine K..... — Le général Rambourg. — M. de Chabannes. — Roger. — Interrogatoire. — Supplice. — Le baron Billard. — Ma position. — La campagne solitaire. — Versailles. — Mes amis. — Le comte de Pons. — Le mariage. — Le suicide. 115

CHAPITRE VIII.

Evénement singulier arrivé à la mort du duc de Berry. — M. Lambert, médecin d'Orgeval. — M. le duc de Fitz-James. — Le père Sournois. — Louvel. — Réflexions sur le caractère du duc de Berry. — Entrevue pour le mariage. — Le bonheur conjugal dans le palais des rois. — Le dimanche gras. — L'entr'acte. — Le bal de M. Grefulhe. — Départ de l'Opéra. — La petite porte. — *Adieu, Caroline !*—Le coup de poignard.—L'assassin.—Le garde royal. — Arrestation de Louvel. — Le prince à l'agonie. — Les médecins. — Le roi dormait. — Dupuytren. — L'abbé de Latil. — *Caroline, es-tu là ?* — Désespoir. — La duchesse d'Angoulême, un ange comme toujours. —

Les prières. — La victime et l'assassin. — Les filles du prince. — Le roi arrive ! — Il est cinq heures du matin. — Mort du duc de Berry. — Désespoir de la princesse. — Ses paroles au roi. — Le 14 février. — Portrait de Mademoiselle. — Ce qu'elle est maintenant. — Louvel interrogé. — Son flegme imperturbable. — M. Decazes. — Son innocence. — Singulier rapprochement pour le titre du duc de Berry. — Cherbourg et Paris. — M. Grandsire. — Mot de M. Siméon. — Lettre d'un prisonnier. — La duchesse de Berry à l'Élysée. — Egarement. — Les cheveux coupés. — Départ pour Saint-Cloud. — Les funérailles. — Jugement de Louvel. — Condamnation. — Sa mort. — Son discours. 207

CHAPITRE IX.

M. Decazes. — Le meurtrier. — Le *Drapeau-Blanc*. — Martainville. — MONSIEUR. — La jalousie des partis. — Clausel de Coussergues. — M. de Saint-Aulaire. — Louvel. — Il est seul, du moins en apparence. — M. Mauvais, accusé d'être son complice. — Le bouquet. — Madame Prevost. — L'officier du Champ d'asile. — *Le hanneton* de Sancho-Pança. — L'agent de police. — La visite du duc de Bourbon. — Nouvelle douleur ! — Le cabinet du roi. — Le journal des *Débats*. — L'article du 25 février. — Beauté de cet article. — Cependant il n'est pas juste. — Renvoi de M. Decazes. — Tristesse du roi. — Les favoris. — M. Siméon. — M. de Richelieu. — Son élégance et celle de M. Decazes. — Contre-partie dans MM. de Villèle et Corbière. — M. Pa . . . . . r — Pourquoi il ennuie avec de l'esprit. 243

CHAPITRE X.

Evénemens de Béfort rappelés, et mort de Caron. — Mort du roi d'Angleterre Georges III. — Avénement de

Georges IV. — Son portrait. — Malheur pour un pays d'avoir un roi corrompu. — Comme quoi ce n'est rien pour les peuples que ce soit, ou non, un homme aimable. — Madame Bellington. — Pacchiarotti. — La reine d'Angleterre. — La guerre d'Espagne. — Le maréchal Lauriston. — Louis XVIII me demande une note sur l'Espagne. — Je la donne. — Ma retraite d'Orgeval. — Vie solitaire que j'y mène. — Elle est de mon goût. — Je refuse d'aller porter moi-même mes notes. — Grossesse de madame la duchesse de Berry. — Gravier et le pétard. — Les libéraux. — Foy. — Lafayette. — Pagès. — Le général Lamarque. — M. de Chauvelin. — *Les restaurateurs et leur cuisine.* — L'arbre de la liberté. — Ses racines sont profondes. — Le pavillon Marsan. — Mot du duc de M..... — Le petit escalier. — Galerie des empereurs. — La machine infernale. — Neveu. — Le baril de poudre. — L'explosion. — Le roi est dans une bonne attitude. — Il soupçonne le pavillon Marsan. — Mot du duc de Richelieu au moment de l'explosion. — Mot de Louis XVIII sur la Charte. — Louis le législateur. — M. de Falguereytes. — M. de Rebourguil. — Rappel de M. Decazes. — Manœuvres du roi pour punir le pavillon Marsan. 257

CHAPITRE XI.

Naissance du duc de Bordeaux. — Souvenir rappelé. — Détails intéressans. — Le maréchal Suchet. — Le maréchal Vioménil. — Le sommeil interrompu. — La duchesse de Berry véritablement mère du duc de Bordeaux. — Détails donnés par le maréchal. — Le *Cordon bleu.* — Mot du maréchal. — Le procès-verbal de l'accouchement de madame la duchesse de Bourgogne. — Belle conduite du maréchal Suchet. — Il refuse. — Changement. — Coutume des Orcades. — Note mise par moi, relative à

M. de Chateaubriand. — Louis XVIII était jaloux de son talent. — Cause de son éloignement du ministère. — Amour du roi pour sa Charte. — Matthieu de Montmorency. — Il est aussi du nombre de ceux qui portent ombrage à M. de Villèle. — Marchangy le Gaulois et ses réquisitoires. — L'adresse de la chambre des députés. — Napoléon n'en ferait pas plus. — Conduite du roi le 30 novembre 1821. — Le ministère sans ministres. 274

FIN DE LA TABLE.

THE NEW YORK PUBLIC I
REFERENCE DEPARTM

This book is under no circum
taken from the Bui